
INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

**GENERATION SOCIALE ET
SOCIALISATION TRANSITIONNELLE**

Fluctuations cohortales et stratification sociale
en France et aux Etats-Unis au XX^e siècle

MEMOIRE
D'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

LOUIS CHAUVEL

COORDINATION : ALAIN CHENU

DECEMBRE 2003

*Pour Faustine, ma femme,
et pour Esther, ma fille*

REMERCIEMENTS :

Je dois avant tout remercier les institutions qui m'ont soutenu, où j'ai eu aussi, souvent, le plaisir de travailler, l'Université française qui m'emploie, Sciences-Po qui m'héberge, le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour différents services d'accès aux données françaises, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) qui m'a permis sans aucun doute de développer des méthodes et des savoir-faire que je n'aurais pu découvrir ailleurs, l'Observatoire Sociologique du Changement (OSC) pour le reste. Je remercie aussi le *France-Berkeley Fund* de l'*University of California at Berkeley* (UCB) pour m'avoir offert une bourse de recherche en 2000 qui m'a permis de réaliser l'investissement initial en matière de comparaisons entre la France et les Etats-Unis. En comptant en outre le contrat TTTT (Temps Travail Trajectoires et Transitions) cofinancé par le Ministère de la Recherche, la DARES et le Plan et dont je fus avec Jérôme Gautié et Anne-Marie Guillemard, mes amicaux complices, l'un des heureux bénéficiaires, nous serons plus ou moins quittes. Je remercie aussi par avance l'Institut Universitaire de France (IUF) pour son soutien à venir aux étapes ultérieures de ce travail.

Je dois en outre dire toute ma gratitude à Jean-Paul Fitoussi, qui m'a soutenu plus que je ne l'ai mérité, je pense, et pour les conversations que nous avons eues. Je remercie vivement Alain Chenu, pour la sympathique coordination de cette habilitation, pour ses relectures et ses conseils avisés. Mais aussi Jacques Le Cacheux, qui m'a sans cesse soutenu de ses conseils, de son amitié, de ses critiques acerbes et fondées, et de son savoir qui rejoint très souvent les préoccupations de la macrosociologie. François Héran, que j'ai régulièrement côtoyé depuis et avec qui nous suivons un long débat dans les sciences sociales, m'a beaucoup encouragé dans le développement de ces travaux. J'ai une grande dette à l'égard de Christian Baudelot, avec qui la proximité et le parallélisme des recherches est frappant, de Catherine Marry pour ses questions sur le lien entre égalité des genres et générations, de Dominique Merllié, pour ses travaux sur la mobilité sociale. Mais encore à l'égard de Marie Duru-Bellat dont les travaux sont à bien des égards en avance sur les miens de quelques années. Mais je pense aussi à Peter Hall, Michel Lallement, Jaap Dronkers, Erik Olin Wright, Franz Schultheis, Duncan Gallie, Gøran Therborn, pour leur soutien auprès de l'IUF, et enfin à Serge Paugam, qui m'a accueilli dans sa collection et proposé des conseils amicaux et avisés que j'essaie chaque fois de suivre. Je remercie enfin tous mes amis et tous ceux qui m'ont aidé de différentes façons (Louis Maurin, Laurent Mucchielli, Daniel Bertaux, Arnaud Lechevalier, Danielle Herlido, ...), et celles et ceux que j'ai oublié de mentionner ici. Mais bien sûr ma femme, pour ses relectures qui m'ont permis d'avancer considérablement, et ma fille : elles ont eu l'une et l'autre la patience de supporter mes absences au long de ce travail dont je ne fus pas seul à subir la pénibilité.

Sommaire

SOMMAIRE	3
INTRODUCTION : GENERATIONS ET CHANGEMENT SOCIAL	6
<i>Les fluctuations générationnelles en France</i>	10
<i>L'enjeu des comparaisons internationales</i>	13
<i>Un nouvel examen</i>	20
PREMIERE PARTIE : LINEAMENTS THEORIQUES AU MIROIR DE L'EXPERIENCE FRANÇAISE	22
INTRODUCTION	23
CHAPITRE I : LINEAMENTS D'UNE THEORIE DES GENERATIONS SOCIALES	25
<i>Définitions des générations</i>	25
<i>Le diagramme de Lexis et les trois temps sociaux</i>	29
<i>Théorie des générations et socialisation transitionnelle</i>	32
<i>Dyssocialisation : une source centrale de tensions sociales : l'exemple du vortex social</i>	41
<i>Progrès générationnel ou fluctuations de l'histoire</i>	47
CHAPITRE II : LES FLUCTUATIONS GENERATIONNELLES EN FRANCE.....	52
<i>Une croissance sans partage</i>	54
<i>Une dynamique paradoxale de la structure sociale</i>	61
<i>Les retards se rattrapent mal</i>	66
<i>L'ascenseur social aussi est en panne</i>	69
<i>Dyssocialisation et suicide</i>	72
<i>Le legs de l'Etat social</i>	77
<i>La transmission politique de la social-démocratie</i>	80
<i>Sept fractures, une dynamique</i>	83
CHAPITRE III : SOCIALISATION TRANSITIONNELLE ET STRUCTURE SOCIALE : L'INVESTISSEMENT GENERATIONNEL	86
<i>La question de la socialisation transitionnelle dans la structure sociale</i>	87
<i>L'entrée dans la vie : obtenir son rang avant trente ans</i>	89
<i>1969-2002 : la remise en cause de la situation relative des jeunes adultes</i>	91
<i>La stabilisation des situations après 30 ans</i>	95
<i>Après 30 ans, la reproduction d'âge en âge des retards</i>	97
<i>L'éducation et l'investissement dans les nouvelles générations</i>	106
<i>Femmes et hommes en concurrence croissante ?</i>	110
<i>Le système des inégalités</i>	114
CONCLUSION.....	117

SECONDE PARTIE : GENERATIONS SOCIALES AUX ETATS-UNIS : UN CHANGEMENT DE COMPROMIS GENERATIONNEL	118
INTRODUCTION	119
CHAPITRE IV : ETATS-UNIS : UNE FRACTURE GENERATIONNELLE CACHEE.....	121
<i>Un modèle spécifique de croissance économique et démographique inégalitaire.....</i>	<i>123</i>
<i>Un ralentissement générationnel complexe</i>	<i>128</i>
<i>Une remise en cause de l'ascension sociale ?</i>	<i>134</i>
<i>Degré d'inégalités intragénérationnelles : vers quel modèle social ?.....</i>	<i>139</i>
<i>Mortalité, criminalité, suicidité : quelques signes de dyssocialisation.....</i>	<i>147</i>
<i>Quelles conséquences sociopolitiques de la fracture générationnelle américaine ?.....</i>	<i>151</i>
<i>Réalités cachées d'une société</i>	<i>157</i>
CHAPITRE V : L'EXPLICATION DE LA FRACTURE GENERATIONNELLE ETASUNIENNE	160
<i>Les variations de l'investissement éducatif.....</i>	<i>160</i>
<i>Pourquoi de telles variations ?</i>	<i>167</i>
<i>Valeur socioéconomique des titres scolaires</i>	<i>176</i>
<i>Génération et genres en complémentarité.....</i>	<i>180</i>
<i>Variations ethniques et régionales de la question générationnelle.....</i>	<i>184</i>
<i>Socialisation transitionnelle et position sociale.....</i>	<i>188</i>
<i>L'inertie dans la mobilité : un brassage individuel sans égalisation générationnelle.....</i>	<i>191</i>
CHAPITRE VI : FRANCE VERSUS ETATS-UNIS : L'INVESTISSEMENT GENERATIONNEL	195
<i>Structures dynamiques communes et éléments de divergence</i>	<i>195</i>
<i>Régimes de bien-être et la différence France-Etats-Unis</i>	<i>203</i>
<i>Théorie statique du lien entre régimes de bien-être et générations</i>	<i>205</i>
<i>Théorie statique et constats empiriques</i>	<i>209</i>
<i>Mutations du régime générationnel de l'Etat-providence et histoire</i>	<i>212</i>
<i>L'investissement générationnel.....</i>	<i>214</i>
CONCLUSION.....	218
CONCLUSION GENERALE : OUVERTURE SUR UN PROGRAMME DE RECHERCHE.....	220
<i>Synthèse de ce travail.....</i>	<i>220</i>
<i>Apports principaux : théorie, méthodes, résultats empiriques.....</i>	<i>222</i>
<i>Limites : élargir et approfondir la démarche cohortale</i>	<i>225</i>
ANNEXE I : LES SOURCES PRINCIPALES MOBILISEES	228
<i>Enquêtes Emploi INSEE (1969-2002).....</i>	<i>229</i>
<i>Panel DADS (1976-1998)</i>	<i>230</i>
<i>IPUMS (1960-2000).....</i>	<i>231</i>
<i>CPS (1968-2002).....</i>	<i>231</i>
<i>PSID (1968-2001).....</i>	<i>232</i>
<i>OCG (1962-1972)</i>	<i>232</i>
<i>SPPIA (1982-1992-2002).....</i>	<i>233</i>
<i>Eurobarometer Trend File (1970-1999).....</i>	<i>233</i>
<i>GSS (1972-1998).....</i>	<i>233</i>
<i>NES (1948-2000).....</i>	<i>234</i>

<i>Roster of United States Congressional Officeholders and Biographical Characteristics of Members of the United States Congress (1789-1996)</i>	234
<i>Human Mortality Database, UC Berkeley</i>	234
<i>WHO Mortality DataBase (MDB)</i>	235
ANNEXE II : LE DIAGRAMME COHORTAL, LES MODELES APC ET LES EFFETS DE RATRAPAGE.	236
<i>Le diagramme de lexis et la lecture du diagramme cohorte</i>	236
<i>Le modèle âge-période-cohorte (APC)</i>	243
<i>Effets de cohorte, méthode des résidus (AP) et « méthode T »</i>	246
<i>La modélisation des effets de rattrapage en données pseudolongitudinales</i>	251
<i>La modélisation des effets de rattrapage par suivi de panel</i>	252
ANNEXE III : L'ESPACE SOCIAL, LA STABILITE DES NOMENCLATURES ET LE CALCUL DU RANG	253
<i>Le système socioprofessionnel en France : les nomenclatures CSP et PCS</i>	254
<i>Les nomenclatures américaines d'Occupation</i>	258
<i>Une stratégie de standardisation : la méthode du rang</i>	263
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	267
INDEX DES AUTEURS.....	287
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	290

Introduction : Générations et changement social

Car les jeunes, en vertu de l'excédent de forces physiques qu'ils sentent en eux, s'ils obéissaient à leurs impulsions naturelles, et d'autant plus qu'ils sont les plus nombreux, seraient portés à éliminer les plus âgés, s'ils le pouvaient. Ceux-ci, en raison de leur faiblesse même, de leur petit nombre, par égoïsme ou par crainte, profitant d'ailleurs de ce qu'ils sont les premiers venus, et servis par leur expérience, songeraient peut-être à prévenir l'agression des plus jeunes en exterminant une partie d'entre eux, ou en les écartant de leur groupe, tant qu'ils sont encore trop jeunes pour se défendre.

Maurice Halbwachs, *Morphologie sociale*, Paris, Armand Colin, 1938 (p.119).

Trop souvent, la sociologie, comme les autres sciences sociales, est confrontée à l'accusation facile de n'être pas une « vraie » science au même titre que celles fondées sur un savoir et des résultats cumulatifs, reproductibles et généralisables. La sociologie ne serait ainsi qu'un langage, une mise en forme, voire une mise en scène du monde, et ne produirait dès lors « que du discours », autrement dit, du vent et de l'écume, *rien*. L'exemple de l'analyse générationnelle du changement social — tout comme d'autres champs de la sociologie, d'ailleurs — montre que ce jugement est infondé. Depuis l'article de Norman B. Ryder (1965), *The cohort as a concept in the study of social change*, qui développe le principe de l'analyse cohortale, depuis même les *Générations sociales* de François Mentré¹ (1920), une longue chaîne de développements, d'élaborations intellectuelles et de découvertes ont montré, nous le verrons, la validité de l'analyse par générations, et sa conformité aux canons des « vraies » sciences, dites exactes : cumulativité du savoir, reproductibilité des résultats, capacité de généralisation théorique.

¹ Il est plus fréquent de citer l'ouvrage de Karl Mannheim (1928), le *Problème des générations*, qui fait un usage massif des résultats et des intuitions de Mentré, dont la lecture est malheureusement moins gratifiante, les résultats n'offrant pas une vision du monde.

A cette question des générations, j'ai notamment consacré ma thèse (1997) et mon livre (1998), le *Destin des générations*. Ces travaux, qui portaient exclusivement sur la société française, ont contribué à explorer une voie de la macrosociologie qui jusqu'à présent n'avait guère été parcourue : en analysant sur plusieurs décennies le lien entre le processus de remplacement des générations et celui de transformation du système de stratification sociale, j'ai pu mettre en évidence des fluctuations importantes dans le destin social des générations successives, en particulier en terme de position dans la structure sociale. Etrangement, ce travail n'avait jamais été systématisé, même si l'on peut repérer différents travaux précurseurs notamment parmi des équipes proches de l'INSEE et de la statistique publique (Legris et Lollivier, 1996 ; Baudelot et Gollac, 1997). Dès lors, on peut être surpris de ce que la dynamique générationnelle sous-jacente, *a posteriori* assez attendue, ait rencontré avant aussi peu d'intérêt. Ce constat était particulièrement juste pour la France. Le constat étrange auquel je me confronte depuis quelques années est que, au bout du compte, ce que j'avais supposé être une spécificité française — supposition liée à l'absence presque totale à l'étranger de travaux similaires à ceux de Baudelot (1983, 1985) sur les générations ouvrières ou de Legris et Lollivier (1996) sur les revenus — constitue en définitive l'exemple d'une dynamique assez généralisée dans le monde développé. Cette question de généralisation internationale des constats établis sur la France constituera le point central de cet ouvrage.

Ce nouveau travail n'est pas simplement fondé sur la mise en évidence inédite de phénomènes longtemps restés inaperçus, il devra aussi s'interroger sur la raison de cette durable *invisibilité* des fluctuations générationnelles de la dynamique de la stratification sociale. Cette invisibilité provient peut-être de ce que la question fait partie de ces terres inconnues situées aux confins de différentes disciplines. En effet, jusqu'à présent, trois champs principaux se sont intéressés à l'analyse générationnelle du changement social : en tout premier lieu, la démographie (notamment, et sans remonter à un passé plus lointain : Whelpton, 1949 et Ryder, 1965), ensuite, la sociologie des valeurs et des opinions, ainsi que très généralement la sociologie politique appliquée (notamment : Braungart et Braungart, 1986 ; Inglehart, 1990), et enfin, l'économie du cycle de vie traduite en termes de prescription publique, autrement dit dans le champ du *Generational accounting* (Auerbach, Gokhale et Kotlikoff, 1994). Dans chacun de ces cas, il est possible de retracer sinon la cause, en tous cas les circonstances du développement de tels travaux : l'inscription fondamentalement générationnelle

de la démographie au travers, par exemple, de la fécondité et donc de la taille des générations peut être mentionnée. Le constat empirique systématisable selon lequel les circonstances historiques auxquelles les jeunes sont confrontés lors de leur entrée en politique sont stratégiques pour leurs comportements ultérieurs permet de rendre compte de l'émergence du deuxième champ d'analyse des générations. La diversité des configurations démographiques et politiques susceptibles de modifier les conditions du financement des systèmes de retraite par répartition² pose implicitement la question des déséquilibres générationnels. Il semble donc que les avancées dans ces différents champs sont indépendantes et ne correspondent pas à l'émergence d'un projet scientifique unifié. Assurer une convergence ou simplement un dialogue entre ces trois champs permettrait certainement un gain considérable.

En tentant une synthèse de ces trois usages de la notion de génération tout en m'en éloignant sur de nombreux aspects, le point de vue que je soutenais dans ma thèse et mon livre était le suivant : *les fluctuations de l'histoire économique et sociale suscitent des contextes éminemment distincts de socialisation auxquels les différentes générations sont confrontées au cours de leur jeunesse ; certaines générations tireront nettement et durablement les avantages de ce que leur jeunesse se déroule dans un contexte favorable alors que d'autres pâtiront d'une socialisation en une époque fâcheuse. Ces différences ne sont pas que qualitatives et n'impliquent pas uniquement des distinctions « horizontales », non hiérarchiques, de genres de vie, de culture ou de valeurs. Ces différences de socialisation ont aussi, et surtout, un impact objectif crucial sur la position sociale collective de la génération dans la hiérarchie sociale, notamment en termes de niveau d'études, de prestige professionnel et de niveau de vie. Faute de faire exister des processus de rattrapage et de mutualisation de ces risques générationnels de socialisation, les bénéfices et handicaps qui en résultent ont un caractère éminemment durable au long de la carrière des différentes générations, et posent dès lors des questions de justice sociale générationnelle.*

Ce point de vue est assez différent de ceux qui l'avaient précédé, pour trois raisons au moins. Par rapport à la démographie, si, tout comme Ryder (1965) et Easterlin (1961), je me suis intéressé aux conditions de socialisation et d'entrée dans la vie des jeunes adultes, je me suis particulièrement focalisé sur la façon

² La *Social Security* américaine créée en 1936 tout comme le système français de 1946 relèvent de (...)

dont cette entrée induisait pour ces générations des caractéristiques, bénéfiques ou néfastes, durables pour l'ensemble de la suite de leur existence. D'autre part, non travail se distinguait des travaux assez classiques notamment au sein de la sociologie politique (p. ex. Evan, 1959) en s'intéressant avant tout aux conditions, aux contraintes et aux probabilités objectives de succès social des différentes générations. Le cadre d'analyse est donc avant tout celui des conditions de vie et des *Lebenschancen*, pour parler comme Weber, des possibilités d'évolution des différentes générations, et non pas celui des valeurs, des représentations et des opinions.

Enfin, ce travail s'écartait de l'économie publique des générations en refusant un cadre de réflexion rigidifiant et posé *a priori* d'une comptabilité générationnelle³ fondée sur l'analyse des contributions et des bénéfices issus des comptes sociaux, car l'enjeu n'est pas celui-là. Avant d'aborder les aspects de contribution et de participation aux redistributions publiques entre les générations, qui peuvent très bien se justifier dans le cadre de programmes de prévention de la pauvreté de différentes classes d'âges, il faut revenir à la racine, celle des sources de revenu primaire de la population, celle des conditions sociales d'accès à un revenu ouvertes au cours de l'histoire aux différentes générations. Il s'agit donc de souligner que les fluctuations de la croissance, particulièrement les cycles longs de Kondratieff, pour parler comme les économistes, sont pour les différentes générations qui se succèdent des contextes fondamentaux d'accès aux ressources ou d'exposition aux risques collectifs que la comptabilité générationnelle dénie ou ne prend pas en compte, parce qu'elle suppose que cet aspect là ne pose aucun problème ou n'est qu'un donné. Or, pour la démarche présente, les causes des fluctuations entre les générations sont des objets de recherche centraux. Mes travaux ont donc ainsi été consacrés à l'exposé de l'esquisse d'une théorie générationnelle du changement de la stratification sociale et à la mise en évidence de son importance dans l'explication de nombreux éléments de l'évolution de la société française au long du XX^e siècle. Ils permettaient ainsi de mettre en évidence un phénomène neuf, inobservé, paradoxal mais rétrospectivement très explicable, l'émergence dans une société française toujours plus heureuse d'une

telles constructions.

³ La démographe et économiste Carole Bonnet (2002) montre comment ce cadre de la comptabilité générationnelle peut induire un diagnostic orienté dès lors qu'une description insuffisante ou trop partielle des réalités est offerte par les statistiques disponibles. Faute de disposer de toute l'information nécessaire, la méthode pourrait fournir des résultats fort instables.

jeunesse plus problématique : une France que beaucoup de sociologues n'ont pas vu.

L'objet de ce nouveau travail consiste à revenir sur cette esquisse de théorie des générations, de deux façons distinctes. Il s'agit avant tout d'en préciser de nouveau les contours, mais aussi — et c'est là le point essentiel —, d'en montrer l'importance, plus généralement, pour d'autres sociétés, et particulièrement ici pour la société américaine. Cette nouvelle étape est donc comparative, et elle se heurte d'emblée à la difficulté du genre, puisque l'expérience française, déjà décrite, analysée et interprétée dans ma thèse, se retrouve ici mise en vis-à-vis avec celui d'une autre société. Dans cette confrontation de trajectoires nationales, la dynamique française, qui pouvait se parer initialement des attributs de l'universalité — tant qu'elle était la seule en vue —, devient dans cette démarche un exemple rapproché de celui d'une autre société, vue elle aussi comme exemple potentiellement universalisable⁴.

Cette confrontation nous invite alors à nous interroger sur les principes généraux qui expliquent le sort différent de générations proches dans des contextes nationaux distincts. Il résulte de cette recherche, je l'espère, une double avancée : d'une part le repérage de facteurs communs permettant de poser l'existence de règles générales — sinon de « lois » — dans la dynamique sociale par génération ; d'autre part un premier repérage des contextes, des agencements et des institutions nationales susceptibles de réduire les écarts générationnels et d'assurer le partage des vicissitudes et des bénéfices issus des variations de la conjoncture par toutes les générations présentes dans la même société — ou au contraire de les accroître.

Les fluctuations générationnelles en France

Sans anticiper trop sur des résultats présentés plus systématiquement dans ce travail, il convient de souligner dès à présent quelques éléments empiriques qui permettent de comprendre la nature de la question générationnelle. Dans le *Destin des générations*, je me suis efforcé de montrer que, dans la société française d'aujourd'hui, les générations successives conservent les marques durables des

⁴ Il est intéressant de constater la longue concurrence de la France et des Etats-Unis en matière de vocation implicite d'universel. Depuis quelques décennies, cette vocation française apparaît comme une lourde prétention ; le cas de l'universalisme américain pourrait poser d'autres difficultés, d'ordre idéologique notamment.

embellies et des difficultés qu'elles ont pu rencontrer au cours de leur période de socialisation *transitionnelle*⁵. Ainsi, en France, il est possible de se représenter quatre grandes périodes historiques distinctes. Le motif français de périodisation du XX^e siècle permet de trancher entre une *Belle époque*⁶ d'avant 1914, la *Double guerre* 1914-1945, la période des *Trente glorieuses* 1945-1975, la *Croissance ralentie* 1975-20... Ce découpage, qui n'est pas au dessus de toute critique, fournit néanmoins une base de repérage d'ères spécifiques de socialisation des différentes générations dont, *a posteriori*, le résultat est particulièrement intéressant, notamment pour ses conséquences pour les périodes les plus récentes.

Le constat général du *Destin des générations* était que les individus nés dans les périodes les plus anciennes de notre dispositif de lecture, et entrés dans l'âge adulte avant la Libération, ont connu au long de leur vie un sort difficile, notamment parce que leur historique de carrière ne leur a guère permis de bénéficier des bienfaits d'un Etat-providence dont ils furent pourtant contemporains de la construction. Si les *Trente glorieuses* ne méritent pas leur qualificatif, c'est bien du point de vue de l'état de santé, des chances d'accès à une retraite et plus généralement sous l'angle de la qualité de vie des membres des classes populaires nés avant 1920. Au contraire, les générations nées de 1920 à 1950, et tout particulièrement les toutes dernières générations, celles dites du *baby boom*, ont bénéficié d'une accélération permanente du progrès économique et social, de par leur début de carrière dans des conditions de plein emploi sans cesse plus favorables à une raréfaction relative de la main-d'œuvre jeune, propice à une élévation correspondante des salaires d'embauche. A partir de ce point de départ favorable, les générations concernées n'ont cessé de connaître à un âge donné des conditions plus favorables que celles de leurs aînés immédiats dans une dynamique systématique d'enrichissement et de progrès mécaniques d'une génération à l'autre, dynamique qui s'interrompt plus ou moins durablement après eux.

⁵ Nous verrons ultérieurement la définition de la « socialisation transitionnelle » — pour dire vite, de cette période de la vie située entre la fin de l'école obligatoire jusqu'à la stabilisation dans une situation durable, lorsqu'elle advient, autrement dit la période stratégique qui se déroule lors de la prise d'indépendance — et son intérêt théorique pour une sociologie des générations.

⁶ Nous n'insisterons pas beaucoup sur les générations socialisées avant 1914, notamment parce que les individus qui y correspondent, nés avant 1900, constituent les seniors et le troisième âge des enquêtes les plus anciennes que nous avons pu constituer. Considérer exclusivement des générations plus récentes, nées au cours du XX^e siècle, est à soi seul une tâche considérable.

Ensuite, pour les générations nées après 1955, les difficultés croissantes de l'emploi inaugurées à partir de 1975 — difficultés que les jeunes subissent tout particulièrement parce qu'ils ne sont pas encore *à l'abri*, c'est-à-dire dans un emploi susceptible de leur apporter quelque protection — induisent un contexte complètement différent de socialisation des nouvelles générations. Les salaires d'embauche reculent progressivement par rapport au salaire moyen, et même si ces débuts plus difficiles vont le plus souvent avec une promesse de rattrapage ultérieur, l'analyse générationnelle montre que cet engagement n'a jamais été que très partiellement tenu. Il en résulte que la jeunesse plus difficile des générations nées à partir de 1955 continue d'avoir des conséquences lisibles aujourd'hui encore, en ce début de XXI^e siècle, alors qu'ils ne sont plus en rien des enfants, et qu'ils abordent plutôt la seconde moitié de leur vie d'adultes.

Il semble donc que les destins sociaux soient assez fortement segmentés par générations, les progrès ou difficultés des unes ne découlant pas nécessairement sur les autres, au contraire. Nous rencontrons ici une question mettant en jeu les formes de solidarité qu'il s'agira le moment venu de développer un siècle après Durkheim. Ce résultat est assez troublant pour ceux qui se représentent la société comme un groupe d'individus assez uniformes du point de vue de leur capacité à bénéficier des progrès du temps ou de leur vulnérabilité face aux difficultés nouvelles : la sociologie des tendances sociales, qui s'occupe bien peu des fluctuations et des ruptures de pente de ses courbes, en procédant de façon non contrôlée à une linéarisation de ses constats, a souvent évité de voir ces paradoxes. Il est vrai que l'on peut se protéger derrière l'argument selon lequel cette linéarisation correspond à la stylisation d'évolutions empiriques plus complexes, mais le constat est ici que cette stylisation est faite le plus souvent en contradiction flagrante avec le fonctionnement sous-jacent du changement social.

Une représentation plus réaliste de la société est celle d'un monde où les derniers arrivés se prêtent plus que d'autres à l'ajustement des déséquilibres antérieurs du système social — pour le pire et parfois pour le meilleur. Une telle vision du monde nous invite donc à concevoir un peu plus le changement social comme porté par trois temps sociaux et collectifs distincts : au-delà du temps historique des périodes du calendrier d'une part et d'autre part du temps, individualisé, du parcours des âges de la vie, le temps des générations et de leur succession est un paramètre essentiel de l'observation des transformations sociales. Les périodes anciennes s'effacent réellement avec la disparition de ceux qui, naguère, les avaient connus, et continuent de les porter, comme charnellement, avec leur

mémoire vivante. Les temps nouveaux apparaissent et apportent à l'ensemble du corps social des mutations importantes, notamment par le vieillissement progressif des jeunes générations suivantes, porteuses de nouvelles caractéristiques originales, qui le seront peu à peu de moins en moins, dans un jeu de transfusion permanente de populations. C'est ainsi que je présentais avant tout les générations non comme un groupe social organisé, mais plutôt à l'égal d'un temps social concret, vécu : les générations successives apparaissant ainsi comme le grain élémentaire du sablier du changement social.

Cela suppose en réalité que la flexibilité et la réceptivité au changement des générations au long de leur cycle de vie est faible ou plus difficile au-delà de la période de socialisation transitionnelle — disons, au delà de l'installation dans la vie adulte. C'est là, évidemment, une hypothèse forte, vérifiée pour la France des dernières décennies, qui reste susceptible néanmoins de connaître des remises en cause à l'avenir, mais aussi par une confrontation avec l'exemple d'autres sociétés, voisines ou plus lointaines.

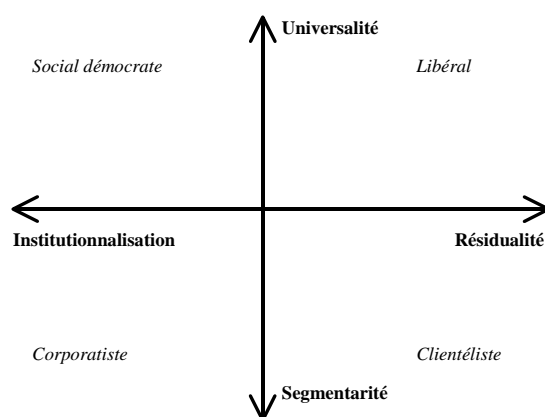
L'enjeu des comparaisons internationales

Telle est l'intention de ce nouveau travail, qui se présente tout à la fois comme un développement théorique de la question des générations et comme une extension comparatiste d'acquis maintenant anciens, extension qui servira à comprendre que le même motif historique a pu donner lieu à des configurations générationnelles variées. Cette proposition de théorie générale des générations va donc de pair avec ce qui la relativise : une analyse empirique comparée de la dynamique des structures sociales à l'aune des générations, aspect du changement social jusqu'à présent laissé dans l'ombre.

C'est là l'enjeu des comparaisons internationales : elles sont une posture ou une démarche plus qu'une méthode, essentielles pour démontrer qu'autour des prédictions issues de ce qui tendrait à se présenter comme des « lois générales de la sociologie », les expériences nationales divergent. Ici, les agencements sociaux caractérisant différentes sociétés nationales nous intéressent au premier plan. Cette notion d'agencement correspond — dans le cadre de cette nouvelle tradition

de la macrosociologie comparatiste des Etats-providence⁷, développée autour et à la suite de l'ouvrage central *The Three Worlds of Welfare Capitalism* de Gøsta Esping-Andersen (1990) — à l'imbrication systémique plus ou moins cohérente et durable d'acteurs, d'institutions et d'instances (marché, Etat, familles, collectivités locales, tiers secteur, etc.) d'une grande diversité dont la trame relationnelle et en quelque sorte la « contexture » présentent au niveau européen et plus généralement dans les pays dits « développés » des configurations éminemment différentes de systèmes de protection sociale. Ces *agencements sociétaux* distincts permettent de repérer différents « types d'Etats-providence ». Mais cette diversité ne s'arrête pas aux seuls systèmes de protection sociale au sens étroit du terme, et mettent en jeu plus généralement l'ensemble des aspects de l'existence sociale, de la forme des inégalités et de la structure sociale aux logiques reconnues des solidarités.

0-1- Les modèles d'Etat-providence, interprétation à partir de la typologie de Esping-Andersen



⁷ La traduction française « Etat-providence » est peut-être la moins heureuse parmi toutes les variantes disponibles à l'échelon international : *Welfare states*, *Stato sociale*, *Wohlfahrtsstaat*. La traduction littérale (Etat de bien être) est plate autant qu'étrange, et la plus simple (Etat social) n'en signale guère les enjeux. Une difficulté supplémentaire du syntagme porte sur l'autre terme : l'« Etat » n'est pas ici la seule agence pertinente mise en jeu dans la répartition des ressources. La version anglo-saxonne de *Welfare mix* est peut-être préférable, mais faut-il alors préférer *Mixture de bien-être*, ou renoncer à trouver un mot le temps qu'un terme n'aura émergé d'une façon plus consensuelle ? L'importance de ces débats pour les sciences sociales sont d'une extrême importance aujourd'hui, dans la mesure où la démarche « néo-institutionnaliste » qui en découle est de nature à susciter une cohérence nouvelle entre différents champs et disciplines (sociologie, sciences politiques, économie, histoire, anthropologie, etc.) qui avaient eu tendance à diverger. Cette convergence est surtout nécessaire pour comprendre comment des systèmes sociaux assimilés peu ou prou au « capitalisme » peuvent diverger à ce point dans leur nature (Hall et ...)

Esping-Andersen, en mobilisant les trois critères que sont les formes de démarchandisation, les modèles de stratification sociale, et les articulations des trois instances que sont l'Etat, le marché et la famille, soutient qu'il est possible de résumer la diversité des Etats-providence en une typologie à trois modalités : d'abord, pour le plus développé d'entre eux, le modèle *social-démocrate*, propre aux sociétés nordiques, fondé sur une couverture universelle, de haut niveau, des besoins collectifs ; ensuite, le modèle *corporatiste*, le plus répandu en Europe continentale, fondé sur une mutualisation des risques et des besoins sociaux sur la base de l'appartenance à des corps de métiers, des professions ou des entreprises repérables, susceptibles de définir une appartenance commune et un groupe au sein duquel la cotisation obligatoire ouvre à la catégorie d'ayant-droit ; enfin, le modèle *libéral*, typique des pays anglo-saxons, où la protection sociale est conçue comme filet de sécurité minimal, très résiduel, stigmatisant ses bénéficiaires comme pauvres, alors que les populations plus aisées parviennent à accéder par le marché aux biens, services et prestations qu'ils peuvent s'offrir.

Ici, nous compléterons cette lecture avec le rappel des prémices de la typologie à trois types proposée par Esping-Andersen (1990), qui résulte peu ou prou du croisement de deux dyades classiques. Il s'agit de rappeler la dyade de Titmuss (1958) qui oppose des systèmes fortement institutionnalisés et marqués par une construction sociale systématique, et des systèmes résiduels, sinon moins développés et coûteux, en tous cas dont les assises réglementaires sont moins solidement établies. L'autre dyade, tout aussi classique (voir par exemple Perrin, 1966), oppose les modèles dits *beveridgiens*, fondés sur des prestations forfaitaires uniformes, potentiellement ouverts à tous, conçus comme une contrepartie de la citoyenneté, et d'autre part les modèles *bismarckiens*, idéalement bâtis comme des droits assurantiels collectifs, fondés sur la sélectivité, ouverts aux membres de différents corps de métier au sein desquels la cotisation préalable confère le privilège d'ayant-droit au cotisant.

Cette seconde dyade est historiquement fondée, mais pourrait être théoriquement bancal : il semble plutôt que la juste distinction est celle qui oppose l'universalisme de la référence à la citoyenneté (ou de la territorialité) au caractère segmentaire du dispositif assurantiel fondé sur l'édiction d'une frontière entre le groupe des ayants-droit et les autres. Cette segmentarité est à comprendre au sens

Taylor, 1997 ; Hall et Soskice, 2001).

sociologique le plus classique du mot (Durkheim, 1893, Livre I, Chapitre VI) au sein d'une société où le passage à une solidarité dite organique n'est pas advenu, faute d'une montée en généralité suffisante de ses principes, à commencer par celui de l'universalité où l'interconnaissance et la connivence ne peuvent apparaître comme justification d'une décision *juste*. Evidemment, le reproche éternel qu'encourt le principe de fonctionnement de la solidarité organique est le fait que, procédant de façon abstraite (ou « bureaucratique ») sans égard pour la qualité spécifique des personnes ni pour la fidélité propre aux réseaux relationnels directs, elle apparaît comme impersonnelle et par force aveugle aux relations concrètes que les individus tissent entre eux. Il semble que la constitution de cette société universelle, qui possède bien des aspects utopiques et idéalisés, exige la constitution d'un système social qui n'a rien de « naturel » aux acteurs sociaux pris dans les rets des traditions, ce qui peut prendre quelques décennies et ne donner lieu à aucun effet d'irréversibilité dans les comportements.

Le croisement de ces deux dimensions permet de repérer la position respective des trois modèles proposés par Esping-Andersen, et de suggérer un modèle supplémentaire, le modèle « familialiste » (d'autres disent *clientéliste*), dont les péninsules latines ou plus largement méditerranéennes pourraient fournir des exemples⁸. Ce modèle pourrait se comprendre comme une forme de protection collective résiduelle où les forces du marché ne sont pas tempérées par des prestations minimales *a priori* universelles, mais par l'accès aux prestations fondé sur l'appartenance à des réseaux de solidarité spécifiques de fidélité domestique, corporatiste, religieuses, d'une façon ou d'une autre, clientélistes — segmentaires. Cette résidualité n'implique pas pour autant que la part du PIB consacrée à la protection sociale soit pour autant *résiduelle*.

Il résulte de la diversité de ces agencements que les mêmes tendances hypothétiquement universelles (modernisation, individualisation, globalisation, voire stagnation, etc.) peuvent avoir dans différentes sociétés des résultantes contrastées et moins convergentes que prévu sans un examen de cette diversité. Puisqu'il semble que toute dynamique collective demeure peu ou prou dépendante de l'agencement sociétal national ou local, il est essentiel, à ce point de l'analyse générationnelle, d'évaluer si, oui ou non, les sociétés marquées par différents agencements sociétaux ont connu le même type de partage générationnel de la

croissance. Il se peut en effet que ces agencements sociétaux variés aient donné lieu à des formes originales d'implication des différentes générations dans la dynamique sociale, en particulier parce que le rapport des différentes sociétés à l'enjeu de la socialisation des nouveaux membres semble plus ou moins central — au cours du temps aussi, le degré de priorité accordé respectivement au temps présent ou à l'avenir des nouvelles générations peut connaître d'importants revirements. En particulier, le schéma précédent des modèles d'Etat-providence tendrait à montrer que la France et les Etats-Unis sont totalement opposés de par leur type d'appartenance (plus segmentaire et plus institutionnalisé tout à la fois), et nous pourrions dès lors nous attendre à ce que les réponses générationnelles faites face aux mutations sociales à l'œuvre aient été radicalement distinctes, par exemple avec une forte fracture cohortale en France et une continuité aux Etats-Unis. Pour autant, il se peut aussi bien qu'au contraire, au-delà des différences entre les Etats-Unis et la France, malgré des références au marché totalement divergentes, une place antinomique faite à l'Etat, des ressorts de la société civile d'une puissance éminemment variable, et une articulation totalement distincte de ces instances, ces pays puissent présenter des réponses profondément semblables à des tendances communes à l'ensemble des nations industrialisées face au ralentissement, à la globalisation, à la déqualification des catégories populaires et l'ensemble de ce qui en résulte. A ce point des connaissances sur les sociétés développées, nous ne le savons pas, et la littérature contemporaine nous sera de peu de secours, faute de constitution de ce champ.

Comme nous le verrons, d'une façon ou d'une autre, le ralentissement économique, phénomène à peu près commun à l'ensemble des pays de l'« Occident développé » depuis vingt ou trente ans, a suscité un peu partout une remise en cause forte des conditions d'insertion des nouvelles générations, et plus généralement de leur conditions de vie et d'accès à tout un ensemble de ressources, mais à des degrés variables et selon des modalités distinctes. Ce travail comparatiste est donc l'occasion de soumettre une théorie assez nouvelle, celle de l'impact générationnel du changement de dynamique économique, au prisme des agencements sociaux distincts des pays européens et ailleurs encore.

La question centrale à laquelle la comparaison internationale permet de nous confronter est celle-ci : parmi toute la diversité des modèles de société repérables

⁸ Voir notamment Paugam et Gallie (2000) sur la nature du compromis social méditerranéen et ses (...)

chez nos voisins, certains sont-ils parvenus à contrôler l'importance des fluctuations générationnelles que nous pouvons repérer en France ? Cela est-il lié à leur modèle d'agencement sociétal, ou à d'autres facteurs, comme la spécificité de la succession des périodes de l'histoire sociale propre à chaque ensemble national ? Evidemment, ces questions renvoient toutes aux mêmes interrogations : sommes-nous autorisés à déduire de l'observation d'une expérience nationale particulière (celle de la France, par exemple) des idées plus générales, universalisables, ou à tout le moins généralisables à des pays de niveau de développement équivalent ? Nous le verrons, il est impossible de répondre dans le cas général à cette question *avant de se confronter aux constats empiriques que seule une démarche de recherche systématique peut établir*, pour la simple raison que les facteurs sous-jacents sont trop nombreux pour permettre un diagnostic d'ensemble sans aller regarder de plus près les situations réelles. Ici, les sciences sociales doivent abandonner leur projet de recherche de « lois » universelles pour s'adonner plus modestement à une analyse empirique et historique, à un processus d'enquête, donc, destiné à établir ce qui est, ce qui fut, et à en inférer la dynamique à l'œuvre.

Nous verrons ici comme ailleurs que le propre de la sociologie — c'est sa difficulté première — est d'avoir pour objet des réalités en perpétuelle mutation, contrairement à ceux des sciences de la matière, par exemple. Autrement dit, le savoir de la sociologie est dépendant d'un labeur permanent d'observation de réalités complexes, simplement parce que l'on ne peut se fier ni à l'air du temps — qui souvent ne fait que traduire que des idées datées sur des réalités déjà anciennes — ni au savoir d'experts qui n'auraient par eux-mêmes participé à une recherche sur ce sujet précis. Le constat ici est que, dans tous les pays étudiés ici tout comme en France, la rareté des analyses sociologiques sur les fluctuations générationnelles ne signifie pas l'absence de phénomènes empiriques mettant en évidence d'importantes inégalités de cette nature. En France, peu nombreux sont ceux qui ont défriché cette question, et surtout, personne n'en avait tenté une évaluation tant soit peu systématique.

Dans de nombreux autres pays, nous observerons les symptômes de configurations similaires, selon différentes variantes. Pourtant, pendant des années, j'ai cherché, notamment pour mes enseignements, à illustrer à l'aide de

conséquences en termes d'accès au travail.

travaux publiés la diversité européenne et internationale de la question générationnelle. La rareté des travaux et la légèreté du contenu n'a cessé de me surprendre, et d'empêcher au bout du compte de nourrir un véritable enseignement en la matière. A partir du moment où j'ai pu accéder à de nombreuses sources me permettant de reproduire sur différentes nations mon travail générationnel et les méthodes que je connaissais bien, il m'est apparu à l'évidence que le cas français n'est pas singulier. Ainsi, la rareté ou l'inexistence de travaux en matière d'inégalités générationnelles n'implique en rien l'absence de telles inégalités ou la faiblesse des fluctuations du changement social par génération. Bien au contraire peut-être. Une autre façon de dire la même chose est d'insister sur le fait que, en matière d'analyse sur le changement des sociétés, rien ne remplace le travail de première main. D'une autre façon encore : ce n'est pas parce qu'un phénomène social n'a ni visibilité, ni expression, et n'est pas documenté scientifiquement ou de toute autre façon qu'il est inexistant. La réalité sociale n'est donc pas forcément conforme à sa subjectivisation. Si le constructivisme en sciences sociales propose le plus souvent une lecture de la réalité sociale comme construite par les représentations efficaces que s'en donnent les agents sociaux, il faut reconnaître aussi l'autonomie partielle des réalités, qui souvent ne corroborent pas ces mêmes représentations, à l'insu des agents même les mieux informés. C'est pour cette raison que l'on peut avoir l'intuition que les rapports sociaux les plus violents sont souvent les plus silencieux et les moins conscients.

En effet, pour observer ce phénomène d'inégalité générationnelle, il faut deux choses : d'une part, évidemment, que ce phénomène existe ; d'autre part, que des chercheurs l'observent, ce qui suppose simultanément les moyens de l'observer et un intérêt collectif vis-à-vis de ce type de recherche — cette dernière condition semble avoir été longtemps singulièrement absente. Le problème est que la question générationnelle a été traitée pour l'instant du point de vue de sociologies spécialisées (éducation, santé, valeurs, etc.), en abordant des objets souvent séparés de leur contexte d'ensemble, ce qui ne lui a guère permis de lire le phénomène général sous-jacent⁹. Ce travail tente donc d'établir une esquisse comparative de ce phénomène méconnu que sont les fluctuations générationnelles.

Même si les travaux précurseurs de différents collègues seront à signaler ici aussi, le point central est que, *jusqu'à présent, l'importance de ces évolutions, à la fois assez générales dans le monde développé et cruciales pour l'analyse du changement social dans les pays occidentaux, n'a guère retenu l'attention requise, surtout du point de vue d'un examen macrosociologique systématisé.*

Un nouvel examen

Dans les limites ici imparties, il n'est pas possible de mener à bien une histoire sociale comparée des générations, dans les principaux pays développés, ce qui serait le but ultime de cette démarche. Mon intention est ici de l'esquisser, c'est-à-dire d'en ébaucher une première étape, avec une comparaison mettant en jeu la France et les Etats-Unis. Si jamais j'ai la possibilité de consacrer le temps nécessaire au travail complet, ce que l'Institut Universitaire de France devrait me permettre d'envisager, le lecteur pourra comparer, je l'espère, cette étape et le projet abouti.

En attendant, il s'agira de se contenter de celui-ci, avec toutes ses limites, celles propres à l'ébauche. Je prends ici le parti de présenter, dans une nouvelle extension, les principaux résultats auxquels je suis parvenu dans le cas français. Il permet de réactualiser les éléments centraux du *Destin des générations* et souvent de développer et de systématiser ce qui a été vu lors des précédentes publications. Il s'agit de bien plus qu'un simple rappel, donc, mais de l'occasion de réactualiser avec une plus grande ampleur le cas français, de proposer un ensemble de méthodes d'analyses inédites, une esquisse de théorie des générations au travers de la notion de « socialisation transitionnelle », notamment, et d'un jeu d'éléments empiriques susceptibles d'en illustrer l'importance voire d'en établir la validité (partie 1).

Cette théorie, qui en l'état demeure française, exige une confrontation avec un ensemble d'expériences étrangères. Pour ce faire, je m'intéresserai avant tout au cas américain (c'est l'objet de la partie 2), pour plusieurs raisons. D'une part, si nous reprenons le schéma précédent des types d'Etats-providence, les cas français et américains font partie respectivement des types « corporatiste/conservateur » et

⁹ Notons que les livres de Baudelot et Establet (2002) pour la sociologie, et de Sirinelli (2003) pour l'histoire, permettent de renouer avec une vision panoramique et systémique des sciences sociales, en rapprochant des dimensions différentes et complémentaires des processus collectifs et historiques pour en retracer l'unité. Cette tradition n'est guère diffusée outre-atlantique.

« libéral/résiduel », autrement dit — selon ce schéma — des types les plus nettement antinomiques. Dès lors, ce fort contraste de structure d'Etats-providence est de nature à offrir des modèles contrastés de développement générationnel. D'autre part, les techniques de repérage de fluctuations intergénérationnelles de la structure sociale mises au point sur la France s'appliquent avec succès au cas américain, au sens où nous repérerons là aussi des fractures générationnelles fortes, mais avec des dissemblances suffisamment marquées pour réfléchir aux raisons des contrastes constatés entre les cas français et américains. Subsidiairement, la disponibilité des données et leur accès simplifié au travers d'archives ouvertes permettent d'accélérer particulièrement le travail. Il faut souligner que l'obtention en 2000 d'une bourse de recherche du CNRS et du *France-Berkeley Fund*, finançant ainsi mon invitation pour deux mois auprès de Mike Hout au sein du Département de Sociologie de Berkeley, m'a permis d'accumuler de nombreuses connaissances sur le système social et statistique américain, un matériau dense et pour l'heure inépuisé, et d'accéder à des ressources dans lesquelles je n'aurais pu m'orienter sans le soutien du *Survey Research Center* de UC Berkeley.

Il faut aussi souligner que ce travail est une étape. En effet, il s'intègre dans un projet de plus grande ampleur consistant à rapprocher d'une part la dynamique générationnelle des structures sociales, et d'autre part le problème de la diversité des modèles sociétaux légués par l'histoire sociale des différentes nations. Tout un ensemble de travaux préalables montrent dans un grand nombre de pays l'existence d'importantes fluctuations ou inégalités portées par les générations¹⁰, mais, comme en France, cet examen n'a été pour l'instant que très insuffisant et le plus souvent fragmentaire, c'est-à-dire que le problème n'a guère été posé sous son aspect le plus général, mais en limitant le constat à des champs particuliers. Ce programme de recherche plus vaste consiste donc à reproduire la démarche du *Destin des générations* sur un ensemble plus large de pays, dont la présente étape est consacrée à la comparaison des cas français et américain.

¹⁰ Ces questions ont été abordées dans la plupart des pays occidentaux, mais avec des élaborations et des succès divers, tant en Italie pour l'économie des retraites (Rossi, 1997), aux Pays-Bas avec une typologie des générations sociales (Becker, 2000), aux Etats-Unis pour la diffusion et le rendement des diplômes (Card et Lemieux, 2000) qu'en Australie pour les politiques sociales (Thompson, 1992), ou qu'en comparaison internationale en matière de lien entre cohortes et inégalités économiques (Osberg, 2000).

Première partie :
Linéaments théoriques
au miroir de l'expérience française

Introduction

Avoir vingt ans ou vingt-cinq ans en 1944, cela paraissait une énorme chance : tous les chemins s'ouvraient. Journalistes, écrivains, cinéastes en herbe discutaient, projetaient, décidaient avec passion, comme si leur avenir n'eût dépendu que d'eux.

Simone de Beauvoir, *La force des choses I*, Paris, Gallimard, 1963 (p.21).

Le paradoxe sociologique des générations est celui-ci : alors même que de nombreux travaux en ont souligné l'importance comme outil d'observation ou d'analyse du changement social, aucune vision tant soit peu générale des générations n'a été formulée depuis longtemps — au moins depuis Karl Mannheim (1928). La notion de génération sociale est le plus souvent subalterne, mobilisée pour l'essentiel dans le but rendre compte d'évolutions générales, telles que l'avancée du « postmatérialisme » (Inglehart, 1990), l'évolution de la participation religieuse (Hout and Greeley, 1990), des salaires (Baudelot et Gollac, 1997), de la tuberculose (Frost, 1939), etc. L'accumulation de travaux ponctuels ou spécialisés n'a donné lieu qu'à bien peu de montées en généralité. Pourtant, le recul temporel permis par le suivi sur des décennies de données variées est susceptible de livrer maintenant une idée assez précise de l'enchaînement générationnel produit par l'histoire sociale du XX^e siècle, en France et ailleurs. Certains auteurs ont travaillé précisément dans cette direction-là, sans aller nécessairement jusqu'au bout de l'intuition sous-jacente, sans recevoir non plus l'attention que leur travail méritait.

Dans cette première partie, nous ébaucherons une définition de l'ensemble des notions nécessaires à l'analyse générationnelle, nous en développerons l'appareillage conceptuel et méthodologique, pour présenter une théorie des générations. Notre point principal est celui des fluctuations historiques et de leur

impact sur les différentes générations, ce dont nous expliciterons une esquisse théorique qui transite par la notion de « socialisation transitionnelle », dont nous verrons qu'elle laisse des traces plus profondes et plus indélébiles, parce que plus collective pour la cohorte de naissance que les autres temps de socialisation (chapitre 1). Nous consacrerons ensuite un chapitre au passage en revue de l'ensemble des dimensions des inégalités qui caractérisent la société française du début du XXI^e siècle, dont il est possible de repérer sept dimensions principales dans une tentative nouvelle de systématisation à l'aide des données les plus récemment disponibles (chapitre 2). Il s'agira ensuite d'approfondir l'ensemble des processus susceptibles de mettre en perspective voire d'expliquer la rupture générationnelle, en analysant les conséquences de l'expansion scolaire et des conditions d'entrée dans le monde du travail, ce qui nous permettra de développer l'idée d'un « investissement générationnel » essentiel au devenir des nouvelles cohortes d'entrants (chapitre 3).

Chapitre I :

Linéaments d'une théorie des générations sociales

Un regard superficiel laisse penser que la question générationnelle ne relève guère de la théorie sociologique, mais correspondrait plutôt à un champ de la sociologie empirique, voire historique. Dès lors, l'objet de l'analyse générationnelle ne présenterait pas d'intérêt théorique significatif. A partir de son versant le plus appliqué, la sociologie des générations a offert ce qu'elle avait à donner. Lorsque l'objectivation empirique dévoile des phénomènes neufs et importants, l'intérêt de la construction théorique peut alors paraître secondaire : la « force des évidences » montre que tout cela coule de source. L'intention est ici de rendre explicite ce qui ne l'est guère, notamment le fait qu'une théorie des générations doit être formulée de nouveau, et que cette formulation permet de mieux comprendre tout un large ensemble de phénomènes macrosociologiques.

Cette construction théorique n'est pas non plus une prouesse, puisqu'en définitive, il suffit de suivre les traces de Mannheim (1928), Ryder (1965), Corsten (1999) et Becker (2000) pour en restituer les principaux linéaments, et pour en colmater les interstices.

Définitions des générations

Dans les sciences sociales anglo-saxonnes, le mot *generation* est peu ou prou réservé aux relations de parenté (Kertzer, 1983), et relève donc du vocabulaire de la sociologie de la famille et de celle de la mobilité intergénérationnelle, lorsque des relations directes de parents à enfants peuvent être objectivées. Pour qualifier la génération collective des personnes nées la même année, qui traverseront au même âge des périodes spécifiques de l'histoire, des personnes entre lesquelles on ne peut supposer l'existence de relations de parenté directe, tangibles, il faudrait se contenter du terme de « cohorte de naissance » que les eugénistes et les démographes nous ont légué (Snow, 1913 ; Whelpton, 1949). Cet usage de « génération » pour caractériser des groupes sociaux ayant le même âge aux mêmes moments de l'histoire, et structurés par les séquelles d'anciennes

expériences collectives communes, est alors laissé soit aux historiens (Doyle, 1995) soit aux essais romancés ou journalistiques (Coupland, 1991 ; Howe et Strauss, 1993 ; Préel, 1999), mais est exclu du vocabulaire des sciences sociales.

Il convient de remettre en cause ce purisme, qui commence à céder sous l'influence européenne, laquelle reconnaît l'intérêt d'une sociologie des générations, pour faire des *générations sociales* un groupe concret, collectivement construit autour de caractéristiques objectives et subjectives à préciser en chaque situation. L'objectif est donc ici de ne pas laisser la génération à la seule sociologie de la famille, mais de conserver son usage au sein de la macrosociologie de la morphologie sociale et de la dynamique des structures sociales. Ainsi, le rapport de génération n'est donc pas simplement une relation de parenté, mais il est aussi, pour les analyses de morphologie sociale, le rapport qu'entretiennent des groupes sociaux qui, parce que leurs membres sont nés en des périodes distinctes, ne connaîtront pas nécessairement aux mêmes âges des destins sociaux similaires.

Dès lors, il convient de souligner trois acceptions du terme « génération » dans le cadre de cette macrosociologie, et de distinguer *générations démographiques*, *générations sociales*, *générations historiques*¹. La génération démographique apparaît d'abord pour le sociologue comme une matière première, synonyme de « cohorte de naissance », de groupe caractérisant les individus ne partageant *a priori* d'autres caractéristiques que le fait d'être nés la même année. Il s'agit dès lors de souligner les limites de la notion pour rendre compte de phénomènes collectifs plus complexes, puisqu'elle reste ancrée dans une vision excessivement individualiste et atomisante du social, même si elle est adaptée à une recherche empirique sur le groupe des individus dont la trajectoire, par rapport à celles qui précèdent ou suivent, permet de repérer des variations importantes dans un ensemble de caractéristiques diverses, comme l'accumulation patrimoniale, la mortalité ou le taux de départ en vacances.

A cette acception s'oppose celle, fortement construite, de *génération historique*, génération marquée par des intérêts spécifiques, partageant la conscience forte,

¹ Le livre de François Mentré (1920), *Les générations sociales*, est une grande étape dans la distinction de ces différents sens de « génération ». Ce travail érudit, huit ans avant celui de Mannheim, débute par une critique systématique de la littérature s'intéressant à la durée des générations plutôt qu'à leur définition en termes de contenu sociologique.

éventuellement conflictuelle, d'être réunie par une position dans l'histoire², et de former un groupe émergent comme acteur collectif : une génération « en soi et pour soi » pour le dire autrement. On parle ainsi de la génération de 1914 ou de celle de 1968, pour caractériser ces groupes qui ont eu vingt ans en ces périodes de fracture, dramatique ou plus heureuse, dont la situation historique spécifique a permis peut-être de construire une unité sociale et collective plus ou moins durable à partir d'un amas informe d'individus. Entre la génération démographique et celle historique, se repère le même écart qu'entre la catégorie ou strate sociale, et la classe au sens marxiste du terme. Une question de fond qui ne sera pas directement développée ici est celle-ci : comment se forme une telle « conscience collective » ? Comment cette conscience vient-elle aux générations historiques ? La difficulté première est plutôt celle-ci : d'un côté, nous sommes confrontés au manque de sens social, la génération démographique étant par définition presque rien, et de l'autre à son trop-plein, la génération historique se présentant comme une totalité par trop construite.

Pour relier ces deux pôles, la *génération sociale* se définit comme un curseur situé entre les deux extrêmes. Elle est alors une cohorte « en soi », partiellement structurée, dont les membres peuvent partager des caractéristiques données sans en avoir nécessairement la conscience ; plus cette conscience se renforce, plus elle se rapproche d'une génération historique, qui n'est autre qu'une génération « en soi et pour soi ». En revanche, lorsque la construction de ce groupe comme collectif conscient ne se produit pas, ce groupe d'individus devient une génération démographique ou le demeure. Ce peut être le cas d'une génération caractérisée par des taux de suicide nettement plus importants que les aînés ou les puînés, sans être consciente réellement de cette spécificité. Dès lors que des caractéristiques objectives communes ou des traits culturels partagés, ou encore qu'un contexte collectif typique est repérable, l'interprétation en termes de « générations sociales » est pertinente, plus que ne l'est le maintien de la terminologie de « cohorte de naissance », plus instrumentale et neutralisante.

Il est important de souligner qu'il n'est pas nécessaire qu'une génération soit socialement homogène ni qu'elle porte une idéologie commune pour constituer une génération sociale. C'est bien plutôt le contexte commun (Mannheim, 1928) qui fabrique cette « générationnalité ». En effet, les générations de la République

² Mannheim parle de *Generationenlage*, de « situation de générations ».

de Weimar en Allemagne, ou celles de la sortie de la 2^e guerre mondiale en France sont justement marquées par le contexte de polarisation politique interne entre différents groupes antinomiques et antagonistes ; le contexte français d'aujourd'hui doit tout autant s'interpréter en termes d'anticipations problématiques pour la majorité des membres des nouvelles générations et par la polarisation ou tout simplement l'inégalité croissante entre la minorité qui accède aux études sélectives les plus prestigieuses et la masse des autres, comme nous le verrons. Ce contexte de tension fabrique des conditions de générations très spécifiques. La génération, dès lors, n'a pas lieu de référer à un groupe homogène, mais à un groupe partageant un contexte commun, qui peut être d'autant plus structurant qu'il s'agit d'un contexte d'inégalité et de conflits internes à la génération. Rappelons que Mannheim émet sa formulation d'une théorie des générations dans le contexte de la montée en puissance du nazisme et de ses affrontements avec le communisme, alors puissant en Allemagne : cette situation est un implicite de l'émergence de la théorie mannheimienne des générations où l'expérience collective fonde, par delà les différences, des « entéléchies » générationnelles, c'est-à-dire un dépassement dialectique des hétérogénéités générationnelles.

Il existe un quatrième sens à ce mot de génération : celui de génération familiale, correspondant à un rapport direct de parenté ou de filiation, au sens de la génération des grands-parents et des petits-enfants, objets d'étude de sociologues de la famille comme Claudine Attias-Donfut (2000). Ce quatrième sens sera le plus souvent tenu à l'écart de ce travail, sauf lorsqu'il s'agira de souligner que les générations sociales nées à trente ans de distance sont *aussi*, collectivement et en moyenne, en situation d'être respectivement parents et enfants, les uns ayant fortement participé à la socialisation des autres. Il s'agira aussi de comprendre les complémentarités et contradictions entre les aspects familiaux d'une part et macrosociaux de l'autre, puisque ce que l'on souhaite pour ses enfants peut être différent de ce que l'on souhaite pour « nos enfants », à savoir ceux de la société, de la nation, du macrocollectif dont on ne peut s'abstraire³.

³ Même si différents auteurs doutent de l'existence encore de cette catégorie susceptible de s'appeler « la société » (Dubet et Martuccelli, 1998).

Le diagramme de Lexis et les trois temps sociaux

Avant de partir à la recherche des générations historiques, quelques rudiments de l'analyse des dynamiques des générations démographiques doivent être rappelés. Ce travail insiste avant tout sur les générations, et non pas sur les classes d'âge. La raison en est vraisemblablement que l'âge, même s'il définit toute une série d'étapes statutaires, est une donnée impermanente, qui ne peut être vue comme une caractéristique stable définissant des groupes sociaux durables. Ce temps des âges est essentiellement ambigu, puisqu'il apparaît aussi comme le temps de l'opposition entre jeunes et vieux, entre classes d'âge ; il s'agit en apparence de la même chose, à la distinction près que, souvent, en vieillissant, les jeunes trouveront un statut social bien distinct de celui des vieux contemporains de leur jeunesse, parfois pour le meilleur, parfois pour autre chose. Pour être un peu plus précis sur la charge critique que la sociologie des générations peut porter à l'encontre de celle de la jeunesse, du troisième âge, du vieillissement, du cycle de vie, ou de l'ensemble de celles qui prennent l'âge pour critère central, la démarche générationnelle souligne que, si l'on oublie la multiplicité des temps sociaux, notamment du temps générationnel, une partie des interprétations seront biaisées par l'illusion âgiste qui consiste à oublier qu'un groupe d'âge homogène d'une période donnée n'est pas autre chose qu'une génération sociale spécifique, et les caractères attribués à cet âge précis peuvent très bien relever d'un déterminisme générationnel maintenu dans l'ombre de ces analyses. En effet, l'année de naissance, contrairement à l'âge, est une donnée individuelle intangible tout au long de la trajectoire de vie, et au-delà.

Claudine Attias-Donfut (1995) montre bien, par exemple, que les trois générations familiales qu'elle étudie, la génération pivot âgée d'environ 50 ans en 1995, la génération de ses enfants et celle de ses parents, ne portent pas simplement des caractéristiques propres à leurs groupes d'âge respectifs, ce sont aussi des générations sociales, dont la trajectoire de vie s'est déroulée dans ces contextes précis, de croissance, d'accès à l'emploi, d'accumulation de droits sociaux, et bien sûr de chocs historiques. La critique générationnelle rappelle donc que le temps de la vie individuelle, l'âge et le vieillissement, n'est qu'un temps, en même temps que d'autres temps que sont la période et la cohorte.

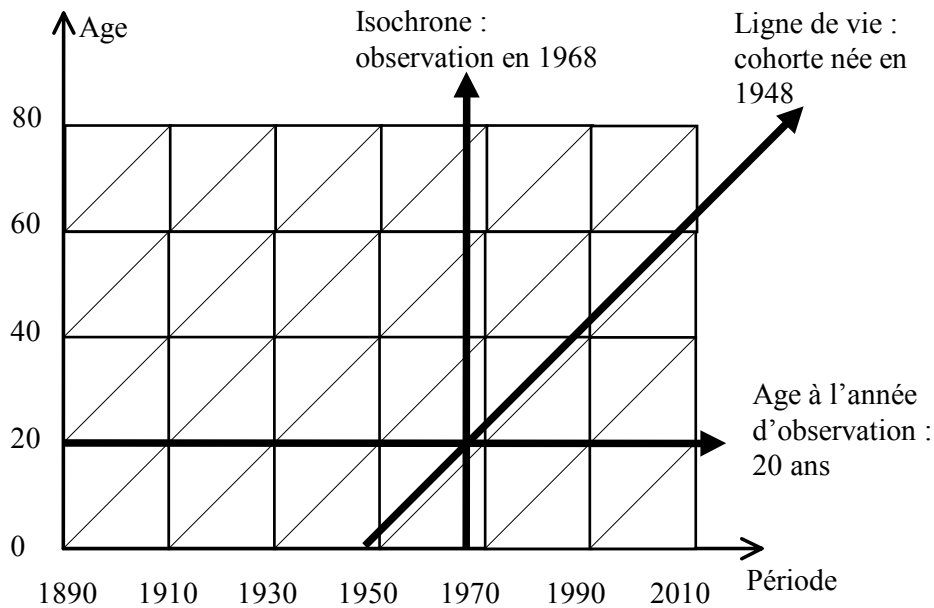
Le temps des cohortes de naissance met en jeu la socialisation permanente des nouvelles générations des entrants dans la vie sociale, et le départ progressif de ceux qui, ayant fait leur temps, transmettent à d'autres les places libérées, une accumulation de ressources, de biens et de connaissances, mais disparaissent aussi

avec la mémoire d'une histoire cristallisée et avec tout un ensemble d'expériences vécues par eux seuls et non par les suivants. Pourtant, ce temps est complémentaire d'un autre, celui des périodes. Ce temps des périodes est celui du calendrier, le plus central ou souvent le seul aux yeux des sociologues intéressés à l'analyse des tendances du changement social, en particulier lorsqu'une vision homogène du social ne suppose pas de divergences entre les différents groupes sociaux en présence. Dans ce cas, l'ensemble de la société est portée dans la même direction par des tendances univoques de changement social. Evidemment, le propre de l'analyse générationnelle est de remettre en cause cette vision moyennisante du changement, de façon à tester et souvent rejeter cette linéarité es temps sociaux.

La difficulté qui apparaît alors est l'intrication des temps sociaux que sont l'âge, la période et la cohorte. L'équation ($a = p - c$), l'âge d'un individu égale la période de mesure de cet âge moins le moment de la naissance de l'individu, est l'une des rares relations mathématiques s'appliquant à la perfection aux sciences sociales. Le diagramme de Lexis (créé en 1872, voir l'annexe 2) met en perspective cette relation, permettant de repérer le temps horizontal des périodes et celui, vertical, des classes d'âge ; le temps diagonal que suivent les cohortes au long de leur ligne de vie, apparaît dès lors en diagonale. Le remplacement des générations correspond alors à la succession des diagonales sur le diagramme de Lexis. De cette façon, nous avons ici une permanente disparition des générations anciennes, qui périssent au bout de leur processus de vieillissement, et sont remplacées par de nouvelles qui s'effaceront à leur tour. Chaque cohorte apparaît ainsi comme un grain de temps de ce sablier social qui s'écoule dans un flux éternel qui nous promet tout à la fois une fin individuelle mais aussi un renouvellement collectif. Pour une société individualiste et qui a la mort en horreur, on peut concevoir que la perspective n'est pas enchantée, d'où peut-être son malaise face aux questions de long terme, et une certaine angoisse devant la question générationnelle.

On comprend dès lors ce en quoi peut consister l'illusion âgiste. La comparaison en une période donnée des différentes classes d'âge prête à confusion et pourrait induire l'erreur d'attribuer à l'âge des caractéristiques relevant plutôt de différentes générations en présence : les seniors d'aujourd'hui sont des jeunes socialisés naguère, dans des conditions bien différentes de celles des jeunes d'aujourd'hui. Sommes-nous bien sûrs que le vieillissement de ces derniers les conduira au même point ?

1-1- Le diagramme de Lexis



Le propre de la « troncature à droite » du diagramme de Lexis (*right censoring*, en anglais) est d'indiquer que cette histoire à venir n'est pas écrite, au contraire de la censure à gauche, où l'on peut toujours espérer compléter la profondeur des archives pour reconstituer le passé. La seule possibilité ouverte est — outre la patience — de nous adonner à une prospective où nous tenterions de prolonger les courbes, en nous inspirant de la trajectoire des générations anciennes, et en analysant les handicaps et avantages comparés de chaque génération par rapport à ses aînés et ses puînés. Pour autant, face au diagramme de Lexis, en considérant le sort d'une nouvelle génération dont la socialisation est clairement problématique — faute de lui assurer suffisamment de place dans le monde du travail, par exemple —, décréter que ses membres rattraperont leur retard et verront disparaître leur handicap de départ « avec le temps » semble dès lors une hypothèse parmi d'autres. Surtout, les individus des cohortes en retard peuvent voir leurs difficultés soit diminuer, soit stagner ou encore s'amplifier au long de leur trajectoire, et le rattrapage n'est pas dès lors le « scénario central » recevable pour bâtir une prospective. Un scénario plus central est plutôt que « une partie du retard sera comblé, mais seulement une partie ». Ce scénario là est mieux recevable, notamment parce que nous savons d'expérience, et de théorie, que la période de socialisation peut avoir pour les individus, et par effet d'accumulation pour leur génération, des effets durables voire définitifs sur tout un ensemble de

valeurs et d'attitudes dont ils sont porteurs, mais aussi tout simplement sur leur statut social et leur position dans la hiérarchie économique.

Théorie des générations et socialisation transitionnelle

L'ensemble de la littérature sur les générations met en avant la notion de *socialisation* pour établir — ou, plutôt, pour poser — l'émergence précoce puis la durabilité de l'empreinte générationnelle. Pour faire une génération sociale, voire historique, à partir d'une génération démographique, il faut socialiser d'une même façon les individus qui en sont membres. C'est le cas en particulier de l'article fondateur « The Cohort as a Concept in the Study of Social Change » du démographe et sociologue américain Ryder (1965) où le mot de *socialization* réapparaît une page sur deux. L'idée générale est que le processus de socialisation laisse sur l'individu socialisé des marques durables voire indélébiles susceptibles d'avoir des conséquences tout au long de sa vie ultérieure. On peut s'interroger sur le contraste entre d'une part le caractère omniprésent de la notion de socialisation dans la littérature sociologique sur les générations, et d'autre part sa faible spécification dans cette même littérature.

Ici comme ailleurs dans la théorie sociologique, la vision de la socialisation est fortement polarisée par les options holistes ou individualistes des locuteurs. Dans la première tradition, l'idée centrale est que la socialisation est un processus qui imprime à l'individu conçu comme une cire molle la marque de son intégration à la société et de son assujettissement par la société, dans le cadre d'une transmission imposée :

Nous arrivons donc à la formule suivante : *l'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale*. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné. (...)

Il résulte de la définition qui précède que *l'éducation consiste en une socialisation méthodique de la jeune génération*. En chacun de nous, peut-on dire, il existe deux êtres qui, pour être inséparables autrement que par abstraction, ne laissent pas d'être distincts. L'un est fait de tous les états mentaux qui ne se rapportent qu'à nous-même et aux événements de notre vie personnelle : c'est ce qu'on pourrait appeler l'être individuel. L'autre est un système d'idées, de sentiments et d'habitudes qui expriment en nous, non pas notre personnalité, mais le groupe ou les groupes différents dont nous faisons partie (...). Constituer cet être en chacun de nous, telle est la fin de l'éducation. (Durkheim, 1922, p.51, le soulignement est de mon fait)

Durkheim sous-entend dans la même période que cette éducation pourrait même être le dressage d'une bête potentiellement sauvage : « A quoi se réduirait

l'homme, si l'on en retirait tout ce qu'il tient de la société : il tomberait au rang de l'animal. » (Durkheim, 1922, p.53) Dans cette tradition, il s'agit surtout d'insister sur la socialisation comme contrainte sociale, marquant l'intériorisation des injonctions de la société par des individus vus comme une cire molle, objets passifs des processus de régulation et de reproduction imposés par la société, vision partagée par Parsons et Bales (1955) dans leur idée de socialisation primaire, d'inculcation précoce des valeurs de base caractéristiques d'une société. Il résulte de cette vision une première idée, extrêmement simplifiée, de la socialisation conçue comme le modelage d'une matière amorphe, pré-sociale, dont la plasticité est une qualité essentielle (Ryder, 1969, p.851).

Une critique, souvent exagérée, formulée face à cette vision holiste de la socialisation consiste à dénoncer la neutralisation de l'individu et sa passivité dans ce processus d'intériorisation. Les critiques de ce modèle s'intéressent plus au choix des acteurs, ou des sujets, par un travail de distanciation des individus face aux injonctions sociales pour inventer et négocier de nouvelles formes (Wrong, 1961 ; Boudon et Bourricaud, 1982 ; Dubet et Martuccelli, 1996). A l'insistance des uns sur la passivité des individus répond celle des autres sur leur capacité de distanciation voire d'invention devant le processus auquel ils sont confrontés.

On voit poindre là une aporie profonde : si la reproduction est parfaite, elle annihile toute source de changement social, et, au contraire, si la distanciation est le phénomène exclusif, ou ne serait-ce que central, le problème est dès lors celui de la double injonction contradictoire du mot d'ordre suivant : « distanciez-vous devant les injonctions sociales ! » Que serait dès lors la distanciation pure, libérée de toute référence à ce à quoi se distancier, sauf à la réserver à une minorité privilégiée disposant des moyens de sa distance, et à confronter tous les autres aux risques de schizophrénie? Devant une telle aporie, un retour à Mannheim peut être intéressant. Karl Mannheim (1928, II, 6) proposait déjà d'établir un lien entre

génération et socialisation, dans une des toutes premières occurrences en allemand d'un composé de *sozialisierung*⁴ :

« Gehalte haben – soziologisch gesehen – Bedeutsamkeit, nicht nur die in ihnen enthaltenen und erfassten Inhalte, sondern durch das Faktum, dass sie die Einzelnen zur Gruppe verbinden, ‚sozialisierend‘ wirken. »

« Les contenus <de la conscience sociale> — du point de vue sociologique — ont de l'importance, non seulement en raison de leur signification, mais parce qu'ils font d'individus isolés un groupe, parce qu'ils ont un effet de « socialisation ». » (Traduction Mauger, 1990)

Pour Mannheim, un processus collectif (liée à l'histoire, à la conscience collective qu'elle fait émerger, au *Zeitgeist* qui en résulte) permettant de faire d'individus atomisés des groupes générationnels, ou plus exactement des fractions de générations simultanément confrontées aux mêmes contraintes historiques et aux mêmes tensions symboliques, ce qui n'empêche évidemment pas ces fractions de générations, selon leur classe d'appartenance ou leur tradition politique, de se constituer en groupes adverses⁵, comme le seront dans l'Allemagne des années trente les jeunesses hitlériennes et communistes dont le conflit radical est la source même du *Zeitgeist*. L'intérêt de la proposition mannheimienne est de reconnaître tout à la fois une place à la totalité — l'histoire englobante dont on ne peut s'extraire — et à l'inventivité de collectifs d'individus qui tentent — parfois vainement — de s'extraire du legs des fatalités de cette histoire.

Pour Mannheim, les « situations de génération » (*Generationenlage*), mais surtout les contenus symboliques de l'histoire auxquelles les nouvelles générations sont soumises, sont susceptibles de produire du social, par leur effet d'inculcation auprès des individus séparés, et spécialement les jeunes adultes, que ces

4 L'histoire internationale du mot « socialisation » est complexe. En français, Proudon l'utilise en son sens classique de collectivisation de la propriété privée. De la même façon, Karl Marx fait usage du mot de *Vergesellschaftung*, que Simmel (1999 [1908]) reprendra à son compte en un tout autre sens, celui de la mise en commun de caractères idiosyncrasiques, et d'un processus dialectique durable de production du social par l'association d'interactions interindividuelles. Le mot de « socialisation » (*socialization*, en américain) dans son sens moderne d'assujettissement de l'individu à la société semble apparaître dans le sillage immédiat des premières traductions dans l'*American Journal of Sociology* (1896) des articles de Simmel. Dès la fin du XX^e siècle, aux États-Unis, puis ultérieurement en France, la notion devient un classique de la sociologie.

⁵ On croit souvent que la théorie des générations suppose que toute génération est une unité homogène, comme le seraient idéalement et naïvement les soixante-huitards dressés comme un seul derrière leur barricade de la rue Gay-Lussac. Au contraire, l'hétérogénéité et la contradiction interne peuvent caractériser la génération.

influences collectives simultanément vécues par la nouvelle génération socialisent au double sens du terme : tout à la fois par formation et par collectivisation des individus. L'intérêt théorique de faire le lien entre la totalité — la société dans son entier, plongée dans l'histoire dont elle ne peut s'extirper — et les individus connaissant cette action socialisante est ici de sortir de l'aporie éternelle, de ce conflit perpétuel qui agite les théoriciens de la socialisation, polarisés entre d'une part la vision holiste et d'autre part celle de l'individu, acteur ou sujet critique et distancié.

Cette intuition exprimée pour la première fois par Mannheim est importante : le propre de ces contenus symboliques, qui dérivent parfois de l'histoire, parfois des mutations de la culture et de l'esprit du temps « *Zeitgeist* », est d'agir sur la société en son entier, et très spécialement d'avoir ainsi une action de socialisation pour l'ensemble de ceux qui n'ont pas encore les ressources d'un statut social établi et qui n'ont plus celles induites par la dépendance de leurs parents. Dès lors, il semble confusément que la question du lien entre génération et socialisation se heurte avant tout au déroulement et aux étapes de la socialisation. Mannheim signale que cette action socialisatrice agit avant tout sur une catégorie d'âge spécifique et intermédiaire : ni les enfants en bas âge, ni les adultes déjà formés. L'idée de l'existence d'une population tout à la fois malléable et disponible pour se soumettre à cette action socialisante est centrale. Il s'agit dès lors de tenter une périodisation de la socialisation en distinguant ses différentes étapes.

On connaît le balancement traditionnel entre socialisation primaire et secondaire. La socialisation primaire, notion imposée par Parsons (1955), est celle qui agit dans l'enfance, au moment de l'apprentissage général des valeurs, rôles et modèles sociaux, période où la famille apparaît comme un lieu central, mais où l'école — primaire — joue un rôle privilégié. Cette socialisation, sous tutelle des adultes disposant d'une autorité, peut faire l'objet d'une négociation croissante de la part des enfants qui y sont soumis, mais elle se déroule sous l'influence voire la domination des modèles propres au monde des adultes. Cette socialisation est certainement un préalable à la distanciation collective qui est au centre du processus de formation d'une identité générationnelle, puisqu'elle fournit tout à la fois les éléments de transmission qui font le socle intertemporel de la société et en outre les éléments qui feront ultérieurement l'objet d'un rejet essentiel à l'édification d'une identité générationnelle. Dès lors, elle n'est qu'un préalable.

A celle-là s'oppose la socialisation secondaire, popularisée par Berger et Luckmann (1966, chap. III) : à cette première socialisation comme action d'une

matrice imprimant sa marque à un corps natif et malléable — Berger et Luckmann suggèrent qu'elle a lieu dans l'enfance —, s'oppose une seconde socialisation qui, elle, se produit sur un individu déjà formé pour en modifier les contours voire la structure profonde. Cette socialisation secondaire serait, elle, plus spécialisée, et assurée par l'ensemble des sous-mondes institutionnels issus de la division sociale du travail.

Cette distinction, qui est fondée sur une logique rudimentaire, à la fois banale et classique, pose plus de questions qu'il n'y semble au premier abord. D'une part, quand est-ce que l'une finit et que débute l'autre ? La distinction est-elle ou non forcée ? Est-elle à prendre à la lettre, ou bien comme un modèle très schématique des réalités sociales concrètes ? D'autre part, si la socialisation secondaire est de nature à détruire l'effet de la première, pourrait-elle alors modifier la trajectoire collective des générations, notamment pour remodeler le contour des générations successives ? Enfin, est-il possible de préciser un peu plus le contenu de cette socialisation ? Voilà deux questions importantes qu'il va s'agir de développer ici.

A la première question, celle du découpage de ces processus successifs de socialisation, Berger et Luckmann répondent par une pirouette, en posant que la socialisation primaire opère dans l'enfance, et que la socialisation secondaire se déroule au long de l'âge adulte. L'adolescence, ou plus exactement, le moment de la transition entre l'école obligatoire (lorsque tout le monde est encore dans le système d'enseignement) et l'installation stable dans le monde du travail — si elle advient —, est alors une zone d'écartèlement ou de contradictions entre différents types de socialisation. D'où l'hypothèse d'une période de socialisation intermédiaire entre celle de la jeunesse et celle de l'âge adulte, que l'on pourra appeler *socialisation transitionnelle*⁶, processus de socialisation s'intercalant

⁶ Laurence Roulleau-Berger (1999), qui est la première à avoir insisté sur cette notion dans *Le travail en friche : les mondes de la petite production urbaine*, considère que cette socialisation transitionnelle, qui concerne avant tout les jeunes en cours d'entrée dans le monde du travail, s'opère dans les espaces intermédiaires de travail de la petite production urbaine et apparaît comme un élément spécifique de l'entrée dans la vie adulte des jeunes précaires contemporains. Il s'agit de généraliser cette notion, et d'en transformer ici le sens pour l'adapter à la macrosociologie, tout en s'inspirant des développements récents de l'économie du travail autour des « marchés transitionnels » (Gautié, 2003, à paraître), dispositif où se forme sur un temps relativement court les positions respectives dans le travail. Notons par ailleurs que ce travail est centré sur la vie adulte de l'entrée dans la vie active, jusqu'à la sortie. Nous nous intéressons donc moins aux fins de vie au travail, et aux sortie d'activité, qui pourraient poser là encore d'autres questions de socialisation transitionnelle (voir Guillemard, 2003), celle de l'entrée en retraite, problème que nous n'aborderons pas ici, mais dont on peut penser qu'il est aussi important que l'entrée dans la vie adulte.

entre les précédentes et marquée par le fait que les potentialités ouvertes léguées par la socialisation primaire laissent la place à une position sociale, non pas définitive ni même durable, mais à partir de laquelle on peut inférer avec quelque vraisemblance les potentialités d'évolutions ultérieures. L'idée sous-jacente est que, dans la société française d'aujourd'hui, si, à quatorze ans, on ne sait pas encore si un individu sera cadre ou ouvrier, à vingt-deux, les choses deviennent claires, et à trente, la profession est à peu près fixée, ou en tous cas la trajectoire et les potentialités d'évolution. Les valeurs, attitudes et comportements correspondants connaissent alors la même dynamique de cristallisation.

1-2- La suite des processus de socialisation



L'idée du processus de construction des générations est que cette socialisation transitionnelle, même si elle a en commun avec les autres formes de socialisation de laisser des traces profondes et souvent irrémédiables dans l'existence des individus concernés, a des caractéristiques spécifiques, notamment d'un point de vue collectif. D'une part, le processus en jeu se développe sur une période de temps relativement courte, pour la majorité des individus en tous cas. Evidemment, selon le genre ou la classe, les modalités, le déroulé, la précocité ou le retard en sont distincts et spécifiques, mais entre les choix contraints de prolongation ou de cessation d'études et la période d'autonomisation et de confrontation aux vraies nécessités de l'existence — trouver un gagne pain — un temps relativement court s'écoule. Alors que la formation initiale est fondée sur un processus d'une quinzaine d'années, et que la socialisation secondaire opère sur l'existence entière des adultes, la socialisation transitionnelle est concentrée dans le temps : sortis de l'école, la plupart des individus doivent trouver une position à partir de laquelle construire une trajectoire, en quelques mois, sous peine d'être enfermés dans un cycle néfaste, dommageable à long terme.

D'autre part, les conséquences de cette période de socialisation transitionnelle dépendent très étroitement de l'histoire sociale et de sa profonde instabilité. Les deux autres socialisations correspondent à une certaine forme de routine dont les variations sont relativement lentes, modérées, et d'une façon générale assez

stabilisées, parce qu'institutionnalisées par l'école ou par le monde du travail. En revanche, la socialisation transitionnelle peut faire l'objet de redéfinitions historiques rapides et profondes : une guerre, une crise économique, ou simplement un choix soudain de croissance — ou de stagnation — de l'investissement scolaire, peut modifier profondément les contours de cette socialisation transitionnelle pour les nouvelles générations qui en passent le cap. Dès lors, cette instabilité opérant sur une période courte de la vie collective des cohortes qui la vivent, nous avons là un processus de production de générations sociales qui, même si ses membres ne subissent pas nécessairement de la même façon ce processus, notamment parce qu'ils peuvent se trouver en haut ou en bas de la hiérarchie sociale propre à leur génération, connaissent simultanément le même contexte socio-historique de formation.

A la seconde question posée, celle de la socialisation secondaire, au long de la vie, comme processus ultérieur susceptible de modifier voire d'aplanir et d'effacer les contours précoces de la génération, il faut reconnaître la pertinence *a priori*. Ce processus secondaire *peut* modifier les dotations initiales, les représentations, les comportements, des générations sociales arrivées à l'âge adulte. Les différentes générations sociales successives concernées peuvent voir alors leurs différences initiales se combler, par exemple par des effets croisés d'échanges, éventuellement d'imitations, de resocialisations réciproques, de redistributions, amoindrissant les écarts initiaux issus de la socialisation transitionnelle. Reconnaître cette possibilité n'est pas en démontrer l'existence. Dans le cas général, aucune certitude de resocialisation n'apparaît, et le contraire — une amplification des différences précocement acquises — peut tout aussi bien advenir — par effets cumulatifs de la dotation initiale, par identification et conscience du fossé, susceptible de l'agrandir encore, etc. La situation médiane étant plutôt celle d'un simple maintien des écarts au long de la vie adulte. Surtout, si on en revient aux spécificités de la socialisation transitionnelle, si on admet que la socialisation secondaire est à la fois située dans le long terme et marquée par une moindre instabilité historique, elle a peu de chances d'agir *spécifiquement et différenciellement* sur les générations sociales successives pour en amoindrir véritablement les différences.

Nous pouvons nous attendre dès lors à un processus de socialisation secondaire apposant sur les plaies variées des différentes générations un antiseptique de même couleur ; dans un certain nombre de cas, elles disparaîtront, et dans d'autres cas, les cicatrices qui en résulteront seront durablement visibles sous les couches

de mercurochrome. Quelles sont les caractéristiques qui permettent d'anticiper la permanence des séquelles de la socialisation transitionnelle, malgré les effets possibles de la socialisation secondaire ? Le sociologue néerlandais Henk A. Becker (1992, 2000) suggère quant à lui que le phénomène générationnel n'apparaît que lorsque les effets durables de la socialisation initiale (Becker parle de *formative period*) sont rappelés, renforcés et amplifiés au long de la socialisation au long de la vie (*lifelong socialization*). Cela suppose que les traits spécifiques d'une génération mettent en jeu des processus cumulatifs, où l'effet des dotations initiales, plutôt que de se dissoudre dans le temps, provoquerait par bouclage leur renforcement. Il est impossible de savoir *a priori* quelles caractéristiques peuvent avoir de telles propriétés, même si le patrimoine, et d'une façon ou d'une autre toutes formes de capital (économique, culturel, social, de réputation, etc.) défini comme stock de ressources accumulés susceptibles de susciter un flux supplémentaire, sont de bons candidats.

La troisième question, celle relative au contenu du processus proprement dit de la socialisation transitionnelle, sert à lever quelques incertitudes concernant les contenus de la socialisation. Il est assez habituel de voir en la socialisation — quelles que soient ses formes — un processus d'inculcation de comportements, de normes, d'attitudes, de valeurs, de tout un ensemble de choses relevant de la « culture » dans ce qu'elle a de relativement malléable, pour ne pas dire de plus « subjectif » — les comportements s'intégrant certes dans la sphère « objective ». Il suffit de relire la citation de Durkheim ci-dessus, ou de consulter Evan (1959), Ryder (1965), Becker (2000) aux Pays-Bas, et les autres théoriciens des générations, pour constater une polarisation systématique de l'idée de socialisation vers les conduites normatives, voire subjectives. Je rappelle que c'est oublier la dimension simplement objective, hiérarchique et statutaire, de position sociale dans une société organisée en strates ou en classes. Cet oubli est peut-être la cause d'une sous-évaluation de l'importance du phénomène générationnel : la résultante centrale de la socialisation transitionnelle ne relève pas de la sphère des représentations, mais bien de la position sociale et des chances de vie, des *Lebenschancen*, que Weber posait comme le lieu de formation des conditions de classe. Bien au contraire, l'accès d'un individu à une strate sociale et la constitution du système de classe dans sa plus grande généralité sont aussi la conséquence du processus de socialisation, qui incluent les processus d'acquisition du statut social. Le processus de la socialisation transitionnelle, qui est notamment la période de l'acquisition ou non de diplômes et de leur traduction

en termes de position dans la société, apparaît donc comme un élément central de la production d'une hiérarchie sociale. Dès lors que l'on suppose une certaine durabilité des conséquences des premières expériences professionnelles et une certaine rémanence des positions acquises à la fin de cette période spécifique, la forme spécifique du système de classe peut être comprise comme conséquence du processus de socialisation transitionnelle des nouvelles générations.

Si je devais donc définir ici la socialisation, je dirais qu'elle est le processus d'apprentissage, de formation et d'inculcation par lequel l'individu reçoit de son entourage, du contexte et des configurations sociales, tout un ensemble de valeurs, de représentations, d'attitudes en direction de comportements normés, et des éléments de son statut social, en vue de rôles spécifiques dans la société. Ce processus est permanent mais peut être classé en trois phases, une socialisation primaire qui agit essentiellement dans l'enfance, une socialisation transitionnelle qui relève du passage de la jeunesse à l'âge adulte, et une socialisation secondaire, au long de la vie. La théorie des générations suppose que la socialisation transitionnelle est sinon la plus importante dans la formation de générations sociales, en tout cas la plus soumise aux aléas collectifs de l'histoire sociale, simplement parce que pendant ce temps relativement court, les jeunes individus concernés sont le plus souvent sans protection face aux changements néfastes, mais aussi les individus les plus en situation de saisir de nouvelles possibilités d'expansion en cas de progrès rapides.

Notons enfin qu'ici nous n'aborderons la question de cette socialisation que du point de vue de la macrosociologie. Par conséquent, nous n'entrerons pas dans les fonctionnements empiriques vécus par les individus, et n'aborderons pas la confrontation de leurs potentialités et de leurs espoirs à la réalité objective de ce que les structures sociales peuvent leur offrir, mais les travaux de Stéphane Beaud (2002) sur les jeunes populaires permet de saisir les situations et les enjeux vécus entre la fin de l'école obligatoire et l'heure des bilans de l'« insertion » qui advient autour de l'âge d'une trentaine d'années.

Dyssocialisation : une source centrale de tensions sociales : l'exemple du vortex social

Une des difficultés de l'idée de socialisation est que le terme pourrait laisser supposer que son action est par nature positive et adaptée. Dans une vision très fonctionnaliste⁷ ou dans une vision inverse, très individualiste méthodologiquement⁸, la socialisation paraît être pensée en vue d'un résultat positif, collectivement ou individuellement. Le problème de cette vision « hypersocialisée » (*oversocialized*) de l'homme (pour reprendre l'expression de Wrong, 1961) est qu'elle suppose de « la société » une capacité d'anticipation extraordinaire de l'avenir ; dans le cas de l'individualisme méthodologique, les effets perturbateurs des incertitudes propices aux mouvements de foule sont tout autant éliminés. Une vision plus réaliste empiriquement des processus collectifs à l'œuvre est que l'on prépare de nombreuses générations, souvent avec leur consentement individuel, à un monde bien différent de celui qu'elles connaîtront effectivement.

La configuration du processus pourrait en être bien plus générale, où les générations peuvent parfaitement subir *de façon systématique* un mode de socialisation sans lien avec les situations sociales qu'elles devront connaître réellement, voire en dépit de ces situations concrètes. Le processus de socialisation peut être aussi organisé en direction d'une configuration historique qui n'existe plus lorsque l'individu socialisé arrive à maturité. Il en résulte une configuration que l'on ne peut qualifier de désocialisation — un processus de désapprentissage ou de désincorporation des normes sociales prescrites —, et qui ne correspond pas non plus totalement à ce que Robert Castel (1995) a appelé désaffiliation. Ce n'est pas non plus dans l'absolu une « mauvaise socialisation », comme Burgelin (1966) qualifiait l'origine anthropologique du paradoxe par lequel Jean-Jacques Rousseau débute son *Contrat social* : « L'homme est né libre, et partout il est dans les fers », puisque cette socialisation, dans d'autres configurations historiques, *aurait pu être bonne*. Cette non-correspondance entre rôles et comportements auxquels prépare la socialisation et les situations effectives que l'histoire sociale fera rencontrer aux individus une fois socialisés,

⁷ Selon un raisonnement du type : « la société socialise ses sociétaires pour en faire des z {où z = balayeurs, doctresses, sociologues, etc.} », il n'existe pas de place pour des « accidents systémiques de socialisation », c'est-à-dire pour des erreurs de programmation collective.

autrement dit de non correspondance entre l'anticipation et les réalisations, est une configuration de « dyssocialisation », autrement dit de socialisation inadéquate, même si elle aurait pu être adaptée dans un contexte historique différent. Une des configurations possibles de dyssocialisation consiste en le décalage temporel entre la période de cette socialisation et le moment où elle devrait porter ses fruits. L'anomie selon la formulation de Merton (1938, p. 678), résultant de l'écart entre les aspirations et les possibilités sociales de leur réalisation, pourrait se rapprocher de cette notion, encore qu'ici, la question est moins celle de l'inculcation culturelle d'attentes et d'aspirations que d'une socialisation correcte dans l'instant où elle est donnée, mais en décalage historique avec le moment de sa mobilisation par l'individu socialisé, pour la simple raison que le présent est toujours en décalage avec le passé.

D'une façon ou d'une autre, les fluctuations et les fractures de l'histoire se chargent de faire apparaître de telles configurations. Une des formes de cette dyssocialisation provient de phénomènes de non linéarité dans l'histoire. Une de ces formes est très classique : les jeunes en fin de parcours scolaire lors de la première guerre mondiale, socialisés « à mort » en vue de leur départ sur le front, mais arrivant à maturité après novembre 1918, se sont vu privés d'une réalité à conformer à leurs normes⁹. La génération d'enfants formés au cours de la période de paix et de stabilité économique de la « Belle époque », et qui fut dans l'obligation de participer à l'âge adulte à deux conflits mondiaux, a connu un sort semblable.

Il reste que l'une des formes les plus intéressantes de non-correspondance entre réalités et attentes issues de la socialisation pourrait provenir de la non-linéarité qui est conséquence du fonctionnement du « vortex social ». Celui-ci résulte de la distinction entre les aspects subjectifs et objectifs des classes sociales au cours du temps (Chauvel, 2003d), ou plus exactement des ressources relatives, objectives d'une part et symboliques de l'autre, concernant la classe ouvrière — à laquelle

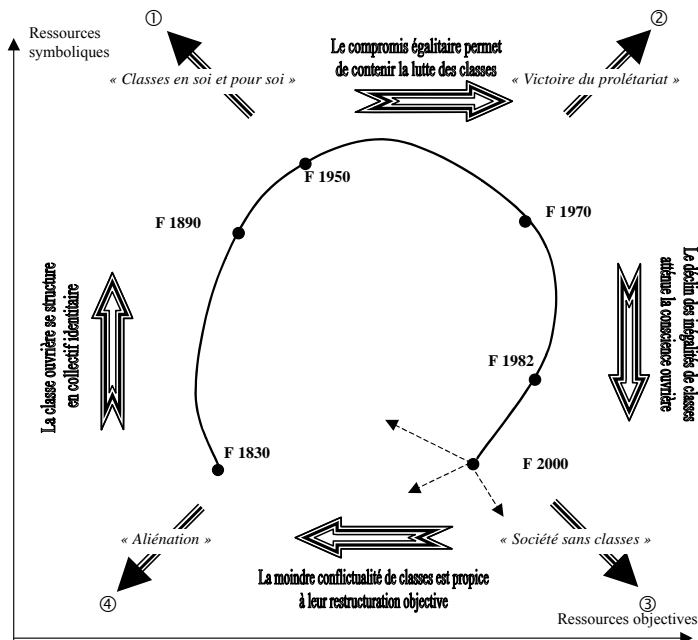
⁸ Lorsque les individus planifient leur programme d'enseignement en fonction des bonnes raisons qu'ils ont de cesser ou de continuer, par exemple.

⁹ « J'appartiens à cette génération qui n'a pas fait la guerre mais l'a vécue en se préparant à partir à son tour. Nous avons passé notre adolescence dans l'antichambre de la mort. Après la guerre nous étions nus devant un monde neuf, ignorants des expériences d'avant-guerre, sans préjugé, ni fidélité, ni conviction fixée (...). Nous avons espéré de la guerre un grand mouvement de rénovation, une nouvelle définition du monde. Et nous avons vu des vieillards qui n'avaient su éviter la turie, ni faire la paix, reprendre le pouvoir n'ayant rien appris ou tout oublié » Philippe Lamour cité par Galland (1997).

j'ajoute les employés, vus comme ouvriers des services. Il s'agit en effet de concevoir l'indépendance linéaire des deux dimensions que sont les ressources symboliques (conscience sociale, identité ouvrière, capacité à faire reconnaître une culture ouvrière, mobilisation dans les luttes sociales, etc.) et les ressources objectives, matérielles, en particulier, le revenu relatif.

En croisant les deux dimensions, nous avons ainsi d'un point de vue directionnel quatre types repérables. En haut à gauche, nous avons une situation marquée par des inégalités fortes (des ressources matérielles faibles pour la classe populaire), mobilisées par une conscience de classe marquée : on est en présence d'un système de classes « en soi et pour soi ». En haut à droite, les inégalités sont faibles, mais la conscience de classe forte ; on peut faire l'hypothèse que cette situation ne peut se constituer sans une histoire préalable de revendications abouties. En bas à gauche, c'est la situation inverse, où les inégalités font exister des conditions de classes fortement repérables, défavorables à la classe populaire, sans que la conscience de classes n'existe ; il s'agit typiquement d'une situation d'« aliénation ». En bas à droite, il s'agit plutôt (directionnellement et à la limite) de la situation d'une société sans classe : sans inégalité ni identité. Une fois pris en considération le fait que la configuration fait de chacun de ces pôles un point instable, nous avons alors l'idée d'un « vortex social », où la présence ou l'absence de ressources de chacun des types a, sur le long terme, un impact sur les ressources de l'autre type, selon les logiques exprimées sur le schéma. D'une façon générale, cette instabilité provient du fait que les sphères objectives et subjectives, celle de la réalité des inégalités et celle de leurs représentations, sont le plus souvent en décalage temporel, décalage qui découle de ce que la socialisation transitionnelle que chaque génération reçoit est en décalage avec ce qu'elle devra connaître comme situation objective, d'où un profond déséquilibre systématique dont on peut supposer qu'il est un puissant moteur du changement social.

1-2- La spirale ou « vortex » des classes sociales (forme dominée)



La situation de classes en lutte ①, où la classe populaire est consciente de son existence et mobilise des ressources symboliques fortes pour faire reconnaître son identité, est conflictuelle et confronte au risque d'une conflagration sociale, sauf à trouver une autre issue négociée avec la diminution des inégalités économiques ②, notamment par l'accroissement des ressources sociales consenties à la classe populaire. A partir de la position ①, l'issue vers la position ④ — par la perte des ressources symboliques que représente la conscience de classe — paraît peu vraisemblable, puisque, face à des inégalités intolérables, les identités de classe doivent en toute logique se reconstituer. Mais la question est bien celle-ci : comment les sociétés inégalitaires arrivent-elles à tolérer leurs inégalités (voir Chauvel, 1995) ? A terme, l'égalisation des conditions objectives qui caractérise le passage de ① à ② est de nature à dissoudre la conscience de classe, notamment pour les générations populaires nées et socialisées dans la pénurie et qui connaissent l'abondance ; il peut en résulter un amoindrissement de la force des identités qui s'étaient constituées à des stades antérieurs de l'histoire sociale, ce qui préfigure le passage ultérieur de ② à la position ③. Alors que revenir en ① semble invraisemblable (le nouveau compromis social est fortement institutionnalisé et peu susceptible d'une remise en cause unilatérale), rester au point ② exigerait en réalité de maintenir une mémoire des luttes passées difficile à

entretenir éternellement : comment convaincre les nouvelles générations d'une identité collective et de conflits qui n'ont plus rien d'évident objectivement, sauf à rejouer éternellement les mêmes commémorations officielles et les mêmes vieux mythes ?

A cet instant, la position ③ apparaît à son tour comme un lieu instable : défaite de ses ressources identitaires et symboliques, dans un contexte où les observateurs soutiennent que les classes sociales n'existent plus (la preuve pouvant en être la fin de l'« alignement » du vote de classe et le déclin du soutien des strates populaires à la social-démocratie), la classe populaire pourrait à son tour n'avoir pas d'autre choix que de « lâcher du lest », en acceptant une rétribution déclinante. On sent poindre de nouveau un décalage de socialisation, pour les jeunes formés dans l'atmosphère de l'abondance, mais qui devront subir la rareté des emplois et la reconstitution des inégalités économiques. La tentation d'aller vers plus d'inégalités pourrait être forte, à laquelle aucune identité conflictuelle de classe ne saurait s'opposer, d'où un glissement probable vers ④, correspondant à la reconstitution d'un système où les ressources objectives de la classe populaire iraient en déclinant, sans activation (encore) de la conscience de classes. Cette configuration n'est pas non plus un point d'arrivée ultime : les victimes du nouveau partage sont appelées tôt ou tard à prendre conscience du sort qui leur est réservé.

Telle est la proposition que j'élaborais dans l'article « le Retour des classes sociales » (Chauvel, 2001d) et que j'ai développée depuis dans un article à paraître dans la revue *Comprendre* : « Les classes sociales entre objectivité et subjectivité : une dynamique paradoxale ». (Chauvel L., 2003c, à paraître) où je propose le complémentaire de ce schéma pour les classes dominantes. L'intérêt de ce vortex est de souligner que, très souvent dans l'histoire, les nouvelles cohortes ont été socialisées dans un certain monde, dans leur enfance, pour connaître un autre monde, dans la vie adulte. Ce vortex permet ainsi de concevoir une source permanente de dyssocialisation au long du XX^e siècle. Dès lors, les formes de socialisation que subissent les individus et la société réelle à laquelle ils seront effectivement confrontés ne se correspondent pas, ou assez rarement. Du déséquilibre entre attentes ou représentations, fondées sur l'expérience de la société d'hier, et les réalités objectives découlent de nombreuses insatisfactions, luttes, décalages et inadaptations diverses qui sont un puissant ferment et un moteur du changement social.

Plus spécifiquement, les jeunes générations des années cinquante ont connu un modèle de socialisation marqué par une réalité de classes sociales radicalement opposées, objectivement et culturellement, héritières des luttes qui avaient agité le premier XX^e siècle. Arrivées à maturité, ces générations ont connu au contraire une situation de relative « moyennisation », où les ressources spécifiques de la classe populaire ont culminé, alors que celles de la bourgeoisie s'étaient affaïssées à leur niveau le plus bas, d'où une hauteur de la hiérarchie sociale symbolique et objective réduite. Au contraire, ces générations ont été amenées à socialiser leurs propres enfants dans une idée nouvelle de société sans classes, qui se développe dès la fin des années soixante-dix (Gorz, 1980), alors qu'en réalité une restructuration est à l'œuvre, non pas du point de vue symbolique, mais de façon très objective, avec la reconstitution de frontières sociales que l'on avait cru être abolies.

Ainsi, les jeunes des classes populaires sont porteurs de représentations fondées sur une idée de moyennisation, de progrès et d'appartenance universelle à une classe moyenne massive, alors même que leur histoire vécue et les structures sociales auxquelles ils se confrontent sont celles d'une rigidité visible de la hiérarchie sociale et à la stagnation des salaires. Il en découle des frustrations évidentes, d'autant plus violentes que les individus sont souvent incapables de saisir que leur expérience spécifique est en réalité un mouvement macrosocial de fond des structures de la société, et tendent à l'intérioriser comme un échec personnel plutôt que d'en saisir le caractère collectif.

Surtout, lorsqu'un changement rapide de direction s'opère au moment où les individus et les cohortes dont ils sont membres vivent leur période de socialisation transitionnelle, le risque est de connaître sans recul, ni distance, ni conscience, et dans un profond isolement vis-à-vis de l'expérience mobilisable par les cohortes précédentes, un grand changement qui épargne souvent les autres générations. Cette double non-correspondance, entre représentations et réalités, et entre modèle de socialisation et configurations sociales réellement vécues, quelques années plus tard, par les nouvelles générations arrivées à leur maturité, est un des moteurs les plus efficaces du changement social, puisqu'elle exige à chaque étape des efforts considérables, de la part de l'ensemble des acteurs sociaux, de réactualisation des connaissances et d'invention pour dépasser les conflits que ces contradictions développent inéluctablement.

Progrès générationnel ou fluctuations de l'histoire

Malgré cette évidence d'un changement social non linéaire, l'une des critiques les plus habituelles contre l'intérêt d'une sociologie des générations se fonde sur la croyance en un progrès social continu dont toute nouvelle génération bénéficierait par rapport à ses aînées, dont le sort serait systématiquement moins enviable. Les domaines d'application de cette loi du « progrès générationnel de long terme » abondent. Grâce aux progrès médicaux, l'espérance de vie plus longue dans des conditions de santé meilleures nous promet un avenir sans cesse plus favorable ; évidemment le SIDA peut représenter une exception, mais on a bien vu que le mal pouvait être jugulé assez rapidement, dans les pays riches en tous cas — en attendant de nouvelles souches. Les progrès du système éducatif font que toute nouvelle génération bénéficie d'un supplément de dotation en capital humain lui promettant une meilleure intégration dans le monde du travail, et un revenu indubitablement croissant. Certes, des indices de dévalorisation sociale des diplômes peuvent être repérés, ponctuellement, mais cela ne remet pas en cause cet élément positif pour la productivité moyenne des travailleurs. La croissance économique promet des conditions de vie meilleures pour tous. Il est vrai que le taux de croissance réel (tenu compte de l'inflation) est moindre que dans les années soixante-dix, mais un enrichissement positif en moyenne continue d'être mesuré de décennie en décennie. Enfin, la pacification des relations familiales entraîne une solidarité générationnelle inédite qui permet de combattre les formes résiduelles d'exclusion. On peut admettre néanmoins que les plus démunis ne peuvent attendre autant de leur famille que les enfants des familles les plus aisées, mais cette population ne pouvant espérer une aide est résiduelle. Mais malgré ces préventions, il est possible d'admettre au long terme l'existence de tels progrès.

Cette image d'un progrès de long terme est très générale, et cette loi n'est pas totalement infondée, au moins sur le long terme de quelques siècles. C'est en se fondant sur l'idée d'un tel progrès que Kant (notamment dans : *Beantwortung der Frage: Was ist Aufklärung?*) émet l'idée selon laquelle permettre d'étendre ce progrès est un devoir dû aux « prochains » (*Nachkommen*), entendus au sens le plus large de « successeurs » comme de « génération future ». Il en résulte qu'il faut éduquer les successeurs à éduquer leurs propres successeurs (Birnbacher, p.219) de façon à permettre la perpétuation de ce progrès de long terme. Plus encore, dans *l'Idée d'une histoire au point de vue cosmopolitique* (1784), Kant propose une lecture historique du progrès social où chaque maillon de la chaîne des générations contribue par ses créations à l'enrichissement des suivants. Mais

en fait, dès lors qu'elle est assurée, la loi du progrès générationnel de long terme porte en elle-même la négation des générations : si ce progrès constant est certain, le mieux être de la génération qui suit est racheté par une meilleure situation encore de celle qui lui emboîtera le pas, dans une inégalité dynamique et progressive où chaque maillon de la chaîne générationnelle contribue très également à un même progrès. Il suffit donc en toute bonne logique de temporiser et d'attendre pour percevoir les dividendes du progrès.

Malheureusement, au delà de cette effusion de bons sentiments, il faut rappeler que la linéarité n'est pas la forme générale de la dynamique du système social. Certains maillons de la chaîne générationnelle peuvent se briser : de nombreuses générations n'ont pas empoché ces dividendes, par suite d'une guerre, d'une épidémie, d'une crise plus ou moins durable, etc. Certaines générations sont nées trop tard pour bénéficier de l'aubaine de leurs aînées, et trop tôt pour participer au sort enviable que leurs puînées. Ces fluctuations de l'histoire sont une source essentielle de la dynamique des générations : dès lors qu'une variation non linéaire est observée, il se peut fort que certaines générations en bénéficient, contrairement à d'autres. Si cette fluctuation affecte spécifiquement le processus de socialisation transitionnelle (croissance scolaire, chômage, croissance de l'emploi exigeant des qualifications nouvelles, etc.), un phénomène générationnel a de fortes chances de se constituer.

Henk A. Becker (2000), dans son article « Discontinuous Change and Generational Contracts » est certainement l'auteur qui a le plus insisté sur cet impact générationnel des discontinuités de l'histoire. Une histoire continue et linéaire ne peut produire de générations, puisque toute cohorte connaît un sort, sinon identique, en tous cas dans le prolongement exact de la ligne qui va des prédécesseurs aux successeurs. A la source de ce présent travail se trouve au contraire l'idée que l'histoire n'est réellement intéressante que lorsqu'elle présente des revirements, des discontinuités, des ruptures très repérables. L'analyse du changement social de long terme doit pour cette raison se centrer sur la recherche et l'examen des conséquences des grandes discontinuités du long terme. Pour cette raison, les longues phases uniformes ou ininterrompues, très linéaires, de progrès social — comme de stagnation — ne présentent pas le même intérêt que le passage d'un régime de croissance à un autre, puisque des recompositions profondes auront lieu dans les équilibres entre âges et entre générations suite à la rupture de rythme. C'est là une question essentielle pour notre temps où les plus âgés ont connu une socialisation dans la pénurie pour

connaître finalement l'abondance, où les plus jeunes ont été confrontés à une dynamique assez différente, d'un certain point de vue moins favorable.

Plus généralement, lorsqu'on consacre ses travaux à scruter le changement social et à discerner des tendances, des difficultés majeures apparaissent tôt ou tard : parler en termes tendanciels implique le plus souvent une certaine forme de négation du changement social lui-même, en l'enfermant dans une linéarité sans relief. Au contraire, le repérage des ruptures significatives est une démarche susceptible d'offrir une intelligence de ce qui se meut dans l'histoire sociale. Pour échapper à une vision anhistorique des sociétés, il faut prendre au sérieux ces grandes ruptures temporelles susceptibles de nous guider dans le repérage de périodes contrastées de par leur « texture sociale », ce contraste pouvant impliquer de fortes distorsions dans les situations des différentes générations.

Henk Becker attribue à ces revirements historiques la cause de la fabrication de générations sociales. Il signale différents champs susceptibles de donner lieu à de telles discontinuités : des discontinuités dans la démographie, en particulier dans la fécondité (d'où un lien avec les travaux de Easterlin, qui propose un lien entre taille démographique des générations et perspectives d'enrichissement de ces générations), dans la dynamique économique, dans les conditions politiques et militaires, et enfin les chocs culturels. Becker soutient que ces discontinuités produisent des modifications du système de socialisation. L'idée de Becker n'est pas simplement fondée, elle serait en fait en dessous de la réalité : dans la majorité des champs et sous de nombreux rapports, dès lors que l'histoire connaît une dynamique discontinue, les générations en cours de socialisation transitionnelle font figure d'amplificateur des changements.

En cas de fluctuation forte, par exemple dans le sens d'un déclin du rythme de croissance économique, notamment en une période de dépréciation des salaires, les générations ayant déjà parcouru leur trajectoire de socialisation transitionnelle ont déjà accumulé suffisamment de ressources de tous types pour ne pas subir totalement les conséquences des restrictions qui s'opèrent, alors qu'au contraire, les nouvelles générations en cours de recrutement sont tenues d'accepter les nouvelles règles de rémunérations, forcément défavorables. Dans le cas inverse, celui d'une expansion économique susceptible de développer de nouveaux métiers mieux rémunérés, par exemple dans les « nouvelles technologies », comme le chemin de fer au XIX^e siècle, les générations matures sont moins en situation de saisir les nouvelles possibilités du marché alors que les générations en transition

peuvent au contraire faire valoir leurs nouveau savoir faire mais aussi leur inexpérience qui pourrait leur rendre mieux accessible toute forme d'adaptation.

Cette caractéristique des générations en transition comme zone d'amplification du changement social est déterminante. Elle permet de rendre compte de la « question générationnelle », c'est-à-dire du paradoxe selon lequel, dans une société française qui depuis 25 ans n'a cessé de s'enrichir, même si c'est à un rythme ralenti, les nouvelles générations ont connu une dévalorisation économique progressive. Cette situation résulte du fait que les nouvelles générations n'ont pas encore eu le temps d'accumuler tout un ensemble de ressources (position acquises, cotisations préalables, accumulation antérieure de droits sociaux ou salariaux, etc.) dont disposent les générations matures, dès lors mieux protégées en cas de stagnation. Il en résulte que, pour les générations en transition, les premières à expérimenter le nouveau mode de socialisation, l'impact du changement social est plus intense que pour des générations plus anciennes, déjà fixées sur une trajectoire, mieux en situation de modérer les effets du nouveau contexte, notamment en le relativisant par la mobilisation de moyens résultant de l'accumulation de capital humain, de ressources de sociabilité, d'expérience, etc. acquises en d'autres périodes, mais dont la redistribution en direction des autres générations est à peu près impossible.

Il résulte de cette idée que, derrière la loi du progrès générationnel de long terme, il faut concevoir aussi l'existence du « rôle amplificateur de court terme » que peuvent jouer les générations — un rôle le plus souvent inconscient et involontaire, bien évidemment. Il est habituel de se représenter la génération comme acteur de l'histoire sociale — ou au moins de s'interroger sur cette représentation —, sous deux aspects. D'une part nous avons la génération « en soi et pour soi » animée par une capacité consciente de changement. Nous avons vu que cette génération « historique », selon la définition présentée ci-dessus, est plutôt une singularité de l'histoire. D'autre part, nous avons l'hypothèse mécaniciste que Mannheim (1990 [1928], p.44) dénonce¹⁰, tout comme Ryder (1965, p.850), hypothèse selon laquelle il *suffit* que les nouvelles générations naissent et que les anciennes leur laissent la place, pour faire advenir le

¹⁰ En la prêtant à l'ensemble des théories naturalistes dans lesquelles il classe la contribution de Mentré (1920), par erreur ou par souci de dissimuler ses emprunts nombreux.

changement social¹¹. Posée ainsi, l'hypothèse tombe d'elle-même lorsqu'on est dans une configuration de changement social linéaire, où en définitive, la transmission générationnelle se fait de façon progressive et dans une direction univoque : alors, l'avenir est un prolongement du passé, et les générations futures se situent dans la continuité de leurs aînées, dans une configuration dynamique où, dès lors, le changement se dissout dans sa propre linéarité et la parfaite prévisibilité qui en découle.

Pourtant, à partir du moment où l'on admet — ou que l'on constate — que cette linéarité historique n'est pas une règle du fonctionnement de l'histoire du XX^e siècle — et les générations qui vivent au début du XXI^e en assument le legs —, le simple remplacement des anciennes générations par de nouvelles, socialisées dans des contextes différents et divergents, est un puissant moteur du changement social, à plus forte raison lorsqu'on a intégré le principe du rôle accélérateur de court terme joué par les nouvelles générations dans leur capacité à se saisir de tendances émergentes. Une autre façon de dire la même chose est de supposer que les fluctuations d'hier créent des tensions générationnelles d'aujourd'hui qui pourraient bien donner naissance aux fluctuations de demain. Dès lors, le progrès de long terme peut dissimuler, dans le court terme du changement social générationnel, des paradoxes saisissants. C'est à souligner l'importance de ce phénomène dont nous avons esquissé la théorie que le chapitre suivant sera consacré.

¹¹ Au bout du compte, Mannheim aura tendance à proposer un schéma explicatif où la notion d'« entéléchie » — autrement dit d'aboutissement dans l'action — empruntée à Aristote, aura le même rôle de boîte noire peu expliquée. De fait, la position de Mannheim sur l'insuffisance en soi de l'arrivée de nouvelles générations n'a rien de très originale, Durkheim l'ayant énoncée une génération plus tôt : « Pour qu'il se produise des nouveautés dans la vie sociale, il ne suffit pas que des générations nouvelles arrivent à la lumière, il faut encore qu'elles ne soient pas trop fortement entraînées à suivre les errements de leur devancières. Plus l'influence de ces dernières est profonde — et elle est d'autant plus profonde qu'elle dure davantage —, plus il y a d'obstacles aux changements ». Durkheim E., 1930 (1893), pp. 279-280. Il reste que des notions telles que celles de socialisation (Mannheim, p. 60) ou de changement social non linéaire (p. 64-65), dont on a vu le caractère essentiel pour rendre compte des fluctuations générationnelles, sont présentes chez Mannheim.

Chapitre II : Les fluctuations générationnelles en France

Le chapitre précédent présentait une théorie de la dynamique générationnelle, « dans le cas général ». Cette présentation théorique est évidemment dépendante des exemples empiriques connus, et en particulier, ici, du cas français. Il convient de présenter dans ce chapitre les différentes dimensions de la dynamique générationnelle dans le cas français, notamment pour pouvoir lui comparer ultérieurement l'exemple américain, et pour interroger les raisons de ces parallélismes ou de ces différences.

Je dois préciser de nouveau une attitude générale suivie dans ce programme de recherche : l'aspect objectif, celui des conditions matérielles, primera sans cesse. Alors que les premières expériences de comparaisons internationales d'analyse cohortales ont débuté avec la sociologie politique, électorale, celle de la religion et des valeurs, je m'efforcerai de montrer ici qu'il est possible de revenir aux conditions de base de la vie en société, à commencer par la répartition des ressources socialement rares et désirables, et plus particulièrement les ressources économiques, au risque d'évoquer le mot de Brecht : « *Erst kommt das Fressen, dann kommt die Moral* » (*Drei-Groschen-Oper*, Bertold Brecht). La raison en est que la sociologie des générations, pour s'être trop souvent centrée sur le versant culturaliste de la question, a certainement oublié un enjeu important de la société française d'aujourd'hui : la répartition des ressources en période de post-abondance.

Ce chapitre est destiné à faire le point sur les fluctuations générationnelles dans la France du début du XX^e siècle, autrement dit sur la dynamique des inégalités objectives par cohortes. Ce travail se présente tout à la fois comme une réévaluation de ces éléments sur la période écoulée depuis mon ouvrage précédent (Chauvel, 1998) et comme une synthèse organisée des différents éléments en jeu dans cette mutation générationnelle. Evidemment, faute de place, je ne viserai pas l'exhaustivité, objectif implicite poursuivi dans le *Destin des générations*. Cette présente synthèse développera, bien plus systématiquement que ce n'était le cas

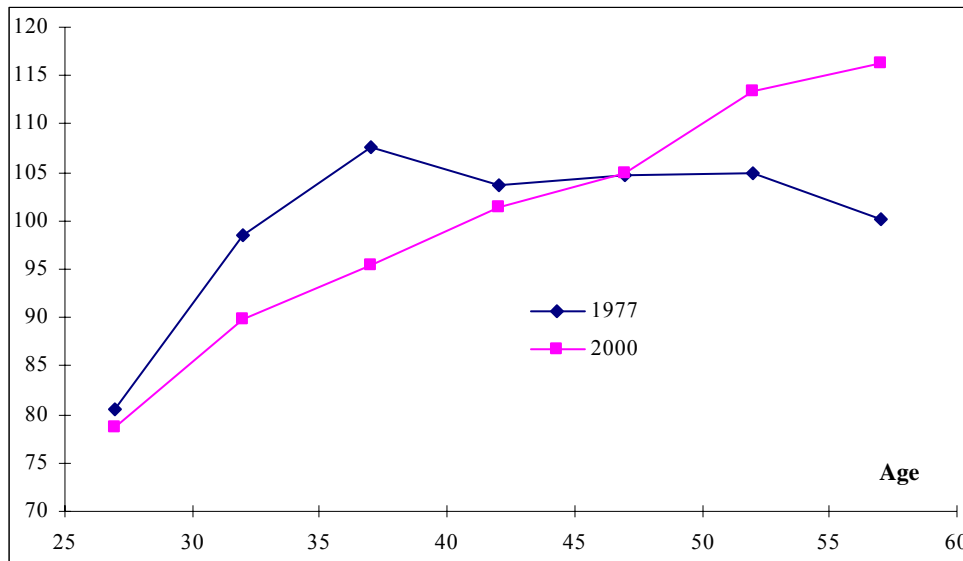
dans ma thèse, sept dimensions de la « fracture générationnelle » en France, autrement dit sept éléments ou dimensions des inégalités générationnelles dont la plupart ne sont pas encore parvenus à la conscience collective, mais qui pour autant sont bien présents, et que nous pouvons lister ainsi : partage de la croissance, mutation de la structure sociale, difficulté du rattrapage, panne de l'ascenseur social, signes d'anomie, transmission des droits sociaux, legs politique de la démocratie. Par « fracture générationnelle », syntagme qui n'a pas forcément la sonorité d'un concept scientifique, j'entends un fossé objectif qui s'est développé entre les générations nées avant 1950-1955 — en particulier les toutes premières générations du baby-boom — et les suivantes. Cette septuple fracture correspond, au bas mot, à une cassure dans la courbe jusqu'alors sans cesse ascendante de nombreux indicateurs sociaux généralement associés à l'idée d'un progrès.

Ces sept éléments pourraient sembler constituer un catalogue peu articulé d'éléments. En réalité, il s'agit d'abord d'un prisme permettant d'analyser sous différents angles une réalité complexe. Il s'agit aussi d'un instrument permettant de systématiser le repérage de différents symptômes dans le cadre d'une comparaison, par exemple. Enfin, c'est là aussi un ensemble de sept dimensions articulées, les deux premières insistant sur les transformations de la structure sociale, les trois suivantes sur l'évolutions des perspectives de vie individuelles (*Lebenschancen*, depuis Max Weber, *Life Chances*, dans la traduction anglo-saxonne classique) et leurs conséquences en termes de dyssocialisation, les deux dernières sur les conséquences en termes de transformation du régime d'Etat-providence et de représentations politiques. Ces trois groupes s'influencent les uns les autres de façon systémique, les structures collectives modifiant les *life-chances* individuelles, qui contribuent à une modification des représentations collectives, bouclant elles-mêmes à terme sur les transformations de la structure sociale. Ces sept éléments peuvent être plus que cela : un jalon dans la prise de conscience de la rupture d'un maillon de la chaîne générationnelle du progrès social, pour suivre la métaphore kantienne, mais aussi de la faille dans le socle sur lequel repose la solidarité entre générations sociales.

Une croissance sans partage

Le premier élément de cette fracture générationnelle concerne *la répartition du pouvoir d'achat*. Au cours de vingt-cinq dernières années, le profil instantané ou apparent¹ du cycle de vie a connu une reconfiguration profonde. C'est l'un des mérites de Baudelot et Gollac (1997) que d'avoir mis au jour ce phénomène dans ses détails. Les différentes sources mobilisables et les méthodes existantes délivrent de façon très robuste le même type de résultats. Si, dans l'enquête *Formation Qualification Professionnelle* de 1977 et dans l'enquête *Emploi* de 2000, on considère les 30-34 ans d'une part les 50-54 ans de l'autre, dans le premier cas, les seniors gagnaient en moyenne 6,5 % de plus que les juniors, laissant ainsi peu de marge à la valorisation de l'expérience et de l'âge. Dans le second cas, l'écart est de 26 % au profit des quinquagénaires : les rares fruits de la croissance économique, depuis 1975, ont été réservés aux plus de quarante-cinq ans. Cette redistribution de 20 points entre les classes d'âges est tout sauf modeste et résiduelle.

2-1- Profils des salaires par âge en 1977 et 2000 (100=salaire moyen de l'année)



Source : Formation-qualification-professionnelle 1977 et Enquête Emploi 2000, INSEE ; archives LASMAS-Quételet

Note : salaire moyen dont primes des classes d'âge (tranches de 5 ans) rapporté à la moyenne annuelle ; champ : population en emploi recevant plus de 150 €-2000. En 1977, les salariés de 30 à 34 ans gagnaient 1,5 % de moins que la moyenne des salariés et 10 % de moins en 2000. Femmes et hommes ont connu parallèlement les mêmes évolutions.

On peut se figurer à quel point cette redistribution des salaires, si elle avait fait l'objet d'un débat concerté, aurait suscité d'interrogations et de trouble. La lecture

en termes de générations permet de comprendre que les jeunes valorisés d'hier sont devenus les seniors favorisés d'aujourd'hui, par l'ancienneté. Dès lors, l'un des privilèges de la génération née entre 1945 et 1950 est d'être au sommet d'une vague montante des niveaux relatifs de salaires, qui se brise derrière eux. Se stabiliser dans le monde du travail à l'âge de 25 ans dans une situation marquée par un très bon niveau de vie des jeunes permet de bénéficier d'une situation relative favorable, au cours des décennies qui suivent, du fait que les cadets ne connaissent pas de surenchérissement des salaires.

Cette évolution n'est pas neutre, en aucune façon : elle permet de bénéficier d'une position relative sur le marché des biens et des services favorable tout au long du cycle de vie. Le niveau favorable du salaire d'embauche permet par exemple d'envisager l'achat rapide d'un logement — dans une période d'inflation croissante. Il offre la perspective d'une installation précoce dans la vie, et permet en outre, par rapport au sort des générations précédentes, une comparaison flatteuse de la position personnelle relative. Même si ce niveau de vie relativement élevé résulte essentiellement d'une configuration historique découlant du hasard des circonstances, ceux qui en jouissent peuvent très bien s'en attribuer le mérite personnel.

Maintenant, les quinquagénaires du début du XXI^e siècle connaissent un niveau de salaire inédit, très supérieur à celui de toutes les générations précédentes au même âge, mais aussi par rapport aux suivantes qu'elles surplombent. L'intérêt de cette situation très nouvelle conquise par les seniors est de les situer dès lors dans une position des plus favorables dans la concurrence marchande pour l'accès aux biens et services. Le niveau relatif de salaire des jeunes d'aujourd'hui, plus faible en net et plus encore en termes de coût salarial, en particulier au bas de la hiérarchie sociale, qu'il ne l'avait été dans la société de la fin des Trente glorieuses, implique qu'il est plus facilement envisageable maintenant, en particulier à la fraction supérieure des classes d'âge plus élevée, de faire appel aux services directs aux particuliers, autrement dit à la domesticité.

Evidemment, cette opulence n'est pas non plus sans inconvénient : dans le monde du travail, il serait de plus en plus fréquent d'exprimer un agacement devant le coût du travail peut-être excessif des seniors relativement à celui des jeunes.

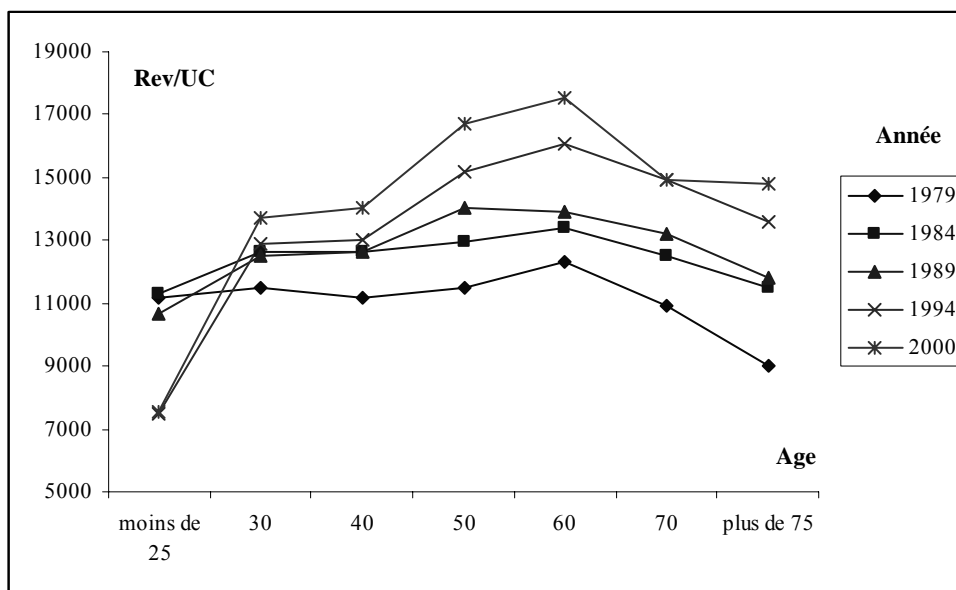
¹ Apparent parce que le niveau relatif des différents âges constaté à une date précise ne permet pas de connaître la variation réelle que connaîtront les individus au cours de leur vieillissement.

Pourtant, dix ans après que ce discours a émergé, il ne semble pas qu'un rééquilibrage de la courbe du salaire moyen par âge a émergé, au contraire : si le salaire d'un individu donné croît moins vite avec l'ancienneté, l'écart moyen entre les salaires moyens des plus anciens et des plus jeunes est plus large que jamais, du fait du point d'entrée des nouvelles cohortes, à un seuil relatif sans cesse plus bas situé par rapport à celui des aînés. Ancienneté individuelle et ancienneté collective peuvent donc correspondre à des dynamiques relatives subtiles. Les salariés masculins de 30 à 34 ans en emploi en 1999 assument un risque de chômage dans les 12 mois double de celui des 50-54 ans (4 % contre 2 %), alors que dix ans plus tôt les risques étaient identiques (2,5 % contre 2 %) ; le surcoût du salaire des seniors semble poser moins de problèmes qu'attendu. L'argument général relativisant ce constat est que pour les 2 % de quinquagénaires perdant leur emploi, les conditions d'existence seraient terribles ; pour autant, pour un chômeur de 50-54 ans en 1999, le risque d'être encore au chômage 12 mois après est de 64 % ; il n'est « que » de 49 % pour son confrère de 30-34 ans (et de 58 % pour celui de 40-44 ans). Evidemment, l'histoire récente nous montre que les fluctuations sont à la base même de ces évolutions, et les seniors valorisés d'aujourd'hui peuvent avec raison craindre un déclin au moins relatif de leurs ressources. Les classes d'âge plus jeunes au contraire peuvent espérer améliorer une situation comparativement moins favorable qui s'est détériorée continuellement au cours des vingt dernières années.

La conclusion de ce survol est que nous avons assisté à une déformation impressionnante de la répartition des revenus salariaux par âge, et que malgré l'expression du sentiment d'un déséquilibre en la matière, les données que nous pouvons consulter ne permettent pas d'augurer un rééquilibrage, sinon à attendre une décennie, le temps que les moins de 45 ans de 2000 vieillissent et remplacent les 50-54 ans de cette période. Ce différentiel de salaire a son équivalent dans les revenus relatifs. La disponibilité toute récente de l'enquête Budget des ménages 2000 permet une réévaluation intéressante des travaux du *Destin des générations*, où l'année 1995 était la dernière disponible. Depuis, en définitive, il semblerait qu'un enrichissement moyen de la population a été réparti entre les différentes classes d'âge en présence, à l'exception des moins de 25 ans et des 65-74 ans de 2000, qui sembleraient stagner dans l'absolu, donc décliner relativement aux autres classes d'âge. Il pourrait s'agir de l'esquisse d'un retournement. Dans le cas des plus jeunes, cette dynamique ne peut s'expliquer par une prolongation des études, les taux de poursuite d'étude au-delà de 21 ans stagnant depuis 1994. Dans

celui des septuagénaires, il est possible de supposer une montée en puissance du dispositif « Balladur » d'indexation sur les prix, mais le fait que la classe d'âge concernée correspond à la cohorte née autour de 1930 peut éveiller aussi le soupçon des conséquences d'une cohorte relativement moins bien dotée que celles nées soit dix ans plus tôt, soit dix ans plus tard (voir *infra* les fluctuations relatives des cohortes d'avant le baby-boom). Il reste que le rapport entre le niveau de vie à 55-64 ans par celui entre 35 et 44 ans, qui était de 1,06 en 1984 et de 1,24 en 1995, vaut 1,25 en 2000.

2-2- Niveau de vie (euros 2000 par an et par UC) par âge de la personne de référence du ménage



Source : actualisation de Chauvel (1998), graphique 35 avec Budget des ménages 2000 – INSEE

Note : l'âge 30 représente ici la classe des 25-34 ans ; les Unités de consommation (UC) sont celles « classiques » de l'échelle d'Oxford.

Cette situation nous amène à confirmer et à préciser plus encore ce qui était présenté dans le *Destin des générations* : l'analyse du niveau de vie permet de mettre en évidence des variations parallèles à celles présentées dans la sphère salariale, où les premières cohortes du baby-boom se trouvent sur la crête ascendante d'une vague de croissance des revenus et des niveaux de vie, alors que les cohortes plus récentes peinent à connaître une réelle augmentation relative de leurs ressources. Ce phénomène est bien documenté, notamment par Legris et Lollivier (1996) : sur trente ans, l'aisance moyenne, relativement aux jeunes, des seniors d'aujourd'hui est le fait d'une génération de jeunes des années soixante-dix dont le niveau de vie était historiquement très élevé par rapport à celui de leurs propres vieux au même âge. La vision cinématographique de cette évolution

se conçoit très bien sur un diagramme de Lexis, où les générations nées avant 1925 ont connu des conditions très modestes au long de leur cycle de vie, et celles nées après 1950 une cessation de la dynamique de croissance.

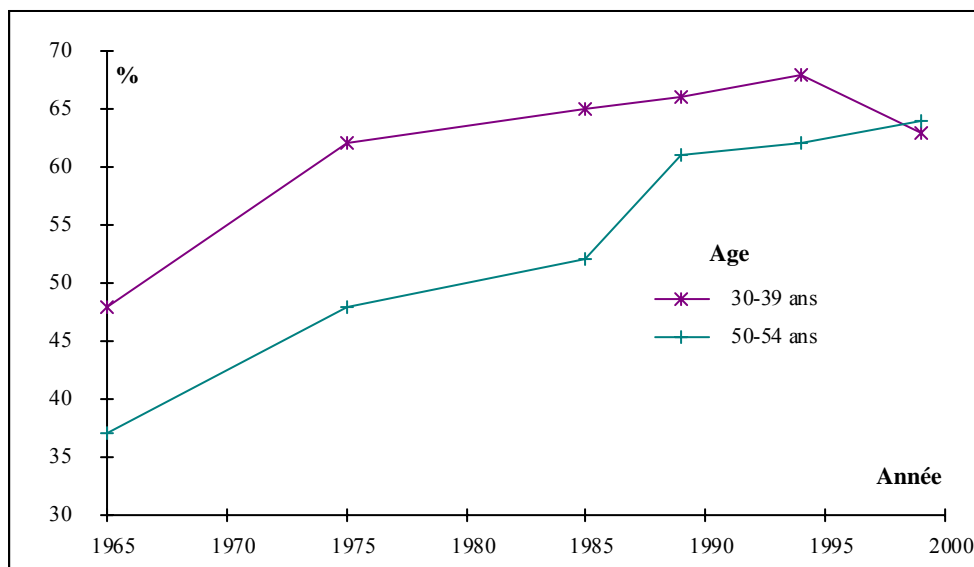
Cette configuration trouve tout son sens lorsqu'on analyse les conséquences sur les générations des phases de l'histoire du XX^e siècle. Les victimes silencieuses des Trente glorieuses étaient surtout les personnes âgées, souvent mal protégées de l'inflation par des pensions peu généreuses, assises sur des carrières incomplètes, alors qu'elles disposaient d'un patrimoine relativement faible. Cette situation était la conséquence des maux de la première moitié du siècle : guerres, dévaluations, spoliations, crises boursières et crise de l'emploi. Ils ne faut pas mythifier le passé : les années 60 furent aussi des années difficiles, notamment pour ceux qui avaient déjà souffert des phases précédentes de l'histoire XX^e siècle. Le troisième âge contemporain, dont les retraites reposent sur des carrières complètes et des salaires plus élevés, possède un niveau de vie comparable à la moyenne de la population et dispose en moyenne d'un patrimoine confortable, historiquement. D'où une modification de fond des contours de la pauvreté : plus jeune, plus salariée (ou salariée potentielle, à savoir au chômage) et plus urbaine que naguère, donc plus visible. Beaucoup plus riche et moins inégale en fait que celle des années 60, la France d'aujourd'hui est pourtant plus inquiète de ses inégalités. Parce que la dynamique est moins favorable : les pauvres de 1960 représentaient pour l'essentiel un passé en extinction, alors que ceux d'aujourd'hui sont jeunes et en quelque sorte « pleins d'avenir ».

Les générations nées autour de 1945 bénéficient ainsi d'une position très particulière, en surplomb par rapport à leurs aînés (ce qui en termes kantien du progrès général de long terme est très banal), mais aussi, d'une façon relative, par rapports à leurs puînés qui ne connaissent pas de surenchère, ce qui pour le coup n'est guère kantien. La situation actuelle du revenu des seniors est donc particulièrement intéressante : la pression économique des jeunes, par exemple dans la recherche d'un logement plus vaste ou dans la compétition vers l'acquisition marchande de tous types de biens, est nettement plus favorable au quinquagénaire dans la configuration du début du XXI^e siècle qu'à la fin des Trente glorieuses. Lorsqu'on analyse les variations du nombre de pièces de logement par personne d'un ménage, entre 1982 et 2000 (grâce aux enquêtes *Emploi*), cet indicateur d'espace disponible a augmenté de 13 % pour les ménages où la personne de référence a entre 30 et 34 ans, en passant de 1,18 à 1,33 pièces par individu ; les personnes de 50 à 54 ans ont connu en revanche une croissance

de 1,52 à 1,89 pièces par individu, soit une croissance de 24 %. Pour les jeunes ménages, la stratégie consistant à différer la naissance des enfants est effectivement une solution pour lutter contre le manque d'espace au domicile.

Un élément très banal, et pourtant central, de la consommation permet de repérer une rupture tout aussi impressionnante de la tendance ancienne du progrès : le taux des départs en vacances (Chauvel, 1998 ; Rouquette et Taché, 2002), tel qu'il est classiquement défini, comme déplacement hors du domicile d'au moins 4 nuitées consécutives pour motif de loisir. En moyenne, sur le long terme, les Français partent de plus en plus souvent. Pour autant, dès lors que, au sein de cette tendance globale, on distingue les évolutions par catégorie d'âge, le constat est que ceux nés après le début du baby-boom cessent de bénéficier sur leurs prédécesseurs d'un progrès systématique des départs. Mieux, il semble que les générations qui ont cessé de connaître, dans leur jeune âge, un progrès par rapport à leurs aînés ne rattrapent pas leur retard ultérieurement, comme si l'habitude des départs en vacances correspondait à une forme d'inculcation précoce ou d'habitude qui, si elle n'est prise lorsque les jeunes s'autonomisent de leur parents, n'est jamais retrouvée ensuite. Trente ans plus tard, les quinquagénaires connaissent les mêmes taux de départs que lorsqu'ils avaient vingt ans, au moment où ils découvraient ce que leurs parents n'avaient la plupart du temps jamais connu, et que leurs enfants pourraient ne jamais connaître à leur tour.

2-3- Taux de départ en vacances : 30-39 ans et 50-54 ans



Source : Rouquette et Taché, 2002

Les causes de ce freinage générationnel des départs en vacances peuvent être multiples : temps limité, préférence pour d'autres activités, comme les stages estivaux, travail en retard, habilitation à rédiger, activités au sein du logement, activités de quasi-vacances à proximité de la résidence principale ou dans la région, etc. D'autres hypothèses pourraient être évoquées : manque de moyens, ou simplement le fait que ce n'est plus comme cela que se forme l'identité de la jeunesse, l'inappétence en matière de départs lointains.

Dans le cas français, il est saisissant de constater ce paradoxe systématique : plus de 20 ans après le ralentissement économique, la plupart des indicateurs sociaux ayant trait aux revenus, à la consommation, aux conditions de vie, et susceptibles de décrire une certaine forme de progrès social continuent d'être à la hausse (Dirn, 1998). Au même moment, dès lors que l'on distingue différentes classes d'âge, dans la majorité des cas, les nouvelles générations ne bénéficient pour ainsi dire pas d'un progrès qui se prolonge pour les anciennes. Lorsqu'elles bénéficient de la croissance, le rythme en est systématiquement moins favorable pour les nouveaux arrivés que pour les autres. Il est saisissant de constater aussi que, alors que la variable âge est présente dans toutes les enquêtes sociales, ce résultat a dû attendre la fin des années quatre-vingt-dix du XX^e siècle pour apparaître alors que le processus avait débuté vingt ans plus tôt.

Il en résulte la constitution d'une hiérarchie sociale des âges qui est assez nouvelle, à l'horizon des cinquante dernières années, où, maintenant, les personnes âgées disposent maintenant de ressources financières situées bien au dessus de celles de leurs cadets âgés d'une trentaine d'années et de même catégorie sociale. Alors qu'il ressemblait plutôt à l'arche d'un pont, culminant au milieu de la vie active (Stoetzel, 1980), le cycle de vie apparent des ressources économiques s'apparente maintenant, à partir de l'âge de 25 ou 30 ans, à un faux-plat se prolongeant sur une vingtaine d'années, suivi d'une pente ascendante, escarpée, qui ne commence à fléchir qu'après l'âge de 65 ans. Evidemment, cette forme pourrait bien être transitoire, les jeunes impécunieux d'aujourd'hui pouvant préfigurer les vieux pauvres de 2040. Ces analyses sont utiles pour bâtir un certain nombre d'hypothèses de prospective sociale. Ici comme ailleurs, un peu d'intuition permet de supposer que les jeunes valorisés d'hier sont devenus les vieux favorisés d'aujourd'hui, et que les jeunes du début du XXI^e siècle pourraient, dans trente ou quarante ans, ne pas connaître exactement le sort des seniors d'aujourd'hui. Cet aspect économique trouve sa cohérence avec un autre aspect que nous allons maintenant analyser, celui de la position socioprofessionnelle.

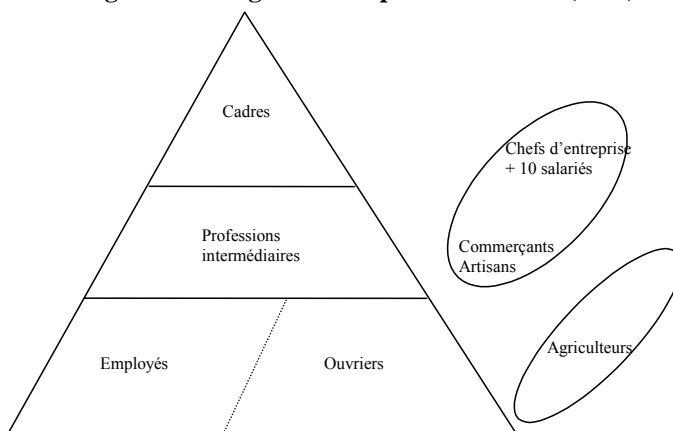
Une dynamique paradoxale de la structure sociale

Le deuxième facteur déterminant de la fracture générationnelle concerne *le progrès de la structure socioprofessionnelle*. Un des grands mérites du système statistique français est d'avoir élaboré une nomenclature de positions sociales et professionnelles qui, en cinquante ans, n'a connu qu'une seule réforme, plus exactement une reformulation assez légère pour ne pas remettre en cause le suivi sur plusieurs décennies la déformation de la structure sociale en grands groupes socioprofessionnels. Il s'agira, avec des arguments susceptibles de venir ultérieurement — la démonstration de l'intérêt de cette nomenclature venant *in fine* des résultats eux-mêmes —, de justifier cette idée de stabilité de cette nomenclature des catégories socioprofessionnelles (CSP) qui nous permet de suivre sur plusieurs décennies six grands groupes sociaux que sont les agriculteurs, les indépendants, les cadres, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers.

Sans entrer dans l'ensemble des détails sous-jacents, il s'agit ici en particulier de suivre la croissance des cadres et des professions intermédiaires, phénomène à partir duquel nombre de sociologues de la stratification sociale déduisent l'idée d'un certain progrès typique de la tendance de « moyennisation », ou en tout cas d'expansion des classes moyennes et supérieures du salariat parfois appelée *upgrading* (Mendras, 2002, pp.43-46 et 65-66). En moyenne, d'années en années, les cadres et professions intermédiaires continuent de croître même depuis la « crise », encore que le rythme d'expansion s'en soit ralenti au cours de la dernière décennie. Cette croissance est consubstantielle à notre représentation du progrès social. Je précise en effet que cette représentation est liée à une vision très standard, mais assez fondée, de la structure sociale où catégories socioprofessionnelles, hiérarchie sociale et rangs socioéconomiques se présentent sous des formes fortement complémentaires et parallèles (voir annexe 3). Très schématiquement, il est possible de se représenter la structure sociale comme constituée d'une pyramide du salariat où les cadres seraient au faite de la hiérarchie notamment économique, les professions intermédiaires situation médiane entre les employés et ouvriers, vus comme travailleurs commis à des emplois de routine dans les services et l'industrie. A ces quatre groupes s'adjoignent deux ensembles de professions indépendantes dont certains membres sont employeurs de salariés, agriculteurs d'une part et autres indépendants de l'autre, dont la difficulté est d'être nettement plus hétérogènes que les groupes de salariés : des agriculteurs proches de la paysannerie vivrière aux industriels du

poulet, des spiritueux de régions mondialement connues, ou des gros propriétaires de la Beauce, qui sont nominalement au nombre des agriculteurs, l'écart est très supérieur à celui qui sépare les ouvriers des cadres. Cette représentation permet de comprendre — à partir du moment où l'on sait que la proportion des indépendants régresse, pour les agriculteurs, ou stagne à peu près, pour autres les indépendants — pourquoi la croissance des cadres, avec ou sans les professions intermédiaires, groupes relativement aisés de salariés disposant de ressources de qualification et d'expertise reconnues, et d'une certaine maîtrise organisationnelle, peut être vue comme une mesure assez standard du progrès social.

2-4- Les grandes catégories socioprofessionnelles (CSP)

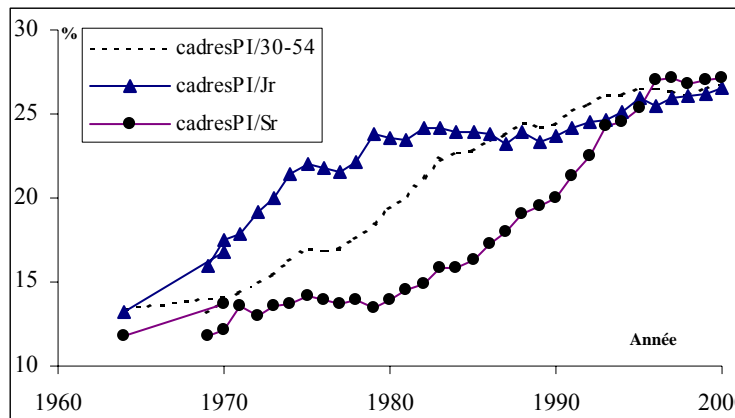


L'un des phénomènes les plus frappants de la période 1969-2000 est le contraste entre avant et après 1975. Lorsqu'on s'intéresse à l'évolution suivie par les nouvelles générations, rien ne permet de parler de façon univoque d'un progrès clair, au moins depuis les années quatre-vingt. Si l'on distingue au sein de la tendance générale de croissance de ces cadres et professions intermédiaires les groupes d'âges que sont les 30-34 ans (« juniors ») et les 50-54 ans (« seniors »), toute la complexité du chassé-croisé des jeunes et des moins jeunes apparaît. Au début des années soixante-dix et plus encore avant², les membres des différentes classes d'âges contenaient à peu près la même proportion de cadres et professions intermédiaires (de l'ordre de 14 % d'une classe d'âge) ; en 2000, les classes d'âge sont de nouveau à égalité, avec de l'ordre de 27 % de cadres et professions intermédiaires, autrement dit un doublement en trente ans. Pour autant, cette

² Pour autant que les enquêtes *Formation-qualification-professionnelles* 1964 et 1970 nous permettent d'en juger.

croissance n'a rien de régulier, et a complètement divergé d'une classe d'âge à l'autre. De 1970 à 1980, les juniors ont connu une expansion considérable (6 points de plus en dix ans, en passant de 17,5 à 23,5 % d'une classe d'âge de 30 à 34 ans) qui s'est sérieusement ralentie ensuite : 3 points supplémentaires dans les vingt ans qui ont suivi, faisant culminer cette proportion à 26,5 %.

2-5- Proportion de cadres et de professions intermédiaires dans deux classes d'âge



Source : Enquêtes *Emploi* 1969-2000 et *Formation-qualification-professionnelle* 1964 et 1977, INSEE ; archives LASMAS-Quételet

Note : Les jeunes salariés ont connu un quasi doublement des emplois qualifiés entre 1964 et 1980, puis un arrêt de la croissance. Le pourcentage est calculé par rapport à la classe d'âge. Sont considérés comme cadres et professions intermédiaires ceux qui exercent effectivement un emploi correspondant à cette catégorie. Jr : classe d'âge 30 à 34 ans ; Sr : classe d'âge 50 à 54 ans. Les enquêtes FQP surestiment la part des cadres chez les 50-54 ans en excluant de l'enquête les femmes définitivement en retrait de la population active.

Pour les seniors, la dynamique est totalement inverse : les années soixante-dix ont été marquées par une claire stagnation, et l'expansion n'a réellement débuté qu'à la fin des années quatre-vingt. De 1986 à 1996, en dix ans, la part du salariat qualifié passe de 17 % à 27 %. Ainsi, la croissance relativement régulière de cette partie plus valorisée du salariat dissimule des variations par classes d'âge assez impressionnantes. Apparemment, on pourrait dire que l'on préfère les juniors dans les années soixante-dix, et les seniors dans les années quatre-vingt dix, mais en réalité il s'agit de *la même cohorte*. La crête de la vague de croissance des jeunes cadres et professions intermédiaires culmine pour les 30-34 ans autour de 1977 et la crête pour les seniors de 50-54 ans apparaît vers 1997 ; le point haut est donc atteint autour de la cohorte de naissance 1944. Les générations nées immédiatement après maintiennent sans progression la position déjà atteinte par la cohorte 1945, en un point situé très au dessus de celui auquel celle née vers 1935 était parvenue ; celles nées vingt ans après doivent encore se contenter d'un sort à peu près équivalent. Le progrès social auquel les aînés semblent vouer un culte manifeste peut sembler une idée sans contenu pour les trentenaires de 2000, pour

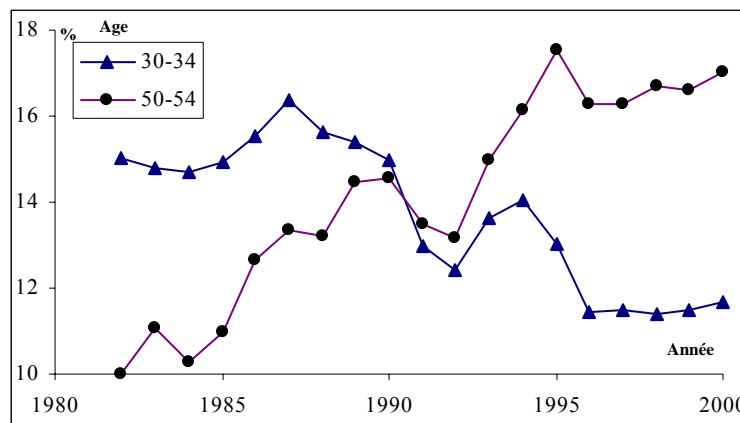
qui la proportion d'emplois qualifiés est approximativement la même aujourd'hui qu'en 1980, sans progression sensible, puisqu'ils ne bénéficient visiblement qu'à peine de la période de croissance que l'on aurait supposée prodigieuse de la fin des années quatre-vingt-dix. Ici comme ailleurs, la société française a été aussi prompte à escompter un progrès pour toujours qu'à tarder à prendre acte de régressions profondes qui ne datent pas de la dernière décennie. Pour l'essentiel, ici comme ailleurs, l'essentiel de l'expansion récente des cadres est portée par la dynamique de croissance portée par les quinquagénaires.

Plus finement, les générations nées entre 1945 et 1950 sont situées sur la crête d'une vague montante de cadres, qui reflue pour les puînés. Les générations en pointe, les premiers nés du baby-boom, ont bénéficié de la forte croissance scolaire du début des années soixante et profité ensuite de la dynamique extraordinairement favorable à l'emploi des jeunes dans la période 1965-1975 : développement d'EDF, du programme nucléaire et de l'aérospatiale, rattrapage du téléphone, extension de la couverture de santé à l'ensemble de la population, montée en puissance de la communication, de la publicité et de la presse, etc. Il en résulte que tout un ensemble d'emploi qualifiés, valorisés, stables au long terme, se sont développés dans une conjoncture économique porteuse, susceptible d'ouvrir aux jeunes de la période considérée un avenir plutôt favorable, souvent inespéré relativement à l'échelle de valeurs de ses propres parents.

Au contraire, les vingt-cinq années qui suivent 1975 sont marquées par une progressive remise en cause de la dynamique qui avait visiblement bénéficié aux premières générations du baby-boom. Un exemple typique de cette dynamique de dépression, dont seules les nouvelles générations sont les victimes, consiste en la modification profonde de la structure d'âge des emplois publics. Après une période d'expansion considérable, des années soixante jusqu'à l'orée des années quatre-vingt, l'objectif des « réformateurs » aux affaires depuis 20 ans consiste à « maîtriser » l'emploi public, c'est-à-dire à le réduire le contenir plus possible, sinon à le réduire. Les titulaires d'emploi à statut étant intangibles dans leur position, la solution est recruter le moins possible. L'une des résultantes en est la modification profonde de la pyramide des âges des titulaires de la fonction publique en France (Etat, collectivités locales, hôpitaux, etc.) : en 1982, 15 % de la classe d'âge de 30 à 34 ans est titulaire de la fonction publique, et dix huit ans après, la part tombe à 11 %. De ce fait, l'offre d'emploi stable adressée aux jeunes par l'Etat et les grandes institutions publiques a connu un fléchissement certain, situation qui n'est peut-être guère favorable à l'insertion des 4 % de jeunes qui

auraient, sinon, trouvé un emploi. A l'autre extrémité de la pyramide des âges, cette part passe de 10 à 17 %, ce qui leur est bien sûr hautement favorable : ces 7 points supplémentaires d'emplois publics n'existeraient-ils pas, peut-être que le chômage des seniors en eût été accru d'autant. La perspective intertemporelle en est assez intéressante : sur les dix huit années écoulées, la part des titulaires de la fonction publique a connu une croissance assez modeste (de 13,5 % à 16 % de l'ensemble des 30 à 54 ans) mais la situation est que, en quelque sorte, la place laissée vacante par les jeunes — qui n'ont plus été embauchés — a été prise peu à peu par les seniors.

2-6- Proportion de titulaires de la fonction publique dans deux classes d'âge



Source : Enquêtes *Emploi* 1982-2000, INSEE ; archives LASMAS-Quételet

Note : En 18 ans, les salariés titulaires ont crû de 65 % chez les seniors ; salariés titulaires de la fonction publique d'Etat, des collectivités locales et fonction publique hospitalière ; femmes et hommes en part de leur classe d'âge.

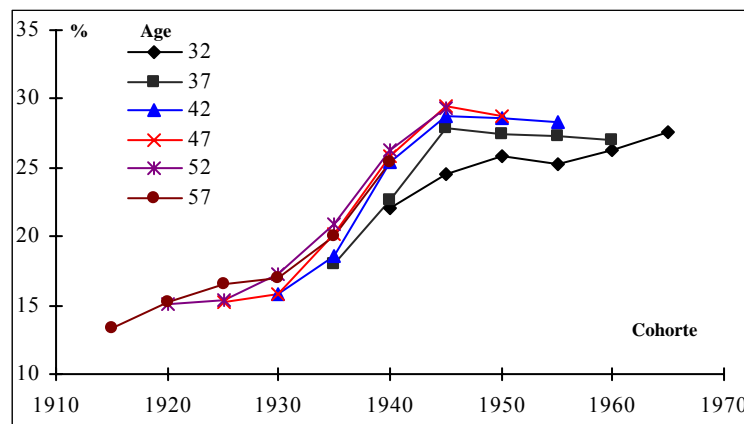
Cette modification des contours de la pyramide des âges de la fonction publique illustre un phénomène plus général sur lequel il faudra revenir : l'impression générale est que la société française est marquée par l'expansion rapide des catégories moyennes et supérieures du salariat, demeure une société d'emploi stable, influencée par le modèle de régulation fordiste, caractérisée surtout par un Etat fort et un système d'Etat-providence développés — dans la mesure où ces institutions sont des employeurs de grande dimension, mais aussi où, du fait de leur développement, ils offrent à la population des services diversifiés de grande qualité. Cette impression est fondée sur des faits tangibles, mais il semble bien, lorsqu'on conçoit la diversité de la situation des différentes classes d'âge, que cette situation correspond à un passé qui s'efface et dont la transmission n'est clairement pas assurée, faute de recrutements au niveau de ce qui avait été assumé naguère *pour faire exister de système*. La remise en cause de ce système est inscrite, dès à présent, dans la pyramide des âges des groupes sociaux correspondants.

Dans les très prochaines années, les départs à la retraite des générations nombreuses qui ont bénéficié de ces services nombreux et de l'offre d'emploi publique qui allait avec pousseront peut-être à rouvrir les recrutements, mais il faut s'interroger sur la possibilité de maintenir le niveau des retraites, de rouvrir les recrutements, et de baisser les impôts et les prélèvements sociaux tout à la fois. Quels sont les acteurs sociaux qui, dans la configuration actuelle, sont le moins en situation de défendre leurs intérêts ? Le sujet exigera un minimum de réflexion.

Les retards se rattrapent mal

Le troisième enseignement relève d'un *effet de rémanence* : pour une cohorte donnée, la situation autour de l'âge de trente ans conditionne les perspectives à tout âge ultérieur. Cet élément va de pair avec l'idée de l'importance de la socialisation transitionnelle, tout en la complétant. Même si des éléments de rattrapage partiel peuvent se repérer, le maintien des écarts générationnels est une règle générale du fonctionnement du système social. Telle fut la dynamique, au moins au cours des trente dernières années.

2-7 - Proportion de cadres et de professions intermédiaires (diagramme cohortal)



Source : Enquêtes *Emploi* 1971-2000, INSEE ; archives LASMAS-Quételet

Note : l'entrée précoce dans la catégorie cadres et professions intermédiaires conditionne les étapes ultérieures de la carrière de la cohorte. Sont considérés comme cadres et professions intermédiaires ceux qui exercent effectivement un emploi correspondant à cette catégorie, ou retraités ayant exercé comme dernier emploi une telle profession ; femmes et hommes en part de leur classe d'âge.

Prenons l'exemple, encore, de la croissance des cadres et professions intermédiaires. En présentant sous la forme d'une « table de Lexis » (voir table en annexe a2-3), ou bien sous la forme d'un « diagramme cohortal », de claires fluctuations apparaissent. Avec un peu d'habitude (l'annexe 2 présente l'essentiel des méthodes de l'analyse cohorte), on constatera que la cohorte née autour de 1930 comptait 15,8 % de cadres en 1971-1975 (elle avait alors de 40 à 44 ans) ;

cinq ans plus tard, elle en compte 15,8 % ; autour de 1983, elle a alors 50 ans et progresse à 17,2 % ; puis, cinq ans plus tard, on recense 16,5 % de cadres et professions intermédiaires.

Maintenant, suivons la génération née quinze ans après, autour de 1945 : dans la seconde moitié des années soixante-dix, à l'âge de 30-34 ans, elle compte déjà 24,5 % de cadres et professions intermédiaires, soit moitié plus en début de carrière que la génération née en 1930 à l'âge de 45-49 ans, alors qu'ils sont immédiatement contemporains. La proportion des emplois qualifiés s'accroît légèrement au fil de sa carrière pour avoisiner 30 %, soit près de deux fois plus au même âge que la cohorte qui la précède de quinze ans. Quid à son tour de la génération née vers 1960 et qui la suit de quinze ans ? En début de carrière, elle compte environ 26 % d'emplois qualifiés, ce qui est un très léger mieux par rapport à ses aînés de quinze ans. La suite de la ligne de vie ne révèle guère de progression : le train du changement social est passé deux décennies plus tôt.

L'intérêt de ces tables statistiques est de délivrer l'information la plus contrôlable. Pour autant, ce n'est pas non plus la présentation qui est le plus en mesure de donner une claire représentation des accélérations et des ralentissements par période et par générations. C'est pour cela qu'en 1997, dans ma thèse, je proposais une innovation graphique dont je n'ai vu à présent que très peu d'équivalents dans la littérature, si ce n'est chez Iedema et *al.* (1997) : le diagramme cohortal. Ce diagramme part de l'idée que, si l'on prend réellement au sérieux la question des cohortes, il s'agit d'en faire l'axe des abscisse des phénomènes suivis, et que si nous voulons comparer ces cohortes, il faut le faire à des moments où elles sont comparables : lorsqu'elles ont le même âge.

Par rapport aux représentations les plus classiques, celles qui posent comme axe des abscisses les pages ou les périodes, le gain en termes de repérage des effets de cohorte est évident (voir l'annexe 2 pour approfondir les outils de l'analyse cohortale). Le graphique de type Lexis âge/période, qui représente le pourcentage de cadres et Professions intermédiaires par âge aux différentes périodes tend à montrer le progressif vieillissement, de cinq ans tous les cinq ans de la catégorie à partir d'une situation initiale où les jeunes étaient mieux favorisés. Le Lexis période/âge montre que les triagénaires n'ont pas connu de changement radical au cours des trente dernières années ; en revanche, les quinquagénaires ont bénéficié d'une récente amélioration. Dès lors que l'on prend acte de l'existence des trois temps sociaux, la présentation du Lexis cohorte/âge, qui n'est autre que le diagramme cohortal, permet de comprendre que les générations qui ont connu à

35 ans une claire amélioration ou un net ralentissement sur leurs aînées ou leurs cadettes en conservent le bénéfice ou les conséquences néfastes au long de leur existence collective ultérieure. Evidemment, cela ne veut pas dire que, individuellement, le sort est fixé à trente ans ; en revanche, le destin collectif de la cohorte se cristallise assez rapidement, avec une faible mobilité ascendante collective après 35 ans. Dès lors, au niveau individuel, le surcroît d'ascension sociale des uns exige le déclassement social d'autres individus de la même cohorte. Autrement dit, il semble, collectivement, que les différentes générations s'engagent vers l'âge de trente ans dans un système de chances de mobilité qui correspond en quelque sorte à un tuyau ; certaines d'entre elles entrent dans un tube situé relativement bas (cohorte 1930) ou relativement haut (1945) mais passé ce stade, le sort collectif de la cohorte est fixé.

Pour les générations sociales qui connaissent un sort moins faste à trente ans, il est alors trop tard et les conditions sociales se figent. Les premières générations qui ont subi à plein le ralentissement économique, les générations nées à partir de 1955 et qui ont eu vingt ans alors que le chômage de masse s'étendait sur ceux qui n'étaient pas à l'abri, conservent encore aujourd'hui les séquelles de leur jeunesse difficile : ils ne connaissent plus de progression sur leurs aînés dans une société qui, pourtant, progresse encore en moyenne, sans eux. Il est donc préférable, pour toute la vie ultérieure, de sortir du système scolaire à la fin des années soixante, lorsque le taux de chômage dans les deux ans de la sortie des études est de 5 %, et que des emplois qualifiés, valorisés, sont créés en grand nombre dans une société en croissance qui investit pour son avenir collectif, qu'avoir vingt ans en 1994, où ce taux de chômage culmine à 33 %, dans une société qui conçoit l'avenir tout autrement.

Il est important de concevoir que l'argument de la croyance en la possibilité — la certitude — d'un rattrapage ultérieur pourrait lui-même faire partie de ce processus de ralentissement des nouvelles générations. La situation actuelle serait certainement *insupportable* si l'espoir ou la croyance en la promesse d'un avenir meilleur n'était pas rappelée régulièrement, en dépit des faits. De fait, il pourrait s'agir là d'un processus de prophétie auto-ajournante, qui, *parce qu'elle est crue*, provoque elle-même les conditions de son atermoiement et de sa remise à un avenir ultérieur et donc à la reproduction de période en période des mêmes structures, et donc à leur conservation. L'ensemble de ces constats passés sur les rigidités du système social, qui se fige après que les cohortes ont atteint l'âge de trente ans, ne conditionne en rien l'avenir, bien sûr, mais modifier la dynamique

telle qu'elle a été observée au long terme appellerait peut être alors à changer le système lui-même, ce qui ne semble pas être à l'ordre du jour.

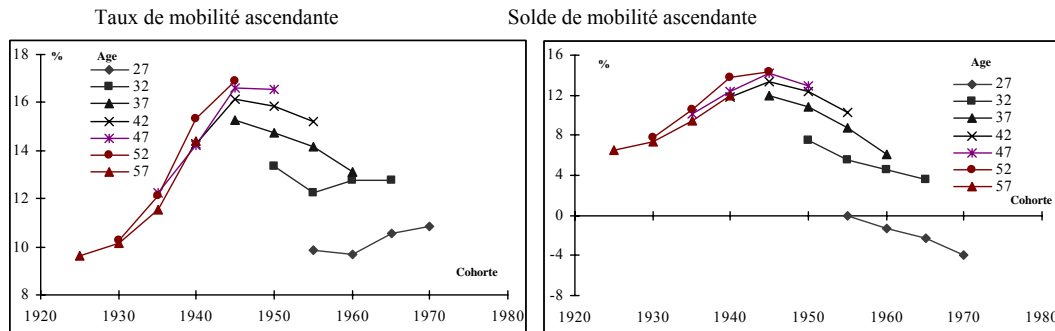
L'ascenseur social aussi est en panne

Le quatrième constat est que, pour la première fois en période de paix, *la situation de la génération qui suit est plus difficile que celle de ses parents*. Malgré la reprise économique 1998-2001, le taux de chômage dans les deux ans qui suivent la sortie des études est encore en 2002 de 18 %, soit quatre ou cinq fois plus élevé que celui des propres parents de cette génération au cours de leur propre socialisation transitionnelle, trente ans plus tôt. Il en résulte que, depuis au moins 25 ans, les conditions d'entrée des jeunes dans la vie adulte se sont considérablement dégradées. Nous avons vu dans les différents sous-chapitres précédents que ces difficultés d'entrée ont un impact très mesurable sur l'existence de ces cohortes, même très longtemps après leur transition dans le monde adulte, et que d'une façon ou d'une autre, le niveau des salaires, de consommation, les emplois qui sont adressés aux différentes classes d'âge en sont peu ou prou la conséquence.

Ce grand ralentissement que les nouvelles générations subissent, nous avons vu que la génération de ceux en âge d'être de leurs parents en a été sinon indemne, en tous cas a continué en moyenne sur sa trajectoire de croissance. Il en résulte une vision d'un pessimisme croissant, un diagnostic de « panne de l'ascenseur social », qui semble ne pas être qu'un vain mot, dès lors que l'on prend en considération le phénomène de mobilité structurelle, collective, de la génération des parents à celle de leurs enfants. Un raisonnement simple permet de saisir les conséquences du ciseau générationnel qui résulte de la stagnation des juniors et de l'ascension des seniors.

En effet, les parents de la génération qui a eu vingt ans en 1968 ont connu un sort difficile : ils sont nés en moyenne autour de 1910-1915 — un écart moyen de trente ans sépare en effet le père de ses enfants. Au sein de cette génération, on compte un quart d'orphelins précoces, un quart d'enfants d'invalides, une jeunesse dans la crise de l'entre-deux guerres, puis la seconde guerre mondiale. La reprise des Trente glorieuses (1945-1975) les attend, mais ils ont déjà 36 ans lorsque le système de retraite par répartition est créé, exigeant 30 années de cotisations pour une retraite complète : pour eux un contrat qu'ils ne pouvaient le plus souvent remplir, faute de pouvoir en satisfaire la clause principale.

2-8- Taux de mobilité ascendante et solde de mobilité ascendante (diagrammes cohortaux)



Source : Enquêtes *Emploi* 1982-2000, INSEE ; archives LASMAS-Quételet

Note : à un âge donné, les taux de mobilité ascendante ont culminé pour les générations nées en 1945. Le taux de mobilité ascendante est la proportion d'enfants de salariés populaires (employés et ouvriers) qui accèdent aux emplois des classes moyennes et supérieures (cadres et professions intermédiaires). Sont considérés comme cadres et professions intermédiaires ceux qui exercent effectivement un emploi correspondant à cette catégorie, ou retraités ayant exercé comme dernier emploi une telle profession ; femmes et hommes ont connu des évolutions parallèles.

Les salariés de l'Etat et de la grande industrie sont souvent parvenus à se voir reconnaître leur carrière passée, mais ceux qui, faute de pouvoir faire autrement, ont connu des alternances entre travail salarié en petite entreprise et travail d'indépendant, ont souvent subi une vieillesse misérable, comme le rapport Laroque de 1962³ en mesure l'étendue. Les changements révélés par les variations du minimum vieillesse l'attestent : inexistant avant 1956 — les générations nées avant 1890 ne l'ont pas connu —, son pouvoir d'achat représente, pour une personne seule, 33 % du salaire minimum net en 1960, 55 % en 1977, 67 % en 1995. Or, même si le seuil s'élève, ses allocataires ne cessent de se raréfier, la masse des retraités s'enrichissant plus vite encore : 2,55 millions de bénéficiaires du minimum vieillesse en 1959 (la moitié des plus de 65 ans), 1,75 millions en 1980 (un quart), 770 000 en 2000 (8 %) (voir Mesnard, 2002).

Pour la majorité des membres des générations nées avant 1920, la configuration historique a signifié une vieillesse misérable dans une société où les jeunes s'enrichissaient : la misère relative des uns contribuait encore au confort relatif des autres. Par rapport à ses parents, la génération née vers 1945 a bénéficié au contraire du mouvement de mobilité structurelle collective saisissant. En revanche, pour les propres enfants de cette génération du baby-boom, nés vers 1975, les conditions d'ascension sociale sont plus souvent compromises. En effet, ces jeunes d'aujourd'hui sont les enfants non plus d'une génération sacrifiée mais

³ A.M. Guillemard, *Le déclin du social. Formation et crise des politiques de la vieillesse*, Paris PUF, 1986. Notamment : pp. 132-136.

d'une génération dorée, alors qu'elle subit à plein les conséquences de vingt années de croissance ralentie.

Cette hypothèse *a priori* trouve une validation empirique tout à fait saisissante. Définissons ici le taux de mobilité ascendante comme la part, parmi les salariés enfants de salariés, de ceux qui se situent en catégorie « cadres et professions intermédiaires » alors que leur père était en catégorie « employés » ou « ouvriers ». Implicitement, il existe aussi un taux de mobilité descendant, correspondant aux enfants de « cadres et professions intermédiaires » descendant dans la catégorie des travailleurs routiniers. Il en résulte un « solde de mobilité » qui n'est autre que la différence entre les deux. Ce solde peut être négatif si la part des déclassements par rapport à la génération précédente excède celle des ascensions sociales. Lorsqu'on considère les chances de mobilité ascendante par rapport au père par âge et année de naissance, le constat général est double. D'une part, au long de la carrière d'une cohorte, les chances de mobilité ascendante s'élèvent, au moins jusqu'à 45 ans ; d'autre part, les taux de mobilité ascendante ont connu une claire expansion, à tout âge, pour les cohortes nées entre 1930 et 1945, lié au développement inattendu de tout un ensemble d'emplois du salariat moyen et supérieur, entraînant une mobilité structurelle impressionnante⁴. Ensuite, le taux de mobilité ascendante s'infléchit clairement, au point de devenir négatif pour les générations âgées de 25 ans des années récentes, en raison de la croissance concomitante des déclassements sociaux.

Par ailleurs, il faut être conscient que nous ne sommes qu'au début d'une période où ce processus pourra être mesuré dans toute son ampleur : les générations nées en 1975, qui sont l'épicentre du phénomène décrit, auront 30 ans en 2005, et alors seulement il sera possible de mesurer d'une façon à peu près stable leur trajectoire de long terme. Il en résulte donc que nous devons être patients avant de connaître l'étendue des conséquences de ce mouvement de fond. Autrement dit, les

phénomènes générationnels sont inscrits dans une longue durée qui ne correspond guère à notre notion de la patience, d'où les risques de dénégation de ceux qui espèrent des phases ascendantes des cycles une rémission et ferment les yeux sur les phases déclinantes. Il reste que les générations nées en 1955 ou 1960, qui ont été les premières à subir le ralentissement de la dynamique générationnelle de la structure sociale, attendent toujours un rattrapage qui tarde à se présenter, alors qu'ils ont aujourd'hui largement dépassé l'âge de 40 ans.

Dyssocialisation et suicide

La cinquième leçon est, pour les nouvelles générations, celle d'un *risque inédit de dyssocialisation*, c'est-à-dire de non correspondance, voire d'incohérence, entre d'une part la formation, les valeurs et les formes d'apprentissage de l'entrée dans la vie, et d'autre part les contraintes réelles, la société véritable et les enjeux exacts que cette nouvelle génération va vivre concrètement. Le point précédent a souligné les risques de déclassement social, mais il faut aller plus loin, simplement parce que ce déclassement, et l'ensemble des difficultés inattendues auxquelles les nouvelles générations se heurtent, pourraient bien déstabiliser profondément l'identité des victimes de ces tendances nouvelles.

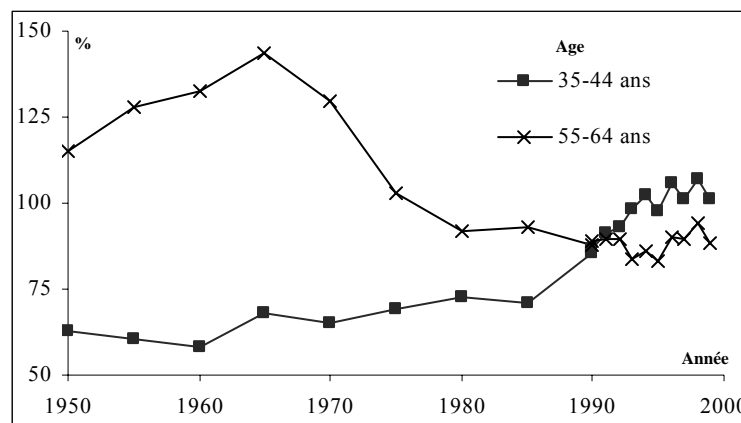
Pour ceux qui subissent la dyssocialisation qui résulte de l'écart entre la croyance que nous continuons de vivre dans une société de progrès pour tous, et les réalités faites d'une claire stagnation des conditions des nouvelles générations ayant connu leur socialisation transitionnelle depuis moins de vingt-cinq ans, le risque psychologique est celui de l'intériorisation d'un échec en apparence personnel, mais qui résulte en réalité d'un mouvement collectif peu visible immédiatement pour les acteurs sociaux mais bien réel, de ralentissement social brutal, que les points précédents ont montré.

⁴ Cet aspect évoque une fois encore Mannheim, qui pour donner une explication anthropologique du changement social, fondée sur l'apport d'une « approche nouvelle » (pp. 47-48) par des individus ou des groupes qui en sont porteurs, propose deux modalités essentielles : la mobilité sociale et le remplacement des générations (ou l'arrivée de nouvelles générations qui n'ont pas encore connu la sédimentation des expériences). Mannheim n'a pas signalé ce que pourtant il devait connaître personnellement : le fait qu'une génération entière puisse être marquée par un courant exceptionnel de mobilité structurelle, qu'elle soit ascendante (comme pour les générations françaises nées vers 1945) ou vraisemblablement descendante (pour les Allemands nés entre 1885 et 1925). De ces courants générationnels et collectifs de mobilité, qui sont conséquence de changements économiques et historiques déterminants, il s'agirait d'analyser plus avant les conséquences, en suivant notamment l'exemple de Bidou (1984).

Cette dyssocialisation est donc le fait d'une préparation à l'entrée dans la vie marquée par l'inculcation de valeurs et la perception d'injonctions qui se retrouvent en définitive en contradiction avec la réalité effectivement vécue. Le discours social qui est tenu aux nouvelles générations est profondément déstabilisant pour les perdants du jeu social, en leur ôtant jusqu'à l'innocence face à un sort qu'ils n'ont pas pu choisir. Il accrédite en réalité le fait que, dans notre monde d'égalité des chances et d'abondance des moyens disponibles pour l'acquisition de l'autonomie, loin d'être les victimes de configurations sociales adverses, ils sont en fait leurs propres bourreaux, responsables de leur déroute sociale, par fainéantise ou par vice, ou à défaut par leur incompétence.

D'une certaine façon, le discours porteur de l'idée que nous vivons dans une société d'abondance, une société sans classe faite d'égalité des chances devant la croissance et de multiplication des opportunités, outre le fait qu'il retire aux plus démunis tout lieu positif d'appartenance collective, produit la déstabilisation des constructions collectives intégrantes dont l'édification avait marqué le XX^e siècle : en retirant aux exclus de l'individualisation valorisée (qui semble rester une valeur éminemment sélective) la capacité à exprimer leur expérience collective, il renvoie les perdants du jeu social à l'intériorisation de leur propre échec. Il disqualifie ainsi les membres des classes populaires pour en faire les acteurs de leur singulière médiocrité.

2-9- Evolution du taux relatif de suicide masculin de deux classes d'âge entre 1950 et 2000 (100= taux moyen de la population âgée de 15 à 84 ans)



Source : Chauvel (1997a) pour 1950-1995 et Service d'Information sur les Causes Médicales de Décès (SC8 de l'INSERM) pour 1990-1999.

Note : Depuis 1985, le taux de suicide des 35-44 ans a fortement progressé, à l'inverse de celui des 55-64 ans. Population masculine.

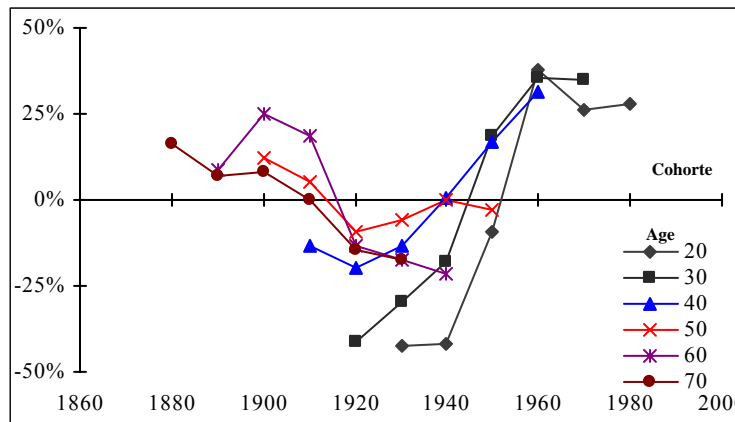
Cette expérience serait moins difficile dans une collectivité dont les valeurs et la culture intègrent ce risque de déclassement comme une trajectoire sinon banale,

en tous cas possible dans une société consciente de ses difficultés réelles. En revanche, dans une société optimiste, marquée par l'abondance et le progrès — représentations qui correspondent *effectivement* au sort des générations nées dix ans avant et après 1945 — ce déclassement est *invivable* pour tous ceux qui, ayant obtenu des diplômes naguère moins diffusés, formés à un point que la génération précédente n'imagine pas, sont en situation d'abaisser leurs prétentions salariales et de niveau professionnel parfois en deçà de ce que la génération précédente eût accepté. Ce risque de déclassement met en évidence l'incohérence entre ce que l'on dit de la société réelle, et ce que cette société réelle est pour les nouveaux arrivants.

Cette inadéquation entre valeurs et réalité est une conséquence des fluctuations de l'histoire sociale : la non-linéarité du changement social implique que les situations vécues par les générations peuvent ne pas correspondre à ce à quoi leur société les avait préparées. Mais selon les configurations, elle peut être vécue différemment. Les générations nées de 1925 à 1950 ont été élevées dans une société marquée par la privation, mais ont connu peu à peu l'abondance, ce qui constitue une trajectoire assez favorable. Leurs enfants en revanche ont été appelés à connaître le sort inverse, ce qui pose d'autres difficultés : élevés dans l'abondance dans le cadre d'une société que certains qualifient de postmatérialiste, la confrontation à une forme très paradoxale de pénurie tout à la fois matérielle, culturelle et de perception de l'environnement social devient problématique.

Pour ces nouvelles générations, la dyssocialisation consiste en cet *écart négatif* entre les propos tenus sur la société d'abondance — dont a effectivement bénéficié ses parents — et la réalité nouvelle, faite d'incertitude, de renoncement et souvent de rejet. Dès lors, il est possible de remonter aux interprétations de Merton (1938) concernant l'écart croissant et le suicide. La déstabilisation sociale collective liée à cet écart à la fois inattendu et incompris par ses victimes, qui tendent faute de lisibilité collective à intérioriser personnellement les causes d'un échec qui est en réalité collectif, peut très bien constituer un des éléments explicatifs de la croissance massive des suicides dans la première moitié de la vie adulte telle qu'on l'observe depuis près de vingt ans.

2-10- Sursuicidité par cohorte de naissance entre 1950 et 2000



Source : Chauvel, 1997a pour 1950-1995 et Service d'Information sur les Causes Médicales de Décès (SC8 de l'INSERM) pour 1990-1999.

Note : les taux de sursuicidités consistent en le rapport (ici exprimé en % en plus ou en moins) entre le taux de suicide constaté à ce qu'il aurait été si les variations depuis 1950 n'avaient pas concerné spécifiquement les âges de la vie. A 20 ans, la génération née en 1960 connaît un taux de suicide 38 % plus élevé que s'il n'y avait pas eu de modification du profil du suicide par âge.

Entre 1965 et 1995, on a assisté à un doublement du taux de suicide des moins de 35 ans. Plus généralement, ce phénomène singulier de l'après Trente glorieuses consiste en une égalisation du taux de suicide des différentes classes d'âge adultes : les seniors, qui naguère connaissaient des taux impressionnants, sont rentrés dans la norme ; les juniors, en revanche, ont connu une forte hausse relative. Surtout, jadis, le taux de suicide croissait très régulièrement avec l'âge des individus, alors que, à partir de la fin des années quatre-vingt, la courbe présente une forme complètement nouvelle, avec un maximum du suicide vers l'âge de 40 ans.

Ici aussi, une lecture générationnelle du suicide pourrait présenter un intérêt : en 1990, apparaissent dans la catégorie des 35-44 ans les nouvelles générations nées vers 1955, celles qui eurent vingt ans dans les années 1975. Alors que le taux de suicide des seniors a culminé en 1965 pour les cohortes nées au début du siècle, une baisse saisissante apparaît en 1975, lorsque dans la fenêtre des 55-64 ans apparaissent les générations nées à partir de 1920, dont on a vu qu'elles étaient les premières à bénéficier très largement de carrières salariales pleinement validées. A suivre le taux de suicide des seniors, il ne semble pas que le problème des fins de carrière donne lieu à des déchirements existentiels très visibles. Les données sur le suicide soulignent que ce mal être est certainement plus celui du 4^e âge, à partir de 75 ans, que celui des seniors en âge de vivre la transition de l'emploi vers la retraite. Il est vrai que cette situation pourrait de nouveau changer à

l'horizon de quelques décennies. La crise sociale, au total, a des chances d'être particulièrement mal vécue pour les générations aujourd'hui dans la force de l'âge (Andrian, 1996). Il en résulte que le rapprochement entre les données du suicide et la crise générationnelle pourrait donner un contexte explicatif que peu de sociologues ont considéré jusqu'à présent comme pertinent, digne d'être signalé⁵. La grille de lecture de ce phénomène nouveau — la dyssocialisation vécue par les nouvelles générations — manquait pour en assurer l'intelligibilité.

Il reste que le suicide léthal pourrait être considéré comme la partie émergée d'un iceberg, celui du mal-être social, fondé sur une dépression assez générale des nouvelles générations. Cette dépression collective contraste clairement avec ce que les médias présentent comme une explosion de vitalité des seniors, dépression dont le paradoxe est qu'elle se développe sur un discours qui la nourrit à son tour d'individualisation des conditions sociales, de libre choix, de responsabilité individuelle dans la prise en main de son destin, prise en main qui n'est guère envisageable lorsque la société donne cette injonction sans les moyens de s'y plier.

Il s'agit donc peut-être de réévaluer l'intérêt d'une analyse durkheimienne très classique du suicide, dont l'intérêt est de rappeler que derrière la singularité de la mort que se donnent volontairement les individus au bout d'un processus éminemment personnel, des tendances collectives intelligibles se font jour, ce dont atteste la modification du taux de suicide par âge. D'une façon ou d'une autre, l'insécurité et la délinquance des jeunes, qui forment aujourd'hui le discours le plus banal sur la jeunesse, pourraient bien ne pas être réellement le problème central que la jeunesse pose à la société française. La difficulté pourrait provenir plutôt du fait que ces jeunes traversant leur socialisation transitionnelle dans ce contexte aussi peu favorable à leur entrée bénéfique dans le monde adulte pourraient en subir les conséquences au long terme, tout au long de leur existence

⁵ Différents auteurs ont insisté sur la croissance du suicide au sein de la génération du baby-boom, en particulier Marie Anguis, Chantal Cases et Pierre Surault (2002). Si les auteurs ont correctement analysé leur données (« les générations de l'entre-deux-guerres présentent une propension relativement faible au suicide alors que celles nées après 1945, les générations du 'baby-boom' »), en soulignant le point culminant du suicide pour les cohortes nées autour de 1956, la presse a repris ce travail en laissant croire en un suicide plus élevé au sein de la génération des premiers nés du baby-boom (nés vers 1945-1950), ce qui pour le coup est une erreur. Les travaux comparatifs de Jean Stockard et Robert M. O'Brien (2002) offrent en revanche la possibilité plus générale d'une lecture systématisée du lien entre dynamique des Etats-providence et suicide.

ultérieure. D'une façon ou d'une autre, le sacrifice de la jeunesse d'aujourd'hui n'est peut-être pas le péril le plus important, puisqu'il pourrait s'agir, au même moment, et sans que l'on en ait clairement conscience, du préalable du sacrifice de la vieillesse de 2050, les jeunes en difficulté d'aujourd'hui étant logiquement la même générations que les vieux déstabilisés socialement et impécunieux, faute de cotisations et de trajectoires d'accumulation de droits sociaux tenable que nous pouvons anticiper dans les prochaines décennies.

Le legs de l'Etat social

Le sixième point est celui de la *transmission du modèle social contemporain* aux générations futures. En apparence, les systèmes complexes de solidarité collective que l'on rassemble sous le nom d'Etat-providence changent avec le temps du calendrier, alors qu'ils sont en fait, sous leurs principales dimensions, des phénomènes clairement générationnels. En effet, les droits sociaux reconnus ont une tendance certaine à s'accumuler — ou non — au cours de la carrière et de l'existence des individus qui en sont porteurs : l'Etat-providence se construit au long de la vie de ses membres. Qu'il s'agisse d'épargne ou de droits sociaux, les générations les mieux situées pour accumuler droits sociaux et privés au long de l'entièreté de leur vie adulte sont évidemment mieux en condition de bénéficier tout à la fois d'une retraite dans de bonnes conditions, d'un état de santé personnel plus favorable, et d'un accès à un suivi médical satisfaisant.

En ce qui concerne la retraite, lors de la fondation du système, en 1945, 30 annuités ont été exigées pour une retraite pleine ; ainsi, l'essentiel des générations nées avant 1915 n'ont en réalité guère bénéficié de la solidarité émergente dont elles étaient pourtant les contemporaines, ce dont atteste la grande misère du troisième âge des années soixante. Il est possible de justifier ce fait par la structure sociale des générations concernées, marquées par un grand nombre d'indépendants, de salariés agricoles ou de très petite entreprise, dans un système salarial encore mal abouti où les carrières étaient encore souvent peu stabilisées (voir Halbwachs, 1955 [1938], chap. IV) et faites d'allers et retours dans un grand nombre de statuts informels. Dès lors, *ils ne pouvaient tirer protection d'un statut qu'ils n'avaient pas*. Il s'ensuit que pour les générations qui ont connu le chômage de masse, elles ne peuvent non plus bénéficier de la protection d'un statut devenu inaccessible, alors que leurs aînés continuent d'en jouir. Dès lors, l'Etat-providence pourrait ne durer que le temps de l'existence de générations disposant du statut idoine. L'idée d'une solidarité réduite à ceux qui ont connu un certain

état de la société simplement parce qu'ils sont nés une bonne année peut néanmoins laisser un sentiment de perplexité, tout particulièrement lorsqu'on conçoit que ces générations sont contemporaines au moins une partie de leur existence, et surtout lorsqu'on repère que cette solidarité est fondée peu ou prou sur le sacrifice de ceux qui n'y participent pas : les jeunes des années soixante bénéficiant des faibles charges sociales — qui allait de pair avec la misère des vieux — et de salaires relatifs favorables, et les seniors d'aujourd'hui profitant de prélèvements substantiels sur les salaires bruts de jeunes qui ne peuvent être certains que cette contribution serve vraiment à asseoir ni leur retraite future ni leur système de santé.

Les dispositifs et les institutions de l'Etat-providence ne sont pas les seuls en cause dans cette question de la pérennité du modèle social que nous connaissons. Les conséquences de ce modèle, notamment en matière d'inégalités, sont déterminantes pour l'architecture de la société que l'on développe. Les générations nées au début du *XX*^e ne furent pas simplement marquées par des droits sociaux en moyenne faibles, elles sont aussi restées marquées par une polarisation interne majeure entre les couches sociales privilégiées et le prolétariat, notamment industriel, mal intégré. Les générations nées entre 1920 et 1950 ont bénéficié du providentialisme, et de droits sociaux protecteurs et redistributifs croissants de cohorte en cohorte, propices à une moyennisation des conditions et à l'émergence d'une classe moyenne homogène et massive, comme nous en avons vu les conséquences.

Aujourd'hui, mais le processus est enclenché depuis des années déjà, les jeunes sortent de l'école à des âges plus élevés, particulièrement lorsque cet âge est mis en relation avec le niveau du diplôme effectivement obtenu : l'âge médian de cessation des études est situé aujourd'hui autour de l'âge de 21 ans. Ils perdent deux ou trois années au chômage sans indemnité ou dans des activités informelles, et, comme salariés, ne commencent à cotiser véritablement en vue du système de retraite qu'autour de l'âge de 23 ans. Evidemment, les conditions sont plus faciles pour la fraction de la jeunesse qui passe avec succès les épreuves malthusiennes de la sélection de l'excellence scolaire ou économique, mais exiger 41 années de cotisations comme aujourd'hui, 42,5 ans pour la proposition du rapport Charpin du Plan, voire 45 selon la suggestion du Medef, revient à programmer un problème majeur, à l'horizon de 2015, lorsque les candidats à la retraite sans un nombre suffisant d'annuités se multiplieront, à partir de la génération née en

1955, dans un processus de remplacement générationnel qui ne fera que s'accélérer ensuite.

Pour beaucoup, le chômage de longue durée a déjà retiré toute perspective de remplir leur part du contrat — sans que l'on puisse les tenir pour responsables, individuellement, de cette situation à laquelle leurs parents ont naturellement échappé, en raison de la situation de plein emploi dont ils avaient bénéficié — alors que d'une façon ou d'une autre, ils ont cotisé, en part de leurs gains sur l'ensemble de leur carrière, plus que ne l'avait fait la génération précédente. Ces cotisants n'ayant pu contribuer un nombre suffisant d'années pour bénéficier d'une retraite pleine seront nombreux à ne plus pouvoir prétendre à ce qui, quelques décennies plus tôt, semblait si naturel : une retraite décente à la fin d'une vie de travail. Au delà de cet aboutissement de trajectoire, dès à présent, les analyses portant sur les taux de pauvreté par génération montrent que, à partir des générations nées dans les années soixante, les taux de pauvreté relative à un âge donné, alors qu'ils avaient reculé jusqu'à présent, s'accroissent de nouveau. Il s'ensuit que, d'une façon ou d'une autre, depuis une décennie ou deux, les nouvelles générations sont socialisées dans un contexte d'inégalités croissantes, où l'écart entre les plus modestes et les plus riches connaît un renouveau, après plus de trente ans de maîtrise de l'ouverture de l'éventail des revenus.

Ainsi, des pans entiers de l'Etat-providence dépendent des conditions ouvertes à l'entrée et au long de la vie des générations, de par la situation économique elle-même, et des régulations que les sociétés consentent à se donner. Cette historicité générationnelle de l'Etat-providence, soulignée déjà par différents auteurs (Thomson, 1992 ; Esping-Andersen et *al.*, 2001), mériterait une analyse un peu plus profonde que celle prodiguée par les praticiens de la comptabilité générationnelle (Auerbach, Gokhale et Kotlikoff, 1994) qui tentent simplement de rapprocher ce que perçoit une génération et ce à quoi elle contribue au long de sa trajectoire. Ici comme ailleurs, avant toute prospective, il faudrait pratiquer une rétrospective systématique qui, visiblement, n'intéresse guère.

Pour les nouvelles générations, on distingue clairement que le projet social des Trente glorieuses — l'intégration de tous dans une grande classe moyenne — se délite peu à peu, avec la reconstitution d'une catégorie socialement dévalorisée susceptible de reconstituer le sous-prolétariat mouvant du XIX^e siècle — alors même que ses diplômés sont nettement supérieurs à ceux de ses parents. Cette classe sociale est le plus souvent soumise à un choix s'apparentant à un chantage : entre le sort du travailleur pauvre et celui du sans-statut, entre la dévalorisation et

la désaffiliation, autrement dit, entre l'exploitation et l'exclusion. Le système social qui va avec cette tendance nouvelle ne peut tenir qu'en stigmatisant la jeunesse qui en est victime, pour retarder ou rendre même impossible le moment où le débat deviendra réellement politique.

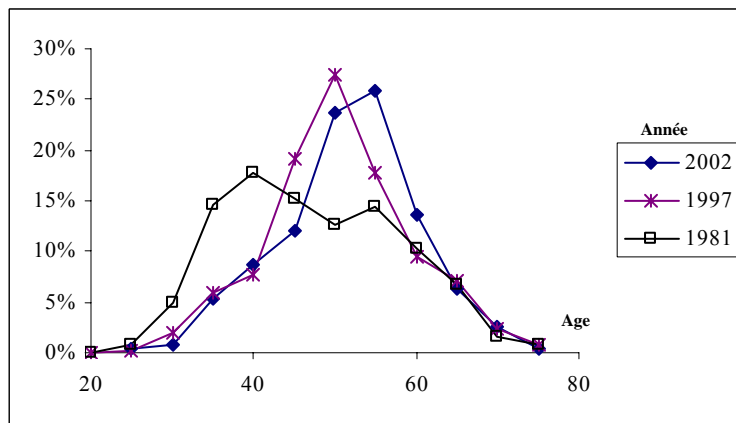
La transmission politique de la social-démocratie

La septième section de cette instruction s'intéresse au problème de la *transmission collective de la social-démocratie*, en particulier en ce qui concerne l'association du peuple à l'élaboration des choix politiques conditionnant l'avenir de ce système. Le déséquilibre générationnel de la représentation politique se mesure à un indice clair : en 1982, l'âge moyen des personnes exerçant un mandat politique ou syndical était de 45 ans, et il est de 59 ans en 2000 (catégorie professionnelle P de l'INSEE : 3318). Un vieillissement de 14 ans en 18 années de temps correspond à une absence presque parfaite de renouvellement. L'analyse des *Trombinoscopes* de l'Assemblée nationale met en évidence des variations semblables : les députés de moins de 45 ans représentaient en 1981 38,0 % de l'Assemblée, et seulement 15 % en 1997 ; en 2002, c'est au tour des députés de 45 à 49 ans de voir leur part s'écrouler de 19 à 12 % de 1997 à 2002. Les députés de la nouvelle Assemblée de 2002 débutent leur mandat avec un âge moyen de 54 ans, lorsque la précédente commençait le sien en 1997 avec un âge moyen de 52,5 ans — pour le groupe socialiste, l'âge moyen en 1997 était de 50,5 ans, et de 54,0 en 2002, d'où il découle que lorsque le succès ne permet pas le renouvellement, l'échec l'interdit simplement. D'une façon ou d'une autre, de ces évolutions découle une sous-représentation politique croissante des nouvelles générations. Les quadras des années quatre-vingt du XX^e siècle s'apprêtent ainsi à être les sexas des années zéro du XXI^e siècle. Il faut souligner ici aussi le large écart entre la façon dont la société *se donne à voir* — par exemple en mettant en avant l'exemple de Sébastien Hyghes, millésime 1969, élu contre Martine Aubry, née en 1950 — et ce qu'elle est réellement, un écart qui explique pourquoi ne travailler que sur les représentations, qu'elles soient savantes ou populaires, pour en faire un modèle de la réalité, pourrait confronter à des difficultés majeures, notamment par cécité.

Le vieillissement du personnel politique, qui est parallèle à celui des militants de base, correspond lui aussi à un motif générationnel clair, qui relève de tout ce que nous connaissons de la logique cohortale de la socialisation politique, de l'intérêt politique, et tout simplement de la formation d'une culture de base vis-à-vis des

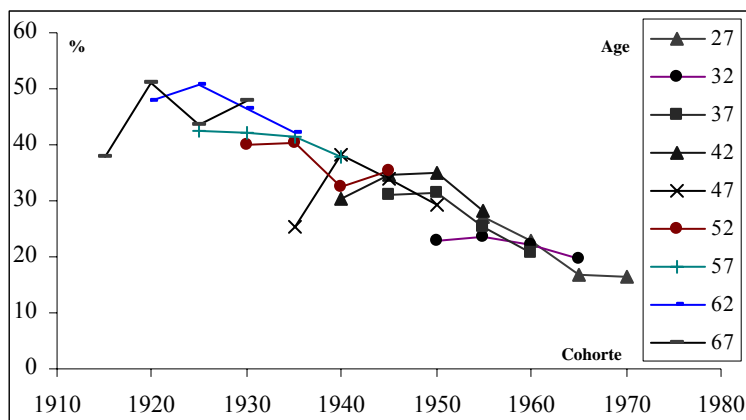
questions collectives, sociales, et de la participation au débat. Lorsqu'on analyse simplement la lecture quotidienne de la presse depuis le début des années soixante-dix, il semble exister un phénomène de socialisation d'une nature assez particulière : au cours de sa trajectoire de vie, chaque cohorte conserve le niveau de lecture quotidienne de la presse qu'elle avait quelques décennies auparavant. Autrement dit, en 1997, la génération qui a 52 ans compte 35,5 % de lecteurs quotidiens ; en 1982, au sein de la classe d'âge de 37 ans — la même cohorte, donc —, les lecteurs quotidiens étaient 31 %. Le problème qui apparaît dès lors est le fait que les lecteurs quotidiens, dans les générations nées vers 1920, représentaient un individu sur deux ; pour la génération née en 1970, ils ne sont plus que 16 %.

2-11- Evolution de la répartition par âge des députés 1981-1997-2002



Source : Trombinoscopes de l'Assemblée Nationale.

2-12- Lecture quotidienne de la presse (%) (diagramme cohortal)



Source : Mannheim Eurobarometer Trend File 1970-1999, MZES-ZUMA-ZEUS ; données fournies par la BDSP-Grenoble.
 Note : réponse : « Tous les jours » à la question : « Tous les combien à peu près lisez-vous les nouvelles dans les journaux quotidiens ? »

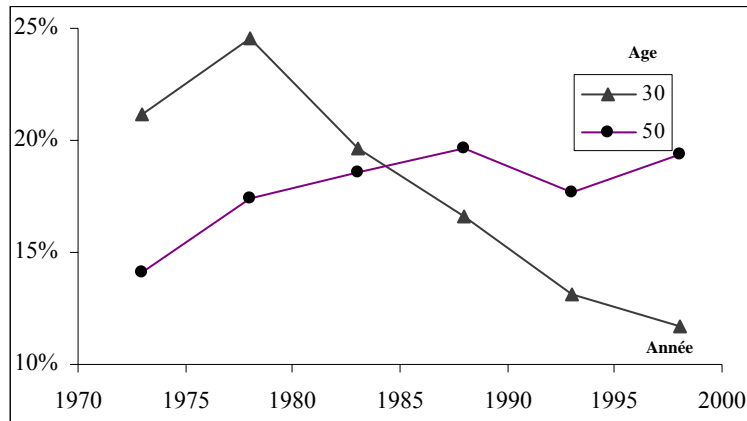
Ce constat est d'autant plus étrange, en réalité, que la plupart des analystes des pratiques culturelles et collectives de tous ordres ont en vue cette relation : plus le diplôme est élevé, plus les pratiques devraient être importantes. Donc, en toute logique, si tout était linéaire et sans interaction, les nouvelles générations devraient lire la presse avec plus d'intensité. CQFD. Or, ce n'est pas ce que nous observons, d'où l'idée que le niveau scolaire, en matière de participation politique, ne fait pas tout, lorsque la socialisation aux pratiques elles-mêmes n'est pas assurée par la famille, l'école, généralement l'entourage, faute peut-être d'enjeux perçus, ou simplement d'invitation à participer au débat.

Il semble ainsi se développer au sein des nouvelles générations une certaine forme d'apathie, ou même d'aliénation politique où, malgré un niveau scolaire inédit, la participation aux formes élaborées du politique au travers des partis et des syndicats fait défaut. Pour les nouvelles générations, la simple participation à des discussions politiques semble reculer, alors même qu'elle progresse chez les seniors. Il est vrai que dans un contexte où l'essentiel du débat se polarise autour de la question des retraites et sur le sentiment d'insécurité, les enjeux de long terme pour les jeunes peuvent paraître un peu secondaires.

Une génération socialisée dans un contexte spécifique, celui de la fin des années soixante, hautement favorable à une entrée précoce en politique, s'est installée peu à peu dans les plus hautes fonctions, pour s'y stabiliser. Ce n'est pas une simple question d'âge du capitaine, sinon l'argument tomberait assez vite ; ce vieillissement laisse doublement songeur quant à la représentation de l'ensemble des populations et à la capacité du système à former ses futures élites dirigeantes. Il pourrait s'agir d'une autre forme de parité, en termes de génération, nécessaire à la prise en compte de la diversité des intérêts. Il faut ainsi s'interroger sur le legs et la transmission politique : les décisions de long terme sont prises plus souvent par ceux dont l'horizon temporel est le plus réduit, alors que les plus jeunes, les plus intéressés, matériellement, à l'avenir de long terme, en sont sinon exclus, en tous cas totalement absents, tenus dans l'inconscience de ce qui les attend, dans l'impuissance face à l'élaboration de leur destin. Il n'y aurait aucun problème, si la sagesse et l'empathie permettaient à chacun de prendre en compte le sort de l'autre et du « prochain », à tous les sens du terme, mais la génération des enfants favorisés de l'abondance des Trente glorieuses devient progressivement la génération des grands-parents gâtés du début du XXI^e siècle. Pire, le vieillissement actuel du corps politique, qui a pour parallèle celui de l'encadrement des entreprises, se développe dans des conditions où rien n'est préparé pour assurer

une transmission, ce qui supposerait un travail militant de recrutement de nouvelles générations qui n'apparaît nulle part comme une priorité des institutions concernées.

2-13- Fréquence de participation à des discussions politiques pour deux classes d'âge



Note : réponse : « Souvent » à la question : « Quand vous êtes entre amis, diriez-vous qu'il vous arrive ... de discuter politique ? »

De nombreuses institutions sont appelées à périliter, faute de successeurs prévus pour assurer la passation des pouvoirs. Il est à craindre que, tôt ou tard, ce moment vienne, avec d'autant plus de violence que rien n'a été fait pour l'anticiper, et donc sans réelle réflexion collective sur ce qui est préférable pour l'ensemble des membres de la société. Le vrai problème est que les difficultés accumulées, dont nous devrions mesurer tout le poids au cours de la période 2005-2015, sera supporté pour l'essentiel par les adultes actifs de cette période, c'est-à-dire par les générations nées entre 1955 et 1990, alors que les décisions qui se prennent aujourd'hui se font, sinon en déniaut aux nouvelles générations un droit de regard et de décision, du moins en organisant leur absence.

Sept fractures, une dynamique

Ces sept éléments sont autant de constats sur des processus générationnels à l'œuvre au sein de la société française. Ils apparaissent pour l'essentiels inscrits dans le temps long, car enchâssés dans les conditions d'existence des générations. La crise économique débutée en 1975, qui a laissé des traces dans le vécu des générations nées à partir de 1950 ou 1955, continuera, même en cas de reprise durable, d'affecter l'existence des cohortes nées jusqu'en 1975, au moins. Autant dire que l'ensemble de la première moitié du XXI^e siècle en sera marquée. En effet, la période actuelle reste polarisée par le destin de la génération qui eut vingt

ans en 1968, génération qui n'est pas encore en transition vers la retraite, ce qui aura lieu de susciter un certain nombre de nouveaux déséquilibres que nous ne pouvons qu'anticiper. L'histoire générationnelle des problèmes sociaux montre que la conjoncture peut se modifier radicalement aujourd'hui, les conséquences de l'historique des conjonctures passées continuera d'influer pendant des décennies entières l'avenir des cohortes en présence, simplement parce que ce changement modifiera avant tout les trajectoires des nouvelles générations en cours de socialisation transitionnelle.

Pour autant, le point majeur pourrait bien être celui-ci : les rapports entre les générations semblent ne pas pouvoir se situer — pour l'instant — dans une relation collective de rééquilibrage de fluctuations, lesquelles au contraire pourraient bien se renforcer. Nous pourrions imaginer que la solidarité collective entre les générations sociales⁶ contribuerait à aider plus les générations les plus pauvres et à mettre à contribution plus spécifiquement les plus riches. Il semble bien au contraire que les générations les mieux dotées sont le plus en mesure de défendre leurs droits collectifs, d'orienter les représentations collectives à leur avantage, et éventuellement de changer la législation en vertu de leurs intérêts. Au contraire, les cohortes ayant subi les conséquences néfastes de l'histoire sont à peu près incapables de faire reconnaître sur la place publique leurs difficultés, d'en animer les représentations intellectuelles et de provoquer un débat sur cette solidarité, se voyant opposer au contraire un mur de dénégations.

Cela provient très certainement de ce que la question générationnelle est un écheveau complexe, où aucun des facteurs caractérisant l'état du système ne peut être identifié simplement sans analyser les autres aspects simultanément. Dès lors, le débat risque de s'embourber dans une querelle d'experts tendant à mettre en balance ce qu'une génération perd de par sa position sur le marché, et ce qu'elle gagne, par exemple par la croissance de ses espérances d'héritage, au bout du compte, lorsque ses parents auront disparu, ce qu'elle perd en salaire pouvant aussi être regagné en loisir (au chômage par exemple). Il reste que cette partie a

⁶ La solidarité intra familiale, qui est un point central des analyses sur les générations dans la sociologie d'aujourd'hui (Attias-Donfut, 1995, 2000 ; Paugam et Zoyem, 1997), fait effectivement référence à une idée de rééquilibrage en moyenne des problèmes sociaux par les familles. La difficulté est alors de faire la part non plus en moyenne, mais en fonction d'une logique de besoin des aidés et de moyens des aidants. Dès lors que l'on exclue les ménages les plus jeunes, les ménages bénéficiant le plus de l'aide de leurs parents sont ceux qui semblent en avoir le moins besoin.

mis en évidence l'existence de déséquilibres auxquels le temps n'apporte visiblement pas de remèdes. Il s'agit surtout maintenant de comprendre les causes de ce processus de création des fluctuations générationnelles. Nous allons donc tenter de comprendre comment ces fractures générationnelles apparaissent et à quel degré elles tendent à demeurer.

Chapitre III :

Socialisation transitionnelle et structure sociale :

l'investissement générationnel

Après avoir formulé une théorie des générations et constaté les inégalités générationnelles léguées par l'histoire sociale des dernières décennies, ce chapitre s'intéresse à la façon dont ces fractures générationnelles s'établissent et s'installent dans la durée. Nous nous intéresserons donc plus nettement à la période de la socialisation transitionnelle proprement dite. Il s'agit donc de comprendre comment l'allocation des cohortes successives dans la hiérarchie sociale se réalise. L'entrée dans la vie des générations successive s'est-elle déroulée de façon semblable et sans heurt, ou bien des phénomènes plus subtiles et plus heurtés peuvent-ils être observés au long terme ? Une fois les générations entrées dans la vie adulte, vers l'âge d'une trentaine d'années, la situation relative de chacune d'entre elles se stabilise-t-elle au long terme, ou bien des brassages sont-ils à l'œuvre tout au long de la trajectoire ?

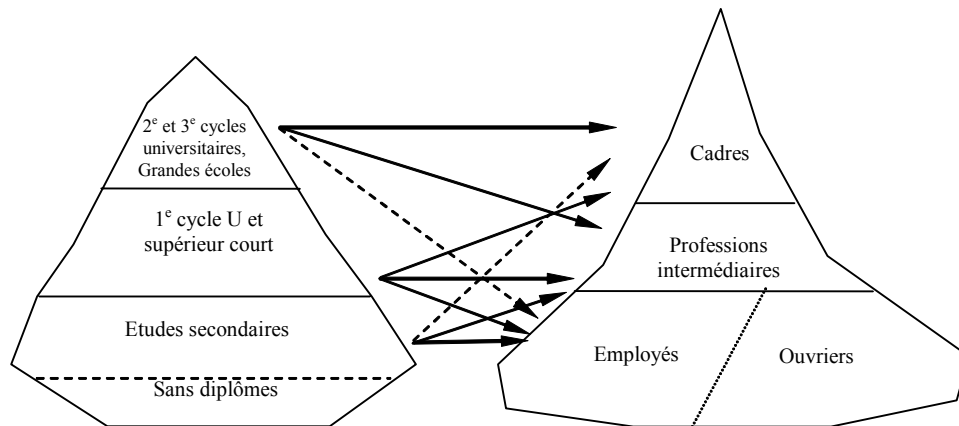
Une représentation ordinale de l'allocation des individus dans la hiérarchie sociale selon leur rang scolaire est ici proposée (voir annexe 3). Elle permet de constater que, à l'échelon macrosocial, du point de vue de l'obtention d'un rang social, la socialisation transitionnelle est un processus à la fois bref (il s'achève en quelques années) et stratégique pour l'avenir des cohortes. Cette approche permet de constater que le sort d'une génération, lorsqu'elle a atteint l'âge de 28 ou 30 ans, a dépendu très fortement des conditions sociales d'entrée dans la vie qui lui ont été faites par le contexte social et historique d'investissement scolaire et d'accueil dans le monde du travail. Le suivi des différentes catégories d'entrants à partir de l'âge de 28 ans montre qu'à partir de ce point, les avances ou les retards collectifs accumulés se maintiennent au long de la vie : le suivi de panel de la situation économique à partir de ce point montre que, jusqu'à présent, dans la situation française, l'histoire n'a jamais repassé les plats aux malchanceux retardataires.

La question de la socialisation transitionnelle dans la structure sociale

Les recherches sur la socialisation se sont le plus souvent centrées sur la façon dont les identités, personnelles ou professionnelles, se forment au long d'un cursus où société et individus interagissent en direction d'un équilibre de long terme, entre intériorisation des normes collectives par les individus et distanciation de ces individus face aux obligations posées de l'extérieur. Une dimension pourtant centrale de la socialisation semble avoir fait l'objet de moins d'attention, quoique son caractère d'évidence fait qu'il est impossible de s'intéresser au thème de l'« insertion professionnelle » sans l'aborder : cette dimension est celle de la socialisation *dans le système de la stratification sociale*, autrement dit cette période de la socialisation où les jeunes dépositaires de qualifications et de titres susceptibles de leur ouvrir différentes carrières envisageables se retrouvent dans la nécessité de se construire une trajectoire dans la société.

Dès lors, sur une période plus ou moins courte de leur vie, les jeunes sont confrontés à un exercice souvent urgent : transformer les virtualités des acquis de leur formation scolaire pour les transmuter en une position sociale réelle, une position sinon définitive, en tout cas à partir de laquelle il sera possible de faire un chemin dans la vie. On sait, évidemment, la complexité et les problèmes conceptuels que pose une telle idée de socialisation dans le système de stratification sociale, dans un contexte contemporain fondé sur la flexibilité de trajectoires professionnelles heurtées des individus, où cette « stabilisation » dans la vie des jeunes pourrait être une notion propre à la sociologie d'un autre temps. Nous examinerons bientôt le degré auquel cette hypothèse d'une transition d'une hiérarchie liée aux acquis scolaires à une hiérarchie propre au système des professions est fondée. En effet, la question est celle du passage d'une hiérarchie proprement scolaire à sa traduction en termes de position et de trajectoire dans le monde professionnel, où les proportions relatives d'individus aux différents niveaux de la pyramide scolaire trouveront des places qui leur correspondent de façon plus ou moins évidente dans la structure des professions. La complexité de ce lien vient surtout, bien sûr, du fait qu'au cours du temps, ces deux structures se transforment sans coordination véritable, d'où des surprises parfois désagréables.

3-1- La transition entre deux pyramides : diplômes et positions sociales



Ainsi, la hiérarchie sociale liée aux professions et celle issues des inégalités de diplômes sont hétérogènes, malléables, variables dans le temps, difficilement comparables d'un pays à l'autre. L'essentiel des raisonnements que nous développerons ici sont fondés sur une représentation hiérarchique de la société où ces hiérarchies seront représentées sous une forme ordinale, au risque bien sûr de schématiser excessivement des filières parfois plus qualitativement agencées qu'ordinalement articulées. Dès lors, il existe deux pyramides sociales mouvantes, et un des exercices complexes auxquels s'adonne chaque nouvelle cohorte d'entrants au moment de leur socialisation transitionnelle est de trouver la traduction de la valeur de leur diplôme en une position dans la pyramide des positions sociales. Une autre question se pose : faut-il comparer et établir les rangs où se positionnent les individus par rapport à leur cohorte d'appartenance ou par rapport à la société tout entière ? La question est-elle d'appartenir aux 10 % les mieux formés ou des mieux rétribués de sa propre génération, ou bien de la société dans son entier ? En réalité, les deux aspects sont également importants, et il conviendra de multiplier et de croiser les approches, mais si nous souhaitons comparer les générations *entre elles*, il s'agit avant tout de les positionner ensemble dans une même structure sociale de façon à savoir si ces différentes générations se situent à des âges donnés en des rangs identiques ou non dans la société.

On se reportera à l'annexe 3 sur la construction des espaces sociaux ordinaux pour comprendre selon quels principes ces hiérarchies ont été élaborées, et les modalités techniques de leur mise en application. Il reste que les individus sortent de l'école avec un rang éducationnel dans la hiérarchie des diplômes, et devront ensuite occuper un rang dans la hiérarchie des professions. Ces deux hiérarchies ne se correspondent pas selon une corrélation parfaite, mais elles se recouvrent

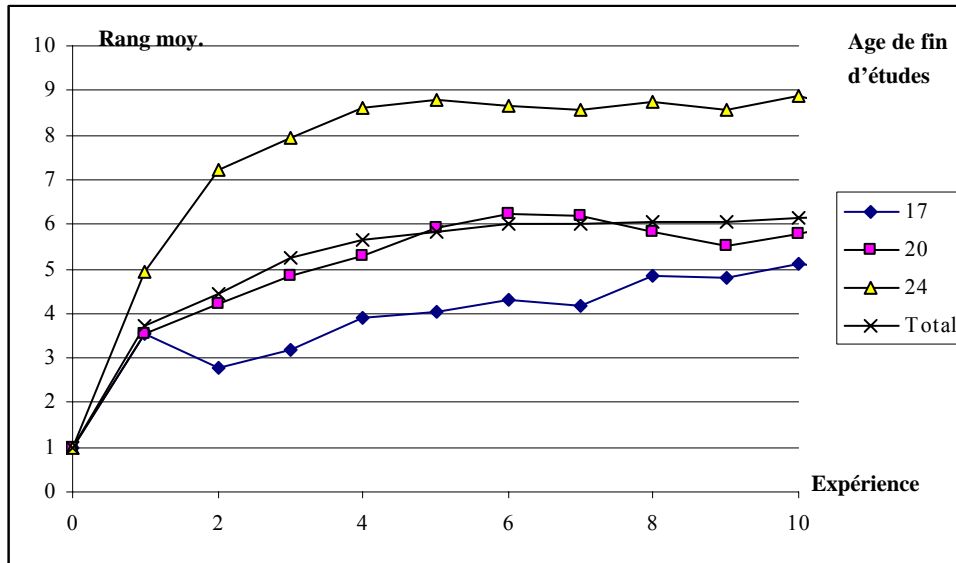
assez largement, en particulier dans le cas français où le rôle classant du diplôme est le résultat souvent mécanique de dispositions statutaires.

L'entrée dans la vie : obtenir son rang avant trente ans

Dès lors, un aspect central de la socialisation transitionnelle est celui-ci : sur un temps relativement court, les individus quittent l'école et doivent trouver une position sociale. Il est vrai que cette transition peut être fort longue, tout au long de la vie, et correspondre en fait à un régime permanent de transition et de transformation de long terme marqué par la recombinaison perpétuelle de l'adéquation entre hiérarchie des diplômes et hiérarchie socioprofessionnelle. Une question se pose dès lors : cette période de la socialisation transitionnelle entre sortie de l'école et position sociale durable est-elle aussi longue que l'ensemble des développements sur l'allongement de l'entrée dans la vie sembleraient nous le dire ? Ou bien alors se situe-t-elle dans le cas général sur un terme assez court ?

Le constat général est que, pour les grands groupes de la population caractérisés par leur âge de fin d'étude, très peu de temps s'écoule après la sortie des études avant que ne se stabilise leur rang social qui se rapproche collectivement de celui où ils culmineront. Les individus hors emploi se voient attribuer le rang le plus bas, soit 1 ; un an après la sortie des études, ils se situent en moyenne à 3,4, puis à 4,4 après deux ans, puis à 5,2 à trois ans, pour se stabiliser ultérieurement autour de 6. Dès lors, environ 3 années dans le monde du travail suffisent pour parcourir 90 % du chemin en direction de la cible de stabilisation de la carrière.

3-2- Rang social moyen atteint selon l'expérience dans le monde du travail et l'âge de fin d'études



Source : Compilations Enquêtes *Emploi* 1969-2002 (source Lasmas-Quételet)

Note : champ, cohorte masculine ayant quitté les études entre 1988 et 1991, rang moyen à sur 10 années de trajectoire

Il semble donc que le temps de stabilisation sur une trajectoire est en moyenne plus succinct qu'attendu, même si cette stabilisation peut n'être que très partielle, faite de changements d'entreprises et de passages dans des positions de non emploi. Selon les groupes de niveau de scolarité, ceux qui cessent leurs études vers l'âge de 24 ans se stabilisent en moins de 4 ans sur leur cible ; ceux dont l'âge de fin d'études est de 20 ans, après 6 ans d'expérience ; ceux qui cessent leurs études vers 17 ans sont stabilisés après 8 ans.

Cette stabilisation est plus lente pour les plus bas niveaux de formation, mais ce groupe sortant plus précocement de l'école, il se situe, autour de l'âge de 28 ans, à un niveau relativement proche du point de convergence moyen dans la hiérarchie sociale. On a lieu d'être surpris du caractère éminemment précoce de la stabilisation dans la hiérarchie sociale, qui contraste fortement avec l'image et la réalité de l'instabilité professionnelle des jeunes jusqu'à des âges avancés ; pour autant, cette mobilité professionnelle ne se solde pas systématiquement par une mobilité ascendante dans la hiérarchie sociale. Dès lors, il semble que, dans cette transition, tout se joue assez vite, pour la majorité des individus, pour qui les brassages ultérieurs au cours de la carrière seront assez résiduels.

En définitive, en moins de quatre ans après la sortie des études, le rang hiérarchique moyen d'une génération et des sous groupes de diplômés qui la composent semble assez prédictifs de la position finale acquise, et lorsque le

groupe a atteint l'âge de 28 ans, la position en termes de décile de la population s'apparente à un point définitif. Cette relation est évidemment collective, et non pas individuelle : si les individus sont mobiles dans cette structure, les uns s'élevant et les autres déclinant, les groupes en revanche représentent la moyenne de ces fluctuations et ne bénéficient rapidement plus de courants substantiels de mobilité ascendante. Dès lors, l'une des questions de fond est celle-ci : les conditions de l'histoire sociale, favorables ou difficiles, auxquelles sont confrontées les nouvelles générations lors de cette période comprise entre la fin de l'école obligatoire et cette stabilisation dans la vie adulte, avant l'âge de 30 ans, ont-elles un impact réel ou non sur le point atteint en fin de socialisation transitionnelle ?

1969-2002 : la remise en cause de la situation relative des jeunes adultes

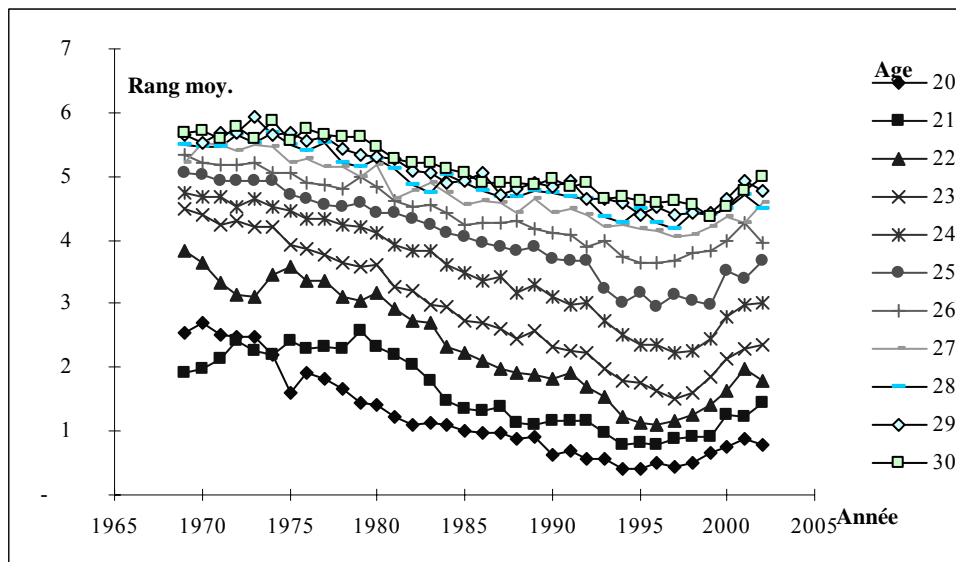
Si tout se joue très vite, il se peut que les conditions collectives et historiques d'entrée dans la vie professionnelle puissent avoir un impact important sur la suite du devenir des individus. Or, Christian Baudelot et Roger Establet (2000) ont récemment montré à quel degré avoir 30 ans en 1968 et en 1998 correspondent à des conditions d'existence profondément remaniées. Il est intéressant de suivre d'âge en âge, ou en fonction de l'ancienneté dans le monde du travail¹, la façon dont les cohortes gravissent progressivement les échelons sociaux jusqu'à cet âge. Ce suivi permettra de repérer plus avant le processus selon lequel la cohorte (de naissance ou d'entrée dans le monde du travail, selon) entre dans le monde du travail et y obtient une position, jusqu'au moment de la stabilisation relativement durable de sa position hiérarchique.

Pour ce faire, nous utiliserons des extraits de l'enquête *Emploi* de 1969 à 2002, de façon à mesurer l'intensité du retard subi entre l'âge de 20 et de 30 ans par les nouvelles générations dans leur accession à une position sociale au cours des trente dernières années. Ces nouvelles générations, en entrant dans le monde du travail, connaissent par rapport aux générations qui les ont précédées au même âge un progressif déclin de leur niveau moyen d'entrée dans la hiérarchie sociale. Ce retard est surtout sensible pour les gens de vingt ans, et les fluctuations de

¹ Autrement dit l'expérience, que nous distinguerons de la « séniorité », anglicisme qui nous servira à qualifier l'ancienneté dans une entreprise.

l'indicateur sont moins considérables lorsque les individus atteignent l'âge de 30 ans.

3-3- Rang social moyen atteint selon l'âge : 1969-2002

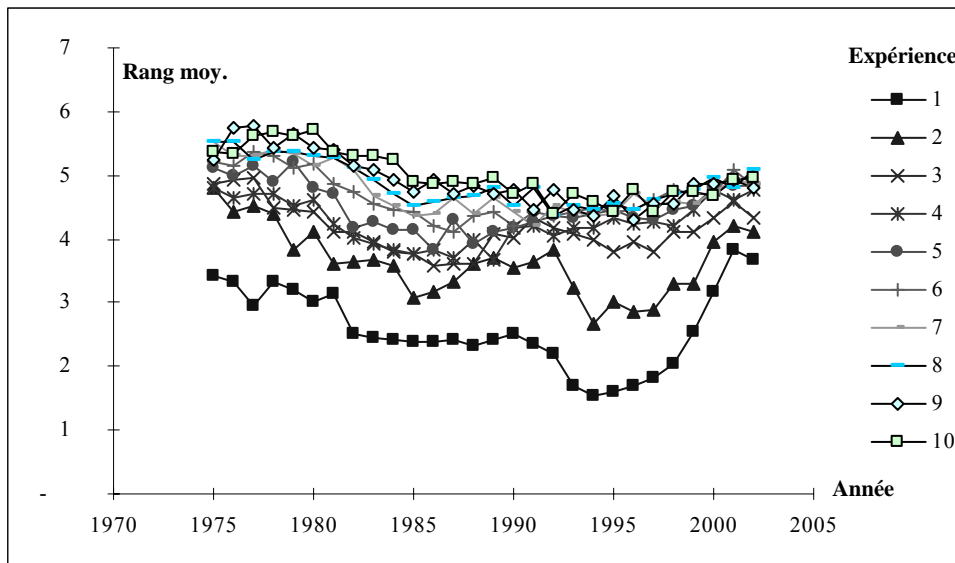


Source : Compilations Enquêtes *Emploi* 1969-2002 (source Lamas-Quételet)

Note : champ, population masculine rang hiérarchique moyen ; les personnes sans emploi se voient appliquer le rang 0.

Nous retrouvons ici le point présenté précédemment : la transition est forte surtout autour de l'âge de 25 ans, ce mouvement d'ascension sur la structure sociale se ralentissant nettement autour de l'âge de 28 et 30 ans. Dès lors, puisque les fluctuations ont été plus fortes autour de 20 ans qu' autour de 30, apparaît l'idée d'un processus de rattrapage pour les jeunes ayant subi un ralentissement dans leur carrière. Néanmoins, l'ensemble de ce constat pourrait être trompeur : puisque, par construction, ce rang moyen est nul pour les personnes sans emploi, et notamment les étudiants, il faudrait plutôt indexer le graphique selon l'expérience dans le monde du travail plutôt que sur l'âge. En effet, on peut espérer de ces retardataires un rattrapage d'autant plus vigoureux que leur niveau scolaire, plus élevé, doit permettre d'envisager une trajectoire ascendante plus rapide à partir de leur point d'entrée dans le monde du travail. Il demeure qu'à 30 ans, la population masculine accuse encore un retard dans sa position sociale relative : les trentenaires de 1970 étaient en moyenne à 5,7, alors que ceux de 2000 étaient à 4,6. Il est vrai aussi que les quatre dernières années sont marquées par une rémission : la moyenne est remontée à 5,0. Pour autant, la situation à 30 ans a structurellement reculé.

3-4- Rang social moyen atteint selon l'expérience : 1975-2002



Source : Compilations Enquêtes *Emploi* 1969-2002 (source Lasmas-Quételet)

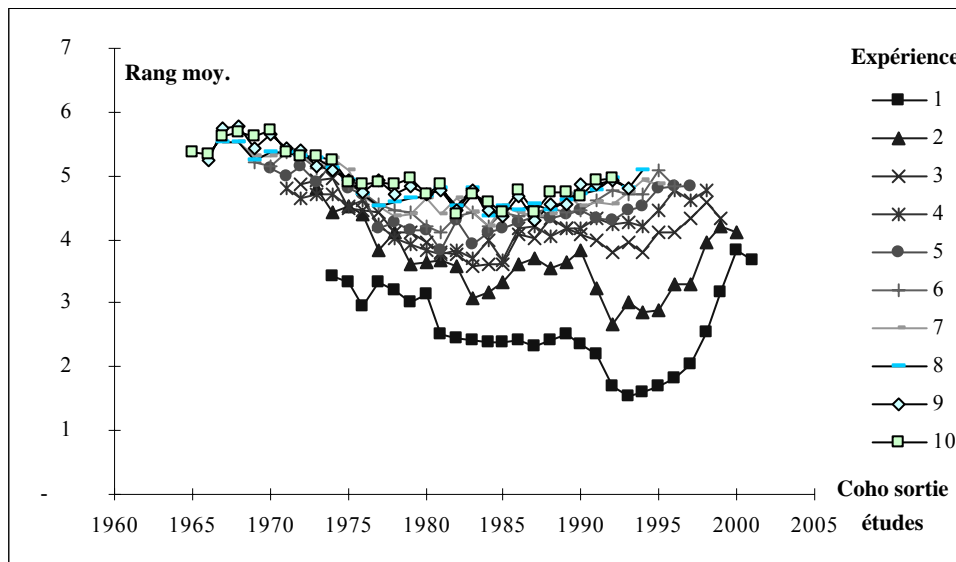
Note : champ, population masculine ; rang hiérarchique moyen ; les personnes sans emploi se voient appliquer le rang 0.

L'analyse fondée sur l'expérience, c'est-à-dire la durée écoulée depuis la sortie des études plutôt que sur l'âge, met en évidence, peut-être, de moindres variations après 6 ou 10 ans dans le monde professionnel, et éventuellement une pente moins uniformément déclinante du rang moyen d'entrée, puis acquis au long de la période de socialisation transitionnelle. Ces résultats soulignent en revanche le fait que l'entrée dans le monde du travail a connu, au cours des dernières décennies, des variations qui ne résultent pas exclusivement de l'allongement de la sortie des études. Dans l'ensemble, là encore, les fortes évolutions précoces contrastent avec des changements de moindre ampleur après quelques années, mais des variations sensibles à l'âge de 30 ans, ou après 10 ans d'activité professionnelles, sont observées, dont les conséquences à plus long terme peuvent être interrogées.

Evidemment, le graphique précédent, puisqu'il ne permet pas de suivre les cohortes d'entrée, ne permet pas de repérer la dynamique d'ensemble, pour associer à des difficultés précoces des séquelles plus tardives. Il s'agit alors de construire le diagramme cohortal (annexe 2) des cohortes d'entrée par degré d'expérience : la cohorte apparaît en abscisse et le degré d'expérience (à 1, 2, etc. années après la sortie des études) est figuré par les courbes, qui permettent ainsi de comparer le rang social moyen à mesure du déroulement de cette période de socialisation transitionnelle. Pour ne prendre qu'un exemple du changement révélé ici, considérons la trajectoire de la cohorte sortie de l'école en 1992.

Lorsque les membres de cette cohorte disposent de 2 ans d'expérience, en 1994, le décrochement par rapport à celle qui précède de 2 ans (sortie de l'école en 1990) est saisissant — il s'agit de la cohorte qui a subi à plein le contexte de récession qui a suivi la première guerre du Golfe. Pour autant, dès l'année suivante, la discontinuité que l'on repère est considérablement atténuée à 3 ans d'expérience, et semble ne pas avoir laissé de séquelles à 10 ans d'expérience. Dès lors, il peut sembler que des variations brusques relevant de cycles dits de Juglar de 9 an environ d'un maximum à l'autre (Schumpeter, 1927 ; Sorokin, 1927), ont un effet modeste sur la position sociale finale atteinte par la cohorte, puisque les mieux et les moins bien lotis après 2 ans d'ancienneté ne conservent guère de bénéfices ni de séquelles à dix ans.

3-5- Rang social moyen atteint selon l'expérience et la cohorte de sortie des études : diagramme cohortal



Source : Compilations Enquêtes *Emploi* 1969-2002 (source Lasmas-Quételet)

Note : champ, population masculine ; rang hiérarchique moyen ; les personnes sans emploi se voient appliquer le rang 0.

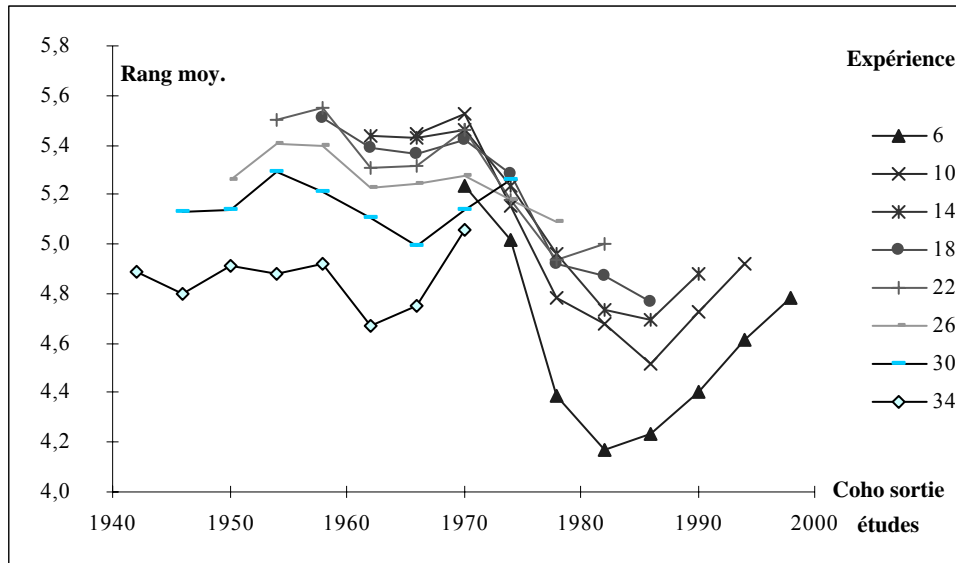
Il en résulte donc une vision relativement optimiste selon laquelle les fluctuations conjoncturelles à l'entrée dans la vie n'ont guère d'impact au long terme sur le devenir ultérieur des générations. En revanche, après 10 ans d'activité, des fluctuations plus longues semblent apparaître, selon un rythme plus proche de celui des cycles de Kondratiev. En effet, si l'on considère avec attention les cohortes arrivées après 1970 dans le monde du travail, un déclin faible mais sensible de leur position relative est observable. Les générations nées autour de 1950, entrées autour de 1970 dans le monde du travail, ont été en pointe après 10 ans d'activité. Pour celles entrées sur le marché du travail après 1985, leur

situation après dix années d'expérience tend à s'améliorer, après avoir atteint un minimum au milieu des années quatre-vingt. Les générations nées autour de 1960 auraient donc touché le fond, les suivantes connaissant ainsi une relative amélioration. Il semble donc que si le cycle court n'influence guère le devenir de long terme des cohortes, un cycle long pourrait apparaître au bout de compte sur ces données : après une dizaine d'années d'ancienneté, autrement dit autour de l'âge de trente ans, la position atteinte par les différentes générations ne se stabilise pas sur la même cible, les unes se maintenant sur une position plus enviable, et les autres moins.

La stabilisation des situations après 30 ans

Les graphiques précédents donnent en effet l'impression de moindres mouvements autour de la trentaine, à partir même de six ou huit ans d'ancienneté, lorsque les courbes commencent à se superposer fortement. Ce n'est là qu'une impression préliminaire, mais l'utilisation des mêmes données sur un plus long terme montre l'importance des fluctuations générationnelles. Si une cohorte d'entrée dans le monde du travail bénéficie d'une importante promotion entre le moment où elle dispose d'une expérience de 6 ans et de 10, les évolutions ultérieures semblent maintenir assez durablement les fluctuations au long de la trajectoire sociale. Les cohortes entrées dans le monde du travail en une position hiérarchie relativement haute par rapport aux cohortes qui les ont suivies demeurent dans une position relative favorable. En effet, les cohortes entrées dans le monde du travail de la libération à 1970 ont connu des situations assez semblables, plus favorables néanmoins en fin de période. En revanche, celles arrivées après 1970 connaissent un déclin relatif assez net, qui se maintient dans le temps : malgré les années d'expérience, les séquelles de l'entrée semblent ne pas disparaître totalement, d'où l'idée d'un changement de régime dynamique pour ces nouvelles générations.

3-6- Rang social moyen atteint selon l'expérience et la cohorte de sortie des études : les fluctuations de long terme, diagramme cohortal



Source : Compilations Enquêtes *Emploi* 1969-2002 (source Lasmas-Quételet)

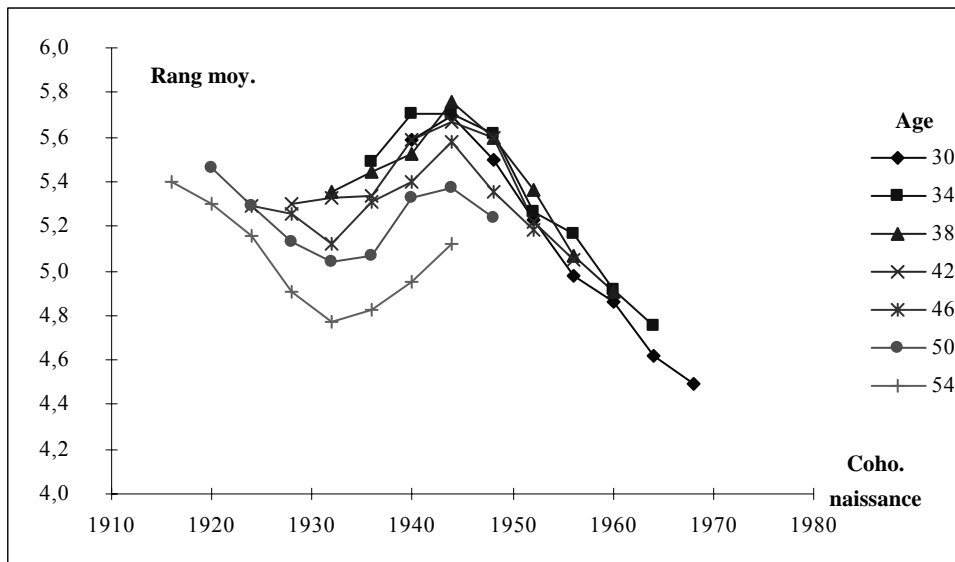
Note : champ, population masculine ; rang hiérarchique moyen ; les personnes sans emploi se voient appliquer le rang 0.

Ces fluctuations qui se conservent au long terme sont plus visibles encore lorsqu'on préfère mobiliser la cohorte de naissance plutôt que la cohorte d'entrée dans le monde du travail : l'analyse du processus est alors possible sur un plus long terme, en se fondant sur les enquêtes *Emploi* à partir de celle de 1969, puisque l'âge de fin d'études, nécessaire pour calculer l'expérience, n'apparaît qu'à partir de 1975. Cette analyse générationnelle montre que pour une cohorte de naissance donnée, à partir de l'âge de 30 ans, les évolutions du rang social moyen sont faibles, si l'on omet le déclin relatif qui débute à partir de l'âge de 46 ans. Ce déclin provient moins de départs précoces à la retraite ou de déclassements absolus en fin de carrière, par une rétrogradation dans la hiérarchie professionnelle, que du fait que les individus cessent de progresser, alors que l'augmentation du statut social moyen de la population, tous âges confondus, qui correspond à la dynamique d'*upgrading*, produit ce déclassement relatif.

Il est possible aussi de discuter de l'intensité de ces fluctuations : passer d'un rang moyen à 30 ans situé autour de 5,7 à un rang moyen de 4,5 correspond-il à un changement considérable ? Cet écart vaut plus de la moitié de la différence entre le rang social moyen des cadres et des professions intermédiaires. Il peut donc être considéré comme substantiel. Une autre échelle peut être mentionnée : en 2001 (enquête *Emploi*), pour la population masculine, sans distinguer les durées d'activité, le salaire mensuel net du 57^e centile (correspondant au rang moyen 5,7) est de 8850 francs ; pour le 45^e centile, il est de 7900 francs. Le rapport

correspondant donne un écart de 12 % ; il est inférieur au rapport des médianes des salaires nets des hommes et des femmes (sans contrôle de durée ni d'aucune autre caractéristique), qui avoisine 30 %, mais il est assez substantiel en tant que tel pour susciter l'intérêt.

3-7- Rang social moyen atteint selon l'âge par cohorte de naissance, diagramme cohortal



Source : Compilations Enquêtes *Emploi* 1969-2002 (source Lasmas-Quételet)

Il reste que l'on retrouve un élément systématiquement souligné dans mes travaux : la situation culminante des premiers nés du baby-boom français, qui dès leur entrée dans le monde du travail ont rencontré une situation en moyenne meilleure et s'y sont maintenus en moyenne depuis. Ce phénomène singulier nous amène à nous interroger sur les raisons de ce succès juvénile et à son maintien au cours des années qui ont suivi.

Ces analyses pseudolongitudinales, fondées sur le suivi de période en période de mêmes cohortes de naissance (ou de sorties d'étude) considérées comme des entités collectives, ne relèvent pas d'un suivi personnel des individus au long de leur carrière. Le retard collectif de certaines cohortes semble donc se maintenir, mais quels sont les processus de mobilité individuelle à l'œuvre qui permettent de rendre compte de cette stagnation collective ?

Après 30 ans, la reproduction d'âge en âge des retards

Le panel des Déclarations annuelles de données sociales (DADS) est une source complexe, recelant de nombreux biais qui pourraient en disqualifier l'usage pour analyser la population française, mais qui permet néanmoins d'éclaircir de

nombreux points (voir annexe 1). Ce fichier ne représente pas de façon exhaustive l'ensemble de la population, mais les biais étant similaires d'une année sur l'autre, cet inconvénient est limité. Il est vrai aussi que les dynamiques que nous repérerons ici ne représentent peut-être pas exactement les tendances propres à d'autres groupes sociaux, notamment parmi les agents de l'Etat — encore que...

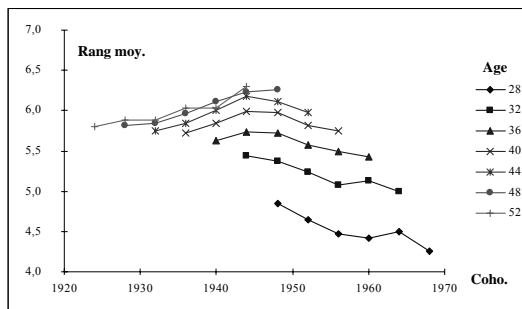
L'intérêt de ce fichier est de présenter aussi bien la variable salaire que la variable catégorie socioprofessionnelle ; l'absence du niveau scolaire apparaîtra dans la suite comme un handicap². Evidemment, la catégorie socioprofessionnelle ne présente pas ici tous les critères de sérieux que les utilisateurs de données telles que le Recensement ou les enquêtes Emploi peuvent attendre, puisque ces catégories sont ici établies en fonction de la déclaration des employeurs qui peut dans un certain nombre de cas différer de ce que les agents recenseurs et du chiffrage auraient obtenu en suivant les procédures idoines, ce qui met en jeu tout le problème de la descriptibilité statistique des professions (Chenu, 1997). Néanmoins, nous nous intéresserons ici moins à la catégorie sociale en tant que telle qu'à la possibilité qu'elle offre de mettre au point, une fois encore, une hiérarchie de rangs sociaux selon l'échelle précisée dans l'annexe 3, et de la confronter ou la mettre en complémentarité avec la hiérarchie des salaires annuels. Même si de nombreuses erreurs, éventuellement instables dans le temps, sont commises, qui produisent des variations erratiques du nombre de cadres par exemple, le passage à la position en termes de rang permet de lisser ces évolutions erratiques.

Une des questions qui se pose avec l'usage du panel des DADS est celle de la temporalité du phénomène. Il s'agit en effet de choisir un seuillage temporel pour juger de période en période le degré auquel un rattrapage s'opère dans la trajectoire des cohortes connaissant une situation plus difficile à l'issue de la socialisation transitionnelle. Par construction de l'échantillon disponible des DADS, ce seuillage est nécessairement un nombre pair — il recueille des individus nés les années paires. Un seuillage trop faible, de deux ans en deux ans, risque d'être trop réduit, et de donner une vision fixiste de la dynamique des cohortes, les individus n'ayant pas eu le temps encore de se mouvoir dans la structure sociale. Un seuillage trop important implique en revanche d'écarter une part plus importante de l'échantillon, les plus jeunes que l'on ne pourra observer

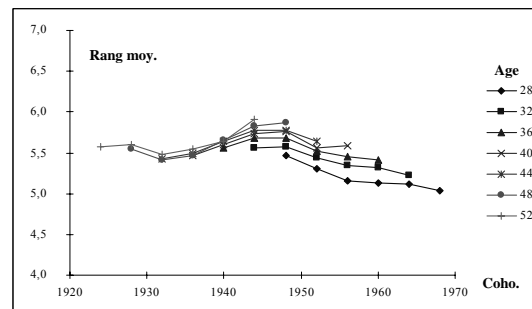
à des âges élevés, et symétriquement des personnes d'âge mûr qui disparaîtront du champ d'analyse. Dès lors, un pas de 4 ans est choisi pour repérer ces mobilités individuelles en les rapportant à la position de la cohorte. L'absence — non explicitée par la documentation disponible — de l'année 1990 dans les données disponibles appelle donc à considérer chacune des années divisibles par 4 allant de 1976 à 1996 ; on allège considérablement les données en ne conservant que les individus dont l'âge est lui-même divisible par 4, de 28 à 56 ans. Ainsi, sauf disparition temporaire ou permanente d'un individu, il est possible de chaîner les années, et à retrouver de 4 ans en 4 ans les membres des différentes cohortes.

3-8- Rang social moyen et rang salarial moyen selon l'âge par cohorte de naissance, diagrammes cohortaux à même échelle, – échantillon DADS non chaîné

Rang salarial moyen



Rang social moyen



note : champ, population masculine ; rang hiérarchique moyen du salaire et de la position sociale

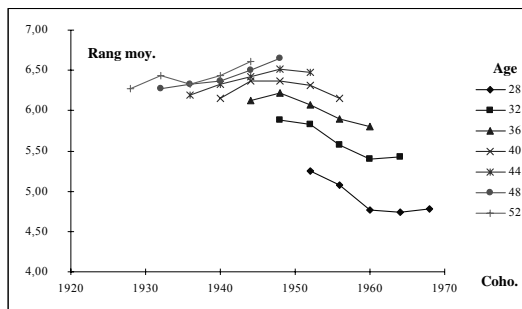
Cette reconstitution des carrières individuelles pose apparemment des difficultés : le taux d'attrition (le nombre d'individus qui disparaissent d'une date à l'autre) est relativement élevé, d'environ 20 %. Pour autant, il est à peu près stable pour tous les âges et les catégories sociales, mais fort surtout pour les tranches de salaires les plus faibles : 57 % pour le décile le plus faible, 20 % au premier quartile, 11 % autour de la médiane et au dessus. L'attrition est-elle le fait de la présence temporaire dans le fichier d'individus dont le statut ne les destine pas à y être (gens de maison, fonctionnaires faisant des ménages, etc.), ou relève-t-elle d'autres problèmes ? Au bout de différents recoupements, on peut constater que, du point de vue de l'analyse cohortale, le profil général des fluctuations est rigoureusement identique dans les deux fichiers, qu'il s'agisse du rang social ou du rang salarial, ce qui semble indiquer que l'attrition ne biaise guère les données, et permet de prolonger l'analyse plus avant.

² Espérons que dans des étapes prochaines de ce travail, la mise à disposition de l'appariement (...)

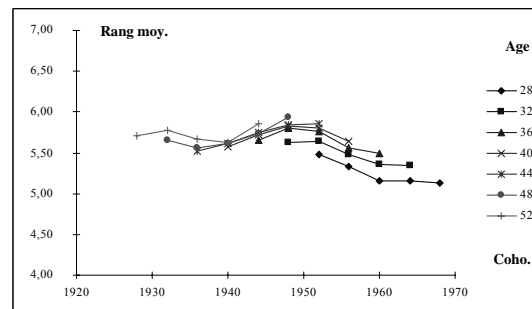
Surtout, dans les deux cas, l'utilisation du Panel DADS permet de retrouver des résultats déjà soulignés dans le cadre des enquêtes Emploi, concernant la CSP et le rang social, mais aussi de constater que les variations sur les salaires sont semblables à celles concernant la position sociale, à ceci près que le rang social précocement atteint à 28 ou 32 ans ne se modifie plus guère au-delà, alors que le rang salarial continue de progresser sensiblement. Autrement dit, si la carrière en termes de profession tend à se stabiliser rapidement, les salaires relatifs (les rangs dans la hiérarchie salariale) ne cessent de progresser dans une même catégorie sociale, au moins jusqu'à 48 ans.

3-9- Rang social moyen et rang salarial moyen selon l'âge par cohorte de naissance, diagrammes cohortaux – panel DADS chaîné

Rang salarial moyen



Rang social moyen



note : champ, population masculine ; rang hiérarchique moyen du salaire et de la position sociale

Source : Panel des Déclarations annuelles de données sociales DADS 1976-1996.

Cette source permet de retrouver les mêmes phénomènes de déclin du rang relatif des nouveaux entrants dans la structure sociale, en particulier des nouvelles générations arrivées à l'âge adulte à partir du début des années quatre-vingt et qui inaugurent ainsi un déclin progressif de leur situation relative. Ces nouvelles cohortes, nées à partir du début des années cinquante, rencontrent une situation de moins en moins favorable à l'âge de 28 ans, et semblent conserver, au long de leur trajectoire ultérieure, un retard clair par rapport à leurs aînés, sans rattrapage évident, comme nous l'avons vu précédemment à l'aide des enquêtes *Emploi*. Nous avons ici une confirmation de ce que le point d'entrée (ou de stabilisation, à 30 ans) a un impact tout au long de la vie ultérieure, dans l'emploi, puis au moment de la retraite, si les droits découlent de la carrière salariale.

entre les DADS et l'Echantillon démographique permanent permettra de dépasser cette limite.

La position atteinte autour de 28 ou 30 ans par les nouvelles générations est clairement dépressive par rapport à celles nées au milieu des années quarante du vingtième siècle. Le diagramme cohortal tend par ailleurs à fonder une vision selon laquelle les retards précoces ne se combrent pas totalement : les cohortes caractérisées par un retard par rapport aux autres à un âge précoce restent en retard à des âges ultérieurs, sans comblement ni réduction évidents de ce retard. Pourtant, face à cette hypothèse que j'ai à plusieurs reprises soutenue, on rencontre une théorie du rattrapage qui exprime l'idée de ce que la trajectoire professionnelle ultérieure des cohortes moins chanceuses leur permet de surmonter peu à peu les handicaps d'une condition d'entrée moins élevée pour finalement rejoindre, assez rapidement, la position des cohortes les mieux loties.

Il est possible de modéliser cette hypothèse, en mettant en relation la progression des membres des différentes cohortes et la position initiale par rapport aux autres cohortes : la théorie du rattrapage suppose alors une corrélation négative entre position initiale et degré d'ascension en termes de rang. Le test de ces hypothèses est ici possible parce que nous disposons d'un panel, et non d'une série de coupes transversales à dates régulières : plutôt qu'un suivi pseudolongitudinal des cohortes considérées comme groupes collectifs, nous avons ici la possibilité de suivre individuellement les membres de ces différentes cohortes de naissance.

La théorie du rattrapage s'exprime ainsi : les membres de cohortes « en retard » ont des probabilités individuelles plus élevées que ceux des cohortes relativement mieux situées de s'élever dans la hiérarchie à mesure de leur trajectoire. Cette théorie du rattrapage peut se fonder sur l'argument selon lequel, si la productivité marginale à un âge donné des membres des différentes cohortes ne change pas substantiellement, une reconnaissance salariale de cette égalité des productivités doit bien être reconnue au bout du compte. A l'opposé de cette théorie du rattrapage, on peut bâtir une théorie de l'accroissement des différences de revenu : si l'argent va à l'argent et le pouvoir au pouvoir, et que les différences de niveaux de salaire reflètent la domination politique et économique des uns sur les autres, les cohortes en meilleure position doivent pouvoir peser sur le jeu politique de la répartition des revenus pour s'adjuger des rangs encore plus élevés. La théorie médiane, celle du maintien des écarts, est fondée sur l'argument de la socialisation transitionnelle.

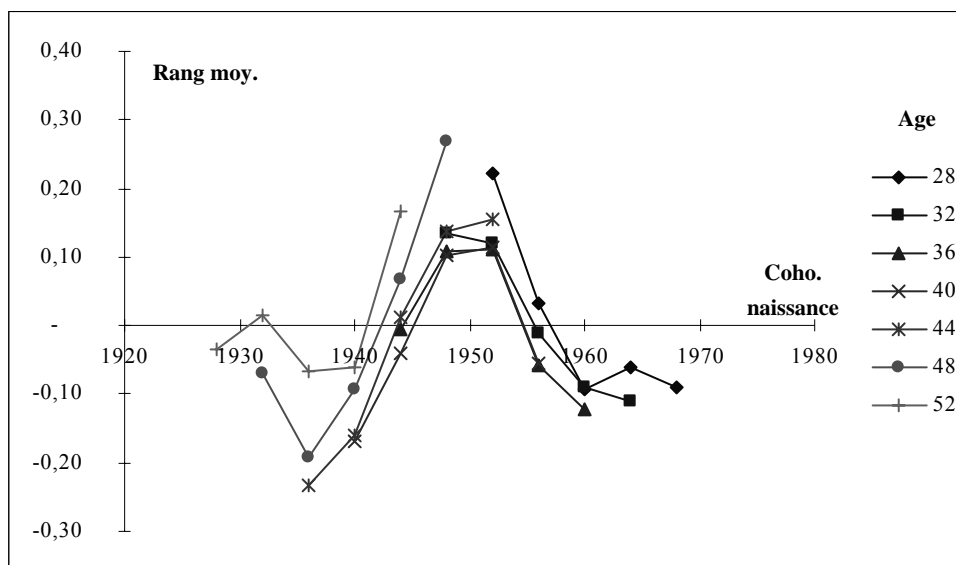
Ainsi, une fois une cohorte entrée à un niveau relatif donné dans la hiérarchie sociale, les écarts avec les autres se maintiennent sous une double influence : celle selon laquelle les employeurs s'habituent à rétribuer telle cohorte à un niveau plus

ou moins élevé, et celle selon laquelle les membres de ces différentes cohortes adapteront leur comportement relatif (notamment leur effort productif) aux gratifications économiques et sociales qu'ils reçoivent, selon un précepte qui pourrait être de cette nature : « si l'on fait semblant de me payer, je fais semblant de travailler ». La préférence des nouvelles générations pour le loisir ou la garde des enfants pourrait alors s'interpréter par le fait qu'ils ne voient pas pourquoi travailler plus dans les perspectives actuelles de rétribution de leur propre travail.

Pour tester des hypothèses, il faut exprimer la progression individuelle en termes de rang salarial (on procédera de façon identique pour le rang social) entre deux périodes comme une fonction : de l'âge a (la forme de la carrière « normale »), de la période p (une progression relative est plus ou moins envisageable selon les périodes), du rang salarial r déjà atteint (il est évident qu'il est plus facile de progresser si l'on est membre du décile le plus bas que si l'on est membre du décile le plus haut), et finalement et, surtout, de l'avance relative $\alpha_{a,p}$, c'est-à-dire du caractère plus ou moins favorisé de la cohorte dont on est membre, à l'âge et la période observés :

$$\Delta_{t \rightarrow t+1} = f(a, p, r, \alpha_{a,p})$$

3-10- Résidus $\alpha_{a,p}$ exprimant l'avance relative par cohorte de naissance, diagramme cohortal



Source : Panel des Déclarations annuelles de données sociales DADS 1976-1996.

Comment évaluer ce caractère plus ou moins favorisé de la cohorte pour un âge et en une période donnés ? Nous le définirons comme le surcroît de position moyenne des individus de cette cohorte à cet âge et période observés par rapport à ce qui eût été observé sans fluctuation cohortale. Cette donnée s'obtient

simplement, en réalisant une Analyse de la variance (ANOVA) du rang salarial en fonction de l'âge et de la période (considérées comme variables qualitatives, le modèle étant par ailleurs formulé sans interaction entre ces deux variables) et en calculant les résidus qui en résultent. Il est possible alors de représenter ces données dans un diagramme cohortal, de façon à présenter une fois encore la situation relativement favorable des premiers nés du baby boom, qui sont sur la crête d'une vague montante par rapport aux cohortes suivantes et aux précédentes.

3-11- Table de l'« avance relative » $\alpha_{a,p}$ et intervalles de confiance à 95 %

	1976	1980	1984	1988	1992
28	0,22[0,18;0,26]	0,03[0,00;0,07]	-0,09[-0,13;-0,05]	-0,05[-0,09;-0,02]	-0,08[-0,12;-0,05]
32	0,13[0,08;0,18]	0,11[0,07;0,16]	-0,01[-0,05;0,02]	-0,08[-0,12;-0,04]	-0,10[-0,14;-0,07]
36	0,00[-0,05;0,04]	0,10[0,06;0,15]	0,11[0,06;0,15]	-0,05[-0,09;-0,01]	-0,12[-0,16;-0,08]
40	-0,16[-0,22;-0,11]	-0,04[-0,09;0,01]	0,10[0,05;0,15]	0,11[0,07;0,15]	-0,05[-0,09;-0,01]
44	-0,23[-0,28;-0,18]	-0,15[-0,21;-0,1]	0,01[-0,04;0,06]	0,13[0,08;0,18]	0,15[0,11;0,19]
48	-0,06[-0,12;-0,01]	-0,19[-0,24;-0,13]	-0,09[-0,14;-0,03]	0,06[0,01;0,12]	0,26[0,21;0,31]
52	-0,03[-0,09;0,02]	0,01[-0,04;0,07]	-0,06[-0,12;0,00]	-0,06[-0,11;0,00]	0,16[0,10;0,22]

note : champ, population masculine ; rang hiérarchique moyen du salaire et de la position sociale

Source : Panel des Déclarations annuelles de données sociales DADS 1976-1996.

3-12- Anova de la progression $\Delta_{t \rightarrow t+1}$ par l'âge, l'année et le rang initial

Paramètre	B	E.S.	Student	Signif.	Intervalle de confiance à 95%	
					Borne inférieure	Limite supérieure
Constante	-1,3000	0,0119	-109,3624	0,0000	-1,3233	-1,2767
A28	0,8734	0,0103	84,7717	0,0000	0,8532	0,8936
A32	0,7871	0,0104	75,8628	0,0000	0,7668	0,8075
A36	0,7558	0,0105	71,6572	0,0000	0,7351	0,7764
A40	0,6983	0,0107	65,1207	0,0000	0,6773	0,7194
A44	0,6526	0,0110	59,5675	0,0000	0,6311	0,6740
A48	0,5471	0,0113	48,3184	0,0000	0,5249	0,5693
A52	Ref.					
Y1976	-0,0671	0,0080	-8,3493	0,0000	-0,0828	-0,0513
Y1980	-0,0633	0,0079	-8,0577	0,0000	-0,0787	-0,0479
Y1984	0,0562	0,0078	7,2093	0,0000	0,0409	0,0714
Y1988	0,0937	0,0075	12,4723	0,0000	0,0790	0,1084
Y1992	Ref.					
D1	2,7918	0,0136	204,6027	0,0000	2,7650	2,8185
D2	1,9742	0,0118	166,6772	0,0000	1,9510	1,9974
D3	1,2075	0,0112	107,4224	0,0000	1,1855	1,2295
D4	0,9133	0,0112	81,8743	0,0000	0,8914	0,9351
D5	0,6583	0,0108	61,1961	0,0000	0,6373	0,6794
D6	0,4589	0,0108	42,3702	0,0000	0,4376	0,4801
D7	0,3333	0,0109	30,6046	0,0000	0,3120	0,3547
D8	0,1666	0,0108	15,3942	0,0000	0,1453	0,1878
D9	0,0588	0,0108	5,4552	0,0000	0,0377	0,0800
D10	Ref.					
Avance	0,1499	0,0173	8,6429	0,0000	0,1159	0,1839

Source : Panel des Déclarations annuelles de données sociales DADS 1976-1996.

Note : contrastes à la référence : dernière modalité.

Lecture : les Paramètres A correspondent aux âges, Y aux années, D aux positions en termes de décile, Avance au fait d'appartenir à une catégorie en bénéficiant en t d'une avance par rapport aux autres cohortes de naissance. Les paramètres A montrent la progression de carrière sont toujours positives, mais plus fortes en début de carrière ; les paramètres Y (plus faibles) mettent en évidence des fluctuations de conjonctures, et les D que la progression est plus forte pour les échelons inférieurs que pour les plus élevés ; le paramètre Avance montre que la progression entre t et t+1 est meilleure pour ceux appartenant à une cohorte disposant déjà d'une avance en t.

Si la modélisation de la progression $\Delta_{t \rightarrow t+1}$ met en évidence un coefficient correspondant au rôle de l'avance relative $\alpha_{a,p}$ de signe négatif, alors on parlera de rattrapage, si le signe en est positif, il s'agira au contraire d'une amplification des différences ; un signe nul correspondra à un maintien des écarts. Il s'agit dès lors de réaliser une ANOVA où la variable à expliquer est la progression en termes de rang moyen ($r_{t+1} - r_t$) où les variables explicatives sont l'âge, la période, le rang atteint à la date t et l'avance relative (cette dernière variable étant considérée comme quantitative).

L'interprétation de cette modélisation est la suivante : une fois contrôlés l'âge, la période, le rang de départ, toutes choses égales par ailleurs, les membres des cohortes relativement mieux situées ont une progression significativement plus forte. La théorie du rattrapage est donc rejetée au profit de celle, opposée, de l'amplification, c'est-à-dire du creusement des inégalités de départ ; autrement dit, il s'agit de la réfutation complète de l'idée de trajectoire individuelle comme brassage social susceptible de remettre en cause les inégalités de départ. On notera le sens des autres variables : en particulier que les plus jeunes progressent mieux, toutes choses égales par ailleurs, que les plus âgés ; que les coefficients correspondant aux années sont les plus faibles ; et, bien sûr, qu'il est plus facile de progresser lorsqu'on est en bas de l'échelle sociale que lorsqu'on est en haut. Nous serions donc face à une validation de la théorie de l'intensification des écarts initiaux. En réalité, significativité n'a jamais signifié intensité : la croissance des écarts est significative. Est-elle pour autant *signifiante* ? Que signifie un coefficient de +0,15 ? Il s'agit de donner un sens à ce coefficient. Il aurait été de 0 en cas de conservation des écarts initiaux ; il aurait été de -1 dans le cas d'un rattrapage intégral en une seule période de 4 ans (la progression aurait été du même ordre de grandeur que l'avance/retard et de signe opposé). Dès lors, +0,15 correspond à une faible progression de l'écart. La conclusion est que l'on a donc tort d'inviter les membres des cohortes en difficulté à prendre leur mal en patience — ou bien les intéressés auraient-ils tort de le croire —, car il n'existe pas de rattrapage, au contraire.

L'intérêt de la mobilisation de ces données de panel est qu'elle permet d'établir ce résultat tout à la fois sur de grands échantillons et par un suivi individuel des trajectoires moyennes. Pour autant, l'utilisation de simples données pseudo longitudinales standard telles que les enquêtes Emploi permet d'obtenir des résultats parfaitement similaires puisque, même si l'on n'observe dans ce cas que la progression de groupes et non celle d'individus séparés et spécifiques, la

comparaison de la position initiale moyenne du groupe et celle de la période suivante donne par différence, et aux erreurs composées d'échantillonnage près, la progression moyenne. Il suffit que cette différence se maintienne — parce que la dynamique est de même intensité, que la cohorte soit en position favorable ou non — et l'effet de cohorte se maintiendra à la période suivante. C'est bien ce que nous avons observé assez systématiquement.

L'utilisation d'un panel est donc intellectuellement satisfaisante, mais elle doit aussi nous fournir cet enseignement utile à la statistique sociale : nous n'avons en définitive pas fondamentalement besoin, méthodologiquement, du raffinement d'un panel pour mettre en évidence la conservation au long de la vie des cohortes de leurs situations relatives, puisque les méthodes pseudolongitudinales le montrent tout aussi bien. Le panel permet de repérer les mobilités individuelles autour de la moyenne, et l'enseignement ici offert est que, en matière d'avances et de retards générationnels, il s'effectue certes des brassages d'une période à une autre, mais en moyenne, les moins favorisés, relativement aux autres cohortes, de la période précédente sont ceux de la période suivante. En définitive, la fascination individualisante du panel risque de dissimuler des résultats systémiques que les analyses pseudo longitudinales suffisent à établir. L'intuition panéliste, centrée sur les trajectoires d'individus et donc sur l'observation des brassages individuels qui en résultent, plaide souvent pour l'idée — infondée — d'un rattrapage des groupes sociaux en retard, par un effet de brouillage social propice, on peut le penser, à des redistributions implicites entre groupes. Cette intuition est en fait infondée, voire fautive, car, même si brassage individuel il y a, au sein de chacun des groupes, les gains des gagnants et les pertes des perdants s'équilibrent, et la résultante redistributive est nulle. Cette illusion du brassage, l'analyse pseudo longitudinale suffisait à la dissiper ; l'analyse des panels, lorsqu'ils circulent parmi les chercheurs, le permet aussi. Le gain réel que permet le panel par rapport aux analyses pseudolongitudinales consiste non pas en la trajectoire moyenne, mais en sa variance, de façon à repérer s'il existe par exemple une croissance de l'écart-type de la mobilité en terme de rang salarial, ce qui montrerait plus de mobilité salariale au cours de la carrière. Malheureusement, les travaux réalisés permettent simplement de dire que, sur ce point, rien de tangible n'apparaît. Il en résulte une vision générale selon laquelle, une fois accumulés à trente ans des avances ou des retards relatifs par rapport aux autres cohortes, les générations sont amenées à conserver leurs avantages et handicaps

relatifs, faute de véritable redistribution entre elles. Il reste à trouver une explication des fluctuations des situations acquises à trente ans.

L'éducation et l'investissement dans les nouvelles générations

Une explication semble-t-il tenable de ces fluctuations par génération de la position sociale relative relève de l'investissement scolaire dont elles ont pu bénéficier les unes par rapport aux autres. En effet, une question est restée en suspens, qui concerne la raison pour laquelle les cycles courts, ceux de Juglar, semblent ne pas laisser autant de traces que ceux de Kondratieff, dont on a souligné au contraire l'importance pour les fractures intergénérationnelle. Or, les fluctuations scolaires, que nous avons laissées à l'écart jusqu'à présent, semblent aussi connaître des fluctuations de long terme.

J'avais déjà en effet, dans le cadre des travaux de ma thèse, souligné l'ampleur des deux explosions scolaires dont la société française a fait l'objet. Une vision de long terme indique nettement que la première de ces explosions, dont les toutes premières générations du baby-boom (1945-1950) ont le plus bénéficié, n'a rien à envier de par son intensité, à la seconde, qui marquera une grande transition du système d'enseignement entre 1988 et 1994. Ces explosions scolaires ne sont pas universelles : comparée à d'autres expériences nationales, celle des Pays-Bas ou des pays d'Europe nordique (Chauvel, 1998), la dynamique française est caractérisée par une difficulté à se donner une progression régulière du niveau scolaire de cohortes en cohortes. Ainsi, de longues phases de stagnation laissent la place, dans de courtes périodes, à des rattrapages sans progressivité qui risquent d'induire de grandes discontinuités dans la répartition des titres scolaires quant à la correspondance entre un titre scolaire donné et une position sociale dans la hiérarchie des professions.

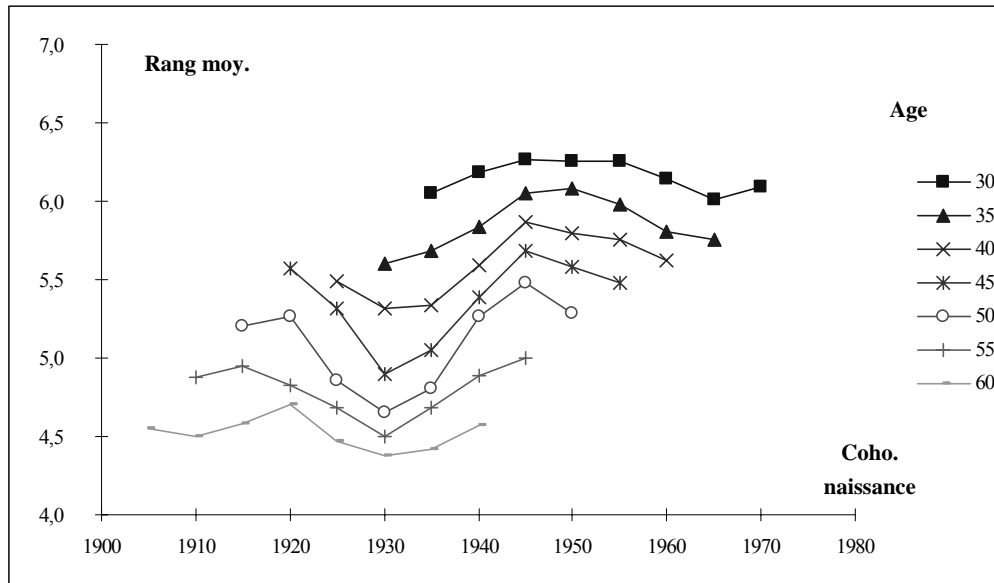
Qu'en est-il du différentiel de niveau d'éducation d'une génération à l'autre ? S'il est difficile de mesurer les variations avant 26 ans (voire 30, dans les enquêtes *Emploi*, puisque, avant la série de 1990, seul est présent le diplôme de ceux qui ont cessé les études, et il s'agit alors d'attendre que les derniers étudiants soient sortis des études pour mesurer le rangs éducationnel moyen de la cohorte), le constat général est que le rang scolaire aux âges les plus élevés est plus faible que celui des plus jeunes. La raison en est simple : les progrès séculaires de l'éducation font que les anciens voient leur niveau de scolarité relatif progressivement dépassés par celui des nouvelles générations. En pointe lorsqu'ils étaient jeunes, ils sont ensuite dépassés par l'avènement de cohortes toujours

mieux formées. Néanmoins, d'étranges fluctuations générationnelles sont observables ici aussi : à 42 ans, la cohorte 1938 est au rang moyen 5,09 ; au même âge, la cohorte 1948, née 12 ans plus tard, est au rang 5,7 ; celle née en 1960, à l'âge de 42 ans, a décliné à son tour pour retourner à 5,4.

La spécificité de la première explosion scolaire qui a porté le nombre de bacheliers de 13,9 % dans la cohorte 1933 à 27,5 % dans celle née en 1948, explosion dont l'épicentre est situé autour de la période 1961, est de ne pas donner lieu encore à un phénomène de moindre rendement, voire de dévalorisation sociale des études — de moindre rendement, en termes de position sociale, d'un même investissement scolaire que les cohortes précédentes — et de permettre ainsi aux premiers nés du baby-boom de disposer d'atouts scolaires considérables par rapport à leurs prédécesseurs immédiats, et donc d'être hissés en moyenne en un rang meilleur en termes de scolarité. Certes, la disparition des cohortes plus anciennes et le remplacement générationnel qui donne lieu à l'émergence de nouvelles générations mieux diplômées produit, au long de la ligne de vie de la génération née en 1945, un déclin progressif de son rang, sensible, mais ni plus ni moins que n'importe quelle autre génération, car c'est la suite logique de la croissance générationnelle des diplômés.

D'une façon plus étonnante, la cohorte née en 1948, comparée à ses aînées de 10 ans, et en mesurant à la même date, a toujours bénéficié d'un surcroît de rang de scolarité moyen de l'ordre de 0,8 ; en revanche, celle née en 1956, qui appartient déjà au creux des niveaux de scolarité, ne dispose sur ses aînées de 10 ans, que d'un avantage moyen de moins de 0,3. Ces générations du creux de la vague ne disposent plus, au long de leur trajectoire, d'un fort surcroît de scolarité par rapport à leurs aînés, et, face maintenant à la concurrence de nouvelles générations encore mieux formées, se retrouvent dans une position relative moins favorable.

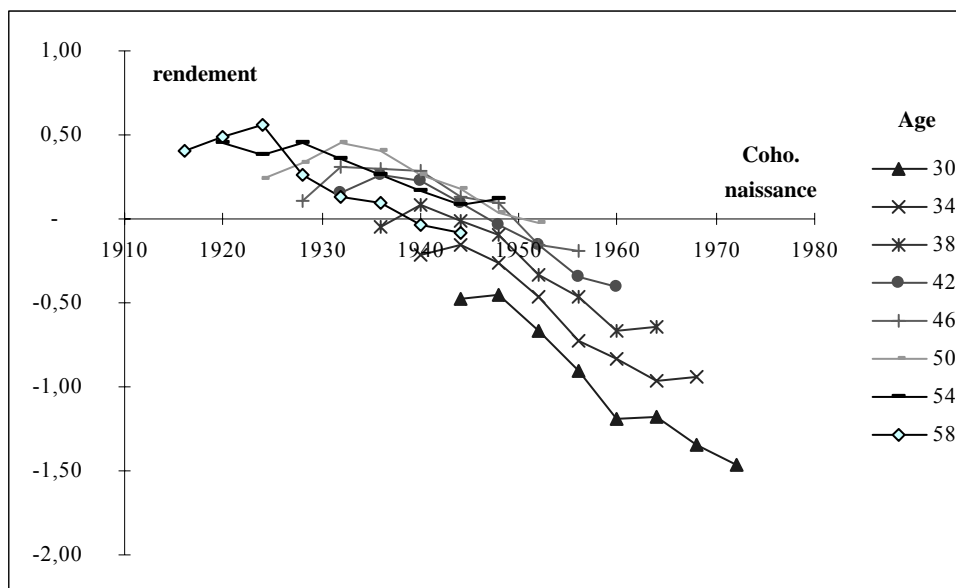
3-13- Rang scolaire moyen selon l'âge par cohorte de naissance, diagrammes cohortaux



Source : Compilations Enquêtes *Emploi* 1969-2002 (source Lasmas-Quételet)

Il reste que les fluctuations du rang éducatif évoquent clairement les variations générationnelles du rang social. Il se peut donc qu'en réalité nous mesurons dans les fluctuations du rang social la simple résultante du niveau de formation des différentes cohortes, lequel dépend du surcroît (ou au contraire de la stabilisation voire du déclin) de l'investissement de la nation dans l'éducation des nouvelles générations. Cette hypothèse est simple à tester : si la position sociale est simplement la résultante du niveau d'éducation, la différence entre rang social et rang scolaire — ce que nous pourrions appeler le « rendement social de la scolarité » — doit rester une constante générationnelle.

3-14- « Rendement social » de la scolarité selon l'âge par cohorte de naissance, diagrammes cohortaux



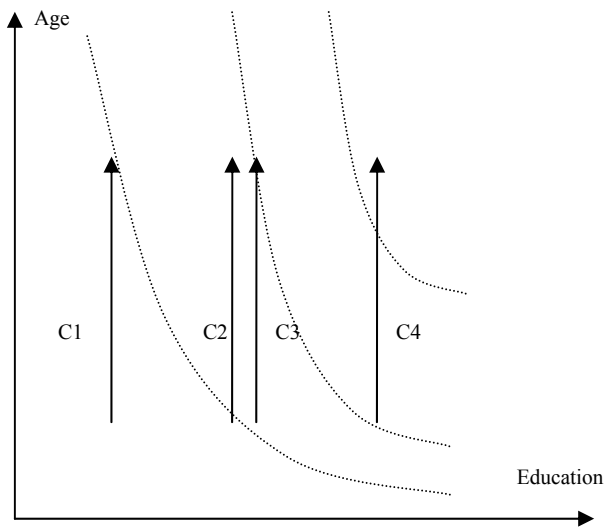
Source : Compilations Enquêtes *Emploi* 1969-2002 (source Lasmus-Quételet)

Ainsi, les cohortes nées jusque dans les années quarante ont vu décliner modérément le rendement social du diplôme par rapport aux générations précédentes ; en revanche, à partir des cohortes des années cinquante, ce rendement entame un rapide déclin. Dès lors, les générations du premier boom scolaire ont bénéficié de positions sociales à la mesure de leur niveau de diplôme, alors que les suivantes subissent un déclasserment intensif par rapport à leur niveau scolaire. Ainsi, historiquement, la plus forte dévalorisation scolaire touche surtout les cohortes qui ont connu une plus faible expansion scolaire. Pour les générations de la deuxième explosion scolaire, l'histoire n'est pas encore écrite.

Comment rendre compte de la double déveine des générations des années 1950-1960 ? On peut émettre l'hypothèse que pour pourvoir les positions sociales plus haut situées dans la hiérarchie, les employeurs privilégient tout à la fois l'expérience et le niveau d'éducation relatif. Dès lors, il existe, pour les générations ayant bénéficié d'une forte accélération scolaire (comme la cohorte C2 du schéma), un double bénéfice : celui de disposer dans sa jeunesse par rapport aux générations plus expérimentées (C1) d'un surcroît d'éducation, puis, à l'âge mûr, de disposer face aux générations suivantes (C3) tout à la fois de l'expérience maintenant acquise et d'un moindre décalage éducatif en sa défaveur. Les générations qui adviennent en creux de vague éducative (C3) subissent en revanche une double peine : peu concurrentiels dans leur jeunesse face à des aînés (C2) ayant un bon niveau scolaire et l'expérience, ils ne le sont pas plus lorsqu'ils

ont l'expérience en étant dépassés par le niveau scolaire des générations plus récentes (C4) ayant bénéficié d'une nouvelle croissance scolaire. Evidemment, le mieux pour la cohorte C2 serait que la courbe de préférence du schéma se déplace historiquement, en valorisant plus l'éducation que l'expérience quand elle est jeune et mieux l'expérience que l'éducation ensuite.

3-15- Arbitrage entre éducation et expérience dans l'accès aux emplois les plus hauts situés



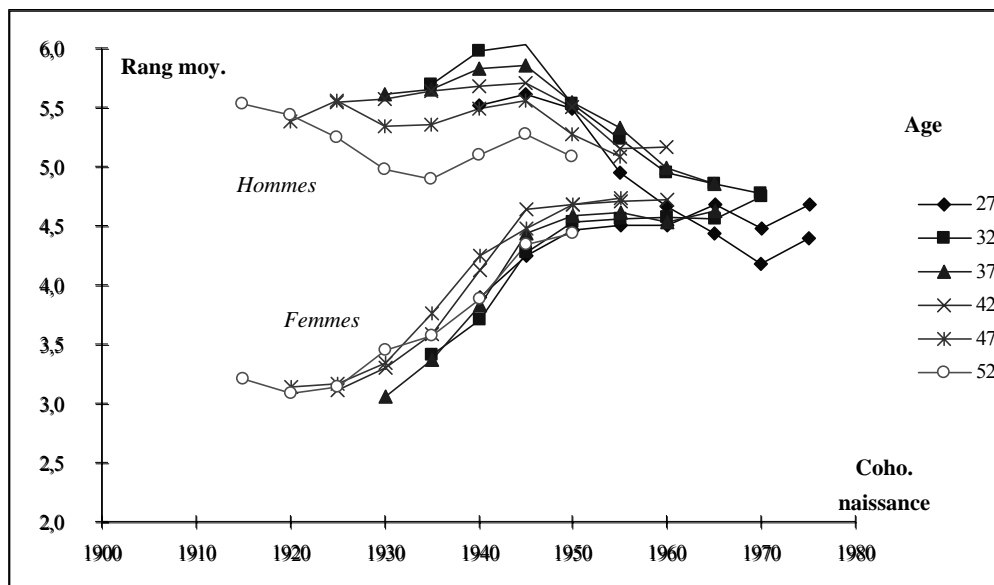
L'intérêt est ainsi de comprendre les risques de redistributions sauvages des ressources entre générations que l'on risque de susciter en ayant des politiques fluctuantes de croissance scolaire, puisque certaines générations seront des double-gagnantes et d'autres des double-perdantes. La difficulté avec ce modèle très théorique est que la concurrence entre génération n'est guère observable, car elle joue avant tout pour les flux de promotion, et non pour le stock d'individus dans telle ou telle position sociale. Surtout, les courbes d'indifférence sont susceptibles de varier dans le temps, par exemple en sur-valorisant la jeunesse et les nouveaux savoir-faire dans les années soixante-dix, et en sur-valorisant l'expérience et l'accumulation de capital relationnel ensuite. Ces questions feront l'objet de travaux ultérieurs.

Femmes et hommes en concurrence croissante ?

Jusqu'à présent, nous ne nous sommes réduits à l'analyse des fluctuations propres à la structure sociale masculine. Il est temps maintenant de complexifier le regard pour faire apparaître la façon dont se croisent inégalités de genres et fluctuations

des générations. L'idée générale à laquelle j'étais parvenu dans *Le destin des générations* était l'acheminement lent vers une parité plus qu'apparente des positions sociales des femmes et des hommes, mais que, contrairement à ce que laisse entendre un discours ambiant prompt à l'optimisme béat, cet acheminement est inscrit dans un très long terme générationnel. Surtout, femmes et hommes connaissent la même fracture générationnelle, à ceci près que le déclin masculin des nouvelles générations va de pair avec une stagnation féminine. Le processus souligné alors était le suivant : le taux de féminisation des emplois les mieux situés (notamment les cadres) s'élève de façon assez linéaire par génération, c'est-à-dire que toute nouvelle génération connaît une situation plus proche de la parité, situation qui ne connaît en définitive guère d'évolution une fois que la cohorte a dépassé une trentaine d'années. Autrement dit, les anciennes cohortes, où les inégalités de genre sont les plus fortes, conservent au long de leur trajectoire un degré similaire d'inégalité : le changement n'advient qu'avec l'émergence de nouvelles générations socialisées dans des conditions plus proches de la parité.

3-16- Rang social moyen atteint selon l'âge : diagrammes cohortaux pour les femmes et les hommes



Source : Compilations Enquêtes *Emploi* 1969-2002 (source Lasmas-Quételet)

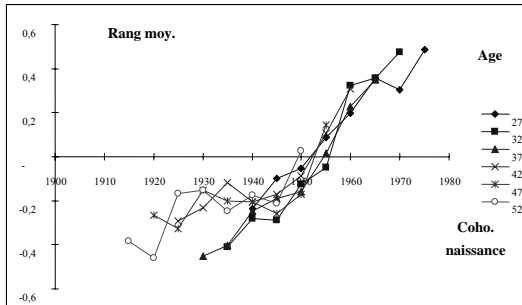
Note : contrastes de type déviation etc...

Evidemment, parité n'est pas égalité : le constat est aussi que si les femmes sont maintenant mieux éduquées que les hommes, elles n'en tirent pas tous les bénéfices en termes socioprofessionnels, et moins encore en termes économiques et salariaux. Il s'agit dès lors de repérer à quel degré ces constats demeurent

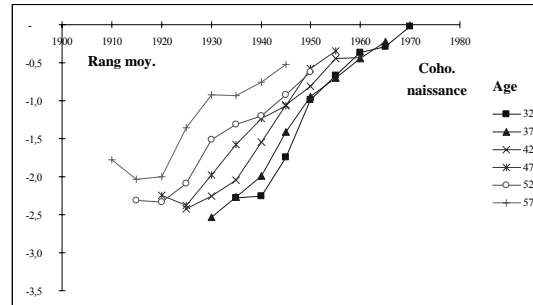
fondés pour les nouvelles données consultées, et de repérer si oui ou non nous trouvons des formes différentes de fluctuation dans l'acheminement vers la parité.

3-17- Différences de rang éducationnel moyen et rang social moyen selon l'âge par cohorte de naissance, femmes et hommes, diagrammes cohortaux

Différence de rang éducationnel F-H

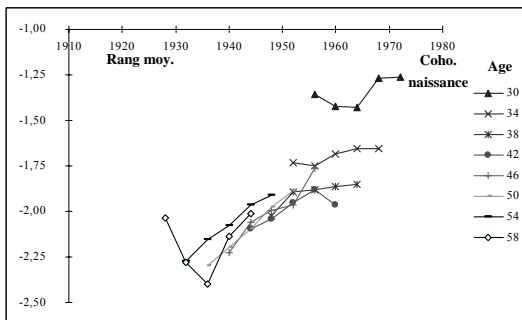


Différence de rang social F-H

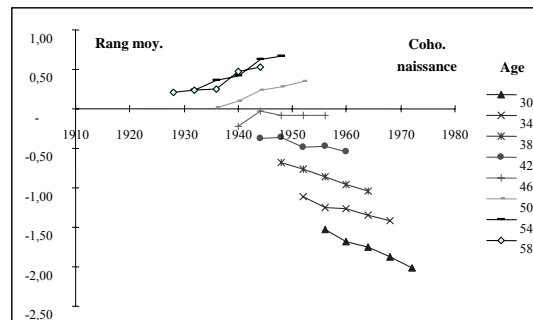


3-18- Différences de rang salarial moyen selon l'âge par cohorte de naissance, et « rendement » salarial de la scolarité (différence entre le rang salarial et le rang scolaire) diagrammes cohortaux

Différence de rang salarial F-H



Rendement salarial de la scolarité F



Source : Compilations Enquêtes *Emploi* 1969-2002 (source Lasmas-Quételet)

Note : champ, population masculine ; rang hiérarchique moyen du salaire et de la position sociale (si pas d'emploi : rang assigné à 1). L'indicateur est positif lorsque l'avantage est aux femmes

Cette impression générale d'acheminement vers la parité a lieu d'être nuancée. D'abord, elle n'est pas systématique : un certain nombre de professions sont marquées par des fluctuations fortes de leur taux générationnel de féminisation, comme dans le cas des ingénieurs, où l'expansion de la féminisation, très tardive, n'intervient que pour les générations de femmes nées à partir de 1956, et semble marquer réellement le pas depuis les cohortes nées en 1968. Le point de mesure est peut-être précoce (à l'âge de 30 ans), mais le propre du métier d'ingénieur est que l'essentiel des effectifs accèdent à la profession relativement tôt dans leur vie professionnelle (de par leur passage dans les grandes écoles qui se joue au plus tard autour de l'âge de vingt ans), et le fléchissement est significatif par rapport à la tendance linéaire.

D'autre part, la parité socioprofessionnelle n'a pas tant d'impact sur les inégalités salariales, pour la raison que les variations du chômage, du temps de travail et des conditions de rétribution au sein des différentes catégories provoquent un surcroît de disparités salariales par rapport à la vision optimiste de la féminisation notamment des emplois des catégories moyennes et supérieures. Ce rapprochement des structures socioprofessionnelles et cette moindre convergence relative des rémunérations proviennent en réalité d'un phénomène qui a lieu de laisser perplexe : l'accroissement des différences de rémunérations entre hommes et femmes au sein même des catégories socioprofessionnelles.

Passons en revue les différentes dimensions des inégalités entre femmes et hommes. Du point de vue du rang des diplômes, les femmes des générations nées jusqu'en 1945 sont nettement et stablement moins dotées scolairement que les hommes, cohorte à partir de laquelle un décollage clair de la scolarité féminine se présente, avec un rattrapage et un dépassement des hommes par les femmes à partir de la cohorte 1960, d'où une inversion du différentiel scolaire. La rupture de pente est intéressante dans la mesure où elle indique que les toutes premières générations masculines du baby-boom n'ont pas subi la concurrence scolaire féminine qui allait apparaître pour leurs cadets ultérieurement. Ensuite, le rang social met en évidence un rattrapage féminin porté tout à la fois par une forte dynamique générationnelle et par un effet de période : les générations féminines nées en 1930 avaient à 37 ans 2,5 points de déficit moyen sur le rang des hommes, il n'est « plus que » de 0,3 point au même âge pour les cohortes nées au milieu des années soixante. La convergence semble être advenue pour les cohortes nées en 1970, et la tendance linéaire pourrait laisser augurer par remplacement générationnel un acheminement de la parité de l'ensemble de la population active (sous hypothèse de retraite à 65 ans) à l'horizon de 2035, ce qui est relativement lointain. Pour autant, la logique de ces évolutions pourrait être plus complexe, puisque les générations plus anciennes ont connu un rattrapage relatif.

En revanche, le déficit de rang salarial des femmes sur les hommes est à la fois plus important, plus complexe et moins largement comblé que dans le cas du rang social. Il existe d'abord un fort effet d'âge : l'égalité entre femmes et hommes est plus forte à trente ans qu'au milieu de la vie. L'effet de renoncement à la carrière souligné par Singly (1987), selon qui le processus d'installation dans le couple et dans la famille pousse une partie des femmes à désinvestir leur vie professionnelle au profit de leur vie familiale, alors qu'au contraire les hommes tendraient alors à surinvestir leur carrière, semble continuer : l'égalité, plus forte à trente ans,

décline ensuite progressivement avec l'âge, les hommes bénéficiant de promotions plus rapides. Surtout, il semble exister une rupture de tendance dans le sens d'une remise en cause de la convergence pour les cohortes nées à partir de 1950 qui semblent avoir cessé de progresser alors que leurs aînées avaient connu une réelle croissance. Si l'on suppose que cette rupture de tendance est une mauvaise passe, la convergence pourrait s'opérer à l'horizon de 2050, avec donc par remplacement générationnel une égalité économique parachevant une parité sociale à l'horizon de 2105. Les filles qui naissent aujourd'hui pourraient voir ce monde sur leurs derniers jours.

Dès lors, la forte progression scolaire des femmes n'est que partiellement récompensée en termes de position sociale, et ne donne guère lieu à une progression salariale. Ce dont on peut juger en établissant une forme de « rendement salarial de la scolarité », autrement dit la différence du rang salarial et du rang éducationnel : alors que ce rendement est générationnellement stable pour les hommes, et systématiquement supérieur à celui des femmes, les femmes connaissent une recomposition de ce rendement : il s'accroît pour les femmes premières nées de la génération du baby-boom, et au contraire un déclin pour celles nées à partir de 1950-55, qui voient certes croître leur diplômes (ou le rang relatif de leur diplôme), mais dont la valeur relative en termes salariaux tend à s'affaïsser, dans une perspective qui éloigne les espoirs d'acheminement vers l'égalité économique des femmes et des hommes. Autrement dit, parmi les femmes, des recompositions générationnelles intenses et souvent mal connues s'opèrent, ce qui devrait donner lieu à un programme de recherche qu'il faut faire émerger.

Le système des inégalités

Ce phénomène illustre une intuition plus générale, celle selon laquelle, lorsqu'on tend à les réduire en un point du système social, les inégalités ont une fâcheuse tendance à se déplacer en d'autres points pour reconstituer un système sensiblement aussi inégal³, et ceci d'autant plus que, faute de concevoir le

³ Un exemple de cette intuition relève de l'école, où l'on a pallié le problème de l'exclusion scolaire dans le primaire supérieur en maintenant les enfants des classes populaires dans le collège unique. Unique mais différencié puisque les effets de ségrégation entre établissements produisent une égalisation de façade, mais de plus en plus évidente aujourd'hui (Chauvel, 1999e ; Merle, 2000).

système social comme un tout, le ciblage des politiques redistributives tend à traiter des aspects particuliers sans interroger les articulations d'ensemble. Ici comme ailleurs, une approche un tant soit peu globale du système des inégalités est la seule qui permette d'assurer que les différentes dimensions puissent être effectivement réduites. Mais l'élément central est le suivant : inégalités de genre, de cohortes et inégalités sociales⁴ entretiennent avant tout un rapport de complémentarité et non de substitution. Elles doivent se comprendre non pas toutes choses égales par ailleurs mais « toutes choses inégales réunies » (selon la belle expression de François Héran dans son introduction au numéro 293 d'*Economie et statistique*, p.14).

Une façon de se représenter la nature de ce « système des inégalités » est de concevoir les sociétés contemporaines comme fondées sur une concurrence croissante entre les individus et les groupes sociaux pour se protéger de difficultés croissantes. Si les conséquences de différentes tendances (ralentissement de la croissance, développement des incertitudes, etc.) ne sont vraiment favorables pour personne, les groupes sociaux les plus puissants retrouvent une liberté d'action perdue lors de l'édification du compromis de l'après-guerre, et elles y trouvent quelques avantages. En revanche, les portions les plus fragiles de la société, celles qui ont le moins de ressources mobilisables, en termes économiques ou éducatifs, en matière de réseaux sociaux ou de maîtrise de l'organisation sociale et politique, risquent de jouer le rôle de variable d'ajustement.

D'une façon ou d'une autre, le jeu consiste à reporter sur les voisins les moins puissants les coûts de l'ajustement issus des processus à l'œuvre : délocalisations, désindustrialisation, ralentissement économique, mise en concurrence exacerbée, etc. Dès lors, les jeunes non encore embauchés plus que les travailleurs stables, les femmes plus que les hommes, les minorités ethniques et l'immigration récente plus que les natifs, les régions enclavées aux ressources limitées plus que les quartiers favorisés des grands pôles urbains, et bien évidemment les moins qualifiés plus que les titulaires de diplômes rares et prisés, subissent les conséquences néfastes de ces mutations.

Evidemment, en faisant cette énumération, il ne faudrait oublier le point central : les classes populaires, et d'une façon générale, la moitié la moins bien rémunérée

⁴ On tendrait à ajouter les inégalités ethniques ou vis-à-vis de l'immigration, qui renvoient à des dimensions peut-être plus difficiles à analyser en France qu'aux Etats-Unis où la statistique (...)

de la société, ont payé le prix fort des ajustements. Selon les pays, il semble que le profil des victimes du changement social peut différer. Aux Etats-Unis, les victimes ont été avant tout les classes populaires, autrement dit l'ensemble des catégories à bas niveau de revenu, en emploi routinier de l'industrie et des services, dont le revenu a régressé depuis vingt-cinq ans et à qui la croissance 1992-2000 n'a guère bénéficié. Dès lors, on peut émettre l'hypothèse que, dans le cas américain, les catégories populaires ont joué plus qu'en France le rôle de variable d'ajustement et les nouvelles générations un peu moins. Nous constaterons assez vite que la situation est nettement plus complexe.

ethnique (voire ethniciste) a une tradition de plusieurs siècles.

Conclusion

Dans un premier mouvement, nous avons dressé les principaux linéaments d'une théorie des générations, théorie qui s'appuie avant tout sur l'expérience française des inégalités générationnelles. Nous avons ensuite présenté les principaux éléments du cas français, de façon à établir une réévaluation aussi contemporaine que possible de travaux anciens. Nous nous sommes ensuite intéressé à tirer les fils d'une théorie de la socialisation, de façon à retracer un chaînon manquant entre théorie des générations et théorie de la socialisation, où nous avons insisté sur le processus de « socialisation transitionnelle » comme période stratégique dans le processus de construction des générations sociales.

Ce travail a permis ainsi d'approfondir des travaux qui remontent au milieu des années quatre-vingt-dix, lorsque Christian Baudelot, Michel Gollac et moi-même élaborions un ensemble de résultats permettant de montrer que le sort des successeurs n'est pas nécessairement le prolongement linéaire ni même régulier du sort des prédécesseurs. La difficulté ici est que ces résultats n'ont en vue que la société française dans sa singularité. Lorsqu'on ne compare pas les sociétés les unes aux autres, une tendance singulière émerge, qui porte à supposer la généralité de résultats obtenus sur un pays particulier. Ce risque est très français, puisque nous avons une tendance historique à nous représenter notre société comme incarnation de l'universel. Depuis quelques décennies, où une ouverture croissante des sociétés et de la sociologie oblige à concevoir les limites d'un résultat national, il s'agit de compléter la plupart de nos travaux nationaux par un examen internationalisé. Dès lors, établir la généralité des fluctuations générationnelles et de leur théorie suppose un travail véritable, qu'il reste à mener.

Seconde partie :
Génération sociale aux États-Unis :
un changement de compromis générationnel

Introduction

“There is a mysterious cycle in human events. To some generations much is given. Of other generations much is expected. This generation of Americans has a rendezvous with destiny.”

Franklin Delano Roosevelt, “Speech before the Democratic National Convention, Philadelphia, Pennsylvania”, June 27, 1936

Le cas français tel qu’il a été analysé précédemment soulève de nombreuses interrogations. Est-il un cas universel ? Cette configuration française peut-elle être posée *a priori* comme une expérience générale, répétée à l’identique dans d’autres pays, permettant ainsi d’élaborer une vision générale du changement social par génération valable pour tous les pays ? Ou bien n’est-ce là qu’un cas particulier ? L’expérience française peut aussi bien être liée aux spécificités sociohistoriques locales où, en fait, la date de mai 1968 a représenté une telle charnière symbolique dans la vie collective de la nation — peu comparable à l’effervescence contemporaine, connue alors dans bien d’autres pays —, que nous ne pourrions attendre retrouver de configuration semblable dans aucun autre pays.

Dans le cadre de ce travail, nous allons nous attacher à repérer dans le cas américain les principaux éléments déjà établis pour la France. Cette analyse du cas étatsunien ne permettra pas de répondre à la question posée ci-dessus dans sa plus grande généralité. Pour ce faire, et ce sera une étape plus longue et complexe de notre travail, il conviendra de recueillir un échantillon raisonné de pays, inspiré de la typologie des Etats-providence de Esping-Andersen, de façon à retracer les variations nationales et les variantes repérables de la dynamique générationnelle.

Néanmoins, nous pourrions repérer par cette comparaison entre la France et les Etats-Unis si la dynamique française a connu outre-atlantique des termes équivalents. Cette simple mise en vis-à-vis permettra de juger de la singularité du cas français ou de sa généralité, sinon de trancher définitivement l'alternative.

Pour ce faire, nous nous intéresserons dans le chapitre 4 à la mise en évidence de différents éléments cachés de la dynamique générationnelle américaine, en nous inspirant du cas français pour suivre les multiples dimensions qui nous avaient permis de parler, pour la France, d'une fracture générationnelle. Dans un deuxième mouvement (chapitre 5), nous verrons comment les variations de la croissance de l'éducation et la modification de la structure sociale ont pu avoir une influence sur les formes de socialisation transitionnelle subies par les différentes cohortes de naissance ; nous évaluerons aussi à quel degré la « socialisation transitionnelle » est une notion adaptée au cas américain. En troisième lieu (chapitre 6), nous rapprocherons les cas français et américain pour pénétrer plus avant dans la comparaison, pour comprendre les similitudes et les différences dans la dynamique générationnelle des inégalités, en les rapportant aux modèles d'Etat-providence des deux pays, mais aussi en interrogeant l'aspect des variations de l'*investissement dans les nouvelles générations* comme élément central de la transmission collective d'une société.

Chapitre IV : Etats-Unis : une fracture générationnelle cachée

Du point de vue des ruptures de régime générationnel, l'impression générale mais extérieure que donnent les Etats-Unis est complexe. L'évocation de la génération *flower power*, de celle de la guerre du Viêt-Nam, ou de la Génération-X¹ supposée l'avoir suivie peut fonder l'idée que la société américaine n'est pas exempte de générations identitairement marquées. De nombreux travaux de sciences politiques et de psychologie sociale des opinions (Braungart et Braungart, 1986 ; Inglehart, 1990 ; Smith, 2000) soulignent la pertinence de l'analyse générationnelle du changement des valeurs, et en particulier le décalage entre des cohortes nées dans les années 1920-1930, plus sociales-démocrates dans leurs préférences politiques, et « matérialistes » — au sens d'Inglehart — dans leurs représentations, et la génération du baby-boom, plus individualiste politiquement et plus postmoderne dans ses valeurs. Aux Etats-Unis comme ailleurs, cette lecture subjectiviste des générations est classique, car de la génération le réflexe intellectuel premier est d'en attendre une conscience, avant même que de chercher une situation objective de génération (*Generationalenlage*), alors que Mannheim commençait avant tout à s'interroger sur des « situations de génération », voie que nous devons préférer en première instance.

Pour autant, les sciences sociales américaines pouvaient être disposées à analyser plus finement les conditions objectives du changement social par cohortes. D'une part, la littérature méthodologique sur l'analyse cohortale des années 1950 à nos jours est essentiellement américaine. D'autre part, une théorisation du lien subjectif-objectif dans l'émergence d'un fossé des générations a clairement émergé aux Etats-Unis. Margaret Mead (1970) a très clairement expliqué naguère ce fossé des générations dans un essai devenu classique sur le changement social selon un modèle aussi schématique qu'efficace dans une première étape. Dans les sociétés

¹ Le « X » de cette génération symbolise l'inconnu qu'elle incarne (Coupland, 1991).

où le changement social est lent, comme dans les sociétés dites « primitives » ou « traditionnelles », les anciens, par leur accumulation d'expériences et de connaissances, occupent une position de savoir, de responsabilité et de pouvoir. En revanche, dans les sociétés connaissant une transition rapide (l'Amérique ou l'Europe les années 1945-1975), le savoir des anciennes générations est dévalorisé (déclassé ou même disqualifié) par les progrès de tous ordres qui tendent à disqualifier l'expérience ancestrale face à l'invention de nouveaux genres de vie, en projection vers l'avenir. Il en résulte un clivage croissant entre anciens et jeunes, les premiers voyant leur pouvoir déstabilisé, remis en cause, voire spolié, et les autres se présentant comme les initiateurs voire les moteurs du progrès, exigeant une autonomie et une liberté de choix que les anciens contestent. Le fossé des générations serait simplement la manifestation de l'écart des temps macrosociaux dont les différentes générations sont porteuses : les unes traînent le passé et les autres portent l'avenir.

La vitesse du changement social fixerait donc la rapidité des déclassements des anciens, mécaniquement. Ce serait voir ainsi le rapport des générations comme la simple résultante, mécanique, de la vitesse des changements économiques et sociaux. Mais il serait réducteur de ne voir la causalité que dans ce sens. La dynamique économique et sociale des générations est liée, aussi, au changement politique, et ce de différents points de vue : comment la génération née dans les années trente, par exemple, parvient-elle à défendre les redistributions en sa faveur contre les tentatives fortes et nombreuses des réformes néolibérales, lesquelles sont en échec face aux droits acquis de la retraite par répartition, alors qu'elles sont parvenues à sabrer d'autres pans de la solidarité collective ? Pourquoi le financement de l'enseignement supérieur, et donc les étudiants, ont-ils bien au contraire subi, dès la fin des années soixante-dix, sans réponse forte, comme nous le verrons, les restrictions de la dépense publique ? Une génération après 1970, il faut réinterroger cette même question du lien entre économie et génération au travers de la dynamique de la société étasunienne contemporaine et de son modèle de fonctionnement, qui est à la fois très différent de celui de la France, moins inégalitaire, et assez opposé aussi au modèle étasunien de la période précédente, entre 1945 et 1970, où un réel progrès social partagé était à l'oeuvre.

En premier lieu, nous rappellerons les caractéristiques centrales de ce qui fait la spécificité du modèle américain. Nous analyserons après ce rappel les fluctuations générationnelles américaines, de façon à évaluer, tout comme nous l'avons fait en

en France, l'existence et l'intensité des sept éléments de la fracture générationnelle précédemment explicités. Il s'agit de juger : (1) du partage générationnel de la croissance, (2) de la mutation de la structure socioprofessionnelle, (3) de la dynamique de rattrapage des nouvelles générations, (4) des chances de mobilité sociale verticale, (5) des risques de dyssocialisation, (6) des mutations générationnelles du régime d'Etat-providence, et (7) enfin de la transmission politique. Nous aborderons ces sept facteurs en les regroupant.

Un modèle spécifique de croissance économique et démographique inégalitaire

Comment pourrions-nous définir, par comparaison à la France, le modèle de développement des Etats-Unis des trente dernières années ? La France post-1975 est une société tout à la fois refermée vis-à-vis de l'immigration, avec une forte baisse de la proportion des personnes nées à l'étranger à partir des générations nées dans les années soixante, mais aussi une société plus stable du point de vue des inégalités économiques de salaire et de revenu, avec une faible croissance des taux de pauvreté depuis vingt ans², dans un contexte de stagnation économique durable, en particulier du point de vue des salaires et de leur part dans le revenu total. Le portrait des tendances étasuniennes ne correspond guère à cela. Les taux d'immigration américains, faibles des années vingt du XX^e siècle jusque dans les années soixante-dix, dans un pays qui avait été jusqu'à la Première guerre mondiale un pays d'immigration massive, ont retrouvé depuis dix ans des taux similaires à ceux du début du XX^e siècle : autour de l'âge de 30 ans, un résident sur cinq est né hors des Etats-Unis. Evidemment, l'exclusion dans le décompte de la migration intracontinentale (en supprimant du calcul le Canada et le Mexique) permet de produire des évaluations plus modestes, où, pour les générations nées autour de 1970, 12 % des hommes sont nés hors du continent nord-américain, contre 21 % lorsque Canada et Mexique sont inclus.

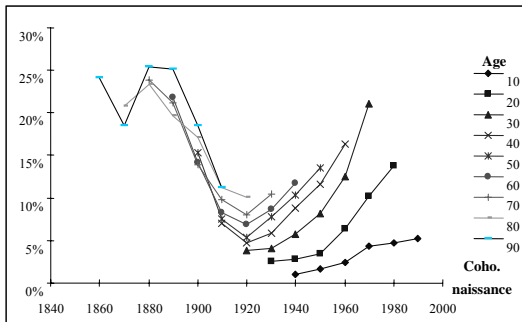
La structure des données issues du diagramme cohortal montre que le phénomène est clairement générationnel, non pas parce que, à partir d'un certain âge, les résidents venus de l'étranger ne peuvent plus venir, mais parce que l'essentiel des immigrés se présentent avant une trentaine d'années, et surtout parce que le

² Avec certes un changement générationnel important, les jeunes ayant remplacé le troisième âge dans la hiérarchie des risques de pauvreté.

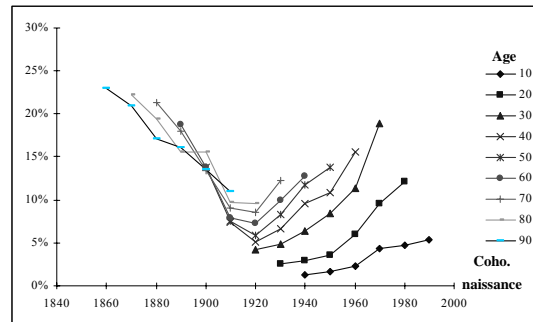
mouvement semble difficilement réversible — quoiqu'elle ne soit pas historiquement impossible.

4-1- Pourcentage de résidents US nés hors du territoire étasunien selon l'âge par cohorte de naissance, diagrammes cohortaux

Hommes – immigration US

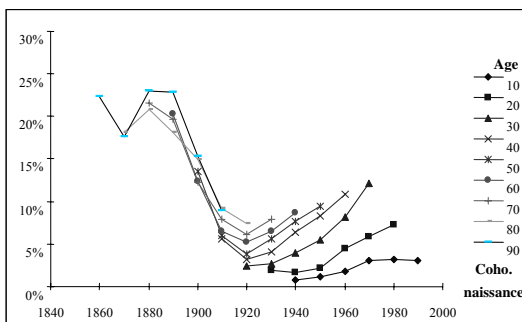


Femmes - immigration US

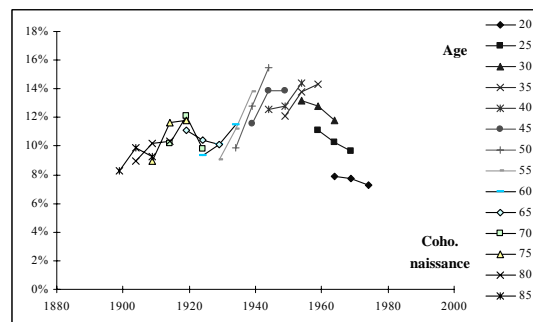


4-2- Pourcentage de résidents US nés hors du continent nord américain (Mexique inclus) et pourcentage de résidents en France nés hors de la métropole selon l'âge par cohorte de naissance, diagrammes cohortaux

Hommes - immigration US hors continent



France (H+F)



Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1950-2000*

Note : pour la France, les taux présents ici diffèrent d'autres sources sur l'immigration : la référence étant ici purement géographique, l'indicateur intègre également les originaires des DOM-TOM, rapatriés d'Algérie, et les immigrants de tous continents, quelle que soit la nationalité. La Corse est comptée dans la France métropolitaine.

Si, en 2000, les Etats-Unis comptent déjà 20 % d'immigrés à 30 ans, elle doit en compter logiquement dans 30 ans, en 2030, 25 % ou 30 % d'immigrés dans la tranche d'âge des sexagénaires qui n'en compte aujourd'hui que 11 %. Les processus migratoires doivent être analysés systématiquement au travers d'un repérage générationnel. Ainsi, comparée à la France, la dynamique étasunienne est à la fois plus instable, et surtout plus expansive au cours des deux dernières décennies, la France connaissant à cet égard un net fléchissement de l'immigration pour les populations nées après 1960. Ce contexte d'immigration croissante aux Etats-Unis est une dimension particulière du modèle américain de

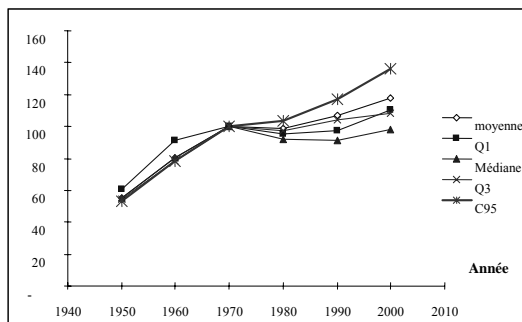
développement qui doit être comprise au travers de sa complémentarité avec une autre : celle de la croissance massive des inégalités.

Ainsi, du point de vue de la croissance des inégalités économique et de l'ouverture de l'éventail des revenus, les années soixante-dix apparaissent comme une période déterminante de rupture. Jusqu'en 1970, dans leur ensemble, les catégories connaissent une évolution parallèle, fondée sur une forte croissance partagée du revenu du travail, avec une dynamique encore plus favorable pour le quartile le plus bas. Après des années soixante-dix qui furent difficiles pour l'ensemble de la population, les deux dernières décennies sont fondées sur des tendances radicalement distinctes et divergentes selon la position dans la hiérarchie sociale : les 75 % les plus modestes de la population n'ont plus guère bénéficié depuis trente ans d'une croissance réelle des salaires, alors qu'à l'évidence la moyenne continue de progresser. En revanche, les 5 % supérieurs de la société américaine bénéficient d'un accroissement sensible de leur rémunération.

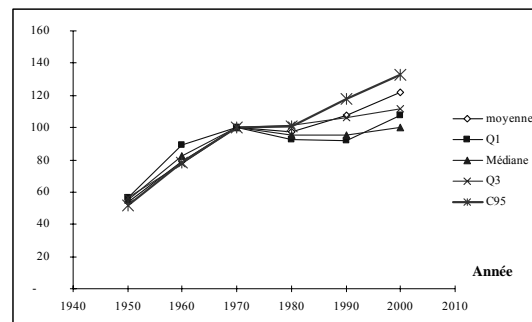
Ces évolutions dépassent les divisions et clivages ethniques traditionnels de la société américaine et celles liées à la question de l'immigration : la population définie comme étant de « race blanche » par la statistique officielle américaine connaît les mêmes évolutions que l'ensemble des résidents américains. Dès lors, la stagnation des plus mal rétribués n'est pas le fait de nouveaux arrivants en attente d'une meilleure rétribution, mais la conséquence d'une croissance des inégalités de revenus dans l'ensemble des catégories de la société.

4-3- Croissance relative (niveau 100 = 1970) du pouvoir d'achat du salaire masculin des quartiles 1 et 3, de la moyenne, de la médiane et du vingtile 19 – population masculine totale et « wasp-like » (natifs américains blancs sans origine hispanique)

Population masculine totale



Population masculine « wasp-like »



Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1950-2000*

Note : population masculine.

L'élément le plus intéressant de cette dynamique est que, au cours des vingt dernières années, alors qu'une partie importante du salariat, peut-être majoritaire, n'a pas connu de progrès sensible de ses ressources salariales — on peut même parler de stagnation —, le décile le plus élevé a renoué depuis 1980 avec une croissance substantielle, même si le rythme en est inférieur à celui des années soixante. Le niveau de vie de la population (le revenu rapporté à la taille du ménage) a connu des évolutions assez similaires, où, depuis vingt ans, la trajectoire, nettement ascendante, des groupes les plus favorisés de la société ne correspond pas à celle des groupes intermédiaires ou plus modestes, qui stagnent ou régressent. La perte de parallélisme entre la trajectoire des riches et des pauvres, mais aussi des classes moyennes ou intermédiaires qui se situent autour de la médiane, est un des éléments les plus intéressants de la dynamique étasunienne. Cette dynamique n'est pas liée directement et simplement — sinon par l'abaissement général du niveau relatif de salaire des populations modestes voire intermédiaires — à l'immigration et donc à l'apparition d'une population dont on pourrait argumenter qu'elle vit certes avec un plus faible revenu que la population américaine, mais de façon apparente et transitoire, parce qu'ils connaissent par rapport à leur pays d'origine un enrichissement sensible, et peuvent espérer en outre une promotion à mesure de leur intégration. L'examen poussé des données montre que le cœur de la population américaine d'« origine européenne » est confronté à des évolutions tout à fait similaires à la moyenne. Comparé au modèle français ou européen de croissance, ce modèle américain est en fait un mélange d'ouverture à l'immigration et d'ouverture de l'éventail des inégalités socioéconomiques à un degré difficilement concevable lorsqu'on l'examine depuis l'Europe.

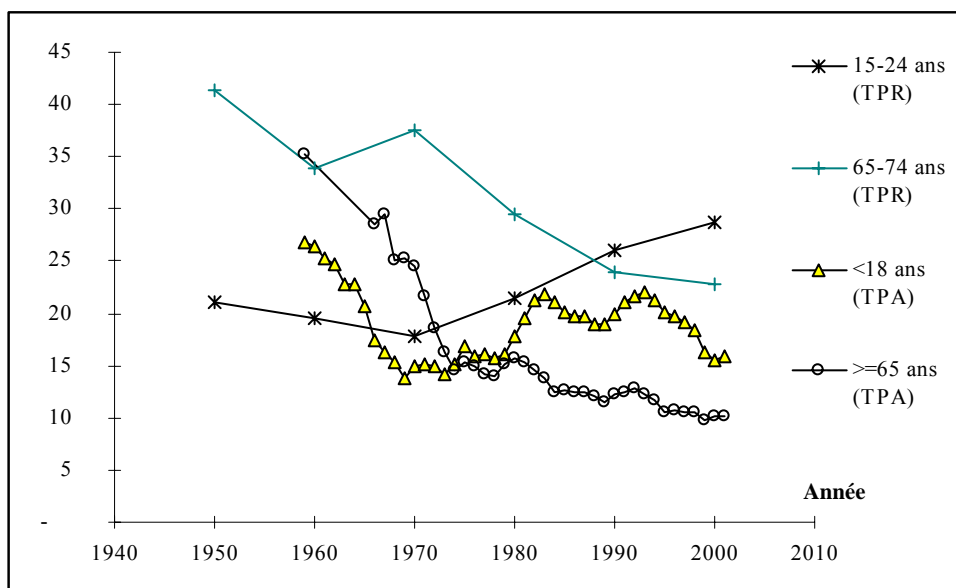
De nombreux travaux sur l'évolution de la société américaine ont souligné cette dynamique, mais ont rarement focalisé leur attention sur une lecture générationnelle du phénomène inégalitaire. Pourtant, de nombreuses données montrent sur le très long terme le rajeunissement intensif de la population définie comme pauvre par le *Census* américain³, et, à l'opposé, la diminution des taux de pauvreté des personnes âgées. Un croisement singulier des courbes relatives à la pauvreté des juniors et des seniors a pour l'essentiel donné une abondante

³ La définition de la pauvreté aux Etats-Unis est fondée sur un seuil absolu, c'est-à-dire un panier de bien indexé non pas sur les modes de consommation de la moyenne de la population, mais sur les prix, en dépit de l'ensemble des critiques qui s'opposent à une telle démarche (Fisher, 1995).

littérature sur la « pauvreté des enfants » (qui est en général aussi celle des parents qui leur donnent la vie, donc des gens d'une trentaine d'années) plutôt que sur celle des adultes en début de carrière. Pourtant, les données objectives laissent supposer qu'il pourrait y avoir là une question importante, clairement négligée dans la littérature des sciences sociales.

Dès lors, un fort soupçon peut émerger quant à l'existence de recompositions profondes des positions relatives des populations selon leur âge, et l'existence d'une certaine forme de fracture générationnelle, particulièrement en matière de risque de pauvreté. Nous sommes là face à un grand paradoxe, celui de réalités connues et particulièrement bien documentées par différentes disciplines des sciences sociales — la croissance massive des inégalités économiques au cours des dernières décennies — sans qu'une attention très soutenue ait été consacrée aux conséquences pour les différentes générations de cette croissance des inégalités. Il est singulier de remarquer que peu de sociologues se sont intéressés aux conséquences, en termes de déclassement social intra ou intergénérationnel, de l'expansion de ces taux de pauvreté : des non-pauvres ou des enfants de non-pauvres doivent pourtant y tomber plus souvent que naguère. C'est ce que de très rares sociologues américains analysent, comme par exemple Katherine Newman (1993).

4-4- Taux de pauvreté absolue (TPA) des moins de 18 ans et des plus de 65 ans, et taux de pauvreté relative (TPR) des 15-24 ans et des 65-74 ans



Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1950-2000*

Note : population féminine et masculine. Les taux de pauvreté relative proviennent des données historiques du *Bureau of Census* américain : <http://www.census.gov/hhes/poverty/histpov/hstpov3.html> ; les taux relatifs sont calculés par nous à l'aide de notre échantillon issu des recensements décennaux américain.

Bien sûr, affleure dans la littérature journalistique une masse impressionnante d'ouvrage sur les relations respectives des *X'ers* (les membres de la génération X) et de leurs aînés, les *Boomers*, issus de la société d'abondance. Dans cette littérature, une attention fréquemment est portée aux questions économiques et à la privation relative des *X'ers* par rapport à leurs propres parents (Coupland, 1991 ; Howe et Strauss, 1993 sont des exemples centraux ; le site d'*Amazon* présente des dizaines d'ouvrages de la même veine). Pour autant, il est impossible de dire qu'un travail attentif — et scientifiquement sérieux — a été consacré aux inégalités économiques intergénérationnelles.

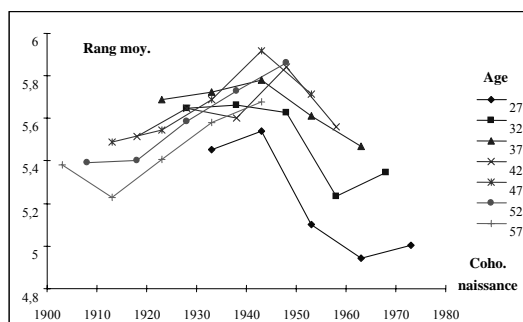
Un ralentissement générationnel complexe

La question est dès lors celle-ci : existe-t-il, aux Etats-Unis comme en France, une claire dynamique de fluctuations générationnelles ? Pour répondre à cette question, il nous faut reprendre notre cheminement à l'aide des méthodes maintenant usuelles de rang social et économique. Le constat général est que de telles fluctuations peuvent être mises en évidence aussi aux Etats-Unis, mais semblent ne pas avoir exactement ni la même structure générationnelle (les fluctuations n'ont pas affecté les mêmes générations) ni la même intensité qu'en France.

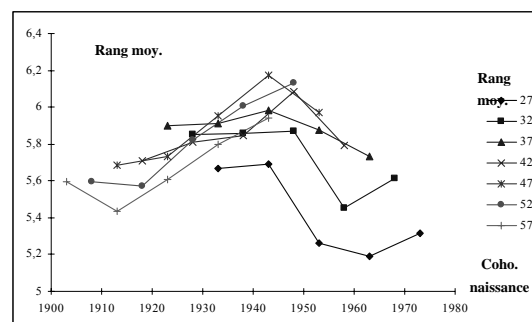
Néanmoins, alors que bien peu de travaux académiques ont suggéré son existence, elle est repérable dès lors que l'on s'en donne les moyens. Ce travail sur les Etats-Unis doit commencer par une description de la situation américaine de façon à converger sur un diagnostic intelligible. Les évolutions américaines, comme nous allons le voir, sont complexes, et ne mettent pas en jeu des évolutions radicalement univoques, ce qui nous amènera à préciser à plusieurs reprises les dimensions du problème.

4-5- Rang social moyen US atteint selon l'âge : diagrammes cohortaux

Population masculine totale



Population « wasp-like »



Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000*

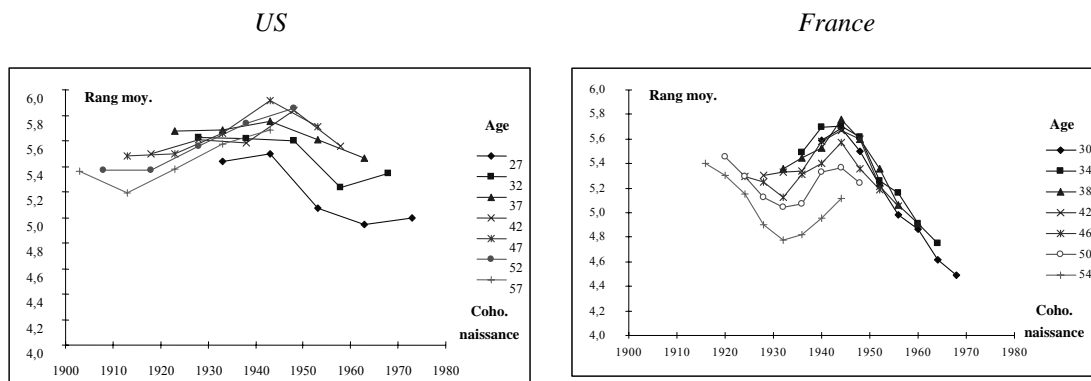
Note : population masculine

La difficulté première provient de la complexité sinon de la structure socioprofessionnelle américaine, en tous cas de ce que la statistique officielle en fournit. Une échelle verticale des professions (*occupations*) américaines a été mise au point, qui permet de saisir les déformations progressives de la structure sociale. Cette échelle permet de construire une échelle de rang des occupations, comme dans le cas français. Cette échelle des professions permet d'assigner à chaque individu un rang parmi ses contemporains, et donc une position sociale moyenne aux différents groupes d'âge au cours des quarante dernières années.

Le constat est que, aux Etats-Unis tout comme en France, des fluctuations générationnelles fortes ont affecté la structure sociale. En 1970, la cohorte née en 1943, autour de l'âge de 27 ans, se stabilise dans le monde adulte avec un rang social moyen de 5,45, soit 0,2 au dessus de la cohorte née en 1913, de trente ans son aînée qui a alors 57 ans. Trente ans après, les nouveaux individus de 27 ans entrent avec un rang moyen de 4,95, alors que les nouveaux seniors de 57 ans sont au rang 5,65. Hier, les juniors étaient valorisés et, aujourd'hui, ce sont les seniors ; une lecture générationnelle permet de comprendre que ce sont les mêmes, générationnellement, et le diagramme cohortal permet de saisir que les situations précocement acquises laissent des traces au long de la trajectoire ultérieure. Les différentes cohortes de naissance n'ont pas connu au même âge des positions sociales similaires, et plus spécifiquement encore, les cohortes qui ont commencé leur existence dans de bonnes conditions relatives (par rapport à leurs aînés) ont bénéficié ultérieurement d'une situation plus favorable par rapport à leurs cadets. Aux Etats-Unis comme en France, de claires fluctuations ont affecté la dynamique sociale où la cohorte de naissance apparaît comme un instrument pertinent d'analyse. Les grandes différences avec le France relèvent de l'intensité des fluctuations et de son rythme. Alors qu'en France, les cohortes nées vers 1930-1935 apparaissent clairement comme dans le creux d'une vague, les Etats-Unis connaissent un autre rythme générationnel : les cohortes nées en 1910 — 20 ans en 1930 — sont au bas de la côte, qui s'élève progressivement jusqu'aux cohortes nées en 1945-1950, pour connaître ensuite un déclin relatif. L'intensité des déplacements est moindre, mais demeure claire et liée à la succession des cohortes de naissance. Ensuite, les premiers nés du baby-boom (nés à la fin des années quarante) qui sont en France sur la pointe d'une vague montante, sont déjà marqués par le déclin aux Etats-Unis : le retournement vers une claire régression a lieu pour la cohorte née en 1945, et le pire est atteint pour les cohortes nées en

1960. De ce point de vue, les Etats-Unis ont cinq ans d'avance sur la France du point de vue de l'impact générationnel de la stagnation ; notons que la récession américaine est bien installée déjà en 1970, alors qu'il faut attendre en France 1975 pour parler vraiment de ralentissement. Le retard générationnel français est donc parfaitement en phase avec le retournement macroéconomique vécu par les générations des jeunes qui les subissent à leur entrée dans la vie adulte.

4-6- Rang social moyen US et France atteint selon l'âge : diagrammes cohortaux à même échelle



Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000* ; Compilations Enquêtes *Emploi 1969-2002* (source Lamas-Quételet)

Note : population masculine, la moyenne des rangs tels qu'elle est évaluée pour les rangs est 5,5 ; les divergences par rapport à cette valeur montrent que les différents âges et les cohortes successives ne sont pas à parité.

Une question fréquemment évoquée pour les Etats-Unis est la capacité à définir une dynamique étasunienne, au niveau fédéral, alors que la complexité des comportements relèverait des états locaux⁴. Les résultats montrent qu'au total, en dehors du fait que le nord-est des Etats-Unis a toujours été marqué par une structure sociale plus élevée que la moyenne, et le sud par des conditions moyennes plus modestes, les différences relèvent plus du détail que d'une divergence claire des évolutions. Dans le sud, le décollage des générations nées de 1915 à 1945 paraît plus prompt, mais partout, en définitive, les cohortes nées autour de 1945 sont au sommet, et un freinage clair apparaît pour les générations nées jusqu'en 1960, avec l'ébauche d'une rémission.

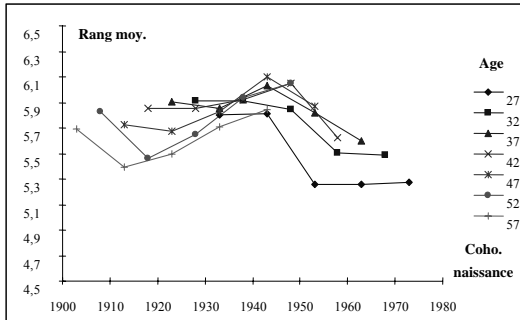
Par conséquent, aux Etats-Unis comme en France, les cohortes non pas du début du baby-boom, mais celles de l'extension maximale du baby-boom, ont connu une

⁴ Il est possible peut-être de renvoyer le même modèle critique à la France : distinguer les résultats selon un découpage Paris-Province est-il pertinent ? Comme dans le cas américain, il existe un parallélisme entre le centre et la périphérie, montrant du point de vue des dynamiques cohortales une solidarité « organique » du territoire national.

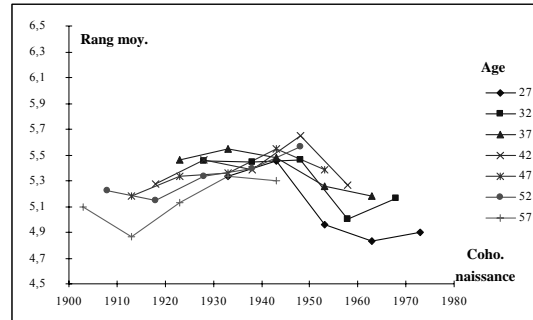
régression relative de leur position sociale dans la pyramide sociale par rapport à leurs aînés.

4-7- Rang social moyen US atteint selon l'âge dans quatre macrorégions : diagrammes cohortaux à même échelle

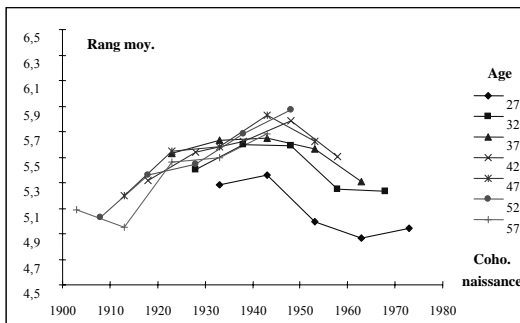
NORTHEAST REGION



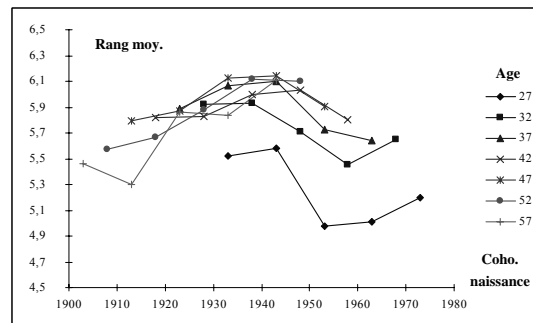
MIDWEST REGION



SOUTH REGION



WEST REGION



Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000* ; Compilations Enquêtes *Emploi 1969-2002* (source Lasmás-Quételet)

Note : population masculine, la moyenne des rangs tels qu'elle est évaluée pour les rangs est 5,5 ; les divergences par rapport à cette valeur montrent que les différents âges et les cohortes successives ne sont pas à parité.

La première grande distinction avec la France est que les cohortes françaises des années trente ont été en retrait, privées d'un rang relatif que leurs homologues américaines ont obtenu, puisque la cohorte américaine née en 1935 est proche du sommet de la vague d'expansion qui s'écroule pour les Américains nés à partir de 1945-1950. La seconde grande distinction est, on l'a vu, que le retournement et la dépression générationnelle sont plus précoces aux Etats-Unis. Il est possible de rendre compte de cette évolution : les cohortes américaines qui forment les premiers nés du baby-boom rencontrent à l'entrée dans la vie active, au début des années soixante-dix, tout à la fois la guerre du Viêt-Nam et les débuts de la croissance ralentie. Celle nées en 1960 arrivent en pleine récession (1982-83 est hors de France une année épouvantable), dans un climat de réformes économiquement dépressives des plus claires marquées par la maîtrise américaine de l'inflation par des taux d'intérêts réels défavorables aux jeunes. On peut donc

rendre compte historiquement des variations américaines vis-à-vis de la France, et des déphasages repérables.

Il est intéressant aussi de remonter plus loin dans le temps. Les cohortes américaines nées dans les années dix du XX^e siècle se trouvent du point de vue du rang social en retrait ; la littérature historique et sociale sur la dynamique des trajectoires personnelles et familiales américaines permettent de comprendre ce constat et de l'interpréter. Thernstrom (1973, pp.62-75) pour une recherche spécifique aux populations de Boston, et Elder (1974) pour Oakland en Californie, offrent l'un comme l'autre une clef d'explication, celle des séquelles d'une entrée dans le monde du travail dans les conditions désastreuses de la Grande dépression des années trente, conditions qui, très longtemps après, et en plein âge d'or (*Golden age*) de l'économie américaine, laissent visiblement des traces — faute de rattrapage intégral à ces dates ultérieures —, alors que des générations nées vers 1920, entrées dans la vie autour de 1940-1945⁵, et qui ont massivement participé à la Deuxième guerre mondiale, ont connu des conditions sociales nettement plus élevées, aussi paradoxalement que cela puisse paraître étant données les conditions de guerre. Comme nous le verrons, il est peut-être préférable d'être un jeune vétéran lors d'une période marquée par la volonté d'expansion soutenue par la dépense publique, dans la cadre du *GI bill of right*, permettant d'accéder gratuitement à un complément d'études universitaires, qu'en 1970 lorsque la maîtrise des dépenses publiques est une nouvelle mode.

La difficulté est ici que, puisque nous n'étudions que la position sociale, et comme les données américaines ne permettent pas de connaître l'ancienne profession des retraités, l'analyse du niveau de vie et d'indicateurs de bien-être peut être utile. Ces constats permettent surtout de constater que les générations nées au début du XX^e siècle arrivent en général trop tôt pour bénéficier de changements favorables dont bénéficieront des cohortes nées ensuite. Au contraire, les cohortes nées après 1950 ou 1955 voient se ralentir ou s'inverser de nombreuses tendances qui jusqu'à présent donnaient lieu à une expansion tout à fait claire.

Aux Etats-Unis comme en France, des signes clairs de ralentissements distinguent les générations nées à partir de 1950, ou un peu avant, et mettent aussi en

⁵ Cette génération posée comme héroïque de la deuxième Guerre Mondiale, que l'histoire populaire a qualifiée de « *Greatest generation* » (Brokaw, 1998).

évidence les difficultés rémanentes que des générations plus anciennes ont connu même tardivement, très longtemps après le début de leur vie. Aux Etats-Unis, les cohortes intermédiaires, nées entre les années 1920 et 1945, connaissent en revanche une expansion continue et une amélioration de leur condition. La principale différence est que, alors qu'en France les cohortes nées en 1935 étaient au bas d'une fluctuation, aux Etats-Unis, celles-ci sont nettement mieux situées. Cette différence importante méritera d'être élucidée, pour comprendre ce qui a pu susciter une telle différence. Notons aussi que, pour une cohorte donnée, les évolutions observées précocement, autour de la trentaine, révèlent des changements généralement confirmés à des âges plus élevés : tout se joue donc très tôt aux Etats-Unis aussi, et le rôle de la socialisation transitionnelle pourrait être déterminant.

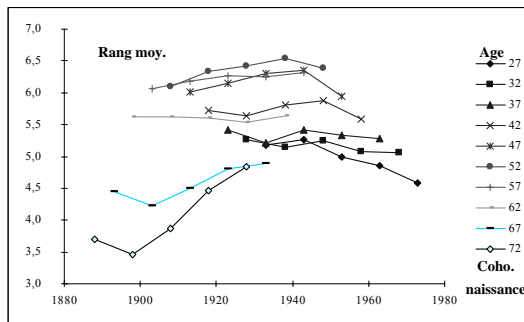
Dès lors, ces symptômes de ralentissement économique subi par les nouvelles générations, et visibles au travers des données issues du dernier recensement américain, en date de l'an 2000, contrastent voire contredisent le *Zeitgeist* de la fin de la décennie quatre-vingt-dix, marquée, a-t-on affirmé à l'époque, par un retour durable à la croissance rapide et à l'émergence de nouvelles opportunités à saisir pour les nouvelles générations — notamment au travers de l'expansion des nouvelles technologies, censées déclasser les savoir-faire anciens et bénéficier avant tout aux nouveaux entrants dans la structure sociale. Les générations nées dans les années soixante continuent de subir des taux de pauvreté toujours supérieurs à ceux des cohortes qui les avaient précédées, des conditions de logement dont on ne peut dire qu'elles marquent une claire amélioration, et mettent en évidence des signes clairs de ce que les éléments principaux de progrès ne les concerne pas clairement au premier chef. Il s'agit donc ici comme ailleurs de s'interroger sérieusement sur l'écart entre l'image qu'une société se donne (ou que l'« on » donne à la société) et ce qu'elle est réellement, objectivement, pour les acteurs sociaux réellement imbriqués dans les structures de la société. Il s'agira aussi de s'interroger sur les conséquences de cet écart entre les réalités sociales et l'idéologie qui émane de la société.

Dès lors, les points (1) et (2) de notre liste de dimensions de la fracture générationnelle, à savoir la dynamique déficiente pour les générations nées dans les années 1950-1960 du partage de la croissance et du progrès de la structure sociale, sont établis. Le point (3), qui concerne la dynamique de rattrapage des générations qui débutent avec difficulté, trouve un premier élément de validation avec le fait que les fluctuations précoces vont de pair avec des évolutions

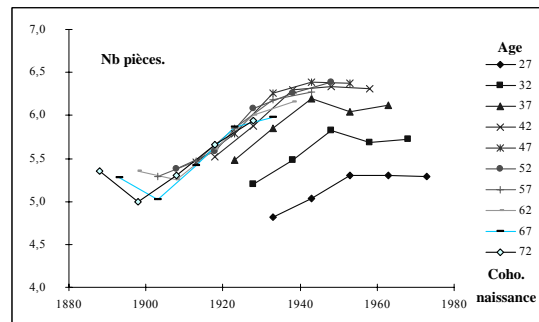
ultérieurs similaires, ou se développent parallèlement : autrement dit, comme en France, les cohortes qui commencent difficilement continuent encore d'en subir les conséquences bien longtemps après. Mais nous y reviendrons.

4-8- Niveau de vie et indicateurs de bien-être selon l'âge : diagrammes cohortaux à même échelle

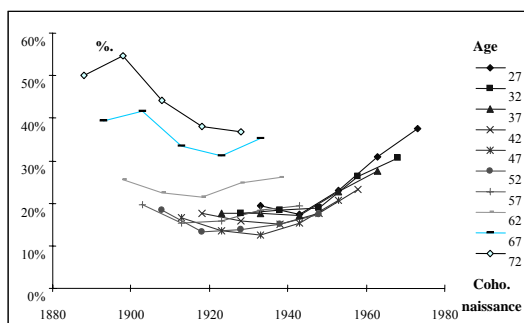
rang moyen des revenus par UC OCDE



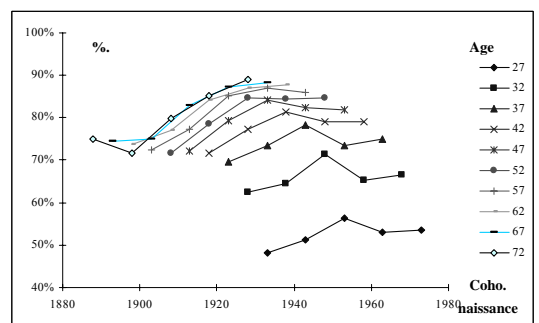
Nombre de pièces du logement



Taux de pauvreté relative (demi revenu moyen)



Propriétaire logement



Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000* ; Compilations Enquêtes *Emploi 1969-2002* (source Lasmás-Quételet)

Note : population masculine, la moyenne des rangs tels qu'elle est évaluée pour les rangs est 5,5 ; les divergences par rapport à cette valeur montrent que les différents âges et les cohortes successives ne sont pas à parité. Ainsi, à partir de la cohorte 1950, le rang moyen du revenu des nouvelles générations tend à s'infléchir, les taux de pauvreté relative s'accroissent, le nombre moyen de pièces du logement atteint un palier, et la propriété du logement a atteint un plafond.

Une remise en cause de l'ascension sociale ?

Au même titre qu'en France, la situation des nouvelles générations est-elle, comparativement à celle de ses parents, en une position sociale moins enviable ? Au cours des années quatre-vingt-dix, aux Etats-Unis, l'ambiance générale parmi les sociologues comme parmi les profanes, a été à un retour à l'optimisme. Nous avons vu précédemment que cette image générale d'ascension sociale correspond moins que prévu à la réalité mesurée par les enquêtes du *Census* américain. Si la statistique sociale française est performante, plus que son homologue américaine en tous cas, c'est bien dans le domaine de l'étude de la mobilité sociale. Les enquêtes sociales américaines sont généralement assez pauvres par rapport au

luxes français en matière d'informations relatives à la mobilité intergénérationnelle. Depuis 1982, la profession du père d'*ego* a cessé ses études est présente dans chaque enquête *Emploi*, laquelle compte environ 150 000 individus par an ; l'enquête *Formation Qualification Professionnelle* permet depuis 1964 sinon de travailler plus proprement avec une description des origines sociales plus fouillées encore, certes moins régulièrement (une fois toutes les sept à dix ans), et sur des échantillons de l'ordre de 30 000 individus. Comparée à ces grandes sources, la seule enquête américaine où la profession du père est régulièrement présente est la *General Social Survey*, une enquête annuelle généraliste, portant à la fois sur des indicateurs objectifs et subjectifs, sur un échantillon probabiliste de 2 000 individus environ. C'est là réellement une toute petite enquête qui, par comparaison avec ce qui existe en France, est de l'ordre de l'indigence. On pourrait être tenté d'émettre l'hypothèse que, pour les Etats-Unis, le mythe la mobilité sociale intergénérationnelle, supposée être très supérieure à tout ce que les pays occidentaux connaissent (Kaelble, 1988 ; Crouch, 1999), est tel qu'en mesurer le degré réel semble difficile socialement et se voit opposer des résistances profondes.

Mesurer cette mobilité sociale dans le contexte des Etats-Unis, et plus encore à l'aide de la *General Social Survey*, est une gageure. La faiblesse de l'échantillon n'est pas la seule difficulté ; le codage de la profession en est une autre. Pour un pays comme la France, dont la population est habituée à classer la population selon un schéma imposé par le code des PCS, l'exercice de classification est aisé. Pour les Etats-Unis, au contraire, la seule source d'information résulte de la liste des professions établie — ou complétée — à chaque recensement par les soins du *Census* américain, et révisée tous les dix ans⁶. La *General Social Survey*, pour les besoins des sociologues, traduit cette profession en différents schémas de classes (notamment celui de Erikson-Goldthorpe-Portocarrero, EGP) et échelles de prestige variées. Il faut insister sur le fait que cette profession est le plus souvent codée sans esprit de repérage des niveaux de qualification ou de hiérarchie, à l'inverse de ce que l'on fait en France : le plombier n'a pas *a priori* de place différente selon qu'il est indépendant ou non, employeur de nombreux salariés ou non, qualifié ou non. Par conséquent, la matière première sur laquelle on se fonde

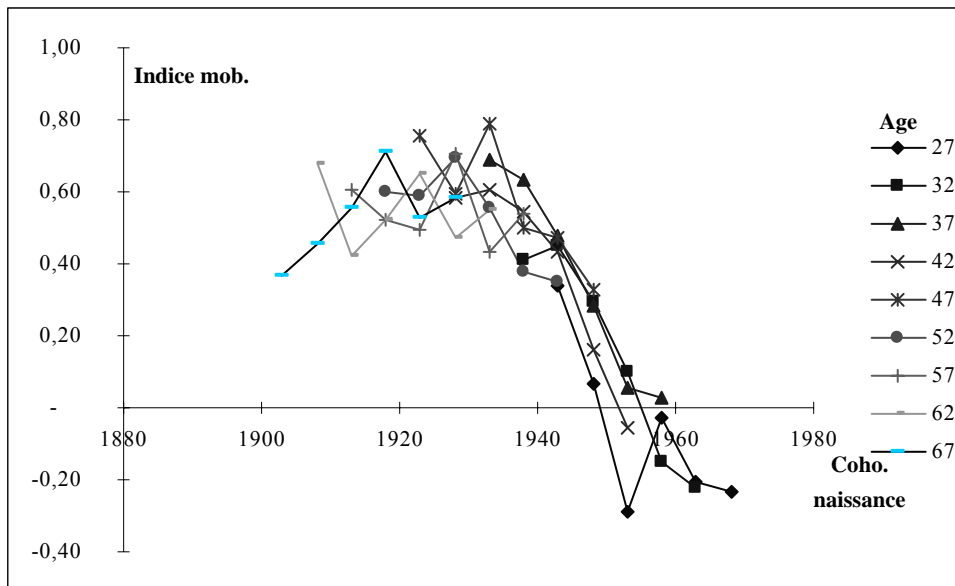
⁶ Le *General Social Survey Cumulative File 1972-1996* utilisé ici ne comprend que deux variantes de cette liste, celle correspondant aux recensements américains de 1970 et de 1980.

est certainement moins classifiante, sinon « classiste », que ne l'est son équivalent français.

Néanmoins, il est possible de procéder d'une façon simple pour mesurer le degré de changement dans l'intensité de la mobilité verticale, qui consiste à ordonner les professions par ordre moyen de niveau de vie. Plus exactement, tous les individus d'une année donnée sont ordonnés selon le niveau de vie, et classés en déciles ; le score de la profession est la moyenne du décile correspondant à chacune des professions étudiées. En comparant la différence entre le décile moyen de la profession des pères (résultant de l'échelle des professions) et celui des fils (évaluée selon la même échelle), il est possible alors de mesurer l'intensité des reclassements et des déclassements qui se sont opérés par âge, par période et, bien sûr, par cohorte.

Les recensements américains étudiés nous permettent de hiérarchiser les professions selon le décile moyen des membres de cette profession selon le niveau de vie⁷. L'échelle issue du code de 1970 ou de 1980 ne modifie pas les résultats (voir annexe 3).

4-9- Degré de mobilité intergénérationnelle ascendante selon l'âge : diagrammes cohortaux



Source : GSS cumulative file 1972-1998 (Survey Research Center Data Archive, U.C. Berkeley, CA), N = 38 116.

Note : population masculine

⁷ Revenu par unité de consommation selon l'échelle de la racine carrée du nombre d'individus dans le ménage (voir Atkinson et al., 1995)

Aux Etats-Unis, nous mesurons une claire rupture de tendance : alors que les générations nées avant 1940 ont bénéficié systématiquement et à tout âge d'une forte mobilité ascendante par rapport à la position de leur père (une mobilité moyenne d'un demi point sur une échelle en comptant dix), les suivantes connaissent une dynamique moins favorable, à l'entrée dans la vie d'abord, mais avec un rattrapage à peu près inexistant ensuite. Dorénavant, les nouvelles générations entrent dans la vie, au moins jusqu'à l'âge de 40 ans, avec une position sociale comparable à celle de leur père, sans progression, alors que cette progression avait été dès l'âge de 27 ans de 0,4 point sur dix pour la génération née en 1940. Là encore, le rôle de la socialisation transitionnelle est considérable, puisqu'une fois passé l'âge de trente ans, les modifications des tendances sont à peu près inexistantes. Le diagnostic de ralentissement de la mobilité structurelle ascendante déjà repérée en France trouve aux Etats-Unis une correspondance troublante, d'autant plus intéressante que cette rupture de tendance a été fort peu soulignée par les observateurs de la structure sociale américaine⁸, et ses conséquences de long terme semblent avoir fait l'objet d'une certaine ignorance, voir d'un déni. Pourtant, cette discontinuité semble pouvoir se détecter facilement, avec des moyens presque rudimentaires d'analyse. Malheureusement, il est difficile de repérer la mobilité intergénérationnelle de revenu — en France, c'est impossible —, pour mesurer à quel degré les enfants bénéficient d'un niveau de vie supérieur à celui de leurs parents. En revanche, il est possible, en matière d'éducation, de poursuivre la même analyse en termes de mobilité verticale par rapport à ses propres parents.

Si l'on mesure au cours du temps la différence entre le score de position des fils et des pères sur une échelle de niveau de scolarité⁹, cet écart est d'autant plus fort que la génération des enfants se situe à un niveau de scolarité supérieur à celui de ses pères, et d'autant plus proche de 0 que la structure de certification scolaire cesse de progresser. Ici aussi, les premières générations du baby-boom, sur une position de crête, arrivent avant une pente descendante qui ne semble pas encore avoir trouvé un point de stabilisation. Il est possible d'argumenter qu'il est

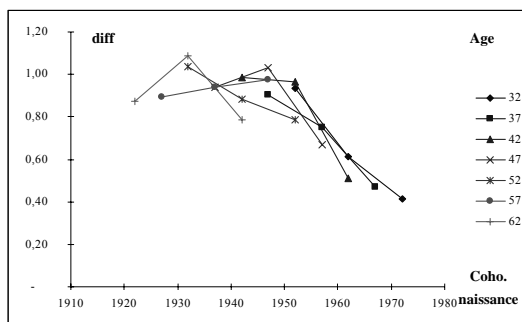
⁸ Le document de travail non publié de Mike Hout semble être un des rares travaux portant sur cette question ("Explaining Increased Downward Mobility in the United States During the 1990s", *Russell Sage Foundation Working Paper*, n°124, May 1998)

⁹ Selon cette échelle en 5 modalités, le score 1 correspond aux *Drop outs* qui n'ont pu terminer leurs études secondaires, 2 à ceux qui ont fini ces études secondaires, 3 à ceux qui ont débuté des études supérieures et 4 pour les titulaires d'un *Bachelor's degree* au moins.

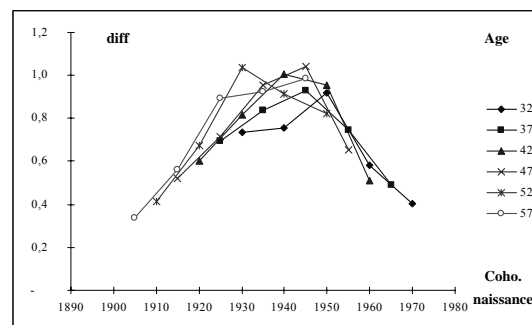
impossible de croître sans cesse, mais il reste que la courbe ici observée ne correspond pas à une déclivité continue et linéaire, mais à une situation où, une fois encore, les cohortes des années quarante sont situées à la veille d'un retournement dans la dynamique sociale qui semble les éviter assez largement et pénaliser les cohortes venues immédiatement après elles.

4-10- Différence entre la position sur l'échelle scolaire des fils et des pères selon l'âge : diagrammes cohortaux

Diag. cohortal avec SPPIA 1982-2002



Même diagramme complété avec OCG 1962-1973



Source : SPPIA, *Survey of public participation in the arts 1982-1992-2002*, National Endowment for the Arts, 2003, Washington, D.C. : National Endowment for the Arts.) ; OCG : *Occupational change in a generation, 1962 and 1973* (Blau, Duncan, Featherman, and Hauser, 1983). Je suis extrêmement reconnaissant et j'ai une grande dette à l'égard de Robert Hauser (University of Wisconsin at Madison, WI) pour m'avoir aidé dans la fourniture et l'exploitation de l'enquête OCG.

Note : population masculine ; SPPIA N = 14 053 ; SPPIA+OCG N = 61 090.

Il est intéressant, là encore, de souligner que ce constat empirique n'a en définitive pas suscité de travaux à la mesure de l'ampleur du mouvement : si Card et Lemieux (2001) ont montré empiriquement l'importance des variations structurelles, et si Weir (2002) a insisté sur les conséquences pour les classes moyennes de la remise en cause de la politique expansionniste de l'enseignement supérieur, les conséquences *in fine* sont considérables pour la « génération X », qui visiblement se retrouve privée de ressources relatives par rapport à ses aînés, alors que ces mêmes aînés étaient avantagés par rapport à leurs prédécesseurs d'une prime scolaire et universitaire considérable¹⁰. Surtout, lorsqu'on dispose de données sur une plus longue durée encore, il apparaît clairement que les générations nées dans les années 1930-1950 sont sur le haut d'une vague ascendante systématiquement croissante, qui s'effondre pour les cohortes

¹⁰ Il est possible d'argumenter qu'il est impossible de connaître en la matière d'une croissance infinie et éternelle : tout le monde ne peut être titulaire d'un PhD. Gageons qu'un tel malthusianisme (car nous sommes loin de 100% d'accès au PhD) aurait mieux fait d'être appliqué une génération plus tôt, pour permettre à la présente de bénéficier de l'expansion. Evidemment, il est préférable de choisir plutôt un sentier régulier de croissance, dépourvu de *Stop and Go*.

suivantes. Dès lors, de claires indications d'un retournement de tendance du progrès social se présentent aussi aux Etats-Unis. Cette dynamique de retournement de tendance est explicite d'une fracture intergénérationnelle que les sciences sociales américaines comme leurs homologues français n'ont guère eu l'occasion d'analyser, à juger le peu de travaux qui lui a été consacrée. Dès lors, le point (4) les éléments de fractures intergénérationnelles, concernant la dynamique de l'ascenseur social, est établi.

Degré d'inégalités intragénérationnelles : vers quel modèle social ?

L'évolution des perspectives de vie, des *life-chances*, notamment en termes de chances d'ascension sociale, n'est pas le seul enjeu de l'analyse du changement du système social. Le contexte global d'évolution de la société produit lui aussi un système de contraintes sociales que les nouvelles générations confrontent au premier degré, d'abord parce que n'ayant pas la sécurité qu'offre une position déjà acquise, les individus qui en sont membres sont tenus de s'intégrer dans un contexte spécifique, différent de celui des générations précédentes, ou en sont rejetés, ensuite parce que la structure sociale d'ensemble correspondant à chaque génération est une réalité globale à laquelle il est difficile de se soustraire. Sans parler de « causalité du probable » (Bourdieu, 1974), les variations de ce contexte global poussent les membres des différentes générations — et en particulier celles qui sont confrontées à des situations récessives ou d'une façon ou d'une autre moins favorable — à faire de nécessité vertu.

Aux Etats-Unis, la perspective de vie qui s'ouvrait aux générations qui se sont succédées dans la période de socialisation transitionnelle entre 1945 et 1970 était celle d'une société sans cesse plus riche et marquée par une expansion des droits sociaux dont Kaelble (1988 [1987]) retrace le rythme d'expansion. En revanche, l'ensemble des générations parvenues à l'âge adulte dans la période 1975-1992, et peut-être plus loin encore, sont confrontées à une situation où le modèle social hérité du *New Deal* — pensons à l'institution de la retraite par répartition en 1936 —, mais plus encore à celui de la *New Frontier* (Kennedy), et de la *Great society* (Johnson), fait face à des réformes continues. Ces nouveaux venus sont face à une évolution où leur perspective de vie doit se construire à l'écart d'une réalité de progrès social dont les précédentes avaient systématiquement bénéficié.

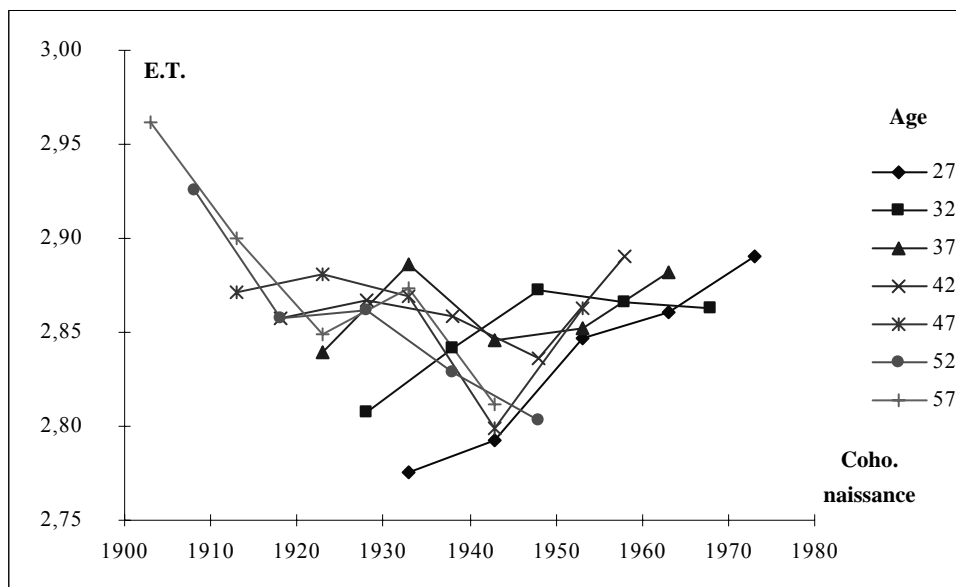
Cette mutation du modèle social, dont les générations précédentes avaient connu la phase expansive et dont les générations qui suivent la première partie du baby-boom sont confrontées au mieux à la phase de maturité, de stagnation, voire de

déclin, peut faire l'objet d'une analyse *en moyenne*, en s'intéressant par exemple au point d'entrée de la génération considérée comme une entité homogène. Pour autant, une approche plus approfondie peut être envisagée, en termes de variance. C'est donc ici l'exigence d'une recherche sur les comparaisons intergénérationnelles des variations des inégalités intragénérationnelles, autrement dit l'analyse de la modification de l'ouverture de l'éventail des revenus de génération en génération. L'idée est ici que chaque génération est porteuse d'un système d'inégalités internes qui pourrait lui être propre, et que ce système d'inégalités exprime un nouveau modèle social qui lui est réservé et dans lequel elle s'insère précocement, au moment de sa socialisation transitionnelle. Certaines générations — celles marquées par l'édification d'une certaine forme de social-démocratie — pourraient ainsi entrer dans le monde social avec un degré d'égalité croissant, dont elles conserveraient les contours durablement, alors que d'autres seraient marquées par la dynamique inverse en étant précocement socialisées à des inégalités croissantes. Dès lors, la question est celle-ci : existe-t-il une dynamique générationnelle du modèle de société conçue comme l'agencement de groupes sociaux hétérogènes dans lesquels les individus devront s'insérer ? Il s'agit donc de repérer si des éléments pertinents qui permettent de repérer le modèle de la structure sociale, notamment dans sa verticalité, ont connu des évolutions fortes.

Les générations successives sont-elles fortement polarisées ou non entre des populations plus ou moins inégalement situées sur les échelles de hiérarchie sociale, d'abord à l'entrée dans la vie puis ensuite au long de leur vie ? L'évolution de l'écart-type du rang social tel qu'il est calculé selon l'appartenance professionnelle offre une vision qui correspond à cette intuition selon laquelle les nouvelles générations entrent dans la structure sociale avec un degré croissant d'hétérogénéité, après un épisode générationnel d'homogénéisation croissante. Les cohortes nées autour des années 1945-1950 sont en effet caractérisées par un écart-type de leur rang social moindre au même âge que celui des cohortes qui les avaient précédées. Au contraire, à partir de la cohorte 1950, on retrouve à l'entrée dans la vie les niveaux d'hétérogénéité qui caractérisait les générations nées au début du XX^e siècle. Ce retournement, qui n'est pas sans évoquer les constats de Piketty et Saez (2001) sur les inégalités économiques au XX^e siècle (au niveau agrégé et sans considérer les cohortes), permet d'engager une réflexion sur la socialisation à l'inégalité des cohortes successives. Il permet aussi de reposer le débat sur la nature des emplois qui se sont développés dans les années quatre-

vingt-dix, débat qui oppose les tenants de l'hypothèse selon laquelle se sont développés avant tout des « emplois pourris » (*junk jobs*) contre ceux de l'*upgrading* et de l'expansion des emplois les plus qualifiés. Si l'on met en perspective l'ensemble de la situation, les deux hypothèses sont simultanément fondées, puisque les nouvelles générations nées à partir de 1955 sont confrontées à une structure sociale d'emploi où se développent surtout des emplois correspondant plus souvent au haut et au bas de la structure sociale et moins souvent au milieu, relativement au sort des cohortes précédentes. En revanche, les cohortes nées entre 1920 et 1950, mais plus encore pour celles nées au milieu des années quarante, ont connu une situation inverse par rapport à leurs aînées, leur hétérogénéité interne tendant alors à se réduire.

4-11- Ecart-type du rang social US selon l'âge : diagrammes cohortaux



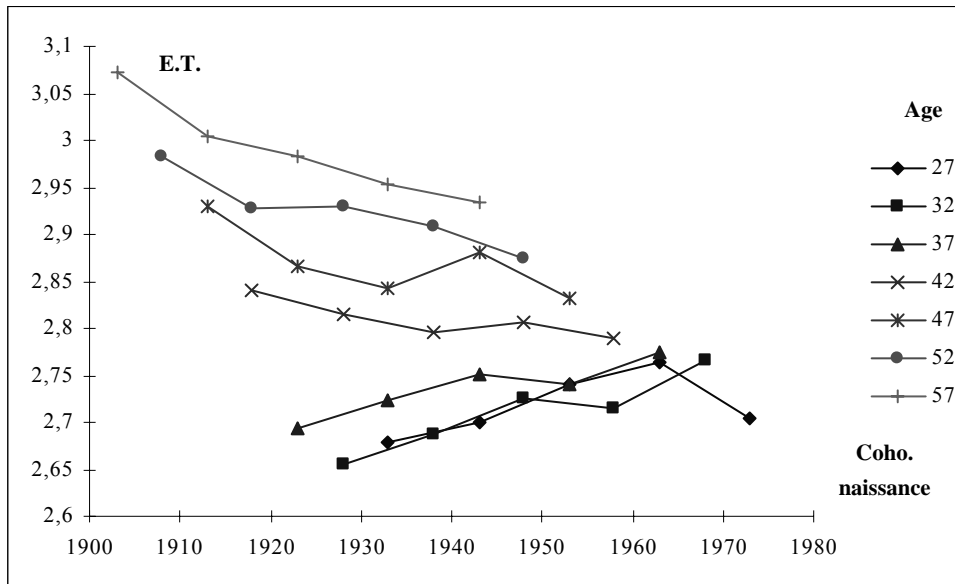
Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000* ; Compilations Enquêtes *Emploi 1969-2002* (source Lasmus-Quételet)

Note : population masculine, l'écart-type des rangs (1 à 10) est en moyenne de 2,8 ; les divergences par rapport à cette valeur montrent que les différents âges et les cohortes successives ne sont pas à parité.

Plus intéressant encore est le constat selon lequel l'hétérogénéité interne d'une cohorte telle qu'elle est mesurée par l'écart type du rang social tend à se conserver au long de la vie de chaque cohorte : celles qui sont socialisées également le restent, alors que celles qui commencent inégalement demeurent inégales. D'où une idée de socialisation dans l'inégalité au sens où le contexte d'entrée d'une cohorte, non seulement en termes de niveau moyen mais ici aussi en termes d'hétérogénéité, a des effets de long terme mesurables. Dès lors, les générations nées dans les années soixante, qui sont les jeunes travailleurs inégaux des années

quatre-vingt-dix, ont toutes chances, sauf rupture de régime par rapport à la dynamique observée au cours des précédentes décennies, de constituer une cohorte de seniors inégaux dans les années trente du XXI^e siècle.

4-12- Ecart-type du rang économique (rang selon le niveau de vie familial) selon l'âge : diagrammes cohortaux



Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000* ; Compilations Enquêtes *Emploi 1969-2002* (source Lasmus-Quételet)

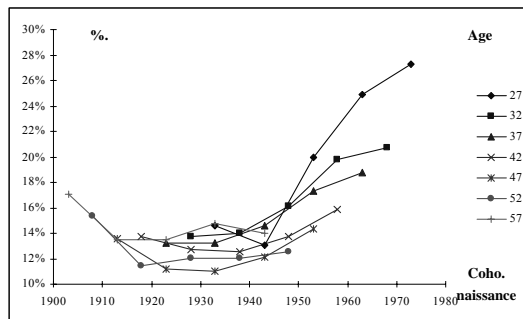
Note : population masculine ; l'écart-type des rangs (1 à 10) est en moyenne de 2,8 ; les divergences par rapport à cette valeur montrent que les différents âges et les cohortes successives ne sont pas à parité.

Ce que nous observons pour le rang social, mesuré à l'aune du score de la profession exercée, se retrouve avec le niveau de vie familial. La subtilité du niveau de vie est que, au cours du cycle de vie, les inégalités s'accroissent (l'écart-type du rang croît donc), mais il apparaît clairement que les seniors sont de plus en plus égaux : depuis les cohortes nées au début du XX^e siècle jusqu'à celles nées à la fin des années quarante, l'écart-type décline, alors qu'au contraire les nouvelles cohortes sont socialisées dans un contexte d'inégalités croissantes à l'entrée dans la vie (à l'exception de la toute dernière cohorte née au début des années soixante-dix, ce qu'il faudra suivre à l'avenir). Ces nouvelles cohortes n'étant pas au bout de leur carrière, la croissance des inégalités avec le vieillissement est susceptible de produire une dynamique autoentretenu d'inégalités croissantes. De la même façon, si nous considérons l'expansion de la

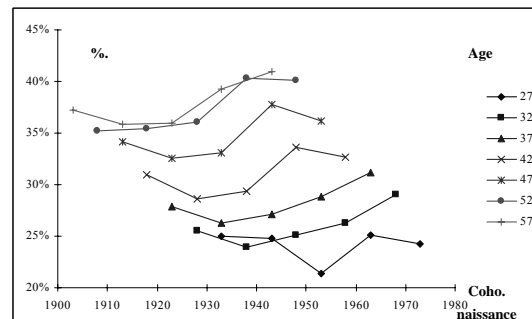
pauvreté relative¹¹ au cours des dernières décennies, les âges intermédiaires — qui correspondent, pour la fenêtre d’observation, pour la plupart, aux positions des générations intermédiaires, nées entre 1920 et 1950 — ont été caractérisés par une certaine stabilité de leur situation. En revanche, l’extinction de la pauvreté de masse des seniors se repère en partie ici¹², alors que le retour à la pauvreté de masse est engagé avec les nouvelles générations qui commencent dans la vie et prolongent leur trajectoire à des niveaux de pauvreté chaque fois plus importants. La dynamique de la richesse relative, symétrique de la pauvreté relative, que nous définirons ici par un « taux d’opulence relative » caractérisant le groupe des individus disposant de plus de deux fois le niveau de vie médian, est peut-être plus complexe que pour ce qui relève de la pauvreté : la dynamique cohortale est moins évidente, puisque les premières cohortes du baby-boom, initialement socialisées dans un contexte de faible taux d’opulence précoce, est maintenant au plus haut de ce qui a été historiquement connu. Il reste que le groupe supérieur des nouvelles générations bénéficie maintenant d’une entrée dans la vie à des niveaux de revenu sans cesse plus favorables.

4-13- Taux de pauvreté et d’opulence relatives : diagrammes cohortaux à même échelle

Taux de pauvreté



Taux d’opulence



Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000* ; Compilations Enquêtes *Emploi 1969-2002* (source Lasmas-Quételet)

Note : population masculine.

Cette configuration américaine est très intéressante, car elle signifie qu’au sein des jeunes générations, les mieux situés continuent de bénéficier d’une

¹¹ Sont ici considérés comme pauvres les individus dont le niveau de vie est situé en deçà de la demi-médiane de la population. Le niveau de vie est défini comme le revenu rapporté à la taille de la famille, de façon à tenir compte des effets d’échelle liés à la taille des ménages ; nous utilisons ici l’échelle dite OCDE, fondée sur la racine-carrée du nombre d’individus du ménage.

¹² Elle serait plus évidente encore si nous avions considéré les plus de 60 ans, ce que nous évitons pour ne pas complexifier à l’excès l’analyse.

amélioration de leurs conditions de vie par rapport à la médiane de la population et ainsi d'une dynamique de progrès économique qui se prolonge malgré le ralentissement vécu par la moyenne de leur cohorte. Pour préciser encore mieux ce point, cela signifie que, malgré le contexte de stagnation moyen, subi globalement par les jeunes générations, les fractions supérieures de ces cohortes récentes continuent de s'enrichir. Dès lors, les jeunes des catégories supérieures n'ont ici aucune raison de se sentir solidaires avec la moyenne des membres de leur génération — et peuvent même largement ignorer l'existence d'un problème générationnel —, simplement parce que leur dynamique propre diverge largement de celle de leur cogénérationnaires : l'inégalité est susceptible ici d'annihiler jusqu'au sentiment de solidarité. Elle peut expliquer aussi pourquoi les jeunes universitaires américains n'ont pas vu le phénomène de fracture générationnelle, puisque dans leur cas les conditions objectives continuent de s'améliorer.

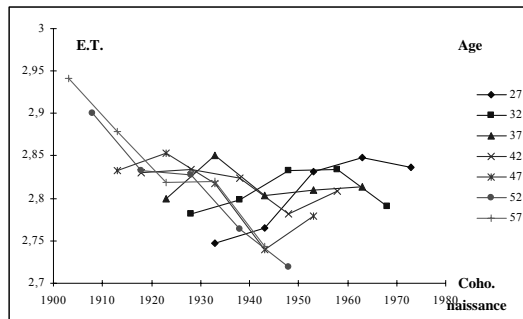
Cette configuration tend à différer du cas français, où l'ensemble de la nouvelle génération est confronté au ralentissement, l'écart-type des rangs étant resté stable. Dès lors, on peut interpréter la stratégie de la croissance des inégalités de revenu comme une façon pour les catégories sociales les plus aisées de continuer de se donner les signes matériels du progrès économique, alors même que les catégories sociales les plus modestes sont le plus souvent confrontées à la stagnation et constatent plus souvent l'entrée de leurs propres enfants en des niveaux relatifs sans cesse plus bas. La difficulté est bien sûr que cette stratégie ne peut se prolonger, vraisemblablement, trop longtemps, sauf si la majorité demeure dupe d'une situation objective qu'elle subit plus qu'elle n'en bénéficie.

Un argument qui ne manquera pas d'être évoqué face à ces résultats nouveaux est que, en raison de l'immigration croissante (de l'ordre de 20 % des populations de 30 ans en 2000) et du développement de nouvelles populations ethniquement différentes de la population « d'origine européenne », ou « caucasienne », un biais pourrait apparaître : si les immigrés ethniques sont structurellement pauvres, il est normal que les nouvelles générations, comptant plus d'immigrés, soient plus souvent pauvres. CQFD. Dès lors, il nous suffit d'établir les mêmes statistiques en ne considérant que les Américains blancs nés sur le territoire étasunien. Pour forcer le trait, les populations définies comme non-blanches, les hispaniques, les non-natifs (autant de catégories éventuellement surreprésentées au bas de la structure sociale américaine), sont extraits de la population, après avoir établi les rangs sociaux, économiques, et les taux de pauvreté et d'opulence. Les résultats montrent que cette population susceptible d'être vue comme représentant le

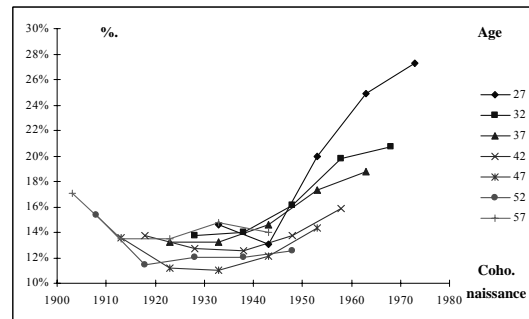
modèle dominant ou le cœur de la population américaine subit elle aussi les conséquences de la croissance des inégalités, de l'expansion de la pauvreté et du développement des difficultés sociales. Il se peut qu'une partie de ces difficultés résulte partiellement de la mise en concurrence des travailleurs blancs natifs des classes populaires américaines sur les marchés du travail¹³, mais l'extension de la pauvreté et la croissance des inégalités n'est en rien le résultat du seul développement de populations immigrantes, hispaniques, ou ethniquement « minoritaires ».

4-14- Ecart-type du rang social US et taux de pauvreté pour les seuls blancs non hispaniques nés sur le territoire étasunien : diagrammes cohortaux à même échelle

Ecart-type du rang social US



Taux de pauvreté



Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000* ; Compilations Enquêtes *Emploi 1969-2002* (source Lasmás-Quételet)

Note : population masculine.

Dès lors, il semble que les revirements de la structure sociale, et donc les changements de modèles de société qui vont avec, affectent avant tout les générations de nouveaux entrants dans la structure sociale plus que les autres cohortes qui, déjà socialisées, portent avec une certaine inertie les caractéristiques sociales dans lesquelles elle s'est développée au moment de sa socialisation transitionnelle. Ces évolutions sont conformes à l'intuition générale développée ici selon laquelle les générations déjà socialisées sont le plus souvent à l'abri, au moins partiellement, des grands retournements sociaux et historiques, alors que les générations en cours de socialisation transitionnelle sont susceptibles de subir à plein les conséquences ultimes des changements parce que, le temps de cette

¹³ Michèle Lamont (2002) propose une lecture de la complexité des relations tout à la fois ethniques et de classes de l'ouvrier blanc américain qui restitue la grande complexité de la position sociale des classes populaires « wasplike ». Ce travail invite à réfléchir aux tensions profondes que vit cette partie massive et passive du peuple américain, dont la visibilité sociale et politique est des plus réduites.

transition, ils ne sont guère protégés par aucun statut préalablement acquis ; au contraire, ils s'imprègnèrent lors de cette transition de caractéristiques durables constitutives de leur identité objective future, conservée au long de leur vie ultérieure.

C'est pourquoi la plupart des réformes de structure sociale engagées en France comme ailleurs n'atteignent réellement leurs objectifs qu'avec un retard considérable, le temps d'une *transition générationnelle*, celle-là, marquée par la disparition des générations socialisées dans le monde ancien et la généralisation du modèle nouveau de société. C'est pour cette raison qu'aux Etats-Unis tout comme en France, l'expansion de la pauvreté relative, qui est avant tout le résultat de l'ouverture de l'éventail des revenus, se développe par-dessus tout au sein des nouvelles générations, nées à partir de 1950, et dont la socialisation transitionnelle s'est déroulée dans le contexte du ralentissement de la croissance. A l'autre extrémité, les anciennes générations nées avant 1920, porteuses de taux de pauvreté relative massifs, par leur disparition, portaient l'espoir, maintenant déçu, d'une réduction de la pauvreté. Au milieu, une génération moins inégale a connu transitoirement une société plus homogène.

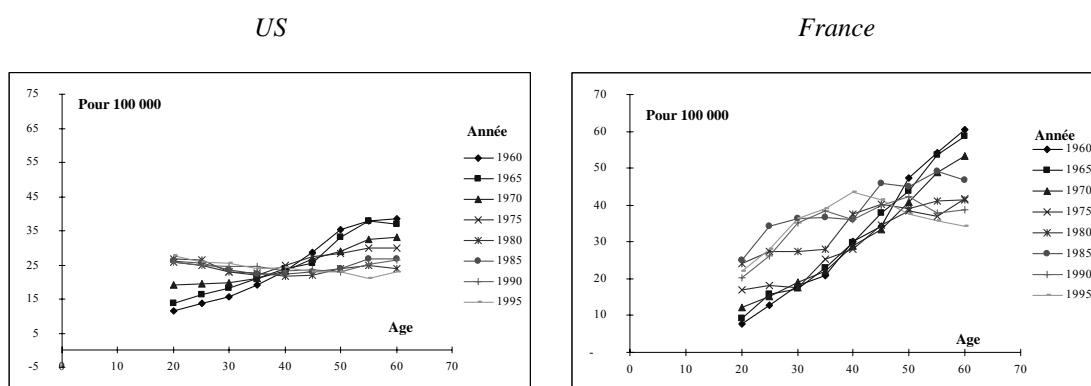
Dès lors, il est possible de poser empiriquement le fait que la société semble voir ses structures sociales se mouvoir selon un rythme d'émergence, de socialisation, de maturation, d'effacement et de disparition de ses générations, plus que par des évolutions liées à la simple succession des périodes. Il est possible aussi d'insister sur le fait que les évolutions repérées pour les nouvelles générations sont le préalable et le signe avant coureur de problèmes d'équilibres sociaux susceptibles de se poser dans leur plus grande évidence dans les années et les décennies à venir, alors qu'ils ne sont pour l'heure qu'à l'état latent. Le difficile entretien d'une structure sociale plus homogène, héritière de la période d'expansion des droits caractéristique de l'époque où la société américaine tendait lointainement à se rapprocher d'un modèle social démocrate, et l'expansion des inégalités, permettent donc de comprendre que la société américaine, encore temporairement et très relativement homogène, pourrait par remplacement générationnel se transformer en une société réellement et profondément inégalitaire. Nous repérons donc là l'impossibilité de léguer à la génération qui suit les traces du modèle plus solidaire qui avait émergé dans les années soixante, ce qui correspond au facteur (6) des inégalités générationnelles.

Mortalité, criminalité, suicidité : quelques signes de dyssocialisation

La dyssocialisation susceptible de résulter, comme on l'a vu, d'une incohérence néfaste entre la socialisation reçue et les réalités objectives vécues, est-elle observable aux Etats-Unis aussi, que ce soit directement ou au travers de symptômes caractéristiques ? Dans un travail remontant à plus de cinq ans (Chauvel, 1997a), j'ai montré comment le suicide américain pouvait être analysé comme suivant les contours d'une « recomposition du cycle de vie » spécifique où les jeunes des années soixante, peu suicidaires par rapport à leurs aînés, deviennent dans les années quatre-vingt-dix les seniors protégés du suicide, relativement à leurs cadets. Il semble dès lors, en reprenant ces travaux sur les évolutions générationnelles, qu'une évolution profonde a eu lieu aux Etats-Unis dans la forme de répartition de la mort volontaire par âge.

Aux Etats-Unis, comme en France, le taux de suicide croissait naguère régulièrement avec l'âge. Aujourd'hui, il correspond plutôt à une courbe monotone, voir légèrement déclinante. La comparaison montre néanmoins que la France est marquée par une moyenne générale très supérieure. Surtout, les méthodes usuelles de repérage montrent qu'en définitive, aux Etats-Unis, c'est moins ici l'apparition d'une nouvelle génération sursuicidaire, que la modification de la pente de la courbe, naguère nettement croissante, maintenant assez plate. Dès lors, il peut être intéressant d'utiliser la méthode du résidu (annexe 2) pour repérer la composante cohortale du phénomène.

4-15- Taux de suicides masculins pour cent mille selon l'âge (1960-1995)



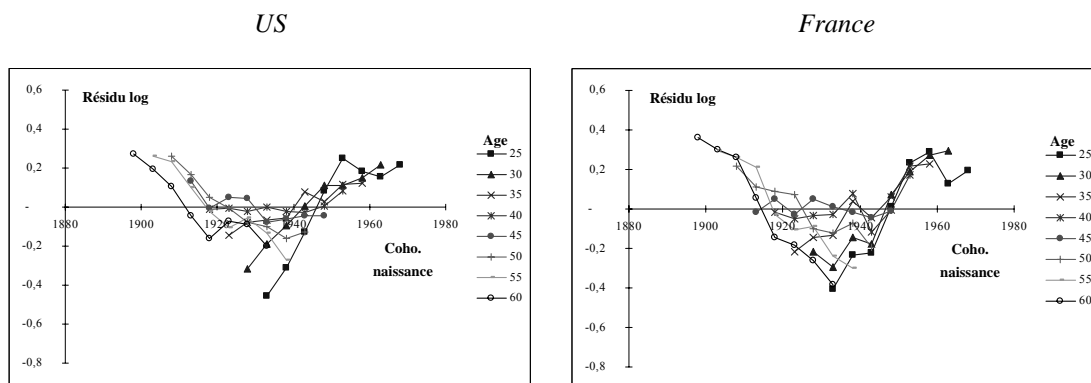
Source : WHO mortality database

Note : population masculine.

En passant au logarithme du suicide, on constate que des cohortes sous-suicidaires aux plus sursuicidaires, l'écart va de -0,3 à +0,2, et même un peu au-delà, ce qui correspond à un pourcentage de variation de -25 % à +22 %. Les variations sont

donc assez considérables. Il est vrai aussi que les âges moyens ont peu varié : ce sont surtout les jeunes adultes et les seniors qui, en France comme aux Etats-Unis, ont connu de fortes variations, l'âge de 45 ans restant assez invariant. Pour autant, il faut noter que les jeunes peu suicidaires de naguère sont les mêmes cohortes que les seniors peu suicidaires d'aujourd'hui. Ces constats sont donc globalement en conformité avec les évolutions de la valorisation des cohortes et des âges de la vie au cours des dernières décennies. Le suicide pourrait donc apparaître comme un symptôme se développant parallèlement à la dégradation du statut des différentes populations, cohérente donc avec l'idée que les nouvelles cohortes, confrontée à des formes de socialisation en contradiction avec ce qui serait adapté à leur existence réelle, connaissent une déstabilisation identitaire forte, un iceberg moins de désespérance que de contradiction entre attentes et réalité vécue dont le suicide pourrait être comme la partie émergée.

4-16- Taux de suicides masculins, résidu cohortal du logarithme népérien : diagrammes cohortaux à même échelle



Source : WHO mortality database

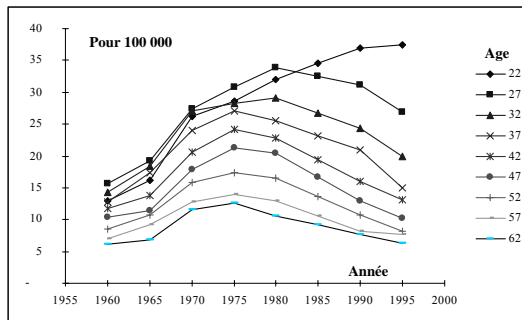
Note : population masculine.

A ce point, il est intéressant de s'interroger sur d'autres causes de mortalité, en particulier par homicide. Tout comme le suicide, l'homicide est une cause complexe. A ce niveau d'agrégation des données macrosociales, il est impossible de savoir si le décès est celui d'une victime en quelque sorte innocente, ou le fait d'un règlement de comptes entre malfrats, ou celui d'une « intervention policière », ou encore d'un acte dit de légitime défense. Pour autant, quoi qu'il en soit, le risque d'homicide est révélateur d'une existence exposée à des troubles sociaux profonds, que la victime ait été active ou passive dans ce contexte de violence. En France, cette cause de décès est non seulement très résiduelle (environ 2 pour cent mille dans les classes d'âge les plus exposées) mais elle est aussi peu structurée selon les périodes ou l'âge. Aux Etats-Unis, la situation est

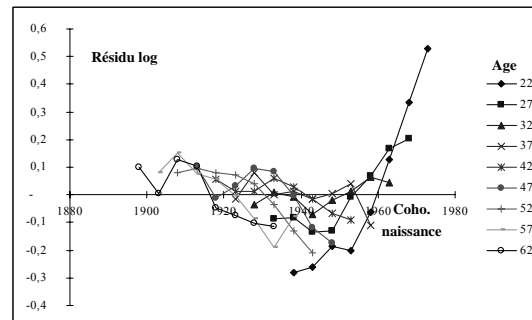
très différente : le risque en 1995 est de 37 pour cent mille entre 20 et 24 ans, soit dix fois plus fort qu'en France, alors que le risque américain de suicide à cet âge est de 25 pour cent mille. Alors qu'en France, les homicides sont une cause très résiduelle de mortalité, minime par rapport au suicide, aux Etats-Unis, au contraire, l'analyse conjointe du suicide et des homicides pourrait présenter un grand intérêt.

4-17- Taux masculin de mortalité américain par homicide, pour cent mille, et résidu cohortal du logarithme népérien : diagrammes cohortaux à même échelle

Mortalité par âge et période



Résidu cohortal du logarithme



Source : WHO mortality database

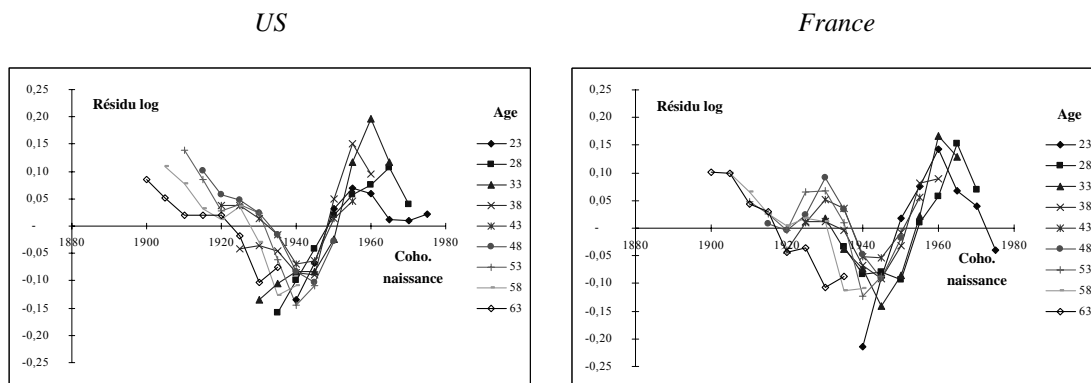
Note : population masculine.

Le résidu cohortal (voir annexe 2) de la mortalité par homicide est visiblement marqué par une croissance extraordinaire de la surmortalité relative des nouvelles générations par homicide que l'on dira actif ou passif. En termes de santé publique, nous avons ici une cause en expansion de décès imputables aux difficultés de la stabilité sociale, que l'on pourrait associer, en suivant Merton (1938), à une difficile correspondance entre le statut que les individus attendent de la société et ce qu'ils en obtiennent effectivement par les voies légales, difficulté dont il s'agit alors de sortir par un acte de violence extériorisé. D'une certaine façon, on pourrait concevoir la sursuicidité française comme l'intériorisation d'un échec violent marquant la correspondance entre les aspirations et les possibilités sociales de réalisation, et l'hypercriminalité américaine comme l'extériorisation de cette même violence ; la différence étant que le suicidé est à peu près toujours la victime de sa propre violence, alors que les configurations sont plus larges en ce qui concerne le criminel — qui peut ou non subir les conséquences des risques qu'il prend face aux actes de légitime défense ou du fait d'une action policière. Dans le premier cas, la surmortalité par homicide des jeunes pourrait être le fait de personnes proches, non seulement géographiquement et ethniquement, mais aussi socialement et en termes d'âge, et

donc du fait de la violence d'autres jeunes (Conley, 1999). Nous manquons ici d'éléments tangibles pour étayer de telles intuitions.

Il reste que, d'une façon ou d'une autre, le surmortalité relative des jeunes générations du fait de la violence sociale est un phénomène saillant. Quid, dans une approche plus générale de santé publique, des autres causes de mortalité ? Que donne, aux Etats-Unis, la mesure des fluctuations par âge, période et cohorte, des taux de mortalité généraux ? Tout comme en France, il semble exister aux Etats-Unis une composante cohortale forte des progrès réalisés au cours des dernières décennies sur la mortalité. Ainsi, aux différents âges observés, la cohorte 1940 bénéficie par rapport aux autres d'un logarithme de taux de mortalité situé autour de -0,10 alors que les cohortes 1960 assument une surmortalité de l'ordre de +0,15 (soit des variations relatives de l'ordre de -10 % et +16 % sur les taux). Cette mortalité générationnelle pourrait donc être conçue comme un signe de progrès (pour certaines générations) de la santé publique : une certaine forme de « mortalité sociale » qui a plus épargné les générations nées vers 1940 — mieux éduquées, socialement en meilleure posture, et situées en haut d'une vague montante des progrès sociaux de toute nature —, que celles nées en 1960, et qui présentent un portrait social entièrement opposé.

4-18- Taux de mortalité masculins, résidu cohortal du logarithme népérien : diagrammes cohortaux à même échelle



Source : Human Mortality Database. University of California, Berkeley (USA), and Max Planck Institute for Demographic Research (Germany). Available at www.mortality.org

Note : population masculine.

La composante générationnelle de la mortalité est certainement complexe. Il est certain aussi que peut porter l'argument selon lequel nous pourrions avoir ici des variations explicables non pas simplement par une « mortalité sociale » mais par les hasards de l'histoire sociale dans les pays développés : une forme de fatalité propice aux générations nées en 1940 qui naguère auraient bénéficié d'un gain, du

fait d'une meilleure éviction de la mortalité précoce (notamment les causes infectieuses) alors que les nouveaux jeunes arrivent après le progrès à un seuil historique minimal de mortalité. Ces générations nées autour de 1940 bénéficieraient maintenant d'une meilleure prévention de maladies propres aux seniors, et rafleraient ainsi par effet d'aubaine de nouveaux gains de mortalité que les prédécesseurs n'ont pas connu et dont les successeurs hériteront sans amélioration. Cet argument pourrait porter, s'il n'existait des exceptions nombreuses et fortes à cette configuration franco-américaine. En Allemagne de l'ouest et en Suède, par exemple, cette composant cohortale est nulle, ce qui signifie que toutes les cohortes ont peu ou prou bénéficié de progrès linéaires et de long terme sur la mortalité, ce qui pourrait aller de pair avec une moindre dyssocialisation des nouvelles générations ; certains pays spécifiques présentent même des profils totalement différents, comme la Hongrie, où les cohortes des années 1940-1955 ont connu une forte mortalité relative dans leur jeunesse, et maintenant dans leur âge mûr, alors que les générations récentes, e moins de 40 ans, ont connu une amélioration massive. L'idée selon laquelle on peut relever des signes d'anomie et des éléments de déstructuration sociale révélateurs d'un problème de dyssocialisation peut donc être valablement développée aux Etats-Unis aussi (dimension 5 de la fracture générationnelle).

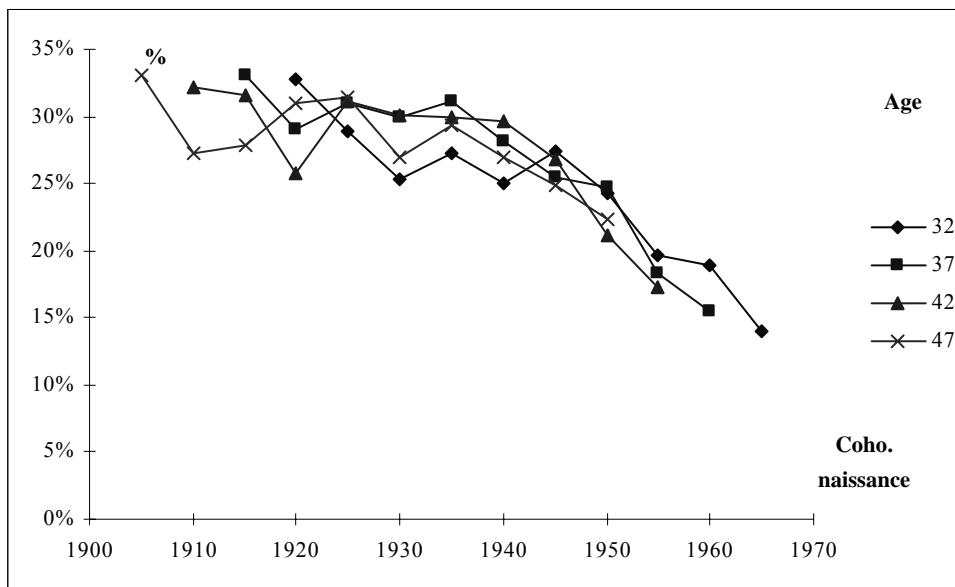
Quelles conséquences sociopolitiques de la fracture générationnelle américaine ?

Ces variations des chances d'accès à un revenu plus important que ne l'était celui des cohortes précédentes au même âge, en un niveau socioprofessionnel plus élevé, à une profession située plus haut que celle de son père ou à une scolarité plus longue, s'accompagnent-elles, comme c'est le cas en France, d'un reflux de la participation politique, syndicale, de l'implication dans les institutions, ou simplement de la perception des enjeux du temps ? L'idée est ici celle que ne renierait pas un Putnam (2000), selon laquelle un individu marqué par le progrès social et culturel, ainsi que par une valorisation personnelle de sa présence dans la société a des chances de participer plus que d'autres à l'élaboration des choix de la collectivité. Au contraire, la stagnation et le déclin, le doute sur sa valeur personnelle qui peut découler d'un échec social que l'individu intériorise comme une faute ou une déficience personnelle, sont propices à un retrait de l'implication collective. Dès lors, les constats générationnels préalables laisseraient anticiper un

déclin fort des formes de participation pour les cohortes américaines nées à partir de 1945-1950.

L'analyse de l'affiliation syndicale peut paraître concluante : à l'âge de 32 ans, 14 % de la cohorte 1965 est membre d'un syndicat — ou plus exactement au sein de cette cohorte, 14 % répondent qu'un membre de leur ménage appartient à un syndicat de salariés — alors que le taux était de 27,5 pour la cohorte née en 1945. En apparence, nous avons là encore un déclin générationnel de la participation syndicale. En réalité, une analyse plus pointilleuse en termes d'âge, de périodes et de cohortes produit un résultat non concluant : les premières générations du baby-boom, aussi fortement participatives dans leur jeune âge ont connu elles aussi un déclin de leur participation syndicale, d'où l'existence ici non pas d'une désaffiliation proprement générationnelle mais liée à un effet d'âge. La différence est néanmoins que les premières générations du baby-boom ont pu bénéficier des conséquences d'une appartenance syndicale et d'une mobilisation sociale à laquelle les nouvelles générations d'alors participaient.

4-19- Taux d'affiliation syndicale selon l'âge : diagrammes cohortaux



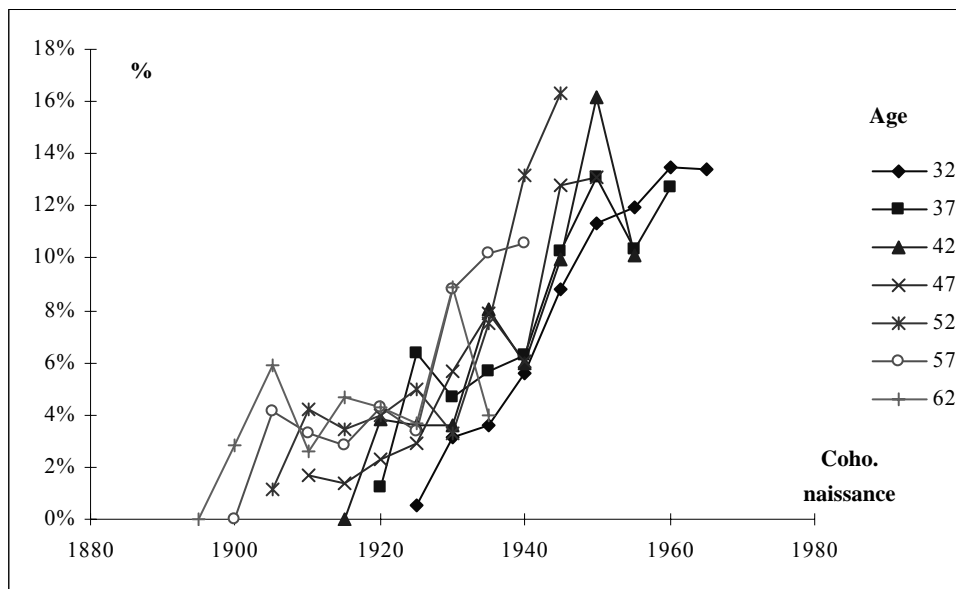
Source : 1948-2000 Cumulative Data File National Election Studies, Center for Political Studies, University of Michigan. Electronic resources from the NES World Wide Web site (www.umich.edu/~nes). Ann Arbor, MI, University of Michigan, Center for Political Studies.

Note : 1952 à 1954: "Do either you or the head of your household belong to a labor union?", 1956 et après : (1956-1984: "Does anyone") (1986-later: "Do you or [1988: does] anyone else") "in this household belong to a labor union?" N = 26 393.

Néanmoins, contrairement au cas français, on ne note pas une dangereuse évolution de la pyramide des âges marquée par un clair vieillissement de la population syndiquée. Pour autant, il est possible de s'interroger dans le cas

américain sur la socialisation à la mobilisation sociale les nouvelles générations qui à leur entrée dans le monde du travail participent deux fois moins souvent que leurs aînés au même âge aux syndicats. Même si l'effet de cohorte est faible (fortement participants lorsqu'ils étaient au nombre des juniors, naguère, les baby-boomers entrés maintenant dans la seniorité se sont massivement retirés) une entrée ultérieure, tardive, des nouveaux jeunes dans les syndicats est assez improbable, sauf si nous trouvons ici une exception au phénomène de socialisation transitionnelle où, en politique comme ailleurs, les affiliations se font précocement ou jamais.

4-20- Absence d'affiliation religieuse selon l'âge : diagrammes cohortaux



Source : 1948-2000 Cumulative Data File National Election Studies, Center for Political Studies, University of Michigan. Electronic resources from the NES World Wide Web site (www.umich.edu/~nes). Ann Arbor, MI, University of Michigan, Center for Political Studies.

Note : population masculine. Les plus jeunes sont absents du graphique, pour la comparabilité avec les autres où les moins de 30 ans sont généralement absents ; leur ajout ne modifie pas la forme générale de la tendance.

Pour autant, ni pour la participation politique, en termes d'appartenance partisane, ni pour le vote, ni non plus pour la couleur de l'affiliation, il ne semble que la population américaine telle qu'elle est suivie par les enquêtes *National Election Studies* soit marquée par de profonds revirements générationnels. La tendance est générale et partagée par toutes les générations, même si, de toutes les façons, les jeunes débutent à un niveau de participation très inférieur à celui de leurs propres parents au même âge. Il est possible de repérer une exception à ce point, celui de la déclaration d'une absence d'affiliation religieuse qui émerge fortement avec les générations nées autour de 1945, mais ensuite tend à pénétrer plus profondément dans des générations plus anciennes. Ce constat est en

définitive assez récent : puisqu'il concerne de nouvelles générations qui ne sont pas apparues récemment, mais qui en revanche remplacent actuellement assez vite les cohortes plus anciennes, on commence à en mesurer pleinement les effets (Hout et Fischer, 2002), qui par ailleurs contrastent clairement avec ce que l'on dit de façon univoque d'une Amérique marquée par le renouveau d'un christianisme fondamentaliste — sauf à émettre l'idée d'un fonctionnement dialectique où le fondamentalisme des uns suscite le laïcisme des autres.

Cette tendance, si elle existe, peut aller de pair avec d'autres évolutions, parfaitement opposées, comme cette forme que nous observons de sécularisation des consciences d'une minorité croissante de la population américaine. Evidemment, comme en France, ce changement a peu de chance d'être directement et mécaniquement lié aux conditions économiques des différentes générations. En France, le *Destin des générations* s'ouvrait sur le constat d'une communauté de valeurs du baby-boom (1945-1969, comme le date Sirinelli, 2003), comme large génération marquée de 25 à 55 ans par des représentations tolérantes et ouvertes nées de l'idéal de mai 1968, et du paradoxe apparent que le « baby-boom tardif » connaissait, au contraire du « haut baby-boom », des conditions sociales objectives d'entrée dans la vie et de carrière incomparablement moins favorable. Ce motif structurel se retrouve aux Etats-Unis aussi, où les générations nées en 1965 partagent une tendance de sécularisation religieuse avec les premiers nés du baby-boom, mais pas les mêmes conditions et perspectives de vie.

Une autre dimension importante de la participation des différentes générations au politique est, tout comme pour la France, la composition par âge du personnel politique et syndical. Nous avons vu en France la rapidité de son vieillissement. Qu'en est-il des Etats-Unis ? Evidemment, sur deux siècles, le vieillissement de la population de la *House of representatives*, autrement dit des Représentants du Congrès (sans le Sénat) qui mettent en évidence une expansion claire de la représentation politique des catégories plus âgées, avec une marginalisation progressive des triagénaires au profit des quinquagénaires et des sexagénaires. Néanmoins, au moins sur le XX^e siècle, et avant même, les parts des âges intermédiaires (de 40 à 52 ans) sont relativement stables.

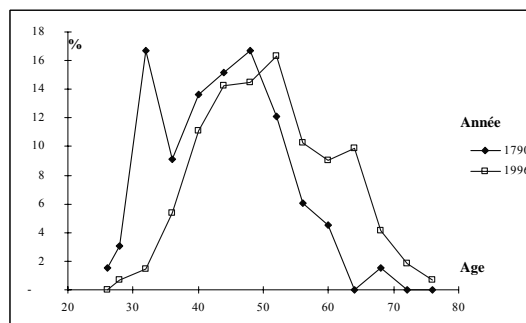
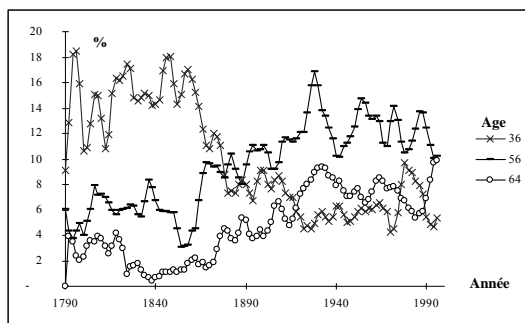
Il serait faux de dire qu'il existe une absence totale d'effets de cohortes au sein du corps politique de plus haut niveau que sont les représentants : certaines cohortes ont bénéficié politiquement de plus de places que d'autres. Les cohortes nées entre 1942 et 1946, par exemple, bénéficient d'un surcroît de 4 points sur la part

moyenne tendancielle à l'âge de 36 ans (les 36-39 ans représentent en 1980 10,6 % des Représentants contre 7,4 pour la moyenne tendancielle).

4-21- Evolution des âges dans la House of Representatives 1790-1996

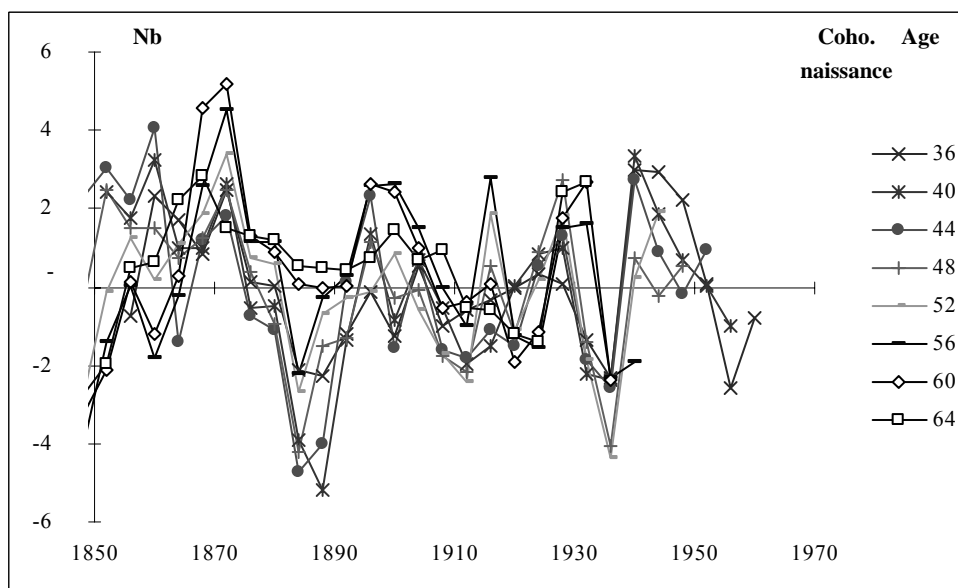
Différentes classes d'âge des Représentants

Evolution de l'histogramme des âges



Source : Inter-university Consortium for Political and Social Research, and Carroll McKibbin. Roster of United States Congressional Officeholders and Biographical Characteristics of Members of the United States Congress, 1789-1996: Merged Data, [Computer file]. 10th ICPSR ed. Ann Arbor, MI: Inter-university Consortium for Political and Social Research [producer and distributor], 1997. Les âges correspondent à l'année d'entrée en fonction. (lissage : moyennes mobiles sur 4 ans soit trois congrès)

4-22- Sur et sous-représentations de cohortes à la Chambre des Représentants : diagrammes cohortaux



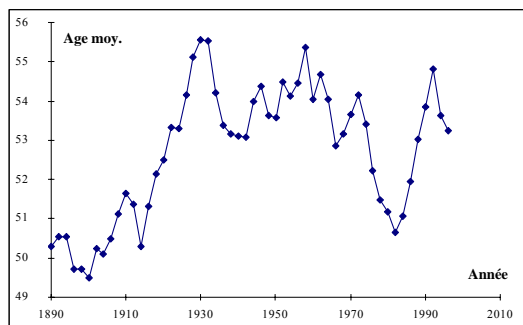
Source : Inter-university Consortium for Political and Social Research, and Carroll McKibbin. Roster of United States Congressional Officeholders and Biographical Characteristics of Members of the United States Congress, 1789-1996: Merged Data, [Computer file]. 10th ICPSR ed. Ann Arbor, MI: Inter-university Consortium for Political and Social Research [producer and distributor], 1997. Les âges correspondent à l'année d'entrée en fonction

Cette surreprésentation est plus faible à l'approche de la cinquantaine d'années. Les cohortes nées vers 1936, au contraire, ont bénéficié de moins de places que la tendance ne l'eût justifié, de même que les générations nées à partir de 1950. Parmi les cohortes plus anciennes, la cohorte née au début des années 1870 ressort

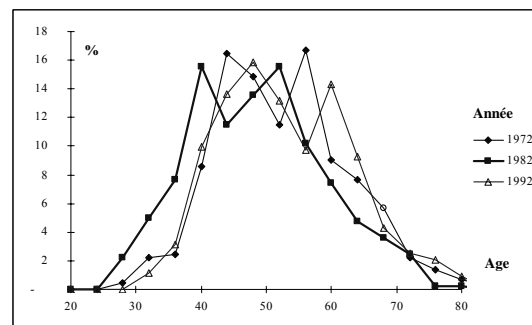
nettement, en positif, et celle née vers 1884 en négatif. Ces fluctuations de l'accès au politique sont assez claires et plutôt intenses. Pour autant, des explications historiques, fondées par exemple sur le rôle de différentes générations de vétérans ne semblent pas émerger d'une façon très évidente ici. Il semble plutôt que nous nous trouvons face à un système assez instable où le renouvellement des générations pose parfois difficulté au cours de l'histoire. Le premier tiers du vingtième siècle est marqué par l'accession précoce de la génération née au début des années 1870 et son maintien en politique plus tardif que les autres, jusque dans les années 1930, d'où un vieillissement moyen assez sensible de 5 ans en moins de 20 ans, entre 1914 et 1932.

4-23- Evolution des groupes d'âges à la *House of Representatives*

Evolution des âges moyens à la House of Representatives (1890-1996)



Déformations de la pyramide des âges (1972-1982-1992) (%)



Source : Inter-university Consortium for Political and Social Research, and Carroll McKibbin. Roster of United States Congressional Officeholders and Biographical Characteristics of Members of the United States Congress, 1789-1996: Merged Data, [Computer file]. 10th ICPSR ed. Ann Arbor, MI: Inter-university Consortium for Political and Social Research [producer and distributor], 1997. Les âges correspondent à l'année d'entrée en fonction.

Une explication vraisemblable est que, en 1914, prend fin le processus d'intégration de nouveaux états à l'ouest, marqués tout à la fois par des populations plus jeunes et des Représentants qui l'étaient aussi, en tout cas à leur première entrée au Congrès. Ainsi, de 1870 à 1914, la *House of Representatives* passe de 254 à 450 membres, ce qui représente autant de places nouvelles dont ont pu se saisir de jeunes politiciens qui, une fois élus, ont prolongé leur trajectoire précoce avec peu à peu le prestige propre aux fondateurs. A la fin de ce processus d'agrandissement, en 1914, une fermeture des places nouvelles se présente, que les nouvelles générations, arrivant à maturité à partir de 1914, ont subi par contrecoup. En revanche, la génération née en 1870 qui a saisi au mieux les possibilités ouvertes par l'élargissement connaît un succès précoce puis une bonne longévité politique, et contribue ainsi au fort vieillissement de la *House of*

Representatives jusqu'en 1932, date d'un retour sur un chemin stable d'évolution des âges, avec des fluctuations assez faibles.

A partir des cohortes nées autour de 1942-1944, une fluctuation importante apparaît : des cohortes ont bénéficié d'une carrière politique précoce et non leurs successeurs, nés à partir des années cinquante. De cette évolution résulte une intéressante évolution de l'âge moyen des Représentants. A partir de 1972, une indentation étonnante de la courbe des âges moyens apparaît et atteint son minimum en 1982, avec un surcroît considérable de Représentants de 36 ans, nés autour de 1946. La déformation de la pyramide des âges est moins profonde que ce n'est le cas en France, mais elle est assez claire, avec un rajeunissement des Représentants d'environ 4 ans en moins de 10 ans, à la défaveur des fins de carrière politique des générations nées entre 1920 et 1924 — la génération des vétérans de la Deuxième Guerre Mondiale. Dès 1992, tout est rentré dans l'ordre, cette génération née en 1946 ayant maintenant un âge politique standard. Ce mouvement générationnel a été de grande ampleur, aussi violent que celui repéré en France (avec un passage de 49,4 à 53,7 ans en moyenne de l'âge des députés entre 1981 et 2002), et il est passé tout autant inaperçu qu'en France, sinon plus. Dès lors, la question de la difficile transmission politique d'une génération à l'autre, dont les nouvelles générations semblent être particulièrement les victimes, ce qui constitue le septième facteur des fractures générationnelles que nous avons repérées pour la France, trouve aux Etats-Unis un équivalent très repérable.

Réalités cachées d'une société

En préparant cette comparaison franco-américaine, l'idée initiale était que les systèmes sociaux de ces deux pays étaient tels que, avec une certitude à peu près totale, nous devions obtenir des exemples parfaitement contrastés. Selon une interprétation un peu superficielle, la social-démocratie française, de par ses biais corporatistes et conservateurs, devrait produire une polarisation entre *insiders* et *outsiders*, et la société américaine, au contraire, marquée par une référence indéfectible au marché flexible, devrait, avec une certitude presque totale, mettre en évidence des variations générationnelles très atténuées, ou même inexistantes, simplement parce que le propre du marché serait de bousculer les systèmes de rentes. Ainsi, une social-démocratie vieillissante pourrait être une société de fractures entre générations, alors que la société de marché ne peut donner lieu à de telles structures inégalitaires par cohortes. Par ailleurs, puisque la société américaine ne met pas en évidence de clair conflit générationnel, visible de

l'extérieur, et ne présente au mieux qu'un bruit de fond habituel, cette hypothèse avait une validité *a priori*. Il est vrai aussi que, avant de débiter ce travail d'analyse cohortale de la société française, il eût été possible de croire en une absence de fracture générationnelle. Il est certain, même, qu'aujourd'hui encore, nombreux sont ceux qui, dans la population française comme dans les milieux les mieux informés, pratiquent une dénégation systématique à l'égard de ces inégalités de génération, selon différentes stratégies.

Contrairement à ces intuitions premières, les deux pays mettent donc en évidence des symptômes de fluctuations générationnelles remarquablement similaires. Les Etats-Unis, visiblement, au contraire de ces hypothèses préalables et du silence américain sur la question, sont bien une société marquée par des inégalités de générations visibles et objectives, pour peu que des méthodes d'analyse cohortale sont mobilisées sur des données pseudo-longitudinales. En effet, on trouve aux Etats-Unis comme en France un déclin du rang social relatif moyen des nouvelles cohortes d'entrants dans la structure sociale, et un effet de scarification qui résulte du caractère durable des conditions d'entrée. Les nouvelles générations mettent ainsi en évidence, sur un large ensemble d'indicateurs, des symptômes d'une régression relative par rapport aux premières générations du baby-boom, ou plutôt nées juste avant. De même qu'en France, les générations plus anciennes sont aussi en situation moins favorable. Tout comme en France, les *life chances*, notamment en termes de mobilité sociale intergénérationnelle, des nouvelles générations se retournent après l'expansion structurelle nettement plus favorable dont ont bénéficié les cohortes nées dans les années quarante. En termes de participation politique et de représentation dans le système politique, des fluctuations comparables à celles du cas français sont observables. Plus encore, il semble que, une fois atteint l'âge de 30 ans, comme en France, les situations relatives se figent aussi aux Etats-Unis. Ainsi, l'effet de long terme de la socialisation transitionnelle pourrait être aussi crucial qu'en France.

En revanche, la différence est que, alors qu'en France les générations nées dans les années trente sont nettement en retrait par rapport à celles nées dans les années quarante, les générations favorisées sont, aux Etats-Unis, largement étalées de 1925 à 1945-1950. A la différence de la France, les inégalités intragénérationnelles s'accroissent à un point tel que les plus favorisés au sein des nouvelles générations continuent de bénéficier d'une expansion quelque peu artificielle, alimentée par la croissance des inégalités, alors qu'en France les écarts de revenus au sein des nouvelles générations ne semblent pas aussi évidents. Nous

avons là un ensemble de symptômes révélateurs d'une situation qu'il s'agit maintenant d'analyser plus avant.

Chapitre V : **L'explication de la fracture générationnelle étasunienne**

L'explication de la fracture générationnelle américaine supposait de construire auparavant un large panorama des évolutions sociales, ce que le précédent chapitre a permis de mettre au point. Au même titre que dans le cas français, l'aspect de la croissance scolaire et des évolutions des niveaux d'éducation que les générations successives ont reçu les unes par rapport aux autres est essentiel. Il s'agit aussi de mesurer à quel degré les différentes composantes de la société américaine, par région, par groupe ethnique et par classe sociale, ou selon le genre, ont subi les variations d'investissement scolaires susceptibles d'expliquer les fluctuations cohortales de la composition sociale.

Il faut aussi mesurer le degré auquel les différentes générations sont sorties de l'école ou de l'université pour trouver un emploi et une position dans la hiérarchie sociale puis économique, et comprendre comment a varié la valeur sociale des titres scolaires, notamment au long du processus de socialisation transitionnelle. Enfin, il faudra, tout comme nous l'avions fait en France, comprendre comment, une fois passées les premières années de l'entrée dans la vie, la position initiale conditionne très fortement le niveau de vie ultérieur.

Les variations de l'investissement éducatif

Aux Etats-Unis, tout comme en France, une dimension essentielle du processus générationnel d'évolution de la structure sociale consiste en l'investissement

éducationnel¹. En effet, en décidant de changer le système éducatif, sa dimension, les conditions d'entrée dans les universités, etc. ce sont toujours les nouvelles générations qui bénéficieront des réformes ou les subiront : on ne forme pas la nation, mais la nouvelle génération, sauf à développer la formation tout au long de la vie, laquelle demeure, nous le savons, fort limitée en France, mais aussi aux Etats-Unis². Il peut sembler, selon une analyse superficielle, que les progrès scolaires, parce qu'on les suppose continus, dotent systématiquement toute nouvelle génération d'atouts supplémentaires par rapport à la génération précédente. En réalité, la situation américaine est encore plus intéressante que son équivalente française : les fluctuations de la croissance scolaire américaine ont été simplement stupéfiantes, même si, jusqu'à présent, très peu de sociologues américains se sont penchés sur les tenants et aboutissants de ces variations considérables de dotation scolaire donnée à chaque nouvelle génération.

Une des raisons pour lesquelles ce sujet a été l'un des plus mal étudiés de la sociologie américaine, au moins jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix, est technique. Un peu comme dans le cas français — où le passage du code des CSP à celui des PCS a impliqué une profonde rupture de série, sinon dirimante, en tous cas assez dommageable voire dissuasive pour les utilisateurs potentiels —, le code du *Census* correspondant au niveau éducatif a connu une modification importante (voir Mare, 1995). Pour les sociologues, ce changement de code fut complexe à traiter, parce qu'il était à la fois léger en apparence et profond dans son mode d'interrogation, puisqu'il ne s'agissait plus de décrire le « *grade of schooling* » parfaitement ordinal, en termes d'années théoriques, auquel l'individu était

¹ Aux Etats-Unis comme en Europe, la descriptibilité des positions scolaires est toujours difficile, d'autant que le système secondaire américain est moins unifié qu'il n'y paraît superficiellement (surtout lorsque l'on remonte dans le temps, en considérant les générations les plus anciennes). Néanmoins, le cadre général de la hiérarchie scolaire américaine, à condition de ne pas entrer dans les détails, est assez linéaire pour en permettre une représentation assez simple (plus simple que le cas allemand, par exemple), selon une hiérarchie assez univoque de diplômes. Il reste que dans le cas américain, tout comme dans les équivalents européens (Duru-Bellat et Kieffer, 2000), une vigilance historique quant aux mutations de long terme du système doit être exercée.

² Nous verrons qu'aux Etats-Unis aussi, au-delà de 35 ans, le niveau scolaire d'une génération ne varie plus, et que les fluctuations à 25 ans du niveau atteint par la génération permet déjà d'anticiper ce que sera son niveau final.

parvenu mais un niveau d'éducation³. La distinction entre les deux variables est modeste mais, face à la question de l'éducation qui met en jeu des changements sociaux réellement considérables, un argument comme celui de la continuité des séries et de l'alignement des points ne tient guère dans le cadre de recensements décennaux où beaucoup de choses peuvent se passer de dix ans en dix ans. Par conséquent, bien peu de travaux ont tenté de raccommoier les séries, même selon le recodage le plus naturel, en particulier pour les études situées au-delà du *Bachelor's degree*. C'est en définitive un tort, puisque le recodage le plus naturel produit des biais, certes, mais dont l'ampleur est d'un ordre de grandeur très secondaire par rapport aux évolutions massives des structures sociales. Les chercheurs se sont donc parfois privés de découvertes intéressantes en hésitant à travailler rapidement. Un recodage plus subtil et de meilleure facture est aussi envisageable, dont le gain est réel, mais pas radical.

5-1- Evolution des niveaux scolaires de la population masculine de 25 à 64 ans (% colonne), avant et après correction (entre parenthèses)

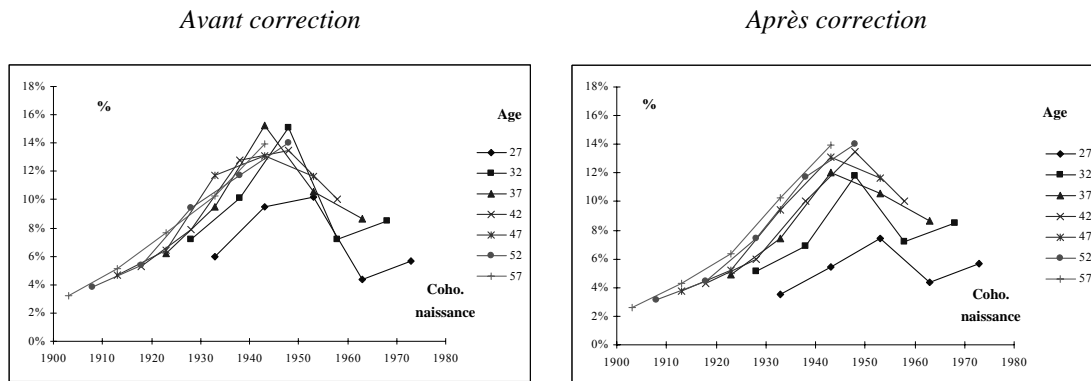
	1960	1970	1980	1990	2000
None or preschool	1,5	1,1	0,8	1,1	1,3
Grade 1, 2, 3, or 4	5,4	3,0	1,9	1,0	0,6
Grade 5, 6, 7, or 8	29,7	19,1	10,6	5,1	3,8
Grade 9	6,3	6,0	4,0	2,6	2,3
Grade 10	7,8	7,2	4,9	3,5	2,7
Grade 11	5,7	6,2	4,6	3,2	2,6
Grade 12	23,4	30,9	33,7	32,0	31,5
Some Coll.	9,4	11,8	17,6	26,4	28,0
Bachelor's	5,7 (6,9)	7,3 (9,4)	10,5 (13,1)	15,7	17,1
Master's or +	5,1 (3,9)	7,5 (5,4)	11,4 (8,9)	9,5	10,1

Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000*.

Note : population masculine.

³ Dans le premier cas, ce « *grade* » était évalué selon une grille parfaitement hiérarchique allant de rien jusqu'à six ou huit années d'études supérieures en passant par la fin des études secondaires (au *twelfth grade* de la High School). Dans le second cas, il s'agit d'un « *educational attainment* », sans modification en deçà de l'issue de l'enseignement secondaire, mais avec une séparation plus qualitative que précédemment des types d'enseignement supérieur : ceux n'atteignant pas le « *Bachelor's degree* » (quatre années d'études universitaires validées) sont distingués selon la nature des études supérieures suivies (cessation en cours d'université, formation professionnelle courte); au-delà, le « *Master's degree* » est distingué du « *professional* » et du « *Doctorate* » (ou PhD). Evidemment, un recodage « naturel » consiste à poser que jusqu'à 3 années de *College*, on est en dessous de la validation du *Bachelor's degree*, que le *Bachelor's degree* correspond à 4 ans, et qu'au-delà de 4 ans, nous avons l'élite universitaire. Malheureusement, il n'est pas possible alors de distinguer au long terme le *doctorate* du *master*.

5-2- Proportion de titulaires d'un *Master's degree* ou plus, avant et après correction : diagrammes cohortaux



Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000*.

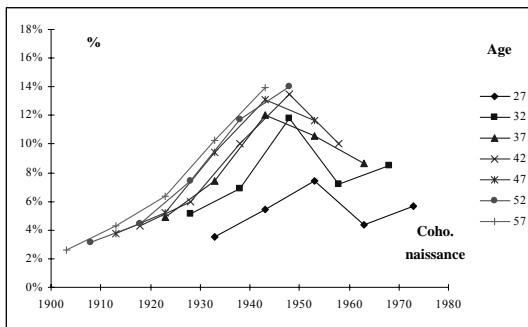
Note : population masculine.

Le recodage « naturel » permet en effet une très correcte continuité des tendances, si ce n'est la baisse des *Master's degrees* ou plus entre 1980 et 1990, première année du nouveau codage, où l'on comprend mal comment, les tendances étant ce que l'on suppose, le niveau scolaire de la population aurait pu s'affaïsser. Une partie résiduelle certainement de ceux qui avant 1990 disaient avoir un niveau de 5 années universitaires ont pu échouer à l'obtention de leur *Master's degree*, par exemple. Dès lors, on améliore encore les données en proposant une correction où, par tirage aléatoire, pour les années 1960 à 1980, 17 % des personnes revendiquant 5 années d'université ou plus sont rétrogradés en *Bachelor's degree*. Bien sûr, la question *a priori* sans réponse est celle-ci : ce recodage, avec ou sans correction, est-il tenable ? S'agit-il d'une fallacieuse mise en prolongement de séries distinctes et sans relation réelle ? Une réponse est fournie par l'analyse du diagramme cohortale, où les fluctuations cohortales apparaissent fort bien et permettent de dire que ce rapprochement de séries permet selon deux instruments différents de repérer les mêmes variations générationnelles. Pour autant, à dix ans d'intervalle entre chaque mesure, il est possible que des difficultés invisibles demeurent. La réponse la plus satisfaisante, néanmoins, est celle offerte par l'analyse des *Current population surveys* (CPS), qui, parce qu'elles sont annuelles, permettent réellement de juger de l'ampleur des évolutions intervenues l'année du changement de codage. Le même travail mené sur les CPS (sur lesquelles il est possible de travailler plus finement qu'avec les recensements qui n'ont lieu qu'une fois tous les dix ans) permet de mieux situer encore la crête de l'expansion des *Master's Degree* : elle intervient exactement entre les cohortes 1945 et 1950. La cohorte 1945 bénéficie au même âge d'une proportion 65 % fois plus élevée de titulaires d'un *Master's* ou plus que la génération qui la précède de

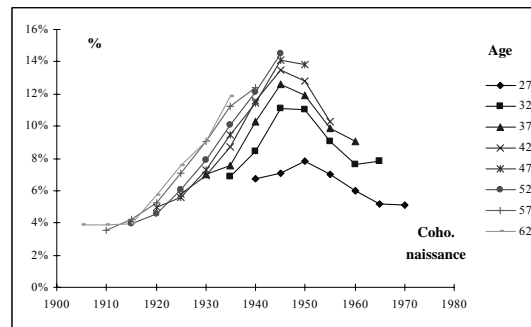
dix ans. Cette ascension connaît là un maximum et se retourne ensuite : la cohorte née en 1960 voit baisser de 30 % cette proportion par rapport à leurs aînés de dix ans.

5-3- Proportion de titulaires d'un *Master's degree* ou plus, *Census* et *Current Population surveys* : diagrammes cohortaux

Census (après correction)



CPS (après correction)



Source : à gauche : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000* ; à droite : March extracts of *Current population surveys 1968-1999*; NBER – Mare-Winship extracts, completed with ferret.bls.census.gov site.

Note : population masculine.

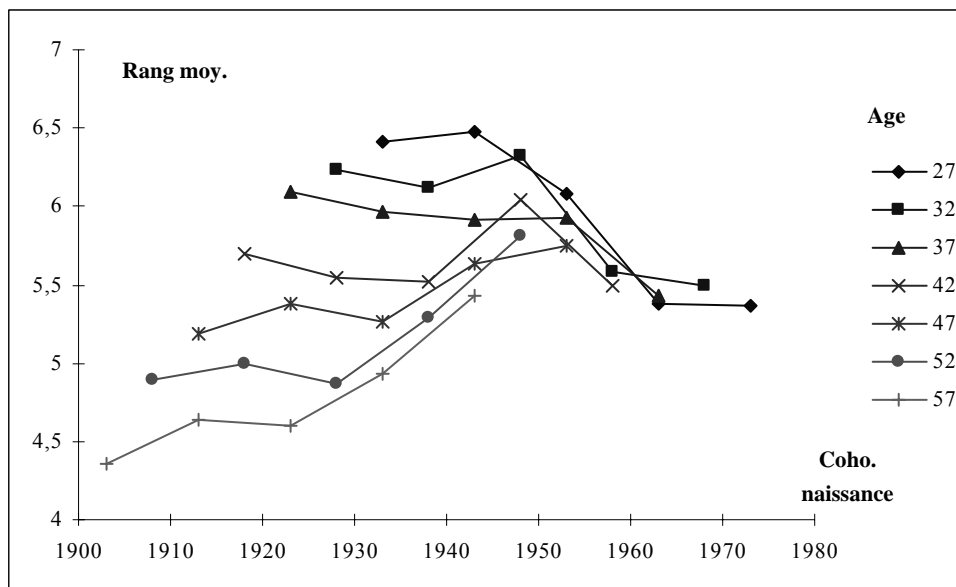
Lorsqu'on s'intéresse aux niveaux de diplômes en France, on constate que certaines générations connaissent une stagnation de leur niveau de scolarité par rapport aux générations précédentes qui ont pu connaître une expansion massive. Aux Etats-Unis, les évolutions sont plus violentes encore, puisque l'on mesure là de parfaits retournements dans la tendance, avec un très fort fléchissement des taux d'accès au Master à partir des cohortes nées autour de 1950⁴. Cette dynamique permet de comprendre pourquoi les chercheurs américains ont eu scrupule à relier les mesures des niveaux scolaires des recensements et des CPS pour poursuivre les séries mesurées avant 1990.

De fait, l'observation d'un phénomène qui dépasse de loin la stagnation pour représenter un déclin véritable n'est en rien banale. La très étrange stagnation du niveau scolaire agrégé de la population américaine fait apparaître une rupture de tendance générationnelle incompréhensible pour tout esprit « moderne » : le niveau scolaire des nouvelles cohortes entrantes n'a pas simplement cessé de croître, mais a commencé à régresser. Cette dynamique, après l'expansion

⁴ C'est même internationalement le seul cas répertorié de baisse cohortale du niveau universitaire — en dehors de courts accidents historiques liés par exemple à une guerre. L'effondrement de l'union soviétique a peut-être donné lieu à un phénomène semblable, mais les données ne sont pas encore disponibles pour en fournir la preuve.

extraordinaire des années soixante à quatre-vingt, est à ce point étrange que, encore en 1995, le nombre d'enquêtes disponibles pour en rendre compte pouvait sembler insuffisant pour établir les faits de façon irréfutable. Les données les plus récentes montrent que les cohortes nées à partir du début des années soixante-dix connaissent un renouveau de l'expansion. Par conséquent, lorsqu'on s'intéresse au rang scolaire moyen des différentes cohortes de naissance et leur évolutions nous trouvons un résultat réellement inattendu sur ce que peut impliquer une rupture brutale de tendance pour les différentes générations en présence, tout au long de leur trajectoire de vie : le fait qu'une génération ait ainsi la chance d'être en pointe dans sa jeunesse par rapport à des vieux et de nouveau dans sa vieillesse, par rapport à ses jeunes, qui ont régressé sur l'échelle. Une véritable révolution réactionnaire a eu lieu, avec une régression éducative de plus de deux décennies, à l'insu des acteurs sociaux qui y étaient confrontés, dans une forme de conspiration du silence.

5-4- Rang scolaire moyen selon l'âge par cohorte de naissance, diagrammes cohortaux



Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000*.

Note : population masculine.

Contrairement au cas français, où les évolutions sont suffisamment souples pour produire des variations qui prennent un sens cohortal régulier (les courbes par âges dans le diagramme cohortale fluctuant parallèlement), nous sommes confrontés ici à une véritable rupture de régime qui fait que le fonctionnement générationnel avant les cohortes nées en 1950 et celui qui apparaît ensuite divergent dans leur logique. Naguère, avec les progrès scolaires réguliers, les

génération qui entraient dans la structure sociale étaient bien dotés scolairement, relativement à leur société, et avec l'âge, entre 27 et 57 ans, un déclin progressif du rang scolaire apparaissait avec l'accumulation après eux de nouvelles générations encore mieux dotées scolairement. Cette dynamique d'expansion culmine et est remise en cause avec la cohorte 1950. Dorénavant, les nouveaux jeunes ne bénéficient plus d'un surcroît de scolarité à l'entrée dans la vie par rapport à leurs aînés (alors que leurs aînés avaient toujours connu un surcroît face à leurs propres anciens). Dès lors, dès les cohortes nées en 1935 et de plus en plus fortement ensuite, les quinquagénaires apparaissent de moins en moins à la traîne.

Ainsi, mais ce sera mieux visible encore lors des prochains recensements, la grande chance de la cohorte née autour de 1945 est d'être très concurrentielle en termes de diplômes dans sa jeunesse face à ses anciens disposant de plus d'expérience mais moins diplômés. Maintenant qu'elle dispose de l'ancienneté, et grâce à la rupture de pente, elle est en outre très concurrentielle d'un point de vue scolaire par rapport à ses cadets moins diplômés, ce qui correspond à un double gain inattendu. Bien au contraire, les cohortes nées autour de 1960 cessent de bénéficier d'un surcroît d'investissement scolaire à leur entrée, permettant de compenser une expérience par nature moindre de celle de leurs aînés, mais, si une reprise de la croissance scolaire s'esquisse après eux, ils pourraient être victimes en outre d'une baisse de leur rang scolaire en cours de carrière. Ce contexte d'entrée dans la vie adulte avec des ressources éducatives amoindries explique pour une grande mesure leurs conditions défavorables de socialisation transitionnelle. Notons surtout que cette nouvelle répartition des avantages relatifs de la scolarité entre générations s'est opérée voilà plus de vingt ans, sans susciter vraiment d'intérêt ni des professionnels des sciences sociales ni des personnes en charge de la prise de décision publique, au même titre que ce que l'on observe en France. De fait, les premières cohortes du baby-boom, surreprésentées académiquement et politiquement, comme on l'a vu, n'ont guère avantage à souligner cette rupture qui leur bénéficie amplement. En revanche, la dite *X-Generation*, faute d'accéder en nombre à tout un ensemble de positions sociales valorisées, celles qui ont un poids déterminant dans la formation des représentations et des priorités politiques que la société se donne à elle-même, du simple fait que les places y sont déjà prises, est dans l'incapacité d'en assurer la visibilité.

Pour expliquer ces évolutions, il est possible d'émettre ici l'idée que la croissance éternelle est impossible en matière de scolarité, et que les Etats-Unis sont déjà le

pays où la part de ceux qui vont jusqu'à l'aboutissement de l'enseignement secondaire est massive (au sein de la population masculine de 25 à 59 ans, environ 86 % sont allées jusqu'au bout de la *High School*) et la part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les plus élevées au monde — près de 28 % sont titulaires au moins d'un *Bachelor's degree*, soit 4 années ou plus encore d'études supérieures à 28 000 dollars l'année pour les institutions les plus chères. En France, pour une population masculine comparable en âge, seuls 12 % disposent d'une Licence ou plus, et 34 % disposent d'un Baccalauréat ; les dernières générations sorties du système (qui ont entre 28 et 33 ans en 2002, nées autour de 1972) comptent 17 % de licenciés et 50,2 % de bacheliers. La génération née en 1975, qui compte 62 % de bacheliers, n'est pas encore sortie complètement du système scolaire et universitaire, et nous ne connaissons pas avant 2005 le degré auquel elle sera parvenu. Il reste que si, en termes de niveau académique ou intellectuel intrinsèque de leurs titulaires, les diplômes américains ont mauvaise réputation auprès de certains publics français, ils sont nettement plus répandus que nos titres universitaires. Un doublement du flux universitaire de 2^e cycle demeure parfaitement envisageable en France, puisque c'est un débit que les universités américaines ont déjà atteint voilà presque trente ans.

Pourquoi de telles variations ?

Les raisons de ces variations du niveau de scolarité sont un véritable mystère. Malgré leur importance, peu de sociologues américains en ont soulevé l'ampleur et moins encore offert une explication définitive. Il est vrai que le niveau de diplôme en France a connu aussi des fluctuations intenses marquées par une politique marquée par une tendance forte au « *stop and go* », sans que ces fluctuations aient soulevé un fort intérêt au sein des sciences sociales. Aux Etats-Unis, ces variations sont encore plus impressionnantes. Trois grandes explications distinctes sont susceptibles de donner sens à ces fluctuations, même si elles ont des chances d'être le plus souvent complémentaires. Un premier champ d'explication relève de la démographie, et offre une vision inspirée de Easterlin (1961) : les cohortes rares ont des chances de trouver moins de concurrence au moment d'entrer dans les universités que les cohortes trop nombreuses, pour les membres desquelles les places seront plus chères. Un deuxième champ d'explication mobilise l'histoire et les variations de l'intérêt qui résulte d'études plus longues, selon l'époque : les générations nées en 1950 pouvaient avoir intérêt à demeurer le plus longtemps à l'université pour éviter entre 1969 et 1975 un

seconde puisque les cohortes nées à la fin des années trente, pourtant rares, ont connu des chances d'accès à l'enseignement supérieur très inférieures à la tendance historique, et les cohortes nombreuses de la fin des années quarante ont connu une expansion scolaire sans précédent (Chauvel, 1997b) ; il en résulte une absence de lien clair entre taille de la cohorte et sa réussite scolaire collective. Dans le cas américain, est-il possible de relier la variation de la taille des cohortes et le taux d'accès à l'enseignement supérieur ?

Easterlin — qui suppose un lien négatif entre taille des cohortes et accès aux ressources — ne permet pas de comprendre la dynamique du XX^e siècle, puisque la corrélation est nulle entre les variations de la taille de la cohorte et celles du taux d'accès à l'université, alors qu'Easterlin affirme que cette corrélation devrait être (fortement) négative. En revanche, lorsqu'on restreint le nuage de point aux seules cohortes nées à partir de 1948 (en âge d'entrer à l'université à la fin des années soixante) la corrélation ressemble alors effectivement aux prédictions des théories easterliniennes⁵. Notons surtout que les cohortes nées de 1944 à 1948 connaissent tout à la fois, ce qui est parfaitement à l'opposé de Easterlin, une explosion démographique et une forte croissance — en termes de taux d'accès — de leurs chances d'acquérir un *Bachelor's degree*. Ces grandes exceptions aux lois easterliniennes montrent qu'au-delà de la mécanique démographique, il existe aussi une histoire, notamment institutionnelle, qui fait qu'une société qui projette ses efforts en vue d'envoyer des hommes sur la lune (1969) peut choisir d'étendre considérablement l'investissement universitaire, parce qu'elle y croit et se donne les moyens de l'expansion, alors qu'une société qui n'a d'autres perspectives que ses équilibres financiers (sortie de Bretton Woods en 1971, maîtrise de l'inflation en 1981) se construit une autre histoire et consent à voir émerger d'autres mythes, même s'ils font moins rêver.

Le deuxième champ d'explication relève de l'histoire guerrière et de l'histoire sociale des Etats-Unis⁶, selon deux schémas parallèles et peut-être concurrents. Il s'agit d'une part de souligner les aides universitaires que peuvent recevoir les

⁵ Ainsi, pour insister sur l'ironie de l'histoire, les théories de Easterlin sur les difficultés professionnelles des générations nombreuses ne sont vérifiées que pour les cohortes qui, lorsqu'il rédige sa théorie, n'ont pas encore quitté l'école, les cohortes précédentes, celles étudiées par Easterlin, ne lui offrant pas de véritable validation empirique.

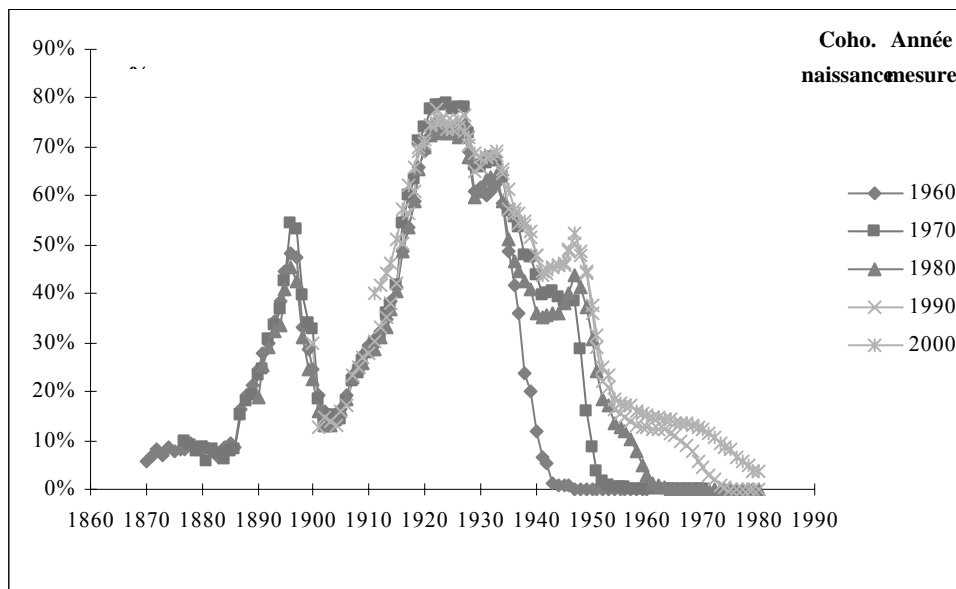
⁶ Les deux aspects sont liés, souvent, comme nous le reverrons, puisque l'Etat-providence américain s'est avant tout développé en direction de la sécurité du revenu du vétéran et de la protection de ceux qui en dépendent (Skocpol, 1992).

vétérans, et d'autre part que l'allongement des études pouvait être une stratégie pour éviter le service militaire, notamment dans le contexte de la guerre du Viêt-Nam. Sans conteste, le *GI Bill of Right* de 1944, un dispositif très développé de réinsertion des vétérans dans la vie civile, a constitué un moment central de l'expansion universitaire (Bennett, 2000). Face à la nécessité de la réinsertion professionnelle des vétérans de la Deuxième Guerre Mondiale dans un contexte d'activisme et d'interventionnisme économique post-newdealiste, dans le but aussi d'alimenter le rêve américain d'ascension sociale ouvert à tous, le premier *GI Bill* offrait un soutien financier incluant d'une part les frais d'inscription et d'autre part une bourse mensuelle de 50 dollars (1945) puis 75 (1948), correspondant à des ressources correspondant au double du salaire moyen de l'époque (Piketty et Saez, 2001). Evidemment, la période de temps offerte était limitée à 48 mois au maximum. Dans l'immédiat après guerre, les vétérans ont représenté la moitié des effectifs étudiants, qui apportaient *via* les contributions publiques un soutien financier considérable à l'expansion universitaire (Bound et Turner, 1999). Ce programme, loin de s'éteindre avec la maturation des vétérans de la Deuxième Guerre Mondiale, sera prolongé pour les participants de la guerre de Corée, puis pour l'ensemble des conscrits susceptibles d'obtenir le statut de vétéran. Ainsi, l'histoire générationnelle américaine au XX^e siècle est aussi celle de la stratification successive de ses couches de vétérans : 50 % de la cohorte masculine née en 1895 participe à la Première Guerre Mondiale, 80 % de celle née en 1922 à la Deuxième, 60 % de celle de 1930 à la Corée, 50 % de celle de 1948 au Viêt-Nam. Entre chacun de ces épisodes, après la Deuxième Guerre Mondiale, même ceux qui n'étaient pas réellement engagés sur des fronts historiquement pertinents se voyaient reconnaître le statut de vétéran pourvu qu'ils ont porté les armes environ un an. Il est intéressant de noter que ce statut de vétéran est systématiquement présent dans les recensements américains et dans certaines *Curent Population Surveys*, pour la raison que ce statut distingue et ouvre des droits, et a fait l'objet tout au long du XX^e siècle de débats sur les devoirs de la société à l'égard de ses différents membres selon leurs mérites.

Est-il possible de valider un lien entre le *GI Bill* et les variations historiques du niveau scolaire américain ? Le *GI Bill* peut certainement apparaître comme un élément moteur dans la montée en puissance des aides publiques à l'égard de l'enseignement supérieur au long terme, mais les variations relatives de la proportion d'une classe d'âge masculine ayant un statut de vétéran et celle des diplômés ne se correspondent pas. La séquence qui va de la cohorte née en 1915 à

celle née en 1920 correspond certes à une phase de diffusion des diplômes alors même que le statut de vétéran est en extension, mais la séquence de cohortes précédentes ne correspond à rien de tel et la suivante est marquée par une expansion universitaire au même rythme, alors que, bien sûr, la part de vétérans par cohorte décline. En vis-à-vis, les deux structures d'expansion laissent perplexes quant à un lien fort entre les deux courbes. Il est vrai néanmoins que la chute de la part des vétérans à partir de la cohorte 1950 est contemporaine de la stagnation ou du retrait universitaire. Mais un lien univoque et permettant une explication parfaite est ici absent.

5-6- Statut de vétéran selon l'année de naissance



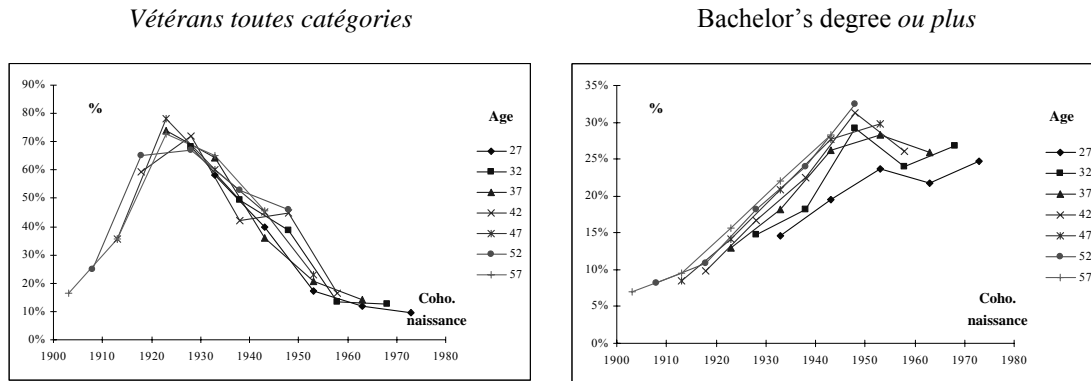
Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000* ; Compilations Enquêtes *Emploi 1969-2002* (source Lasmás-Quételet)

Note : population masculine. N = 5 556 517.

A l'inverse, Card et Lemieux (2001) proposent une explication fondée sur la stratégie de prolongation des études pour éviter le service militaire dans le contexte de l'appel au contingent lors de l'intensification de la guerre du Viêt-Nam (1966-1972). L'hypothèse est séduisante, puisque effectivement, la cohorte née en 1948 se situe sur l'épicentre de l'engagement, et on conçoit pourquoi la perspective de prolonger ses études offrait l'espoir de ne partir qu'après la fin du conflit. Dans leur article, Card et Lemieux parviennent à rendre compte de 2 points de surcroît de validation de *Bachelor's degree* pour la cohorte 1947 (sur les 27 % ce titulaires de ce titre). Pour autant, cette explication n'explique en rien la croissance des deux décennies qui précédaient (+15 points) ou le retrait des cohortes qui ont suivi de dix ans (-5 points), et la stagnation qui s'ensuit. Il

semble donc ici encore que le lien entre la cause singulière et le résultat général de la croissance extraordinaire sur trois décennies de la scolarité sont en déséquilibre.

5-7- Proportion de vétérans et de titulaires d'un Bachelor's degree ou plus : diagrammes cohortaux



Source : à gauche : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000*.

Note : population masculine.

Le dernier registre explicatif relève plus de l'histoire du développement de l'Etat-providence et de ses priorités. L'enseignement supérieur, aux Etats-Unis, est traditionnellement l'une des principales dépenses publiques politiquement légitimes, et un champ traditionnel d'intervention. Tout au long des années quarante à soixante, dans un pays caractérisé par un Etat-providence faible et mal accepté, l'université a fait l'objet d'un effort d'investissement collectif particulièrement vif : on ne mène pas 30 % d'une classe d'âge au niveau d'un diplôme de quatre années d'études supérieures sans aide massive de la collectivité. L'accès universel aux études secondaire est depuis le début du XX^e siècle un enjeu fort de la croissance scolaire américaine (Bulle, 1999). Cette université de masse, susceptible de former une large classe moyenne salariée, a constitué un point central de la politique sociale des vingt années de l'après guerre (Weir, 2002).

En réalité, le financement des études universitaires est un fondement des politiques sociales américaines (Heidenheimer, 1987) : dans un pays où la dénégation de l'existence de classes est constitutive de la société (Sombart, 1992 [1906]), l'idée d'une égalité des chances d'accès à l'université et de l'émergence d'une classe moyenne éduquée aux dimensions massives est une justification centrale dans le choix américain de limiter le plus possible les politiques sociales redistributives. En effet, dans cet univers idéologique, chacun ayant eu sa chance

à l'entrée dans la vie adulte par l'université, les redistributions ultérieures perdent de leur justification : les perdants du jeu social se sont déjà vus offrir une chance et l'ont ratée, mais leurs enfants pourront à leur tour la jouer. Contrairement aux impressions superficielles, la croissance de l'investissement public dans l'enseignement et dans les universités a été massif dans les années 1945-1975, et elle demeure un élément central de la dynamique de l'enseignement supérieur dans la mesure où, dès que l'Etat fédéral diminue ses aides, dont la plupart sont indirectes au travers de politiques sociales ou selon des programmes de recherche permettant des investissements universitaires, l'expansion laisse alors la place à la stagnation voire au repli.

L'étudiant⁷ de 1959 coûte, en dépenses courantes, en moyenne 7 200 dollars par an (en dollars constants de 1995), dont 3 200 sont couverts par l'investissement public (gouvernement fédéral, d'état ou local) et 1 500 provenant de l'étudiant (en fait, de sa famille, ou d'un emprunt) ; le solde provient des activités de l'université (hôpitaux, etc.), de services contractuels facturés ou du rendement des propriétés de fondations, ou encore de dons. En 1975, le coût annuel passe à 9 200 dollars, dont 4700 pour l'investissement public, et 2 000 pour l'étudiant. En 1990, l'année représente 13 000 dollars, dont 5 200 proviennent du public, et 3 200 des étudiants. Dans un contexte de coûts sans cesse plus élevés⁸, la période de forte croissance (1959-1975) des effectifs scolarisés fut accompagnée par la montée en puissance de l'investissement public. Tout au contraire, depuis 1975, la somme allouée par étudiant par les gouvernements fédéraux ou locaux stagne quasiment, et les étudiants doivent couvrir la différence (une augmentation de moitié des frais d'inscription), alors que précisément, au début des années quatre-vingt, les crédits aux particuliers se renchérissent et sont restreints.

⁷ Quel que soit le niveau et le type d'institution d'enseignement supérieur ; le coût est moitié plus important dans les universités publiques en quatre ans, celles qui permettent l'accès au *Bachelor's degree*, et du double pour les institutions similaires privées.

⁸ Lorsque les inégalités économiques croissent et la rétribution des diplômés s'accroît, le salaire des enseignants, population de travailleurs hautement qualifiés comme d'autres, tend à augmenter en parallèle. Il en résulte que le coût global de l'enseignement supérieur ne peut que croître d'autant.

5-8- Coût unitaire moyen par étudiant inscrit dans l'enseignement supérieur (dollars 1995)

	Financement public	Frais d'inscription	Dons privés	Revenu des services et fondation	Total
1959	3 187	1 439	732	1 835	7 193
1975	4 699	1 887	601	1 979	9 166
1990	5 243	3 184	989	3 322	12 738
1995	5 265	3 837	1 158	3 582	13 842

Source : U.S. Department of Education 1999, tables 175, 335, 343 et 249.

Note: ensemble de l'enseignement supérieur, dont supérieur court. Le coût en 1995 d'un étudiant d'université publique en 4 ans est en moyenne de 20 580 dollars, et de 28 600 dans les institutions privées.

Ce revirement est d'autant plus sensible que l'on s'approche du faite de la pyramide du prestige des institutions d'enseignement supérieur⁹, où le coût des études est plus important, et la variabilité la plus forte dans les frais scolaires des différentes catégories d'étudiants. En effet, en raison de la décentralisation totale du système, ces frais varient considérablement entre institutions et au sein des institutions, les uns étant aidés parce que leurs capacités intellectuelles ou sportives, leur appartenance à certaines minorités, ou tout autre facteur, correspond à un ciblage implicite ou explicite de l'université, les autres devant payer leurs études à prix coûtant, notamment les étrangers¹⁰ ne bénéficiant pas d'un accord d'échange. La hausse des frais d'inscription moyens a pénalisé la fraction de la population qui, si cette hausse n'avait pas eu lieu, aurait prolongé ses études. Le sort de deux générations d'étudiants, même proches, peut alors diverger du tout au tout.

Surtout, ce revirement a contribué à changer le rapport à la ressource scolaire. D'un côté, de nombreux étudiants sortent avec un diplôme onéreux, parfois avec de lourdes dettes, et sont fortement incités à maximiser le rendement de leur titre. D'un autre côté, la baisse relative de la contribution publique induit une marchandisation des études où, en définitive, de nombreuses places disponibles dans les universités, notamment les plus prestigieuses, sont régulées par le marché, notamment international, plus que sur un objectif de formation du capital humain local. Toutes les institutions ont ainsi intérêt à choisir notamment voire particulièrement des étudiants prêts à payer au prix fort. C'est le cas notamment

⁹ Le système postsecondaire américain est composé de deux ensembles : d'une part, les collèges en deux ans, techniques et professionnalisants, à l'instar de nos IUT, et, d'autre part, les collèges en 4 ans. Au sein de cette seconde catégorie, l'écart est grand entre des institutions sans statut universitaire, et les universités les plus prestigieuses comme Harvard, Berkeley, Chicago, Yale et quelques autres.

d'une partie des étudiants étrangers venant chercher un titre prestigieux ; ainsi, ces institutions, en fait, ne se fondent plus sur un plan national, mais sont devenues le lieu de formation des élites de l'ensemble des pays sous influence américaine, voire au delà. Une part croissante des places disponibles dans les années soixante-dix et quatre-vingt ont été attribuées, au total, à une population d'étudiants venus d'outremer, payant au prix fort, et dont une partie, une fois obtenu son titre universitaire, est rentrée en son pays — population qui n'apparaît donc pas, sauf en creux, dans les enquêtes et recensements sur la population résidente américaine. Le creux universitaire américain semble ainsi résulter d'une crise de financement, comblée en apparence par une marchandisation trop brutale, qui nourrit le niveau d'éducation d'une surclasse internationale sans contribuer fortement au niveau éducatif domestique.

Il faut préciser les conditions dans lesquelles l'investissement public a décliné en part relative. Outre la crise financière du gouvernement américain qui a contraint la dépense publique, une idéologie très particulière s'est emparée de la société civile et le monde politique dans les années soixante-dix. En témoigne l'exemple du référendum local de Californie de 1978, qui mit aux voix la *Proposition 13*, consistant à plafonner le taux des impôts locaux au seuil auquel il était parvenu en 1976 : une fois ce texte voté, il devenait impossible d'augmenter la ressource locale dans un contexte de besoins de financement croissants. Les besoins « supérieurs » d'une société, comme la santé et l'éducation, ceux dont le taux de croissance est toujours supérieur à celui de l'économie nationale, sont dans ce cas les premiers soumis à la contrainte puis à la marchandisation. Dès lors, il semble bien que la stagnation voire le déclin universitaire des années soixante-dix à quatre-vingt, subi par les cohortes nées entre les années 1955 et 1970, provient pour l'essentiel d'un consentement collectif à réduire les ressources collectives consacrées à l'université et à l'assèchement des ressources en direction de l'investissement dans le long terme des générations suivantes. Dans ce cadre, le *GI Bill* est moins une disposition ayant un impact spécifique sur des cohortes particulières qu'un élément important d'une politique plus générale d'expansion voulue de l'enseignement supérieur ; le retrait de la proportion de *Bachelor's degree* suite à l'assèchement du *GI Bill*, faute de vétérans, la dynamique nouvelle

¹⁰ Les universités d'état, par exemple, accordent de forts rabais aux enfants des résidents de l'état (ce droit découle de l'argument selon lequel la contribution fiscale locale des parents a déjà couvert une partie des frais).

qui s'ouvre avec la cohorte 1950 où la réalité se met à corroborer la théorie de Easterlin¹¹, mais aussi tout simplement la contraction des dépenses universitaires, correspondent toutes, au contraire, à un renoncement social et à un refus de la phase qui avait précédé.

Dès lors, nous sommes plus face à une explication historique, fondée sur la fluctuation de long terme entre deux modèles divergents de société. D'une part, une société en cours de modernisation, marquée par une idéologie de progrès et prête aux efforts collectifs nécessaires pour parvenir aux investissements nécessaires pour le réaliser, susceptible de développer des représentations fondées sur la solidarité, les droits et le partage de ressources collectives, prête aussi à réaliser des valeurs égalitaristes par une compression considérable de l'éventail des inégalités de revenu (Piketty et Saez, 2001), éventuellement en organisant l'euthanasie des rentiers chère à Keynes, et d'autre part une société, qui émerge avec les années soixante-dix, de pessimisme et de désenchantement de l'avenir, de renoncement à l'idée de progrès, projet propre à la postmodernité, propice aussi à une acceptation des inégalités, dans un contexte de postsolidarité où les individus sont supposés jouer leur rôle en adaptant leurs stratégies au contexte du marché et de la concurrence, selon une philosophie de l'histoire plus proche de Friedman, voire de Pareto que de celui de la *New Frontier*.

Valeur socioéconomique des titres scolaires

Obtenir des diplômes est certainement une bonne chose pour un individu, quelle que soit sa génération, mais le rendement de ce diplôme en termes sociaux ou économiques est aussi un enjeu important, en tous cas dans une société où se renforcent les « préoccupations de lucre » (Halbwachs, 1913, p.iii), ou simplement marquée par l'existence d'une hiérarchie. Trois aspects centraux marquent l'éducation : l'apprentissage de la vie ensemble et de la citoyenneté, la transmission des savoirs, et le classement des individus avant qu'ils ne trouvent leur position sociale et économique, classement scolaire qui sert de signal disponible pour les employeurs et leur délivre une information sur la façon dont ils peuvent positionner leurs salariés les uns par rapport aux autres. Dès lors, pour

¹¹ Les cohortes nombreuses dès lors valent moins, alors que cette relation n'avait jamais valu pour les générations précédentes.

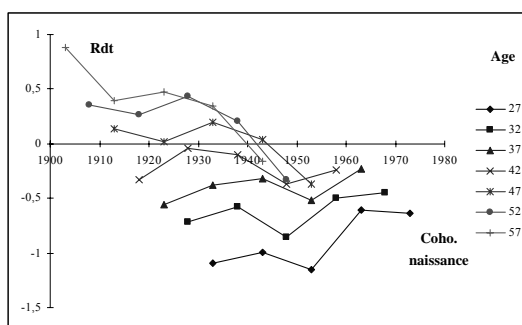
tout individu se pose la question du rendement des études en termes de situation sociale et économique au cours de leur vie.

La première difficulté de l'évaluation d'un tel rendement est que deux principaux points de vue peuvent être adoptés : d'une part un rendement par rapport aux générations précédentes (à quelle position sociale le *Bachelor's degree* correspond-il par rapport à ce qu'obtenaient les précédentes générations ?) ; d'autre part par rapport aux membres de la même génération titulaires d'autres niveaux de diplômes (à quelle position sociale *Bachelor's degree* correspond-il par rapport à ce qu'obtiennent les *Master's* d'une part et les études secondaires de l'autre ?). Nous adopterons d'abord le premier point de vue, générationnel.

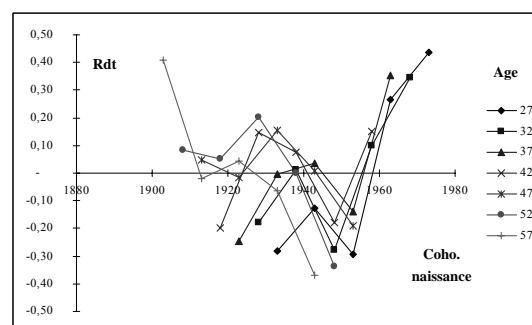
La seconde difficulté est que de nombreuses variables peuvent définir ce « rendement » : la position sociale en termes d'emploi (*occupation* au sens américain du terme) et en particulier de niveau hiérarchique de cette profession, mais aussi la position économique, en termes de revenu tiré de cette position, où il est possible de considérer d'une part les ressources tirées de l'activité professionnelles (salaires mais aussi revenu de l'activité indépendante sont ici prises en compte) et d'autre part le niveau de vie qui résulte de la combinaison des revenus du ménage et de sa taille. Par conséquent, comme dans le cas de la France, nous allons caractériser le rendement comme la différence entre le rang (social ou économique) atteint dans la structure sociale et le rang scolaire obtenu : pour un diplôme donné, plus la position obtenue est basse, moins le rendement est bon. Pour une cohorte en son entier, si le rang scolaire s'accroît sans trouver un rang socioéconomique correspondant, le rendement de la scolarité décroît. Le cas inverse peut aussi se concevoir.

5-9- Rendement social du diplôme en termes de rang social : diagrammes cohortaux

Rendement social du diplôme



Rendement social du diplôme – résidu



Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000*

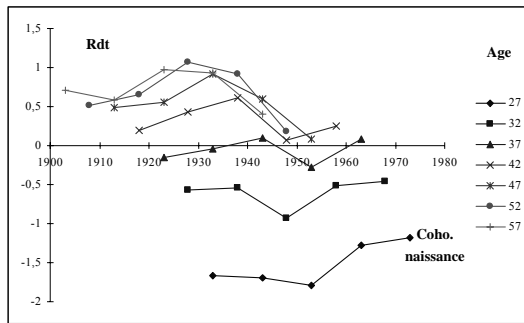
Note : population masculine.

Empiriquement, pour le premier aspect, celui du rendement social de la scolarité, celui-ci s'accroît avec l'âge, c'est-à-dire qu'au long de la carrière, à un rang scolaire donné correspond un rang social toujours plus haut situé. Ensuite, il apparaît clairement que, de cohorte en cohorte, le rendement social de la scolarité s'est progressivement affaibli à mesure du développement de l'expansion scolaire dont les générations 1930 à 1940 ont bénéficié, c'est-à-dire que l'on tend à retrouver ici, en négatif, les variations du rang scolaire par cohorte. Autrement dit, les générations qui ont connu les fortes expansions du niveau scolaire n'en ont pas tiré un bénéfice intégral, à la hauteur de ce que les générations pour lesquelles le niveau d'éducation était plus faible ont pu en obtenir. Plus subtilement, les générations nées autour de 1950 ont connu une baisse précoce et durable du rendement de leur scolarité. Celles nées vers 1940 ont au contraire bénéficié à un âge donné, et par rapport à leurs prédécesseurs, d'une position sociale moins favorable, et donc d'un rendement social moins fort à mesure qu'ils vieillissaient. D'où la thématique du rendement décroissant de l'ancienneté ou de l'expérience dès lors que l'on contrôle la croissance scolaire. L'analyse du résidu cohortal du modèle (AP) (annexe 2) du rendement social montre bien que les cohortes de la fin de l'expansion scolaire, celles nées à partir de 1945, se retrouvent au minimum des fluctuations du rendement scolaire. Lorsqu'on se rappelle de la forme obtenue en France en matière de rendement social, il faut rappeler que cette évolution n'est en rien une évidence. En revanche, les cohortes nées à partir de 1960, celles qui ont connu une cessation de la croissance scolaire et même un surcroît de sélection universitaire au-delà du *Bachelor's Degree* voient se reconstituer le rendement social de leur scolarité, d'où l'hypothèse fortement présente d'un rendement accru lié à une rareté retrouvée (Card et Lemieux, 2000).

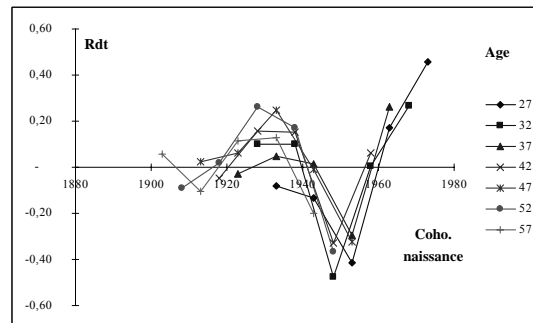
L'analyse des variations du rendement économique conduit exactement au même constat, avec un déclin visible dans la relation entre le rang économique obtenu par rapport au rang scolaire précédemment acquis. Cette dynamique, là encore parfaitement liée à la cohorte de naissance, correspond terme à terme à ce que Richard Freeman (né en 1943) soulignait dès 1976 dans *Overeducated American*, alors que cette dynamique ne faisait que débiter pour la génération qui l'a connu.

5-10- Rendement économique du diplôme en termes de rang de revenu personnel (*personal earnings*) : diagrammes cohortaux

Rendement économique (earnings) du diplôme



Rendement économique du diplôme – résidu

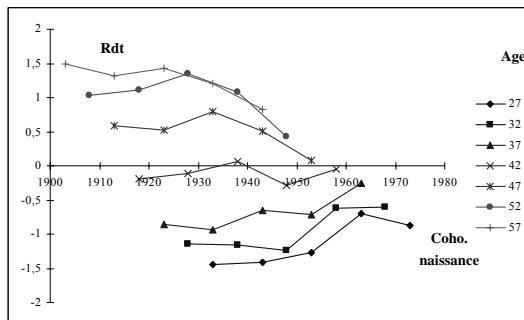


Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000*

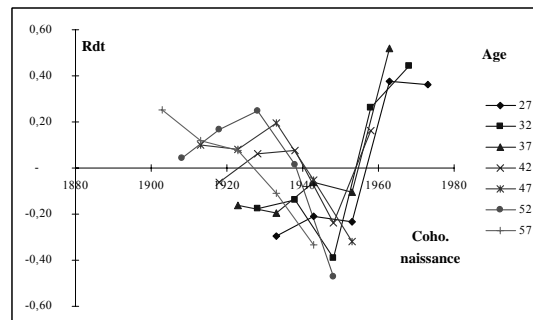
Note : population masculine.

5-11- Rendement économique du diplôme en termes de rang de niveau de vie : diagrammes cohortaux

Rendement éco. (niveau de vie) du diplôme



Rendement économique du diplôme – résidu



Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000*

Note : population masculine.

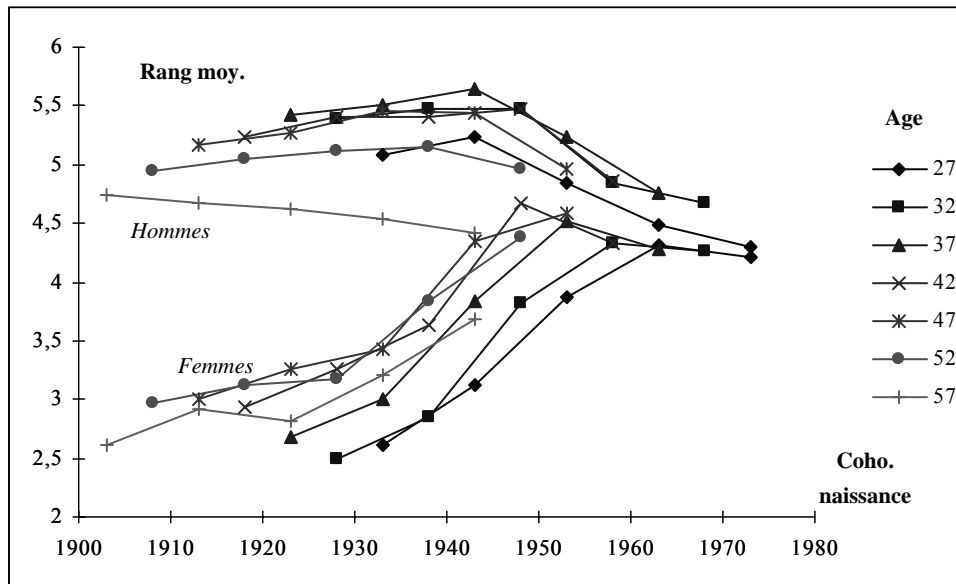
Pour concevoir le sort d’une génération, il s’agit de concevoir l’ensemble des facettes qui définissent sa situation et sa dynamique sociale : même avec un rendement scolaire moindre, le surcroît massif de la scolarisation des premières cohortes du baby-boom améliore sensiblement son sort d’ensemble. Mais il faut être conscient aussi des frustrations qu’une telle variation du rendement socioéconomique implique : être plus doté scolairement par rapport aux prédécesseurs et ne pas en tirer de bénéfices à la mesure de ce que les aînés ont connu est une expérience dont Richard Freeman, et il n’est pas le seul, souligne les désagréments. Notons une fois encore que cette fluctuation défavorable à la génération qui connaît une expansion scolaire forte n’est pas une fatalité, puisque par exemple, les cohortes françaises ont connu une expansion scolaire sans dévalorisation sociale des titres scolaires.

Génération et genres en complémentarité

Dans le cas français, nous avons vu à quel degré les dynamiques masculine et féminine étaient différentes. La situation américaine est encore plus troublante et marquée par une histoire où le genre ne joue absolument pas un rôle neutre : la dynamique du genre en France était assez souvent linéaire, alors qu'aux Etats-Unis, elle est profondément hachée. Comme nous le verrons, c'est un point sombre des politiques sociales du *New-Deal* et des formes américaines de la social-démocratie que d'avoir élaboré un système où les femmes pendant longtemps ont connu un destin social très en retrait par rapport aux progrès que les hommes conservaient.

Lorsqu'on se fonde sur le rang moyen atteint par la population le constat est celui d'une convergence plus anciennement débutée qu'en France, lancée dès les cohortes nées en 1930, et plus aboutie pour la plupart des classes d'âge. Surtout, au sein des cohortes plus anciennes, qui avaient connu une jeunesse marquée par un plus fort écart entre femmes et hommes, les femmes ont eu tendance à rattraper plus nettement qu'en France. Dès lors, la tendance américaine semble nettement plus favorable à une parité en termes de niveaux socioprofessionnels que ce n'est le cas en France.

5-12- Rang social moyen atteint selon l'âge : diagrammes cohortaux pour les femmes et les hommes

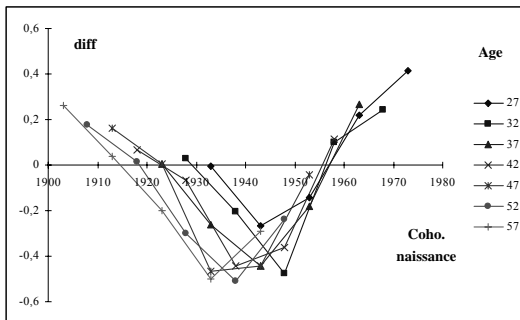


Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000*

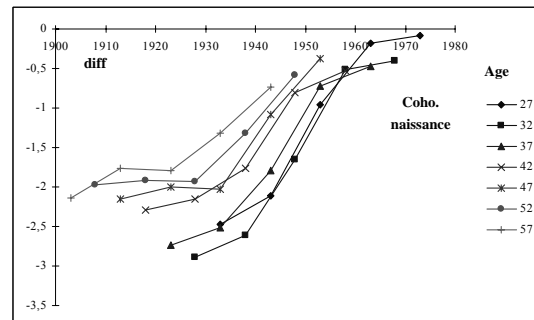
Note : le rang social est ici établi en considérant les hommes et les femmes ensemble, les sans emplois se voient attribuer le rang 1.

5-13- Différences de rang éducationnel moyen et rang social moyen femmes et hommes selon l'âge par cohorte de naissance, diagrammes cohortaux

Différence de rang éducationnel F-H

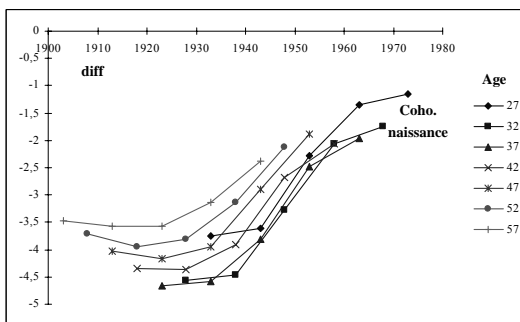


Différence de rang social F-H

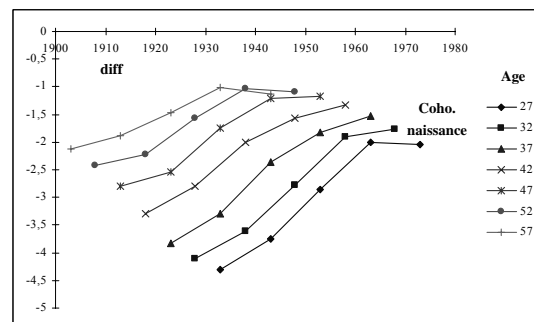


5-14- Différences de rang salarial moyen femmes et hommes selon l'âge par cohorte de naissance, et « rendement » salarial de la scolarité (différence entre le rang salarial et le rang scolaire) diagrammes cohortaux

Différence de rang salarial F-H



Rendement salarial de la scolarité F



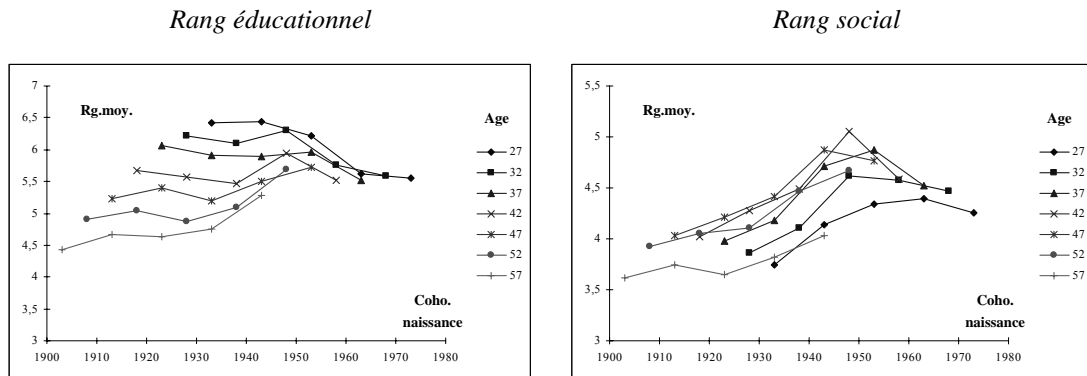
Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000*.

Note : si pas de ressources économiques ou d'earnings, rang 1. L'indicateur est positif lorsque l'avantage est aux femmes.

Le constat hautement optimiste que l'on établit sur la différence de rang social, où les femmes connaissent de façon univoque une dynamique de convergence, avec une égalisation, d'autant plus proche que le fonctionnement américain est moins marqué par un maintien des inégalités sociales précocement rencontrées, se retrouve-t-il pour les autres dimensions décrivant la position dans la hiérarchie sociale ? En matière d'éducation — et c'est là où une lecture générationnelle de l'investissement américain dans l'enseignement au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale montre son caractère hautement inégalitaire en termes de genre —, on constate, entre les cohortes nées en 1910 et celles nées en 1950 un effacement de la position relative des femmes vis-à-vis des hommes. Par nature, le *GI bill* était, sans la conscience de l'être, une politique authentiquement phallocrate. Les femmes nées avant 1910 avaient un rang scolaire moyen supérieur à celui des hommes, et les quatre décennies qui les suivront seront marquées par une domination scolaire masculine. Les cohortes des vétérans de la

guerre du Viêt-Nam sont les dernières générations à connaître ce fort déséquilibre et ferment une parenthèse qui ne se résorbera totalement qu'avec le renouvellement des générations, puisque, contrairement à ce que nous observons pour le rang social, les retards éducatifs de générations passées ne se rattrapent pas au cours de leur vieillissement.

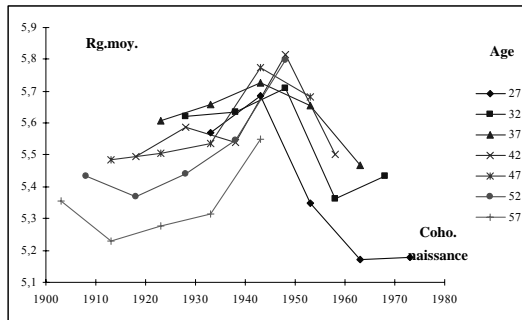
5-15- Rang éducationnel moyen et rang social moyen sans distinction de genre selon l'âge par cohorte de naissance, diagrammes cohortaux



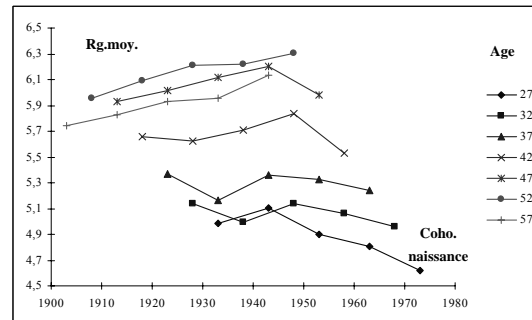
En matière de salaires, le rattrapage est aussi à l'œuvre, mais il est moins abouti, et surtout, il semble s'infléchir assez loin du point de convergence. Même si les cohortes anciennes connaissent là encore un rattrapage, un chemin considérable reste à parcourir, qui ne semble pas être aussi linéaire que ce que les recensements réalisés avant 2000 pouvaient laisser présager. En matière de rendement salarial de la scolarité, une amélioration considérable est à l'œuvre, plus clairement qu'en France où la situation des jeunes femmes se dégrade. Dès lors, une interprétation simple des difficultés générationnelles des cohortes masculines nées après 1950 serait le rattrapage et la concurrence croissante des femmes dans tous les aspects de la vie sociale. Il n'existerait pas de crise générationnelle dès lors que l'on s'intéresserait aux deux modalités de l'humanité que sont les hommes et les femmes : ce que les jeunes hommes perdraient en termes d'éducation, de position sociale, de salaire, de revenu, leur conjointe le récupérerait, équilibrant ainsi les éléments de cette fracture cohortale. Que se passe-t-il si, dans une lecture neutralisée selon le genre, nous suivons les tendances à l'œuvre ?

5-16- Rang économique (revenu personnel puis niveau de vie) moyen sans distinction de genre selon l'âge par cohorte de naissance, diagrammes cohortaux

Rang économique (revenu personnel : earnings)



Rang économique (niveau de vie)



Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000*.

Note : si pas de ressources économiques ou d'earnings, rang 1.

Dans chacun des cas, les cohortes des années quarante apparaissent comme avantagées, dans la mesure où elles bénéficient tout à la fois d'une fin de croissance masculine favorable, mais en même temps des débuts de la convergence entre femmes et hommes, en voyant se multiplier avant les autres les manèges à deux apporteurs de ressources, ce qui est bénéfique par rapport aux prédécesseurs, mais ne connaît pas la dévalorisation des cohortes suivantes où la double activité ne suffit pas à maintenir les ressources aux même niveau relatif par rapport aux premières générations du baby-boom.

Dès lors, l'expansion de l'activité féminine est un gain supplémentaire pour les cohortes du début du baby-boom, alors qu'elle se combine à des éléments dépressifs dans le cas des cohortes suivantes, et la résultante de ces influences contraires est négative. On comprend ainsi d'une façon tranchée que, pour les femmes, le *Golden age* américain des *fifties* et des *sixties* n'en était guère un, et que du point de vue de leurs intérêts, la sortie de ce compromis à tendance social-démocrate n'était pas totalement une perte, en particulier dans les classes intermédiaires, moyennes et supérieures. L'égalitarisme de ces années ne valait qu'entre hommes, ce compromis étant très certainement le résultat d'une Deuxième Guerre Mondiale où la figure masculine du soldat a remis en cause une égalité entre hommes et femmes qui semblait, au début du *XX^e* siècle et jusqu'aux générations nées jusqu'en 1910, avoir eu déjà une réalité plus forte, et que la guerre a remis en cause. Certainement, les deux impasses de cette version américaine de la social-démocratie du *Golden age* sont une conduite douteuse des

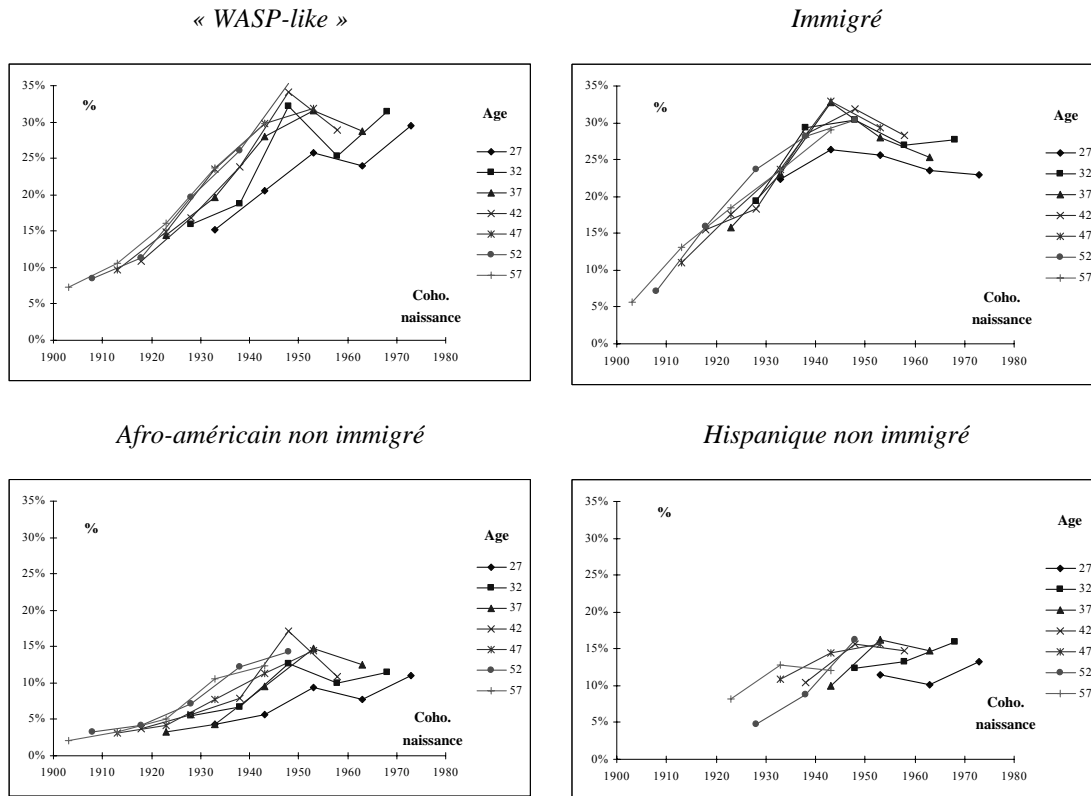
affaires internationales dont la guerre du Viêt-Nam fut l'exemple le plus violent, et une incapacité à promouvoir l'égalité des genres. Evidemment, l'amélioration est depuis surtout celle des couples des classes moyennes et supérieures avec deux apporteurs de ressource alors qu'au contraire pour les mères de familles isolées au sein des classes populaires, la situation nouvelle n'est *a priori* pas plus enviable que l'ancienne. Ainsi, la période de restriction post-Viêt-Nam, catastrophique pour les hommes, marque-t-elle au contraire pour les femmes le début d'une dynamique vers une certaine parité, au moins d'un point de vue universitaire. Cela n'empêche au même moment les femmes de connaître elles aussi une stagnation sociale à partir des cohortes nées en 1950.

Variations ethniques et régionales de la question générationnelle

Les Etats-Unis sont une terre de diversité, et beaucoup s'interrogent sur la possibilité d'établir un résultat, quel qu'il soit, au niveau des Etats-Unis dans leur totalité, sachant que ce pays-continent à cinquante états locaux pourrait receler plus de diversités internes que l'Europe des quinze. Outre la dynamique locale des états et des macro-régions que l'on peut distinguer, les différents groupes d'appartenance ethnique peuvent eux aussi se constituer un destin distinct de celui de la nation, en termes d'accès à l'éducation comme pour le reste. Ces propos généraux et les affirmations selon lesquels il n'existerait pas de société étasunienne résistent-ils à l'analyse empirique ? La dynamique de l'Amérique blanche native est-elle réellement distincte de celle d'autres groupes de la population ? Les évolutions de la Nouvelle-Angleterre sont-elles distinctes de celles du Sud ? Les données recueillies au travers des Recensements américains permettent de répondre simplement à ces questions en affirmant que, du point de vue des fluctuations du niveau scolaire atteint par les différentes cohortes, les Etats-Unis forment une nation homogène face aux changements sociaux, puisque la même trajectoire s'observe quel que soit le découpage choisi. Selon le « groupe

ethnique »¹², si le niveau d'accès au *Bachelor's degree* est très distinct, chacun de ces groupes a connu les mêmes fluctuations.

5-17- Pourcentage de Bachelor's degree selon le « groupe ethnique » selon l'âge par cohorte de naissance, diagrammes cohortaux



Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000*.

Note : population masculine.

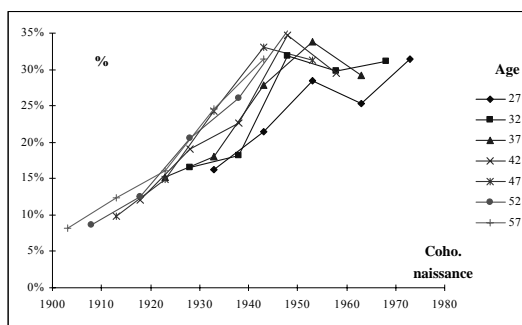
Jusque pour les cohortes nées dans les années cinquante, le niveau d'accès au *Bachelor's degree* tout comme les fluctuations des immigrés de première génération sont très similaires à ce que la population blanche américaine connaît, avec la même expansion puis le même retrait à partir des premières générations du baby-boom. La différence entre les deux populations relève pour l'essentiel de l'expansion des Hispaniques immigrés de première génération au sein des

¹² Nous avons retravaillé « à la française » les variables caractérisant l'appartenance ethnique et celle concernant l'immigration pour repérer quatre grands groupes : les blancs natifs (« *WASP-like* », même si nombre d'entre eux sont catholiques), les immigrés, c'est-à-dire ceux qui, quelle que soit leur appartenance, ne sont pas nés sur le territoire étasunien, les afro-américains non immigrés, et les hispaniques de deuxième génération au moins (ceux de première génération étant au nombre des immigrés). Nous avons renoncé à représenter les asiatiques, et les amérindiens. Ces quatre grands groupes typiques de la population sont le plus souvent supposés partager des sorts distincts.

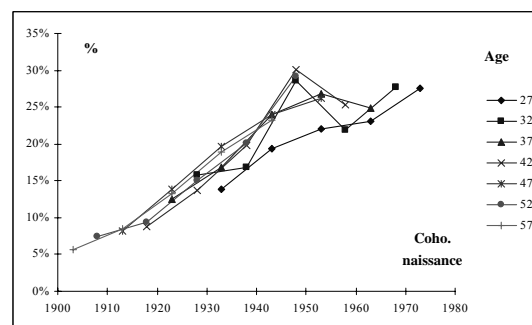
cohortes les plus récentes, d'où l'absence chez les immigrés de « rebond » scolaire semblable à celui connu par les Blancs. Les Afro-américains connaissent en revanche une dynamique d'expansion très similaire à celle des Blancs : la même croissance pour les premières générations du baby-boom s'observe, suivi du même retrait. La vraie différence relève des taux d'accès, situés au tiers de ceux de l'ethnie majoritaire. La population américaine d'origine hispanique sur le sol américain au moins depuis une génération connaît des variations très semblables.

5-18- Pourcentage de *Bachelor's degree* selon la région selon l'âge : diagrammes cohortaux à même échelle

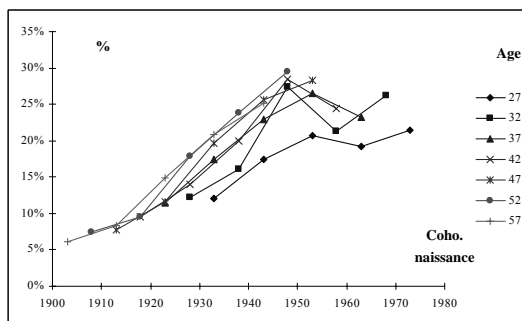
NORTHEAST REGION



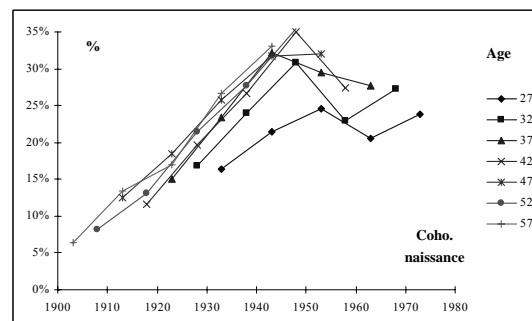
MIDWEST REGION



SOUTH REGION



WEST REGION



Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000* ; Compilations Enquêtes *Emploi 1969-2002* (source Lamas-Quételet)

Note : population masculine.

Du point de vue de la diversité territoriale, le découpage des Etats-Unis en quatre grandes régions permet de constater l'avance historique du Nord-Est et le retard relatif du Sud et du *Middle West*, retard qui est rattrapé de cohorte en cohorte. Pour autant les mêmes indentations se repèrent quelle que soit la région : pour un pays fortement décentralisé, où il n'existe pas réellement de politique fédérale fortement construite de l'expansion universitaire, il semble bien que « tout se passe comme si » il existait une vraie politique nationale de modification des taux d'accès au *Bachelor's degree*. Des travaux sur les dynamiques de l'Etat-

providence tels que ceux de Weir (2002) permettent effectivement de concevoir qu'il n'est pas nécessaire de faire exister une politique fédérale de type centralisé pour faire exister une orientation nationale, qui nécessite au bout du compte la seule existence de croyances partagées dans un modèle à l'édification duquel chacun contribue. Il reste que le modèle des années soixante semble plus généreux et fondé sur une volonté de construction collective d'un avenir meilleur, alors que celui qui émerge depuis vingt ans semble renvoyer chaque individu à la singularité de son sort, voire à sa petitesse, dans le cas médian.

Ce résultat tend à réduire à sa juste dimension la théorie sociologique selon laquelle les sociétés nationales tendent à perdre de leur cohérence et de leur pertinence pour rendre compte des tendances de changement, mais aussi celles qui voudraient réduire le cadre national à la juxtaposition de ces régionaux ou locaux renvoyant à autant d'expériences singulières et indépendantes l'une de l'autre. La simultanéité des variations montre que des décisions décentralisées telles que la fameuse « *Proposition 13* » de l'état de Californie¹³ ont eu des équivalents dans l'ensemble des macrorégions et des Etats américains qui, quoique formellement indépendants, ont tous pris des décisions parallèles et objectivement interdépendantes de restriction de la croissance universitaire. C'est une façon de dire que, dans leur ensemble, les états locaux ont été libres et indépendants dans leur choix de retenir les mêmes décisions, ce qui semble relever d'une contradiction dans les termes. Ce constat ne signifie pas qu'il est vain d'analyser les prises de décisions locales et les processus de leur élaboration, mais si une telle démarche tend à dissoudre le plan d'ensemble, évident ici à cet échelon macrosocial, dans une vision localiste univoque qui aurait pour principe que la totalité n'est que le résultat de l'agrégation d'expériences locales, nous risquerions de ne pas voir les éléments sociaux les plus déterminants. Une façon bien différente de voir ces mêmes résultats consiste à rappeler que la croissance universitaire post-1945 a constitué l'une des plus grandes politiques sociales fédérales prises à l'échelon national, dans la suite du *GI Bill*, et que au contraire les restrictions post-1975 relèvent plutôt d'un délestage de l'Etat fédéral vers les localités qui n'ont pu remédier seules aux difficultés de financement central. Le regain universitaire des années quatre-vingt-dix, de nouveau, a été promu par une

politique volontariste des gouvernements Clinton, où l'investissement scolaire est revenu au devant des priorités fixées à l'échelon national (Reich, 1992). Sur cette question d'interdépendance, il sera possible de s'interroger tout autant sur la simultanéité de la *Proposition 13* en Californie et des restrictions budgétaires et universitaires en France dont Alice Saunier-Seité, Secrétaire d'Etat en charge des universités sous Valéry Giscard d'Estaing, fut la figure emblématique : le même retournement après une longue période d'expansion est ici à l'œuvre, laissant ainsi supposer une forte interdépendance politique et idéologique des Etats-Unis et de la France dès les années soixante-dix. Une forme de « solidarité » ou de dépendances dans les politiques scolaires des deux pays est ici à interroger. Par ailleurs, et surtout, il faut concevoir la période d'enseignement post-obligatoire (implicitement, aux Etats-Unis, jusqu'à la fin de la *High School*) comme partie intégrante du processus de socialisation transitionnelle. De même que des fluctuations fortes des taux de chômage à l'entrée dans la vie ont un impact déterminant sur les conditions de la socialisation transitionnelle et donc, ensuite, sur toute l'existence, les fluctuations des conditions collectives de financement des études sont susceptibles de modifier considérablement les conditions sociales relatives rencontrées par les générations successives.

Socialisation transitionnelle et position sociale

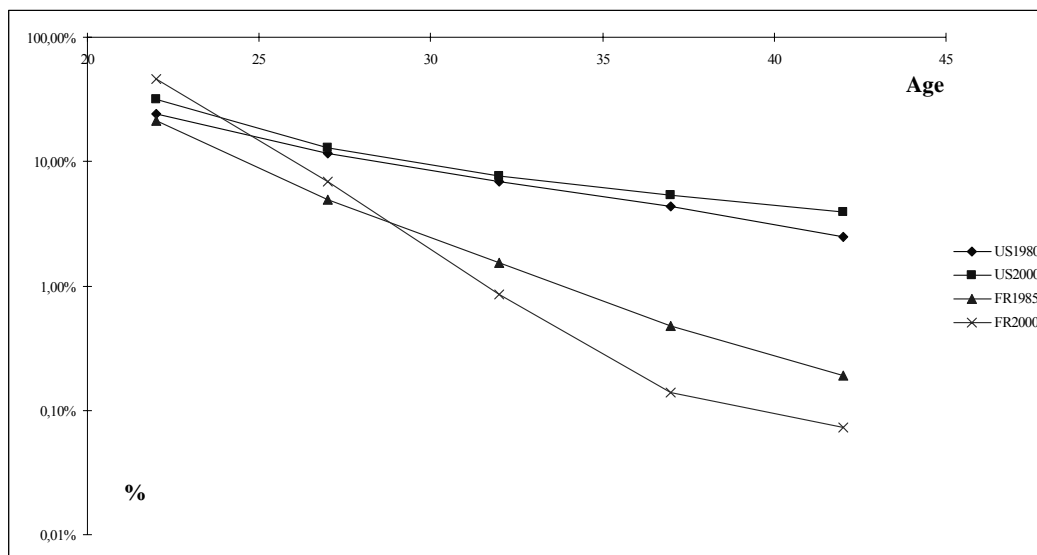
Après l'école, la suite du processus de socialisation transitionnelle prend-elle des formes particulières aux Etats-Unis ? Les Américains mettent-ils plus de temps, au cours de leur cycle de vie, que leurs homologues français pour atteindre leur position sociale finale ? Ou, simplement, le cycle de vie américain est-il semblable ou différent de celui que l'on observe en France ? L'*American Dream* s'accommode de l'idée que tous ceux situés au bas de l'échelle sociale ont leur chance pour escalader l'ensemble des échelons et, s'ils sont doués, s'ils travaillent fort et le méritent, peuvent s'établir tout en haut, même s'ils sont partis du bas de l'échelle sociale. Dès lors, il faudrait s'attendre à une ascension assez progressive des individus au cours de la carrière, tout ne se jouant pas à la sortie de l'école. A défaut d'un tel mouvement lent de progression, un important mouvement de

¹³ Ce référendum local de l'état de Californie qui mit aux voix en 1978 une motion consistant à plafonner le taux des impôts locaux au seuil auquel il était parvenu en 1976 : une fois ce texte voté, il devenait impossible d'augmenter la ressource locale dans un contexte de besoins de financement croissants, en particulier pour les universités.

déclassement social en cours de carrière des non méritants doit apparaître, de façon à laisser la place dans les créneaux les plus élevés à ceux qui se révèlent en cours de carrière, d'où il devrait résulter une forte mobilité sociale verticale intragénérationnelle.

Il n'est malheureusement pas possible de faire dans le cas américain l'ensemble des variantes que nous avons réalisées sur la France, pour la raison que la notion d'« âge de fin d'études », pertinente pour la société française, où les retours à l'école sont à peu près inexistantes une fois que les individus ont passé leur dernier diplôme ou ont échoué dans un cursus, est au contraire vide de sens aux Etats-Unis où les retours même relativement tardifs à l'université — au moins jusqu'à 30 ans — sont assez banals, même si les personnes interrogées ne sentent pas forcément que leur statut principal est alors celui d'étudiant. En 2000, aux Etats-Unis, 4 % de la population âgée de 40 à 44 ans dit être inscrite dans un établissement dans le but d'obtenir un titre, contre moins de 0,1 % de leurs homologues français se déclarant en cours d'études. Evidemment, les deux indicateurs, comme les deux systèmes, sont à peu près incomparables, la formation continue française n'étant que très exceptionnellement diplômante et rarement organisée dans des lieux formels d'enseignement, la situation étant bien différente aux Etats-Unis.

5-19- Pourcentage de personnes en poursuite d'étude en France et aux Etats-Unis selon l'âge

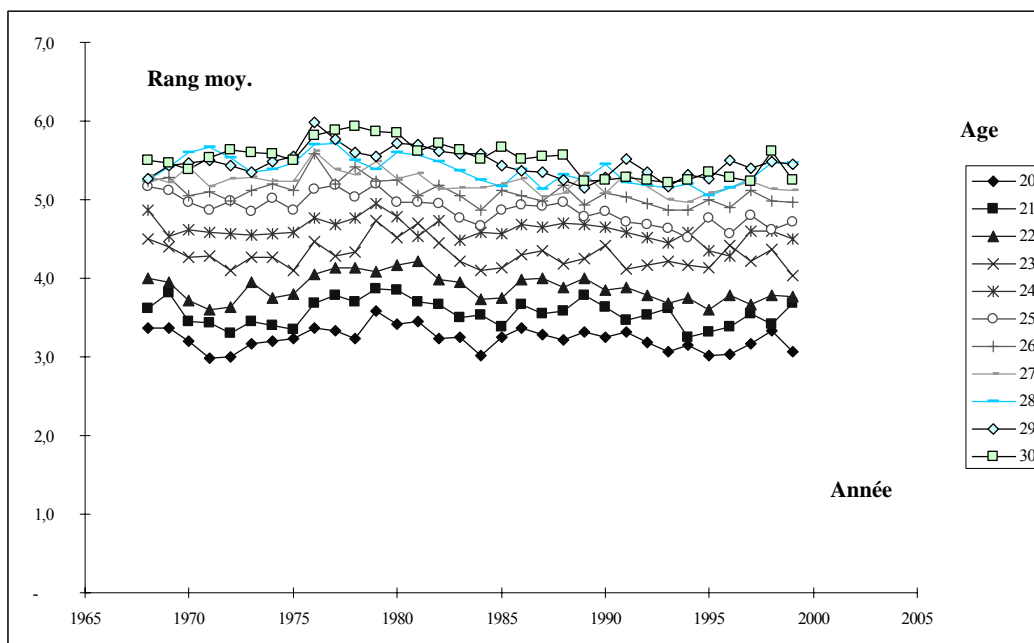


Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000* ; Compilations Enquêtes *Emploi 1985-2000* (source Lasmas-Quételet)

Note : population masculine.

Plus rapidement que dans le cas français, les jeunes cohortes d'américains accèdent au rang social relatif qui sera celui qui les caractérisera au long de leur carrière. Contrairement à ce que l'on observe en France, au cours des trois dernières décennies, le rang social des jeunes américains n'a pas régressé : aux Etats-Unis, les jeunes adultes continuent d'accéder à des professions correspondant aux niveaux de qualification de leurs aînés, alors qu'en France, leurs homologues mettent de plus en plus de temps hors travail, et leurs premières années d'activité sont marquées par des emplois à des niveaux socioprofessionnels subalternes. A 22 ans, les Américains accèdent déjà à un rang social relatif que les Français n'obtiennent qu'après 26 ans. Sauf si un brassage intragénérationnel important des positions acquises a lieu, le sentiment est ici plutôt un positionnement précoce des cohortes de jeunes américains dans leur position définitive, ce qui ne cadre guère avec l'image simpliste que l'on peut se donner du système américain.

5-20- Rang social moyen atteint selon l'âge : 1968-1999



Source : Compilations *Current Population Surveys* 1968-1999 (source Ferret-Census Bureau)

Note : champ : population masculine ; rang social moyen ; les personnes sans emploi se voient appliquer le rang 1. La légère rupture de série de 1976 est due au fait qu'à partir de cette date sont codées les occupations des individus qui ont travaillé au cours de l'année écoulée (enquête du mois de mars).

Surtout, ce qui frappe, c'est le fait que, apparemment, le ralentissement économique, le chômage de masse concentré sur les jeunes, la prolongation des études, autant de caractéristiques françaises des trois dernières décennies qui ont eu leur équivalents aux Etats-Unis, au moins à la fin des années soixante-dix,

semblent n'avoir eu aucun impact visible sur le cursus des jeunes Américains, et certainement pas sur le rang social précocement obtenu autour d'une vingtaine d'années. Ce point corrobore l'idée d'une forte polarisation en France dans un contexte de crise entre *insiders* in *outsiders* générationnels, alors que cette division ne semble pas s'être si fortement aiguïlée aux Etats-Unis, mais les processus à l'œuvre sont certainement plus complexes. Il est vrai aussi que la situation américaine est très complexe, puisque, contrairement à la France où la sortie des études est le plus souvent définitive, une période peut-être plus longue qu'en France d'alternance entre travail et études se présente. Dès lors, la notion française d'« âge de fin d'études » est presque inapplicable aux Etats-Unis, sauf à travailler sur des « cas types » dont on connaît les limites. Il demeure que la socialisation transitionnelle américaine semble être au bout du compte tout aussi précoce dans la vie et au moins aussi rapide dans le temps que ce n'est le cas en France, d'où des risques semblables au cas français d'apparition de fluctuations générationnelles, même si leur détection apparaît plus aisée en France qu'aux Etats-Unis.

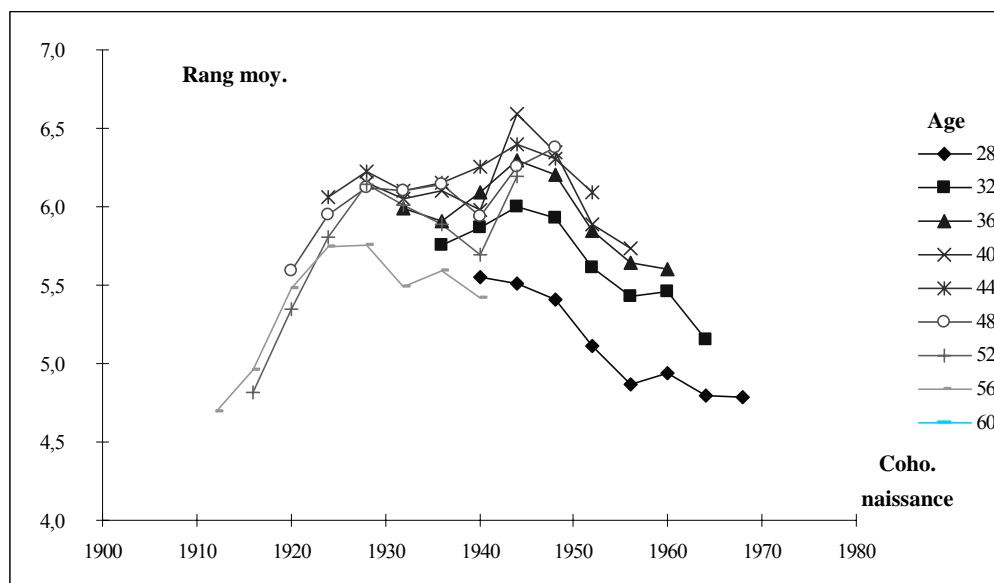
L'inertie dans la mobilité : un brassage individuel sans égalisation générationnelle

Il reste que nous avons identifié déjà, dans le cas américain, des fluctuations générationnelles aussi visibles qu'en France (une fois que l'on dispose de la méthode idoine, permettant les détecter). L'image des Etats-Unis, celle lointaine des observateurs distancés tout comme celle des autochtones, met au centre de la perspective un brassage incessant des positions sociales. Est-il réellement certain que ce brassage est en situation d'amoindrir rapidement les écarts relatifs des différentes générations par un flou croissant entre les positions des cohortes les unes par rapport aux autres ? Pour y répondre, un instrument de mesure adapté, qui n'est certainement pas similaire à celui des DADS, mais qui permet d'en reprendre une partie de l'argumentation, va être mobilisé : le *Panel study of income dynamics*¹⁴ (PSID). L'échantillon est donc d'une taille moins considérable que dans le cas français, mais il permet d'obtenir des résultats comparables et

¹⁴ Ce panel, qui est actif depuis 1968, permet de suivre un échantillon représentatif des individus et des ménages ayant leur résidence aux Etats-Unis, notamment du point de vue de leurs ressources économiques : de l'ordre de 5 000 familles en 1968 jusqu'à 7 000 de nos jours. Pour conserver le parallélisme avec les données françaises, nous ne conserverons que la période 1976-1996, même si nous disposons de données tout à la fois plus anciennes et plus récentes.

similaires. On procédera ici de la même façon que dans le cas français en procédant de 4 ans en 4 ans, pour rapprocher le revenu des individus 4 ans plus tard par rapport à leur point de départ.

5-21- Rang économique moyen (*personal income*) US atteint selon l'âge : diagrammes cohortaux



Source : PSID, University of Michigan.

Note : population masculine ; rang hiérarchique moyen du revenu

5-22- Table de l'« avance relative » $\alpha_{a,p}$ du revenu personnel et intervalles de confiance à 95 %

	1976	1980	1984	1988	1992
28	0,24[0,13;0,36]	0,01[-0,09;0,11]	-0,15[-0,25;-0,04]	-0,05[-0,16;0,06]	-0,06[-0,22;0,09]
32	0,18[0,03;0,34]	0,15[0,02;0,27]	-0,05[-0,17;0,05]	-0,18[-0,29;-0,07]	0,01[-0,12;0,15]
36	-0,06[-0,23;0,10]	0,23[0,08;0,39]	0,14[0,01;0,27]	-0,11[-0,23;0,00]	-0,18[-0,33;-0,04]
40	-0,28[-0,48;-0,08]	-0,41[-0,60;-0,22]	0,30[0,14;0,46]	0,22[0,09;0,35]	-0,11[-0,27;0,04]
44	-0,26[-0,46;-0,07]	-0,27[-0,48;-0,06]	-0,13[-0,33;0,06]	0,29[0,12;0,46]	0,26[0,08;0,43]
48	-0,08[-0,27;0,10]	-0,17[-0,37;0,02]	-0,05[-0,28;0,17]	0,08[-0,12;0,30]	0,35[0,12;0,59]
52	-0,22[-0,43;0,00]	0,11[-0,08;0,31]	0,03[-0,18;0,25]	0,10[-0,15;0,35]	-0,02[-0,32;0,28]

Source : PSID, University of Michigan.

Note : champ, population masculine ; écart du rang hiérarchique moyen du revenu à la tendance âge et période

Tout comme dans le cas français, il est possible de calculer une « avance relative » des différents groupes d'âge aux différentes époques, que l'on définira comme le surcroît de rang dans la hiérarchie salariale par rapport au groupe de même âge des autres années. Ce rang est simplement le résidu moyen selon l'âge et l'année du rang économique expliqué par l'âge et l'année (ce résidu serait nul si la forme du cycle de vie était restée semblable d'une année sur l'autre). La question est ici, comme plus haut pour la France, de cette nature : les cohortes en avance (*versus*, en retard) perdent-elles (resp. récupèrent-elles) leur avance (resp.

leur retard) sur les autres cohortes ? Autrement dit : avec le temps, les inégalités précoces entre cohortes se réduisent-elles ? Une façon de tester cette hypothèse est de relier la croissance du rang économique des cohortes à ce coefficient d'avance : si le lien est négatif, il signifie alors qu'il y a rattrapage, c'est-à-dire que l'avance est en moyenne plus importante pour les membres des cohortes en retard, ce qui serait une dynamique de retour à l'équilibre. En revanche, un lien positif serait le fait de handicaps cumulatifs. Une ANOVA est ici aussi mise en œuvre, où la variable à expliquer est la progression en termes de rang moyen ($r_{t+1} - r_t$), et où les variables explicatives sont l'âge, la période, le rang atteint à la date t et l'avance relative (cette dernière variable étant considérée comme quantitative).

5-23- Anova de la progression $\Delta_{t \rightarrow t+1}$ par l'âge, l'année et le rang initial

Paramètre	B	E.S.	Student	Signif.	Intervalle de confiance à 95%	
					Borne inférieure	Limite supérieure
Constante	-1,5548	0,0488	-31,8008	0,0000	-1,6507	-1,4590
A28	0,7105	0,0409	17,3417	0,0000	0,6302	0,7908
A32	0,5858	0,0414	14,1499	0,0000	0,5047	0,6670
A36	0,5851	0,0427	13,6908	0,0000	0,5013	0,6689
A40	0,4888	0,0446	10,9439	0,0000	0,4012	0,5763
A44	0,4388	0,0469	9,3486	0,0000	0,3468	0,5307
A48	0,2539	0,0485	5,2343	0,0000	0,1588	0,3491
A52	Ref.					
Y1976	0,2313	0,0331	6,9767	0,0000	0,1663	0,2963
Y1980	0,2112	0,0322	6,5440	0,0000	0,1479	0,2744
Y1984	0,3342	0,0313	10,6504	0,0000	0,2727	0,3957
Y1988	0,2189	0,0309	7,0628	0,0000	0,1581	0,2796
Y1992	Ref.					
D1	2,6256	0,0477	55,0310	0,0000	2,5321	2,7191
D2	1,9856	0,0442	44,8692	0,0000	1,8988	2,0723
D3	1,5815	0,0431	36,6919	0,0000	1,4971	1,6660
D4	1,3912	0,0420	33,1132	0,0000	1,3089	1,4736
D5	1,0865	0,0407	26,6701	0,0000	1,0067	1,1664
D6	0,7724	0,0401	19,2165	0,0000	0,6936	0,8512
D7	0,5972	0,0392	15,2121	0,0000	0,5203	0,6742
D8	0,3468	0,0386	8,9625	0,0000	0,2709	0,4226
D9	0,1543	0,0381	4,0485	0,0000	0,0796	0,2290
D10	Ref.					
Avance	0,2151	0,0528	4,0683	0,0000	0,1114	0,3187

Source : PSID, University of Michigan.

Note : population masculine ; contrastes à la référence : dernière modalité.

Le résultat est conforme à la théorie de la socialisation transitionnelle et aux effets de scarification, et non à celle de la théorie du rattrapage : les membres des cohortes en avance semblent progresser plus rapidement que ceux des cohortes en retard, ce qui correspond non pas à un affaiblissement mais au contraire à une amplification des fluctuations cohortales acquises précocement par les générations successives. Ce résultat ne va pas dans le sens d'une idée selon laquelle la société américaine, plus fluide, donnerait lieu à plus de brassages sociaux. Il est vrai que, d'un point de vue relatif, si la société américaine est inégale au point que l'on trouve deux échelons, là où en France on en trouve un seul, un brassage de même intensité en termes de rang, sera d'intensité double aux Etats-Unis en termes de

variation du revenu correspondant à ces niveaux. C'est un des intérêts de l'inégalité : de donner l'illusion du mouvement.

Dès lors, nous pouvons affirmer qu'aux Etats-Unis aussi, des modifications considérables dans les conditions spécifiques aux différentes cohortes de la socialisation transitionnelle peuvent être repérées. Il est vrai qu'en France, ces fluctuations passaient plus par les conditions d'entrée dans le monde du travail et moins par les conditions de financement des études, notamment supérieurs, facteur plus central, visiblement, aux Etats-Unis. Néanmoins, il est possible de relier ces deux aspects simultanés en insistant sur le fait que, au moment de la socialisation transitionnelle, la société a une double action parallèle en direction des nouvelles générations d'adultes : d'une part elle investit dans leur éducation, et d'autre part en développant les emplois que ces jeunes adultes pourront trouver. Il est certain que, quel que soit le niveau universitaire, si les nouveaux entrants ne trouvent aucune place, leur situation sera désespérée. Ainsi, ce qui caractérisait les années soixante, ce n'est pas simplement une expansion des études, c'est aussi une croissance considérable des emplois qualifiés qui leur correspondaient, dans le système de santé, d'éducation, dans de nombreuses institutions publiques de recherche, mais aussi dans le privé et l'industrie. Dès lors, il s'agit de s'intéresser à l'« investissement générationnel » qui consiste en la dotation éducative comme professionnelle que les nouvelles générations reçoivent lors de leur entrée dans la vie adulte ; si l'une ou l'autre fait défaut, le progrès générationnel sera déficient.

Chapitre VI :

France *versus* Etats-Unis : l'investissement générationnel

Nous sommes parvenus à mettre en évidence l'existence aux Etats-Unis de fluctuations cohortales comparables à celles repérées déjà en France, et la stabilité dans le temps de ces « scarifications cohortales » (*cohort scars*). Il faut insister de nouveau sur le fait que peu de sociologues américains ont souligné l'existence de ces inégalités intergénérationnelles, celles-ci ayant été peut-être plus documentées par des économistes, sans que ces fluctuations aient fait pour autant l'objet d'une analyse à peu près systématique, en tous cas comparable à ce que le *Destin des générations* avait permis d'élaborer pour la France. Les résultats accumulés ci-dessus forment donc un panorama général que l'on ne trouve chez aucun auteur, même si çà et là on repérera dans la littérature des sciences sociales américaine des résultats élémentaires qui n'ont pas fait l'objet alors d'une analyse systématisée.

Néanmoins, si cette description est nécessaire, et si cette juxtaposition des cas français et américain est une première étape dans une démarche comparative, une comparaison véritable exige un travail plus approfondi : c'est l'objet de ce chapitre. Nous présenterons les éléments communs de la fracture générationnelle française et américaine, puis les principales différences repérables, pour tenter d'en rendre compte. Différents ordres explicatifs peuvent être mobilisés pour comprendre comment deux sociétés marquées par des structures et des dynamiques aussi différentes ont pu connaître, à peu de choses près, des réponses semblables face au ralentissement économique. Ces éléments comparatifs permettront de comprendre tout à la fois la simultanéité des changements et leurs distinctions.

Structures dynamiques communes et éléments de divergence

L'élément central est le fait qu'il existe en France comme aux Etats-Unis des fluctuations générationnelles repérables et stables au long de la trajectoire

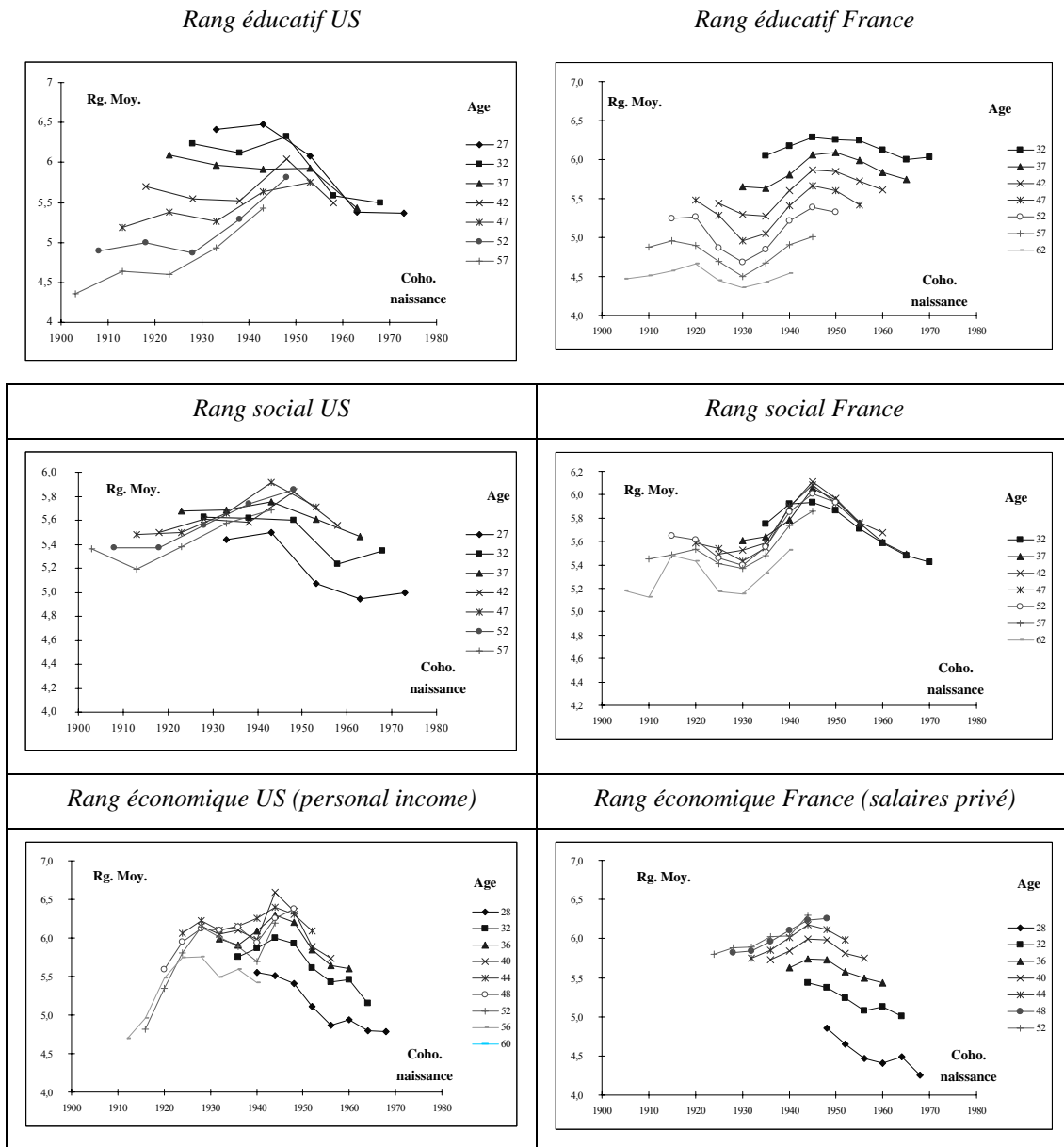
économique et sociale des cohortes. En France comme aux Etats-Unis, ces fluctuations n'ont intéressé que très tardivement les sociologues, et ont souvent fait l'objet de nuances fortes voire de dénégations assez systématiques au motif que les anciens aident leurs jeunes (Skocpol, 2000, pp.84-86 ; Arber et Attias-Donfut, 2000). C'est oublier la solution de continuité entre le fonctionnement des générations familiales et celui des générations sociales où l'amour filial entre générations peut aller de pair avec un rapport social redoutable entre groupes de cohortes au sein de la société dans son ensemble. Dans les deux pays, la littérature des sciences sociales semble avoir été plus prompte à invoquer la solidarité privée des générations que les redistributions sauvages et invisibles résultant du déclassement relatif de certaines cohortes par rapport à d'autres. Il est vrai qu'aux Etats-Unis, le penchant à l'autocélébration est aussi important qu'en France la tendance à l'étalage des bonnes raisons d'être pessimiste.

Au même moment, une évolution parallèle des chances de mobilité ascendante d'une part et des risques de déclassements sociaux d'autre part est mise en lumière. Une évolution semblable de la représentation et de la participation politique comme syndicale semble bien émerger. Dans l'ensemble, un diagnostic assez semblable peut être établi dans les deux cas nationaux. Néanmoins, les deux cas ne présentent pas une parfaite similitude, et c'est en entrant un peu plus profondément dans la représentation de la dynamique sociale que l'on parviendra à comprendre ces divergences, au moins sur sept dimensions principales.

La première différence est en termes de temporalité : alors qu'en France les générations nées dans les années quarante bénéficient d'une amélioration considérable de leur position sociale par rapport à leurs prédécesseurs d'une dizaine d'années, elles sont aux Etats-Unis les dernières à connaître l'expansion avant la fermeture des perspectives d'ascension subies dès les cohortes nées au début des années cinquante. Ainsi, alors que les générations américaines nées dans les années trente sont globalement bien situées sur l'ensemble des indicateurs, leurs homologues françaises sont clairement en retrait. La chose peut sembler étrange eût égard aux conditions économiques de la socialisation transitionnelle de cette génération démographiquement rare, alors que la période de son entrée dans la vie adulte est marquée par une croissance rapide et un chômage particulièrement bas. Le contexte de la guerre d'Algérie a pu impliquer

pour la socialisation de ces cohortes un retard de l'entrée dans la vie économique, un contexte moins propice à l'investissement scolaire et universitaire¹.

6-1- Rang éducatif, social et économique moyen US et France atteint selon l'âge : diagrammes cohortaux



Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000* ; Compilations Enquêtes *Emploi 1969-2002* (source Lasmás-Quételet)

Note : population masculine ; la moyenne des rangs tels qu'elle est évaluée pour les rangs est 5,5 ; les divergences par rapport à cette valeur montrent que les différents âges et les cohortes successives ne sont pas à parité.

¹ Rallonger les études alors que deux années de service militaire étaient exigées pouvait impliquer des difficultés accrues pour les jeunes, en absence d'un équivalent du *GI Bill* américain susceptible de couvrir les besoins d'existence de ménages en cours d'installation à l'issue du service.

La deuxième différence forte entre les deux sociétés relève de la forme de la rupture éducationnelle. Aux Etats-Unis, la séquence observée met en évidence le fait que, de 1960 à 1980, toute nouvelle génération a bénéficié sur la précédente d'une avance en termes d'investissement scolaire, et que son rang déclinait à mesure que les cohortes les plus anciennes étaient remplacées par les plus récentes. En revanche, à partir des années quatre-vingt, la régularité ancienne disparaît, et les nouvelles cohortes reçoivent dorénavant une dotation scolaire sans progrès par rapport à la moyenne de la population adulte, d'où cette configuration radicalement nouvelle où les nouvelles cohortes de 27 ans disposent du même rang scolaire moyen que les cohortes aujourd'hui âgées de 57 ans (cohorte 1943), alors que ces cohortes de 57 ans disposaient à 27 ans (en 1970) d'un rang moyen de 6,5 par rapport au rang moyen de 4,5 pour leurs propres aînés âgés alors de 57 ans (cohorte 1913). Nous sommes là face à un changement profond de régime de croissance générationnel. Il est vrai que les efforts naguère consentis ne pouvaient être prolongés linéairement sur un siècle sauf à porter le quart de la population américaine au niveau du PhD. En revanche, cette rupture de régime de croissance générationnel avantage doublement les cohortes nées dans les années quarante, qui ont ainsi bénéficié des efforts massifs de leurs aînés sans devoir assurer ensuite les coûts directs — les impôts ou le paiement des droits de scolarité à la mesure de la croissance scolaire — et indirects — le déclassement scolaire relatif lié à l'arrivée sur le marché de cohortes de mieux en mieux formées — qui auraient été impliqués par un prolongement de la croissance. En France, au contraire, s'il existe des fluctuations profondes dans la croissance scolaire, on n'observe pas rupture aussi définitive dans le régime de croissance que ce n'est le cas dans l'exemple étasunien : si les politiques de *stop and go* sont aussi une caractéristique française, la seconde explosion scolaire (Chauvel, 1998c) porte ici pour conséquence une dynamique moins restrictive malgré tout qu'aux Etats-Unis, du moins en termes de croissance du taux d'accès à l'enseignement supérieur long.

Une troisième différence provient des fluctuations du rang social : en France l'expansion générationnelle des cadres et professions intellectuelles supérieures, ainsi que des professions intermédiaires culmine avec les premières cohortes du baby-boom, pour mettre en évidence ensuite un reflux d'autant plus saisissant, ici, qu'en termes de rang social, les nouvelles générations françaises connaissent une position sociale relative historiquement peu favorable. Au contraire, les cohortes américaines semblent avoir connu des variations sensibles, certes, mais d'une

intensité nettement moindre. A cela, la principale explication envisageable relève du sens des grilles professionnelles officielles en France et aux Etats-Unis : alors que la catégorie socioprofessionnelle correspond à une symbolique et une réalité fortes de la culture et du jeu de positions relatives dans la société française, la grille des professions du recensement correspond à une réalité nettement moins construite aux Etats-Unis (Chauvel, Chenu et *al.*, 2002). Cela ne signifie pas l'absence Outre-atlantique d'une hiérarchisation clairement établie entre médecins et balayeurs, mais une multitude de professions de la grille américaine relèvent d'un découpage sectoriel plus que hiérarchique (par exemple, les « *Sale workers* », lorsqu'ils ne sont pas détaillés, regroupent aussi bien des traders et des représentants de commerce de base), alors que la verticalité du social est en France la dimension peut-être principale et certainement la plus visible de la « thématisation » propre à la PCS, ce qui n'interdit pas en France l'existence au même moment de ruptures d'ordre sectoriel ou statutaire (Héran, 1997a). Il en résulte que, aux Etats-Unis, l'utilisation directe ou indirecte de la grille des professions du *Census Bureau* pour établir des classements sociaux de toutes sortes² peut confronter à des résultats comparatifs plus incertains qu'ailleurs.

En revanche, et c'est une quatrième dimension des singularités franco-américaines, on observe aux Etats-Unis des fluctuations plus importantes qu'en France du rang économique par cohorte, en particulier pour les générations les plus récentes. Malgré la reprise économique américaine que l'on a fortement soulignée dans les années quatre-vingt-dix, les nouvelles générations américaines n'ont pas échappé, et peut-être même moins qu'en France, à une dévalorisation économique très visible. En France, cette dévalorisation économique relative des jeunes générations a été bien soulignée (Allain, 1997 ; Baudelot et Gollac, 1997 ; Chauvel, 1997b), et son équivalent américain semble avoir largement échappé à la sagacité de la recherche étasunienne, alors qu'elle n'a rien à envier au cas français, en termes d'intensité.

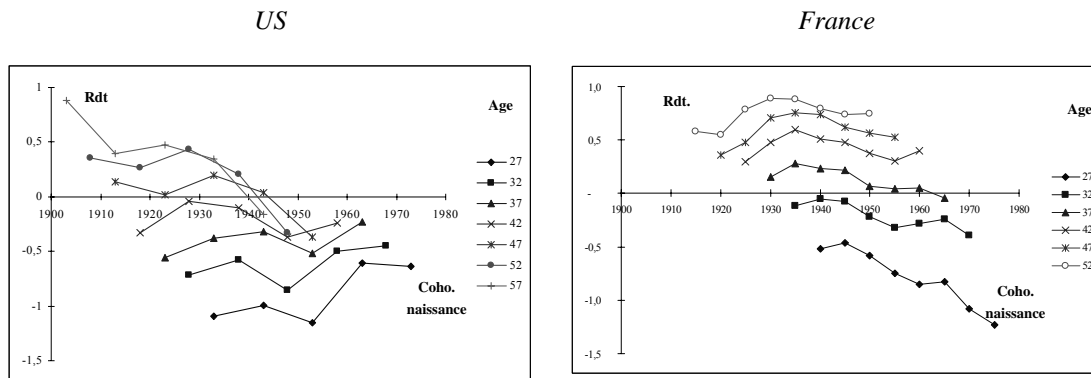
² Il est possible d'évoquer notamment les schémas de classes EGP tels qu'ils résultent de la *General Social Survey* américaine, qui est la principale source utilisée pour l'analyse et la comparaison des flux de mobilité sociale intergénérationnelle, qui utilisent le code des professions du *Census*. Il se peut donc que le surcroît de fluidité sociale repéré aux Etats-Unis par rapport à la France (selon Erikson et Goldthorpe, 1992, d'autres parvenant à des résultats différents) provienne tout simplement de la mauvaise qualité de la grille utilisée : si de nombreuses cases de la grille des professions du *Census* sont hiérarchiquement floues ou ambiguës, la mobilité sociale sera en apparence plus forte, du simple fait artefactuel d'une grille de moindre qualité qu'en France.

Si l'on met en parallèle les trois variables que sont les rangs éducatif, social et économique, il est possible de dire que dans le cas américain, la rupture est surtout entre les premières cohortes du baby-boom et les suivantes (*X generation*, dans la terminologie américaine) alors qu'en France, la situation est plutôt celle d'une rupture entre les générations nées dans les années trente et les suivantes, les premières générations du baby-boom connaissant une forte ascension suivie par un plateau déclinant. Notons que cesser de progresser dans un monde marqué par une croyance généralisée en le progrès peut impliquer de lourdes difficultés pour les cohortes nées à partir de 1950-1955 qui en France en sont les victimes. Dès lors, la grande interrogation est celle-ci : comment la fracture générationnelle américaine, aussi importante soit-elle, a-t-elle pu échapper jusque là aux instruments de mesure des sciences sociales américaines et à la conscience des milieux cultivés, au-delà de l'écume journalistique ?

Pour autant, et c'est là le cinquième aspect où France et Etats-Unis diffèrent, le rendement social des titres scolaires³ met en évidence une dynamique différente d'un pays à l'autre. Alors qu'aux Etats-Unis cette dégradation a surtout été celle des cohortes nées de 1930 à 1955, mais avec une reconstitution de cette valorisation pour les cohortes plus récentes, la France a connu une évolution nettement différente, puisque les générations de la première explosion scolaire, nées à partir de 1940, n'ont guère connu cette dégradation de leurs titres scolaires pourtant plus répandus, alors que les cohortes plus récentes ont vécu au contraire une plus forte dégradation de la valeur de leurs titres dans un contexte de croissance scolaire ralentie. Il en résulte une situation où, en France, les premières générations du baby-boom sont les doubles gagnants de la croissance scolaire, alors que la situation américaine est plus ambiguë, puisque leurs homologues étasuniens ont subi une forte croissance scolaire sans bénéficier pour autant d'un rendement aussi favorable de l'investissement scolaire reçu. Ainsi, aux Etats-Unis, la situation est celle d'une amélioration relative des nouvelles cohortes qui doivent attendre moins longtemps dans leur cycle de vie pour obtenir un rang en relation avec leur investissement scolaire, alors qu'en France, la situation est inverse.

³ C'est-à-dire la correspondance du rang éducatif en termes de rang social, d'autant plus faible qu'un rang donné dans la pyramide des diplômes ne permet plus d'accéder aux positions sociales les plus élevées.

6-2- Rendement social du diplôme en termes de rang social : diagrammes cohortaux



Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000* Compilations Enquêtes *Emploi 1969-2002* (source Lamas-Quételet)

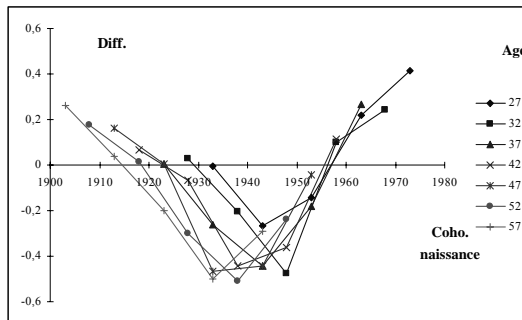
Note : champ, population masculine ; rang hiérarchique moyen la position sociale ; si pas d'emploi, rang 1.

Le sixième facteur de différenciation franco-américain relève de la dynamique sociale des inégalités entre femmes et hommes selon le filtre des générations. Dans ce croisement entre genres et générations, la caractéristique centrale qui marque la différence entre les deux pays relève de l'impact américain du *GI bill* qui a signifié, pour les générations féminines nées entre 1920 et 1950, une véritable régression sociale par rapport à la dynamique sociale ascendante masculine, avec une divergence claire entre les rôles et statuts masculins et féminins pendant une trentaine d'années. La situation est d'autant plus intéressante aux Etats-Unis qu'une parité éducative était déjà à l'œuvre pour les générations nées autour de 1910. Le cas français est caractérisé en revanche sinon par une réelle linéarité, mais du moins par une accélération progressive du dépassement du rang scolaire des hommes par celui des femmes. En définitive, dans le cas français, les premières cohortes du baby-boom sont les dernières où les hommes disposent encore d'un rang scolaire supérieur à celui des femmes.

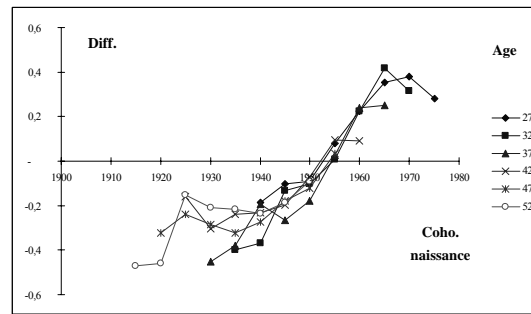
Pour autant, les inégalités éducatives et leurs variations selon le genre sont de même ampleur en France et aux Etats-Unis. Dans le même registre, l'accession des femmes à l'emploi et leur rattrapage des positions sociales masculines en termes de rang social se sont déroulés selon une chronologie, un processus et une intensité assez similaires. Néanmoins, il serait intéressant de remonter plus loin dans le passé consulté. Les premières microdonnées dont nous disposons ici remontent aux années soixante et permettent ainsi de reconstituer les situations générationnelles des générations nées autour des années 1910, et il se peut fort qu'en remontant à l'orée du XX^e siècle, des différences plus marquées pourraient être mises en évidence dans le processus d'acheminement vers la parité.

6-3- Différences de rang éducatif moyen selon l'âge par cohorte de naissance, femmes et hommes : diagrammes cohortaux

Différence de rang éducatif F-H US



Différence de rang éducatif F-H France



Source : Ipums Microdata: (Steven Ruggles and Matthew Sobek et al., 2003) *Census cumulative extracts 1960-2000*.
Compilations Enquêtes *Emploi 1969-2002* (source Lasmaz-Quételet)

Note : l'indicateur est positif lorsque l'avantage est aux femmes

Le septième point que nous avons souligné au cours de ce travail relève de la dynamique des inégalités intragénérationnelles. En France, ces inégalités qui relèvent de l'intensité de la hiérarchie à l'intérieur de chaque cohorte, qu'elles soient en termes de rang social ou salarial, ont peu varié, c'est-à-dire que, pour les nouvelles générations, si les conditions d'existence des enfants des catégories populaires et des peu diplômés se sont réellement dégradées, celles des enfants de la bourgeoisie et les diplômés ont-elles aussi connu des régressions importantes par rapport à leurs aînés. Evidemment, ces derniers ne se trouvant pas au bas de l'échelle, les difficultés auxquelles ils sont confrontés sont relatives et différentes stratégies d'adaptations sont envisageables, comme le fait d'accepter par rapport à ses diplômés des positions et des salaires moindres, quitte à adapter sa productivité personnelle à la mesure des revenus d'activité amoindris, tout en bénéficiant des ressources des ascendants pour compléter le manque à gagner. Il reste que, en France, du haut au bas de l'échelle, les difficultés subies par les jeunes sont sensibles et repérables, créant ici un élément de solidarité objective implicite. En revanche, aux Etats-Unis, au sein des cohortes arrivées à l'âge adulte depuis vingt ans, le déclin absolu des conditions de vie des catégories le plus en difficulté contraste et diverge avec le mieux être des catégories les mieux dotées notamment d'un point de vue scolaire. En France, il est concevable que les jeunes intellectuels soient sensibles et conscients de la dégradation moyenne subie par la cohorte dans son entier, alors que, au contraire, aux Etats-Unis, les jeunes universitaires ont peu de chances de percevoir forcément une dynamique dépressive semblable à celle subie par les jeunes des catégories les plus modestes, ou simplement par la moyenne de sa propre cohorte, puisque seule la fraction

supérieure de l'ordre de 10 à 15 % des nouvelles cohortes connaissent un réel progrès.

Voilà les faits que nous avons recueillis au long de ce travail de systématisation des observations, mais sans lesquels il est impossible d'obtenir une claire appréciation de la question, tant les acteurs sociaux eux-mêmes sont dans l'incapacité, visiblement, de se constituer collectivement une vision objective de la situation. Il ne manque pas de voix, même au sein de la profession sociologique américaine, pour nier, dénier, ou même contredire l'existence d'une forme quelconque d'inégalité entre les générations — tout comme en France.

Régimes de bien-être et la différence France-Etats-Unis

Pour rendre compte de ces configurations, nous disposons au sein de l'arsenal théorique sociologique d'une ressource intéressante, celle qui relève de la sociologie des systèmes d'Etats-providence ou des « régimes de bien-être », champ entièrement renouvelé par la production de Esping-Andersen et les débats soulevés depuis. Le renouvellement opéré par le sociologue d'origine danoise est déterminant, en cela qu'il opère une unification entre champs sociologiques naguère opposés que sont la sociologie des institutions, celle de la stratification et celle de la dynamique des groupes politiques.

Sous sa forme la plus simplifiée, celle qui a été le plus popularisée, le résultat central des travaux d'Esping-Andersen consiste en une typologie des Etats-providence ou des régimes de bien-être en trois modalités que sont les régimes libéraux, essentiellement ceux des pays anglo-saxons, les régimes conservateurs, dits aussi corporatistes de l'Europe continentale, et les régimes sociodémocrates, dont ceux d'Europe nordique sont des exemples élaborés⁴. Cette typologie pose le problème de la cristallisation historique, c'est-à-dire le fait de figer une période centrale — celle de la fin des années soixante-dix — pour en faire un point d'aboutissement définitif. Même si ce danger est réel, il est important ici de s'arrêter sur cette typologie et son impact sur la construction sociale des cohortes successives et la transmission du modèle social qui peut s'établir dans les deux

⁴ Dans le cadre de ce travail de comparaison franco-américaine, le modèle socialdémocrate nordique restera dans l'ombre, mais son analyse fait partie d'une étape ultérieure prochaine de ce travail.

systemes sociaux « corporatistes » et « libéraux » dont la France et les Etats-Unis sont respectivement exemplaires.

La philosophie sociale implicite du système corporatiste, dit aussi conservateur, consiste à obtenir la paix sociale en stabilisant au sein de la classe ouvrière et plus largement au sein du salariat qualifié, dont les fonctionnaires, une certaine forme d'aristocratie salariale intéressée pour différentes raisons — en particulier par l'obtention de droits garantis à une retraite, une santé, une protection des proches et de la famille dépendante — à maintenir la paix sociale et fidèle à l'Etat, garant de ces droits sociaux. L'entretien du bien-être de la population n'est donc pas un enjeu réel, mais un pis aller, ou simplement un moyen politique pour obtenir le maintien l'ordre social — qui, lui, est considéré comme le bien suprême. On conçoit ainsi que toute population dénuée de structuration politique, atomisée ou ne maîtrisant aucune ressource stratégique mettant en jeu la stabilité de l'ordre social n'a dès lors que très peu de chances d'obtenir le soutien, la reconnaissance, ou seulement l'attention de l'Etat central conçu tout à la fois comme lieu de formation des grandes politiques publiques et comme instance de répartition des ressources du système. Le risque est dès lors de structurer un monde où les détenteurs du pouvoir politique, du pouvoir de faire pression — de faire valoir notamment une capacité de nuisance — et les groupes les plus à même d'animer un rapport de force peuvent tirer du système des bénéfices manifestes, alors que les acteurs les plus faibles et les moins structurés risquent de ne pas se voir reconnaître jusqu'au droit d'exprimer leurs difficultés, au motifs qu'ils menacent la stabilité des droits acquis, d'où l'existence de « trous noirs » nombreux dans la politique sociale, et de problèmes invisibles jusqu'à ce que leur visibilité se fasse aveuglante dans l'espace politique.

A l'opposé, la philosophie sociale du système libéral est fondée sur une hypothèse implicite — est-elle vraie ou fausse est une autre question — selon laquelle les individus doivent être responsables de la construction de leur propre trajectoire au travers d'un marché supposé efficace et le mieux en situation de pourvoir aux besoins de chacun, la collectivité ne devant agir qu'en toute dernière instance lorsque le constat est fait que le marché ne peut fournir des conditions décentes. Contrairement au cas précédent, le bien-être de la population est un objectif véritable, mais le marché — et l'acteur individuel, responsable, et rationnel qui sert son extension — y est conçu comme le principal moyen de la promotion de ce bien-être, et le progrès susceptible d'améliorer les conditions futures de ce bien-être. La difficulté surgit lorsque la communauté se trouve confrontée non pas à

des accidents partiels du marché — l'existence de bons pauvres qu'il faut aider, notamment la veuve et l'orphelin, ou le vétéran confronté à la vieillesse et la pauvreté, ou de mauvais pauvres à rééduquer ou à punir, tels que les « passagers clandestins » à la recherche d'un « repas gratuit » — mais des accidents systémiques comme 1929 et ses suites dans les années trente, où les victimes du marché ne sont plus ni des catégories spécifiques et protégées ni des marginaux, mais de larges strates, éventuellement majoritaires, de la population.

L'intérêt de cette typologie est de fournir un cadre général d'analyse, où les institutions de l'Etat, du marché et de la société civile (associations, fondations, groupes religieux, familles, etc.) trouvent des positions, des relations et des réponses différentes, où les groupes politiques et les acteurs individuels et collectifs sont marqués par des réflexes distincts, où, aussi, les groupes sociaux constitutifs du système de la stratification sociale (classes sociales, genres, classes d'âge et générations, etc.) connaissent des situations et des articulations variées.

Théorie statique du lien entre régimes de bien-être et générations

La France et les Etats-Unis ont traversé semblablement deux périodes économiques contrastées dont les inégalités générationnelles ici observées résultent : la période faste de l'après-guerre (les « Trente glorieuses » en France, et le « *Golden age* » américain) puis la période de ralentissement durable dont la fin des années quatre-vingt-dix a laissé espérer voir la sortie, laquelle ne saurait en réalité advenir avant 2005 ou 2008. La question qui se pose est dès lors celle-ci : quelles peuvent être les réponses de ces régimes d'Etat-providence face à une stagnation ou un ralentissement économique d'ensemble, en particulier du point de vue des conditions d'existence des différentes générations en présence ? Autrement dit, face à une situation où une croissance considérable a permis un réel progrès générationnel, stupéfiant à la vérité, puis où une stagnation induit un écart croissant entre les moyens disponibles et les besoins collectifs, quelles sont les réponses en termes de répartition intergénérationnelle des ressources puis des conséquences de la pénurie ? Nous considérerons d'abord l'aspect théorique de cette question avant de retourner au panorama empirique que nous avons dressé. Signalons que nous qualifierons la théorie implicite ici du lien entre type d'Etat-providence et dynamique générationnelle de « théorie statique » dans la mesure où nous considérerons ce type de modèle comme une donnée figée pour toujours ; à cette théorie « statique » s'opposera une lecture plus historique et dynamique du changement de modèle d'Etat-providence.

Quelles sont les conséquences logiques d'un ralentissement économique sur la répartition intergénérationnelle des ressources dans le contexte du régime de bien-être de type libéral ? Si l'on admet que l'ardeur au travail, les compétences et le mérite du point de vue de la sphère marchande sont des caractéristiques équitablement réparties entre les cohortes de naissance, ce qui peut sembler raisonnable, il est vraisemblable que rapidement les lois du marché et l'équilibre qui en résulte impliquent que la cohorte sera une donnée neutre et sans impact aucun sur les conditions d'accès aux ressources économiques, sur la position sociale et ce qui en résulte. Par conséquent, les recrutements peut-être excessifs dans les emplois fortement qualifiés opérés dans les années soixante, en relation avec des hypothèses de croissance forte et une volonté de surdimensionnement destiné à faire face à la demande future, peuvent donner lieu, une fois venu le ralentissement économique, à des réajustements, c'est-à-dire des décrutements destinés à retrouver une correspondance entre nature et qualité des emplois et hypothèses de croissance. Dès lors, il faut s'attendre à ce que les différentes classes d'âge se partagent de façon à peu près homothétique les emplois qualifiés, les ressources économiques, les positions sociales.

Les travailleurs, flexibles, acceptent une modération salariale ou même une baisse de salaire si la situation l'exige, et les ressources libérées permettent ainsi de continuer de recruter à bon marché des jeunes, moins bien rétribués mais qui accumulent ainsi le capital humain idoine à la transmission du savoir-faire. Il en résulte un faible taux de chômage, même si beaucoup soulignent que le chômage dans un système social peu régulé est souvent dissimulé derrière une population forcée à l'inactivité. L'Etat central, minimaliste, joue essentiellement le rôle de régulateur de ce jeu de l'offre et de la demande, met en œuvre les politiques idoines à cette adaptation du corps social aux nouveau rythme de croissance, d'abord en ne cédant pas aux groupes de pression catégoriels, ensuite en promouvant des réformes structurelles destinées à briser les rentes de monopoles, enfin en faisant céder les professions les plus irréductiblement liées aux syndicats, comme dans le cas du contrôle de l'aviation. Il se peut que les catégories les plus modestes, face à un ralentissement économique défavorable surtout au salariat de production, en soient plus fortement les victimes ; au contraire, les catégories disposant de plus de ressources patrimoniales ou en termes de qualifications pourraient connaître de moindres difficultés.

Les différents corps composant la société civile, subsidiaires par rapport au marché, organisent une solidarité locale pour pallier les problèmes sociaux les

plus choquants. Dès lors, dans l'agencement des différentes institutions et acteurs sociaux, il est difficile de concevoir comment certaines générations pourraient tirer plus de bénéfices que d'autres de la nouvelle configuration, ou se mettre mieux que d'autres à l'abri des difficultés.

Quelles sont, par comparaison, les conséquences du ralentissement économique durable dans un contexte typique de l'agencement corporatiste-conservateur ? D'une part, la croissance a été propice à l'accumulation de droits acquis protégeant la population en emploi stable, et particulièrement la population salariée disposant des ressources les plus importantes, en particulier les salariés du secteur public et des grandes entreprises, mais aussi les diplômés et les jeunes formés dans le contexte social récent qui, de par la rapide transformation de la société, tend à déqualifier rapidement les anciens (Mead, 1970). Les taux d'adhésion aux syndicats sont élevés, notamment parmi les jeunes de cette période d'abondance qui forment une population fortement revendicatrice, prompte à faire jouer le fait qu'elle peut « poser sa démission » d'autant plus facilement que le faible taux de chômage permet une forte mobilité, d'où les tensions haussières sur les salaires d'embauche (Baudelot et Gollac, 1997).

Le ralentissement économique produit des tensions nettement plus fortes que dans le cas du modèle libéral. Le salariat, dans le type conservateur, est fondé sur un modèle fort d'appartenance à la profession, voire à l'entreprise elle-même, et les droits coalescents à l'ancienneté sont importants. Dans ce contexte, changer ne serait-ce que d'employeur implique une privation de droits accumulés et implique même des risques importants, en particulier la perte d'un capital relationnel fort au sein de l'entreprise qui implique un risque ultérieur de perte d'emploi, dans un contexte d'indemnisation faible lié à une faible ancienneté. Par ailleurs, une renégociation interne à l'entreprise des salaires, à la baisse, est inacceptable, et même légalement reconnue comme une rupture du contrat de travail à la défaveur du salarié. Le ralentissement de la croissance, loin de trouver rapidement sa solution dans la mobilité des salariés, provoque bien au contraire une crispation et un surcroît de fixité des positions.

Dès lors, le surdimensionnement inhérent au ralentissement de la croissance, qui n'a pas d'exutoire dans un retour à l'équilibre par la mise en concurrence des différentes catégories de travailleurs, a pour conséquence l'installation d'une segmentation forte entre, d'une part, les salariés déjà embauchés et disposant de la protection de leurs droits par le rapport de force syndical et souvent par le code du travail, et d'autre part ceux qui, à la recherche d'un emploi ou d'une progression

dans la hiérarchie, doivent attendre patiemment qu'une place veuille bien se libérer. Il en résulterait alors une segmentation du monde du travail, entre « insiders » et « outsiders », ou bien en cercles concentriques⁵, où un noyau stable de salariés qualifiés et détenant une certaine ancienneté se distinguent de travailleurs précaires susceptibles de jouer un rôle de volant de main d'œuvre d'appoint ou de réserve. La difficulté est ici que les anciens sont dedans et ne sortent du jeu que par la préretraite ou la retraite et que les jeunes sont pour la plupart dehors et doivent attendre très longtemps. Ce temps d'attente implique de longues périodes de chômage, une déqualification, une désespérance sociale face à un marché du travail qui, parce qu'il n'est pas vraiment un marché, peut exister sans aucune référence à l'équilibre. Les maux individuels sont nombreux, mais pour le système social dans son entier, les difficultés sont durables et grandissantes : au long terme, il est à peu près impossible, faute de transmission du savoir-faire, des qualifications et simplement de la culture et des règles du jeu, de reproduire le système lui-même. De même que le danger est, pour les salariés « insiders », de ne devenir qu'un dernier carré irréductible mais de plus en plus isolé, pour les syndicats de disparaître avec les départs progressifs des anciens qui ne cherchent pas à recruter les rares membres des nouvelles générations, pour les corps professionnels et les entreprises à anticiper les recrutements à venir, nécessaires à l'équilibre de la pyramide des âges.

L'Etat, quant à lui, intéressé au maintien de la paix sociale, arbitre le plus souvent en faveur des groupes sociaux disposant de la plus grande force de mobilisation et du pouvoir de pression ou de nuisance le plus développé, et ne cherche en rien à rétablir des équilibres bouleversés. Le risque est donc d'entretenir une longue crise sociale, aux conséquences acceptables par les acteurs sociaux les plus puissants, mais susceptible de produire une souffrance extrême quoique silencieuse pour l'ensemble des victimes de ces changements, en particulier les membres des nouvelles générations qui jouent le rôle de variable d'ajustement.

⁵ Cette division entre « insiders » et « outsiders » (Linbeck et Snower, 1986), dans les excès polémiques des débats des vingt dernières années, tend à soulever les passions : la mentionner, surtout pour la reprendre à son compte, expose le locuteur à de violentes accusations. Il est parfaitement vrai que cette appellation s'est souvent retrouvée dans le discours de ceux qui souhaitent souligner les privilèges odieux dont disposeraient les salariés de la fonction publique par rapport aux autres, les salariés protégés par une convention collective un peu exigeante par rapport aux titulaires d'un CDD (contrat à durée indéterminée) de base, voire les salariés en emploi par rapport aux chômeurs. Pour mettre à bas ces privilèges, il s'agirait de créer un précaire universel rapprochant les deux catégories de la population. Cette traduction de la division entre (...)

Dans ce système, les solidarités familiales apparaissent comme une soupape de sécurité qui permet aux membres des nouvelles générations d'échapper aux formes les plus visibles de la misère, mais les conséquences de long terme de la dépendance prolongée qui en résulte sont mal connues, notamment parce que ces nouveaux jeunes dépendants de leur famille, outre le manque d'ancienneté dans le monde du travail qui en résulte, n'acquièrent pas les annuités qui leur seront exigées pour disposer à leur tour d'une retraite pleine. D'où l'émergence d'une fracture longtemps invisible, mais dont les conséquences de long terme sont plus lourdes à mesure que cette longue crise se dilue dans le temps. Par conséquent, alors que le type précédent, dit libéral, permet d'espérer un retour plus ou moins rapide à l'équilibre, dans celui-ci, dit « conservateur », le retour à l'équilibre est impossible, parce que la génération suivante héritera d'un modèle totalement différent de celui de ses propres parents : le modèle ancien ne se conserve ni ne se reproduit, faute de transmission, puisque lorsque les nouvelles générations pénètrent enfin le cercle des « insiders », les ressources dont leurs prédécesseurs avaient bénéficié (ancienneté, acquisition précoce de droits, protection de syndicats puissants, statut, etc.) n'existent plus.

Théorie statique et constats empiriques

Il semblerait donc, théoriquement, que le type libéral n'est pas susceptible de donner lieu à une forte polarisation entre générations, alors que le modèle conservateur tend à sacrifier ses nouvelles générations pour sauvegarder les droits de ses anciens, et produit ainsi, mécaniquement, des inégalités fortes entre les générations. Cette proposition théorique est séduisante, mais le problème principal est que les réalités empiriques ne lui correspondent que très partiellement, puisque le modèle libéral produit lui aussi des inégalités intergénérationnelles dont l'intensité objective est au moins aussi évidente.

En réalité, la théorie n'est que partiellement falsifiée (au sens de Karl Popper) : la France, pays de type « conservateur », connaît effectivement, face au ralentissement économique, une segmentation générationnelle défavorable aux nouvelles générations qui risquent bien de ne jamais connaître le modèle social « généreux » dont bénéficient leurs aînés, et ce conformément à la théorie « statique » du lien entre Etats-providence et générations que nous avons

« insiders » et « outsiders », ici caricaturale, a souvent été au centre des discussions.

précédemment exposée. La non-conformité de la théorie et des faits relève exclusivement du cas américain, pays de type « libéral » qui eût été censé connaître une dynamique d'inégalités générationnelle très affaiblies par rapport au cas français, alors qu'en réalité, la dynamique des dernières décennies montre que les fluctuations cohortales américaines sont du même ordre de grandeur, en moyenne, que celles mesurées pour la France. Dès lors, face à ce constat, quelles sont les solutions aux difficultés de cette théorie ? Mentionnons-en deux qui semblent être les principales, et que l'on pourra concevoir ultérieurement comme complémentaires, voire historiquement identiques :

- 1- La référence au marché concurrentiel parfait dans le système libéral est surévaluée par la théorie statique. Dès lors, face aux processus décrits, dans la configuration d'un ralentissement économique, les comportements de la structure sociale des Etats-Unis seraient en définitive plus proches qu'on ne le croit du type « conservateur », c'est-à-dire que les acteurs sociaux ayant déjà acquis une position favorable ne régressent pas face à la concurrence des générations montantes qui, comme dans le type conservateur, et même si dans le cas étasunien, le chômage demeure modeste, doivent attendre à l'orée du marché du travail valorisé qu'une place se libère. Autrement dit, ceux qui ont déjà leur place la conservent et l'ajustement se fait essentiellement sur les nouveaux arrivants qui jouent là encore le rôle de variable d'ajustement. Ainsi, le modèle « libéral » ne le serait que faussement, et le marché pur et efficient serait en réalité une instance de validation et d'enregistrement d'inégalités de rapports de force déjà actif, où les nouvelles générations doivent se contenter de positions sociales moins favorables, au moins tant que le rythme de croissance ne leur permet d'envisager mieux. La difficulté est que lorsque le Kondratiev s'inverse, ces « nouvelles » générations commencent à ne plus l'être du tout, et les fruits de la patience seront cueillis par d'autres.
- 2- Une des hypothèses de la théorie statique pose difficulté, celle de l'homogénéité des cohortes dans la concurrence sociale pour l'accès aux positions sociales les plus valorisées. Nous avons refusé d'emblée l'idée que les différentes cohortes pouvaient avoir une « valeur marchande » différente, au motif que nous ne concevons pas comment différentes générations pourraient, de naissance, être pourvues d'une intelligence, d'une ardeur au travail ou d'un mérite différent. C'était écarter trop rapidement le pouvoir de l'éducation, et le fait que les différentes

génération sortent de l'école en bénéficiant d'un investissement scolaire éminemment inégal, d'un point de vue intracohortale comme intercohortale. Certaines cohortes recevront ainsi de la société un niveau d'éducation très supérieur à celui de ses parents, et d'autres non. L'inégalité intergénérationnelle ne relève donc pas de l'intelligence à la naissance mais de l'investissement scolaire qu'elle reçoit des générations précédentes. Là encore, cet investissement ne relève pas simplement d'une vision purement marchande de la société, mais aussi des objectifs collectifs qu'une société consent à se donner et des efforts qu'elle est prête à consacrer à ses nouvelles générations. Une fois ces différences d'investissement validées dans le monde du travail par une position sociale et un revenu, les conditions relatives des différentes générations se figent — ce qui est une autre façon de revenir au point précédent, mais par des processus concurrentiels où l'inégalité est simplement celle des dotations initiales.

Plaide pour le premier point le fait qu'aux Etats-Unis, non plus qu'en France, les membres des générations défavorisées à un âge donné ne connaissent de rattrapage en cours de carrière — bien au contraire. Même si les Etats-Unis connaissent plus de brassages sociaux, ces brassages ne vont pas dans le sens d'un rattrapage des moins bien dotés, tout comme en France. Pour le second point, nous avons vu de multiples façons que l'investissement scolaire générationnel a connu des variations profondes avec l'accélération qui va des générations nées en 1920, celles qui bénéficient du premier *GI Bill*, et celles nées en 1950, pour qui le Viêt-Nam a représenté un double contexte favorable à la poursuite d'études. Au contraire, les générations précédentes tout comme les suivantes ont connu une expansion scolaire nettement moindre, sinon une réelle stagnation.

Il pourrait sembler alors que la question serait moins celle des systèmes d'Etat-providence tels que les travaux d'Esping-Andersen en font la typologie que celle des variations historiques de l'investissement social vers les générations suivantes, certaines générations bénéficiant en la matière de lourds sacrifices de la génération précédente, les autres devant se contenter au mieux du même niveau scolaire que leurs parents. Ces inégalités intergénérationnelles seraient donc avant tout une question de socialisation des nouvelles générations en termes de niveau scolaire. En fait, rien n'est moins sûr, puisque nous devons intégrer une dimension supplémentaire, historique, qui est le fait que le régime « conservateur » français a

connu parallèlement aux variations de l'investissement scolaire de lourdes mutations, de même que le régime « libéral » américain.

Mutations du régime générationnel de l'Etat-providence et histoire

La typologie « statique » dérivée d'une lecture rigide de Esping-Andersen est certainement d'un grand secours pour comprendre de nombreuses évolutions des systèmes sociaux, certes, mais elle ne réduit ou n'intègre en rien les processus historiques dont nous pouvons constater l'importance. Dès lors, une vision théoricienne des processus générationnels pourrait laisser la place à une lecture plus historique, descriptive et interprétative plutôt que généralisatrice, puisque la typologie ne peut endogénéiser l'histoire spécifique des pays dans leur choix expansif ou réducteur de leur Etat-providence. Il est impossible notamment de se fonder sur la seule typologie pour comprendre comment se feront les choix de croissance ou de réduction du système éducatif. Il n'est pas possible non plus de concevoir, à l'aide de la typologie, la façon dont un même pays change la philosophie de son modèle, en changeant de type ou d'orientation dans le type d'Etat-providence.

En particulier, un élément central de la dynamique historique française est l'intense rattrapage, en termes de niveau d'éducation, opéré dans les années soixante lors de la première explosion scolaire, et le fait que ce niveau scolaire plus élevé ne s'est guère soldé par une dévalorisation sociale ou économique des diplômes. Ce choix est historique, et seule permet d'en rendre compte une analyse des motivations politiques, gouvernementales comme celles des acteurs sociaux collectifs, qui ont mené à l'acceptation de cette expansion ; la stagnation scolaire française des années 1970-1998 a elle aussi des causes collectives et historiques relevant certainement de la croyance collective en ce que l'on a trop fait déjà pour l'enseignement et que les vrais enjeux sont ailleurs. Un autre problème historique dont l'impact générationnel est majeur est le fait que le même système d'Etat-providence de type « conservateur » n'a plus du tout la même nature lorsqu'il est en expansion ou, une fois parvenu à maturité, lorsqu'il connaît une série de tentatives de réformes dans le sens d'une diminution dont les nouveaux entrants sont les premières victimes.

Aux Etats-Unis, l'historicité du régime d'Etat-providence est plus décisive encore pour comprendre la dynamique générationnelle. D'une part, d'un point de vue éducatif, l'optimisme des années 1945-1970, qui a sous-tendu une forte croissance dans l'investissement notamment universitaire, se brise dans les remises en cause

des années suivantes, où la « suréducation » (*Overeducation*) est parvenue au centre de la réflexion et du débat social, tout comme l'argument selon lequel il n'est pas possible de voir le niveau scolaire s'accroître à l'infini. De même, et peut-être plus profondément, la typologie ne permet pas de comprendre comment la société américaine, après trois ou quatre décennies d'interventionnisme social croissant — du *New Deal* de Roosevelt à la *Great Society* de Johnson — dans la direction d'un système ayant vocation à se rapprocher du modèle social-démocrate (croissance des services publics sociaux et de santé, réduction des inégalités et de la pauvreté, montée en puissance de la retraite par répartition et des politiques du logement social, etc.), se retourne violemment dans la direction opposée. L'impact de ces variations historiques au sein du modèle libéral est déterminant pour les générations successives : lorsqu'on décide d'une moindre générosité ou d'une remarchandisation de l'accès à différentes ressources collectives — comme l'éducation, la garde d'enfants, la protection vis-à-vis du chômage, etc. — les générations qui en ont bénéficié grâce à la solidarité des autres n'en reversent pas le bénéfice aux successeurs qui sont privés de ce qui fut échu aux prédécesseurs. Par exemple, les cohortes qui ont naguère bénéficié d'un accès fortement subventionné à l'université continuent d'en tirer les bénéfices, alors que les nouvelles cohortes doivent faire face à un fort endettement pour accéder à des places raréfiées dans l'enseignement supérieur. La retraite par répartition et la santé sont les seules en définitive à obéir à une logique différente, puisque nous sommes tous des bénéficiaires présents ou potentiels, alors que nous avons peu de chances de retourner à l'université si nous l'avons quittée depuis quelque temps et les crèches nous importent peu si nos enfants sont grands, d'où — si les individus jugent des priorités en fonction de leurs intérêts individuels et non en fonction de ceux de la société — le plus fort soutien à la retraite ou la santé qu'à la garde des enfants ou à l'éducation, par exemple.

Cette réduction de l'Etat-providence non-neutre générationnellement est tout aussi vive aux Etats-Unis qu'en France, et produit, au sein même du modèle libéral, une privation relative des nouvelles générations par rapport aux anciennes. Une dimension tout aussi importante relève de l'Etat-providence comme pourvoyeur d'emplois : la réduction du champ d'intervention des services publics produit moins de licenciements directs que la cessation des embauches qui auraient été adressées aux jeunes si l'expansion avait été à l'œuvre. Comme l'Etat-providence est essentiellement un employeur de membres des catégories intermédiaires — autrement dit des classes de revenu médian —, les restrictions qu'il subit

impliquent des inégalités croissantes dans la structure sociale des emplois qui s'ouvrent aux nouvelles générations. Plus généralement, le consentement à plus d'inégalités économiques — voire le choix délibéré de les accroître — concerne avant tout les nouvelles embauches : les membres des générations anciennes déjà socialisées dans une structure sociale naguère plus égalitaire tendent à suivre leur trajectoire sans grande modification, alors que les membres des nouvelles générations sont au contraire celles qui connaissent à plein le processus de « démoyennisation » et de *Shrinking middle class*, ces jeunes cohortes étant écartelées, elles, entre une fraction qui connaît des revenus d'embauche croissants et les autres qui connaissent la stagnation ou le déclin. La spécificité étasunienne est une croissance massive des inégalités qui produit une disjonction forte entre le destin des fractions supérieures des nouvelles générations qui progressent réellement par rapport à leurs aînés, et les catégories médianes ou populaires qui sont socialisées dans des conditions en déclin par rapport au sort de leurs prédécesseurs au même âge. Cette situation est moins évidente en France où, en fait, les écarts au sein des nouvelles générations ne se sont pas accrus au point de produire une amélioration des conditions des fractions supérieures de la nouvelle génération.

Le résultat central est donc que pour comprendre la dynamique générationnelle de l'Etat-providence, il faut compléter les arguments de la théorie statique des régimes de bien-être par une lecture historique des mutations auxquelles les sociétés nationales sont confrontées. Il demeure qu'un élément commun aux deux pays peut aussi être soulevé : lorsqu'on réforme l'Etat-providence dans le sens d'une restriction de ses champs d'action ou de son intensité, les nouvelles générations sont en général les premières victimes de ce déclin, en moyenne, même si les fractions supérieures, détentrices des ressources patrimoniales, scolaires et sociales les plus élevées, peuvent en tirer des bénéfices certains.

L'investissement générationnel

Si les Etats-Unis et la France sont parvenus au même régime dynamique où les nouvelles générations se sont trouvées en situation de subir plus que d'autres les conséquences du changement de modèle d'Etat-providence, c'est notamment parce que les perspectives de vie ouvertes aux nouvelles générations, des années soixante et à celles des années quatre-vingt-dix, relèvent d'une conception de l'histoire collective totalement différente des précédentes, où la générosité et l'espoir entretenus d'une construction vers un avenir de long terme vu comme

meilleur a rapidement laissé la place, de 1970 à 1975, à une fermeture postmoderne sur une cupidité sans lendemain collectif. Dès lors, on peut comprendre le sens de cet investissement générationnel comme mesure de la projection dans l'avenir des sociétés.

La première dimension de l'investissement générationnel relève de l'accès à l'éducation. Cet accès ne peut guère s'étendre si la philosophie de l'histoire à l'œuvre est une vision pessimiste marquée par la négation de la possibilité même de progresser. La croissance universitaire relève plutôt d'une vision d'un avenir meilleur auquel il s'agit de former au mieux les générations qui formeront bientôt la société des citoyens. La stagnation scolaire relève plutôt, au contraire, d'une vision du monde selon laquelle nous avons atteint le degré ultime du développement à partir duquel il n'est plus possible de rien faire, sinon régresser. Il peut sembler étrange que la société américaine, marquée par l'affichage d'un optimisme, d'une mythologie de la frontière et par le dynamisme de progrès que l'on sait, ait pu connaître ainsi une régression du niveau éducatif, avec une régression de l'accès au *Bachelor's degree* et plus encore au *Master's degree*. C'est un exemple supplémentaire de ce constat général selon lequel il existe un décalage assez systématique entre les apparences que se donne une société et ses réalités objectives telles que les sociologues sont en mesure de les observer avec leur instrumentation. Il est vrai aussi à un second degré que la croissance scolaire peut aussi bien faire partie d'une rhétorique du progrès où, un peu comme par le fait d'une tentative d'auto persuasion, se donner un peu de croissance universitaire est destiné à tromper les signes véritables d'une stagnation sociale. Dans cette seconde configuration, de longues études sont proposées à la jeunesse de façon à retarder le plus possible sinon toujours les échéances, celles de la socialisation transitionnelle, au bout de laquelle il s'agira de se trouver une position dans la société.

Dans le cas français, la seconde explosion scolaire et universitaire (1988-1994) a été l'occasion d'un doublement des taux d'accès au baccalauréat, mais aussi à un deuxième cycle universitaire, ce dont les cohortes nées de 1970 à 1976 ont bénéficié. La difficulté ici est que, faute d'un recul historique idoine, et sachant que les cohortes situées sur la crête de cette vague d'expansion éducative ont à peine dépassé l'âge de 25 ans lors de la dernière enquête *Emploi* aujourd'hui disponible (2002), il est difficile d'évaluer exactement ce qu'en sera la résultante pour la morphologie de ces nouvelles cohortes, qui dépendra entièrement de la forme de la structure sociale que verra se constituer cette génération.

Dès lors, si l'éducation est la première dimension de l'investissement générationnel que la cohorte reçoit en première partie de sa socialisation transitionnelle, une seconde dimension est tout aussi stratégique : celle des emplois qu'elle rencontrera. Il est possible alors de concevoir que l'investissement scolaire n'est pas tout pour une génération, la structure sociale dans laquelle elle s'intégrera est tout aussi essentielle. Ainsi, les premières générations du baby-boom, en France, n'ont pas simplement bénéficié d'une expansion universitaire considérable, elles ont aussi connu une transformation profonde de la pyramide sociale avec un développement considérable des emplois qualifiés de l'industrie de pointe et des services qui a permis d'utiliser ce surcroît de qualifications scolaires pour les utiliser sans mettre en évidence une forte dévalorisation sociale des titres scolaires. Bien au contraire, les générations qui ont suivi se sont trouvées confrontées à une situation bien différente où, avec un titre universitaire donné, il n'était plus possible dans le cas moyen de trouver une position sociale à la mesure de ce à quoi les générations qui avaient précédé auraient pu prétendre.

L'investissement générationnel n'est donc pas simplement une question d'investissement éducatif, il relève aussi des places que les générations précédentes sont prêtes à offrir aux suivantes qui traversent leur période de socialisation transitionnelle. Dans une version moins marquée par une idée d'un acte collectif conscient, nous pourrions dire que cet investissement relève de l'arbitrage collectif entre la conservation des places et des ressources par ceux qui en disposent et l'ouverture de nouvelles places plus nombreuses et en des positions plus élevées pour les arrivants. Le constat historique, en France comme aux Etats-Unis, est que ces places sont plus ou moins nombreuses, à des niveaux hiérarchiques en moyenne plus ou moins élevés, selon une variance (une inégalité intragénérationnelle) plus ou moins ample. Il est possible de créer pour la nouvelle génération des places abondantes, situées en moyenne à des niveaux socioprofessionnels plus élevés et selon une structure sociale homogène ; cela suppose une croyance forte en l'avenir et une certaine abnégation de la part des générations précédentes qui devront assez tôt partager les ressources avec les nouveaux venus. Il est possible au contraire de raréfier ces places, d'en réduire le niveau économique et social, et de socialiser les nouvelles générations dans un contexte d'inégalités croissantes qui ne feront que s'amplifier au long de la ligne de vie des cohortes nouvelles. Une société marquée par un fort ralentissement économique a des chances de proposer une telle structure à ses prochains, mais la

résultante de ce choix implicite de la collectivité a des chances de s'entretenir lui-même dans un cercle vicieux lié au fait que le ralentissement ne pourra que se renforcer dans un pessimisme croissant. Il est difficile de prévoir jusqu'où une telle boucle pourrait s'amplifier, et comment du cycle de Kondratiev la phase ascendante qui suit pourrait s'enclencher. Peut-être faut-il une catastrophe sociale profonde pour poser de nouveau la question de l'investissement envers les générations suivantes.

Conclusion

Le cas américain permet de juger de la généralité du cas français : le constat des inégalités générationnelles en France ne semble pas relever de la spécificité du pays mais d'un phénomène plus général, susceptible d'être retrouvé aussi aux Etats-Unis. Cette comparaison permet aussi de juger des limites de la capacité à généraliser notre cas national, puisque des différences notables apparaissent, que nous avons tenté d'expliquer.

Il reste que les Etats-Unis sont concernés par les sept fractures générationnelles que nous avons précédemment détectées en France : une croissance mal partagée entre générations, une dynamique de la structure sociale marquée par une moindre croissance de l'emploi qualifié pour les nouvelles générations, des difficultés à rattraper les retards de carrière, une mobilité sociale ascendante plus difficile, des conséquences aussi problématiques en termes de dyssocialisation, une transmission politique de participation à la démocratie qui continue de poser difficulté pour les générations récentes, et une impossibilité à reproduire et à transmettre aux nouveaux entrants une structure sociale homogène développée naguère au temps de la croissance rapide. Il s'est agi ici de rendre compte de cette configuration américaine, pour comprendre le rôle spécifique de l'éducation, mais aussi les conséquences qu'ont pu avoir les fluctuations de l'histoire sociale américaine sur l'investissement éducatif, mais encore en termes de rendement de l'investissement scolaire.

Il a fallu enfin confronter les ressemblances et les différences des cas américains et français pour rendre compte des similitudes et des divergences entre les deux sociétés, ce qui nous a amené à nous interroger sur l'impact des différents types de modèles d'Etat-providence, mais aussi sur une notion, semble-t-il centrale, celle d'investissement générationnel, scolaire comme professionnel, qui permet de rendre compte de la capacité d'une nation à assurer une transmission de ses ressources aux générations suivantes, notamment par la formation adéquate de cette génération suivante.

Il semble que l'histoire des deux pays est surtout marquée par de profondes discontinuités historiques dans cette volonté collective de transmission et d'investissement dans l'avenir, puisque face aux réformes destinées à diminuer l'extension de l'Etat-providence, il semble exister dans les deux pays une capacité étonnante à priver les nouveaux entrants de ressources dont les générations installées ont bénéficié naguère et continuent souvent de jouir sans remise en cause. Dès lors, il semble bien que les générations qui, jeunes, ont profité de la croissance rapide en recevant de leurs anciens un fort investissement générationnel, ce dont ils apprécient aujourd'hui encore les fruits, montrent une forte réticence à proposer aux successeurs la possibilité de trouver mieux encore. Cette configuration, détectée voilà cinq ans pour la France, est donc à l'œuvre aux Etats-Unis aussi, à ceci près que l'ouverture de l'éventail des revenus produit, pour les fractions supérieures des toutes nouvelles générations, une dynamique d'enrichissement peut-être artificielle puisqu'elle n'est pas partagée par la moyenne de la cohorte qui continue de décliner, au moins de façon relative.

Conclusion générale : Ouverture sur un programme de recherche

Vanité des vanités, dit l'Ecclésiaste, vanité des vanités, tout est vanité. Quel avantage revient-il à l'homme de toute la peine qu'il se donne sous le soleil ? Une génération s'en va, une autre vient, et la terre subsiste toujours. (...) Il n'y a pas de souvenir des choses qui ont précédé ; et de même, de celles qui seront après, il n'y en aura pas de souvenir chez ceux qui seront plus tard.

L'Ecclésiaste, I 2-11

Le constat comparatif que nous avons dressé ici a mis en évidence le fait que les Etats-Unis, tout comme la France, ont connu de fortes inégalités intergénérationnelles tout à la fois importantes et, ce qui reste difficilement explicable, singulièrement silencieuses puisque bien peu de chercheurs américains ont souligné l'importance de ces fluctuations, si ce n'est aucun d'entre eux.

Il est vrai que les nouvelles générations d'Américains sont éclatées entre une fraction supérieure qui continue de progresser, et qui pourrait ne plus entretenir de lien avec le destin social des autres fractions ni connaître d'expérience vécue les régressions sociales qu'elles subissent. Cela n'est pas sans susciter de lourdes interrogations quant à l'avenir de la société américaine, notamment en termes de stabilité et de démocratie. Il reste que nous devons, dans le cadre de cette conclusion, rappeler l'essentiel de la démarche que nous avons suivie ici, en souligner les apports, les limites et suggérer aussi les moyens de les dépasser.

Synthèse de ce travail

Dans ce travail, nous avons tenté une première comparaison systématique mettant en jeu la question des fluctuations générationnelles, en mobilisant la France et les Etats-Unis. Pour préparer une telle comparaison, il a fallu revenir sur la théorie et les méthodes de l'analyse cohortale. Pour ce faire, dans une première partie, nous avons tenté d'esquisser une théorie des générations, laquelle s'appuie avant tout

sur l'expérience française des inégalités générationnelles, en insistant sur la genèse de fluctuations durables et de discontinuités brutales, c'est-à-dire de fractures, entre les générations sociales. Il s'est agi ensuite de revenir sur les travaux que nous avons élaborés sur la France dans le cadre du *Destin des générations*, de façon à tenter une synthèse systématisée. Un retour théorique a été opéré ensuite pour approfondir la notion de socialisation pour expliquer l'émergence de ces fractures entre générations. L'importance de la période de « socialisation transitionnelle » a été soulignée comme moment et processus stratégiques de construction des générations sociales.

Ces travaux théoriques et empiriques ayant les mêmes limites franco-françaises que les travaux de ma thèse, il s'agissait ici d'assurer une confrontation à la comparaison internationale : cette fracture générationnelle est-elle spécifique à la société française dans sa singularité, ou bien correspond-elle à une dynamique plus générale ? Pour mener à bien une première comparaison, le cas américain a été choisi d'une part parce qu'il correspond à un modèle de société sinon antinomique de celui de la société française, en tout cas fort éloigné sur de nombreux aspects, d'autre part parce qu'il est fortement documenté par des microdonnées aisément mobilisables et susceptibles d'être travaillées directement, de façon à soumettre le cas étasunien à de nombreuses analyses cohortales.

Dans une seconde partie, nous mettons en évidence le fait que les Etats-Unis sont concernés eux aussi par les sept fractures générationnelles que nous avons précédemment détectées en France : inégalités économiques intergénérationnelles, *upgrading* qui semble cesser après les premières cohortes du *baby-boom*, rattrapage inexistant pour les cohortes en retard de carrière, mobilité intergénérationnelle ascendante très ralentie, problèmes d'adéquation entre la socialisation reçue et les conditions sociales effectivement vécues, transmission politique défailante, reproduction collective du modèle social mis en échec dans une dynamique d'inégalités sociales dont les nouvelles générations sont massivement porteuses. Le rôle de la dynamique scolaire et universitaire américaine, mais aussi de l'histoire sociale du XX^e siècle, est alors examiné, pour comprendre leur rôle et leurs conséquences dans l'instauration des fluctuations générationnelles.

Les similitudes et les différences des cas français et américain sont alors analysées en mobilisant différent registres théoriques, en particulier celui qui met en jeu les typologies d'Etats-providence. Cette démarche permet de mieux comprendre le cas français, mais pose des difficultés dans le cas américain : la notion trop

statique de « type d'Etat-providence » pourrait être moins intéressante que celle d'intensité de l'« investissement générationnel », à savoir du consentement à consacrer plus d'efforts pour l'intégration au plus haut de la génération suivante par la transmission d'un ensemble de ressources potentielles (formation et premiers emplois). Cette notion plus dynamique permet de mieux saisir les revirements que les différentes générations ont vécus. Il semble au total que la France et les Etats-Unis sont marqués par de profondes discontinuités historiques dans cette volonté de transmission. Il semble aussi que les réformes qui ont tendu à contenir ou à réduire l'Etat-providence ont surtout privé les nouveaux entrants de ressources dont les générations installées ont profité naguère et dont souvent elles jouissent encore. Ce facteur est commun aux Etats-Unis et à la France, mais le cas américain semble encore plus caricatural à cet égard, du fait même de la remise en cause massive dès les années quatre-vingt de politiques redistributives mises en œuvre dans les années soixante-dix.

Cette dynamique n'est donc pas une spécificité française, même si la comparaison montre que le cas américain est à la fois plus radical dans le traitement des classes les plus modestes, qui sont face à une profonde régression sociale générationnelle, et met en évidence en même temps une fracture moins directement visible puisque les mieux diplômés des nouvelles générations d'outre-atlantique connaissent contrairement au cas français un niveau de vie inédit, en relatif comme en absolu, du fait de l'ouverture de l'éventail des revenus. La dynamique de la structure sociale américaine vers plus d'inégalités est donc mue par un processus de remplacement générationnel extrêmement clair dont l'aboutissement futur est, quant à lui, obscur. Par rapport au cas américain, marqué par la croissance massive des inégalités par la socialisation des nouvelles générations dans le contexte d'une structure sociale sans cesse plus étirée entre la base et le sommet, la France ne semble pas s'être totalement engagée dans une direction d'expansion des inégalités économiques. Si elle devait le faire, il y aurait un très fort risque de reconstitution d'une structure objective de classes dont les conséquences restent à évaluer.

Apports principaux : théorie, méthodes, résultats empiriques

Cet ouvrage se situe dans la suite directe des travaux du *Destin des générations*, et reprend tout un ensemble de questions qui, alors, étaient restées dans l'ombre et tente de systématiser d'autres éléments qui n'avaient été qu'effleurés alors. Ainsi, dans la suite des travaux qui avaient trouvé leur aboutissement voilà cinq ans (six

années, si l'on prend pour point de référence la thèse, soutenue en décembre 1997), il a été possible de développer, à partir de ce point de départ maintenant lointain, des orientations nouvelles apparues depuis et un ensemble de travaux présentés ici, inédits jusqu'à présent. Les apports sont de différentes nature : théoriques, méthodologiques et empiriques.

Au nombre des apports théoriques de ce travail, on trouvera trois notions importantes, que sont la « socialisation transitionnelle », les « effets de scarification » et l'idée d'« investissement générationnel ». Le *Destin des générations* avait peu insisté sur la notion de socialisation, apparue depuis comme centrale. Ce travail revient sur cette lacune et distingue parmi les étapes de la socialisation celle qui semble devoir trouver un impact déterminant sur le devenir des générations : la socialisation transitionnelle qui s'intercale entre les socialisations primaires et secondaires, et que l'on peut concevoir comme le moment stratégique dans la vie des individus (et des collectivités qui connaissent simultanément le processus) où ils doivent trouver une position initiale et une impulsion première dans leur trajectoire de vie. L'intérêt de cette notion est de faire ainsi le lien entre l'ensemble des histoires individuelles des membres d'une cohorte et une contrainte historique, collective, vécue par chacun des membres de cette cohorte : la notion permet ainsi de faire le lien entre individu et société en mettant en évidence un processus susceptible de créer du collectif, à l'insu même des membres de la génération. Par ailleurs, a été souligné une fois de plus le fait que toute irrégularité historique (en positif avec une explosion scolaire, comme en négatif avec une guerre) a pour effet de produire au long terme des fluctuations cohortales que les générations concernées porteront durablement, comme des cicatrices, au long de leur trajectoire de vie, sans que les brassages sociaux ne les effacent vraiment, d'où l'idée d'« effets de scarification ». Enfin, il est apparu, et la comparaison nous y a aidés, que les sociétés offrent aux générations suivantes une dotation, scolaire notamment, plus ou moins généreuse, et font plus ou moins fortement en sorte d'aider leurs jeunes à trouver une position professionnelle à la mesure de cet investissement scolaire. Cet « investissement générationnel » semble avoir connu des fluctuations déterminantes au long du XX^e siècle, en France comme aux Etats-Unis, et tend à révéler le degré auquel les différentes nations sont disposées à se donner un avenir plus ou moins positif au travers de leurs *prochains*.

Les apports méthodologiques relèvent de la systématisation de l'utilisation du diagramme cohortal, de la mobilisation de panels en vue de l'évaluation des effets

de rattrapage, et subsidiairement de l'utilisation du rang social plutôt que de variables brutes, quantitatives ou qualitatives. Le diagramme cohortal apparaît ici comme un outil valide de recherche systématique des effets de cohortes. Malgré sa faible utilisation dans les travaux démographiques, sa mobilisation plus fréquente pourrait accélérer l'objectivation de nombreux résultats, moins visibles par d'autres moyens. L'utilisation des panels montre quant à elle que les cohortes, passé un certain âge, ne rattrapent plus le retard de leur position initiale dans le système social, mettant ainsi en évidence que pour une cohorte de naissance, l'accès précoce à une position sociale élevée est de nature à offrir à la génération, tout au long de sa vie, une trajectoire favorable ; c'est là la validation par la modélisation de constats descriptifs obtenus depuis ma thèse. La dotation initiale qui résulte de l'investissement générationnel dont bénéficie la cohorte est donc essentielle, et les brassages sociaux ultérieurs, parce qu'ils ne sont pas orientés vers une réduction des effets de cohorte déjà présents, n'aplanissent pas les inégalités cohortales qui se figent précocement. En annexe 2, le lecteur trouvera l'approfondissement statistique de la modélisation des effets de rattrapage qui permettent ainsi de repérer la durabilité des effets de cohorte. Par ailleurs, l'analyse du rang (social, éducatif, économique) a montré ici son efficacité : en permettant de sortir des difficultés inhérentes à la fusion sur le long terme de séries hétérogènes de nomenclatures variées, et en associant à un individu son rang relatif dans la société plutôt que son niveau absolu, en termes économiques, scolaires ou socioprofessionnels, il est encore plus aisé de repérer le degré auquel les cohortes entrent et demeurent en des positions relevées ou amoindries par rapport aux autres.

D'un point de vue empirique, si l'on ne retient que les résultats les plus saillants, ce travail macrosociologique empiriste comptant bien d'autres éléments, il faut d'abord insister sur le fait que les fluctuations générationnelles ne sont pas une spécificité française, mais se retrouvent, parfois à l'identique, aux Etats-Unis. Le fait de retrouver aux Etats-Unis les sept fractures générationnelles (chapitre 4) est une surprise empirique assez singulière, tant ces aspects sont peu présents dans la littérature américaine. Il est vrai que la tradition américaine de la sociologie affectionnant moins les grandes synthèses et les larges panoramas, et valorisant plutôt les travaux analytiques et méthodologiques ciblés, la mise en évidence de ces phénomènes était peut-être là bas plus difficile qu'en France. Ensuite, la mise en évidence, dans les deux pays, de la conservation, voire du renforcement des inégalités entre membres des cohortes successives est un résultat nouveau. Enfin,

sur une perspective plus longue, la situation américaine apparaît comme marquée par un revirement en définitive extraordinaire de la mobilité structurelle intergénérationnelle ascendante, aussi bien d'un point de vue éducatif que social, puisque les cohortes nées de 1920 à 1950 ont bénéficié d'une accélération considérable de leur niveau scolaire, et ensuite en termes de rang social, qui stagnent pour les suivants. Cette stagnation laisse augurer de lourdes difficultés de développement social et humain aux Etats-Unis, et peut-être ailleurs si cette dynamique s'étend ensuite à d'autres pays.

Limites : élargir et approfondir la démarche cohortale

Au-delà de ces résultats, de nombreuses questions demeurent dans l'ombre, auxquelles il me faudra bientôt me consacrer. Quatre limites importantes dans l'état de nos travaux semblent devoir être mentionnées, qui relèvent de la comparaison, de la question des genres, du lien entre éléments objectifs et éléments subjectifs dans la construction des générations et enfin de l'explication proprement dite des variations de l'investissement générationnel.

Il semble avant tout que la confrontation des deux cas américain et français est une avancée stratégique, mais elle est insuffisante. Il manque ici une vision plus générale des variations du phénomène au travers de cas nationaux plus nombreux. A l'évidence, l'introduction dans cette comparaison d'un pays appartenant au modèle « social-démocrate » et d'un autre issu du modèle « méditerranéen » serait essentielle pour comprendre mieux les liens entre structures des Etats-providence et processus générationnels ; plus encore, il serait important dans chacun de ces types d'Etat-providence de sélectionner deux ou plusieurs pays, de façon à mesurer l'homogénéité des expériences au sein de chacun d'eux, puisque rien n'assure, par exemple, l'existence d'un parallélisme complet entre Etats-Unis et Royaume-Uni.

Ensuite, nous avons ici fortement enrichi, par rapport à des travaux plus anciens, la question de la complémentarité entre inégalités de génération et inégalités de genre. Là aussi, le choix de la comparaison de deux pays limite les possibilités de compréhension des formes variées de cette complémentarité. L'Italie, par exemple, et l'Allemagne devraient permettre de repérer l'existence d'arbitrages entre inégalités de genre ou de générations, ou alors d'en réfuter l'idée. Il serait possible dès lors de comprendre s'il existe des facteurs activant la convergence entre les structures sociales féminines et masculines, et sur quels aspects, ou au contraire si les pays connaissent dans leur ensemble des processus semblables.

D'autre part, nous avons offert ici une vision éminemment « objectiviste » voire positiviste des changements cohortaux, et nous nous sommes le plus souvent abstenus d'en retracer les aspects plus subjectifs, en termes de valeurs, d'identité, de sentiment ou de conscience d'appartenance. Même si nous nous sommes interrogés « par transparence » sur ce qui peut objectivement constituer une « situation de génération », susceptible de fournir le ciment d'une conscience de génération ultérieure, nous n'avons pas proposé ici de processus explicatif permettant de comprendre « comment l'esprit vient aux cohortes ». Il s'agira là encore d'interroger la question de l'apparente absence de conscience de générations des cohortes les plus récentes et d'en rendre compte. Cela ne peut se faire sans relier mieux qu'il ne l'a été fait jusqu'à présent la question des inégalités entre générations et les conséquences immédiates et de long terme de la solidarité entre les générations.

Enfin, il s'agira d'analyser plus profondément encore les causes du tournant cohortal que nous attribuons ici au ralentissement économique des années soixante-dix, mais il serait intéressant de creuser ce phénomène pour tenter de lui donner une consistance sociologique plus évidente, moins dépendante de l'économie, et retraduire macrosociologiquement les mouvements de masse qui en ont résulté, qui l'ont accompagné, et peut-être même l'ont amplifié. Il s'agit là d'un prolongement de nos travaux de macrosociologie des tendances et des fluctuations du changement social.

Le dépassement de la plupart de ces limites passe d'abord par l'approfondissement de l'ensemble des questions mettant en jeu la dimension de l'Etat-providence non seulement comme pourvoyeur de ressources, mais aussi comme institution dont l'émergence et la reproduction de génération en génération pose des difficultés considérables. Il s'agit de mieux comprendre la façon dont l'Etat-providence apparaît et peut disparaître par une dynamique mettant en jeu les générations sociales. Malgré l'ensemble des limites pointées ici, nous avons montré que la cohorte de naissance n'est en rien une donnée neutre et inutile des modifications des principaux traits de la morphologie sociale, bien au contraire. Ce résultat, antérieurement établi pour la France, trouve ici une confirmation avec l'exemple étasunien, ce qui tend à montrer dès lors que nous pouvons avec quelques chances de succès prolonger cette démarche avec d'autres cas nationaux, de façon à converger vers une réelle systématisation de ce travail.

Il s'agira donc de développer une systématisation de cette comparaison à deux pays pour saisir le lien qui va des types d'Etat-providence et de leur dynamique

historique aux fluctuations des conditions de vie des générations sociales. Il faudra donc élargir ce travail à une comparaison internationale comptant une dizaine de pays, soit deux au moins par modèle d'Etat-providence. Il s'agira dès lors de confronter les données susceptibles d'être recueillies grâce aux méthodes et aux grilles analytiques que nous avons ici développées, et dont ce travail constitue une étape. Cette systématisation à l'aide d'une multiplicité de nations nécessitera certainement un investissement lourd, mais avec l'Institut universitaire de France, cette possibilité matérielle s'est ouverte maintenant, me permettant d'envisager une généralisation du lien entre cohortes, morphologie sociale et mutation des Etats-providence.

Annexe I :

Les sources principales mobilisées

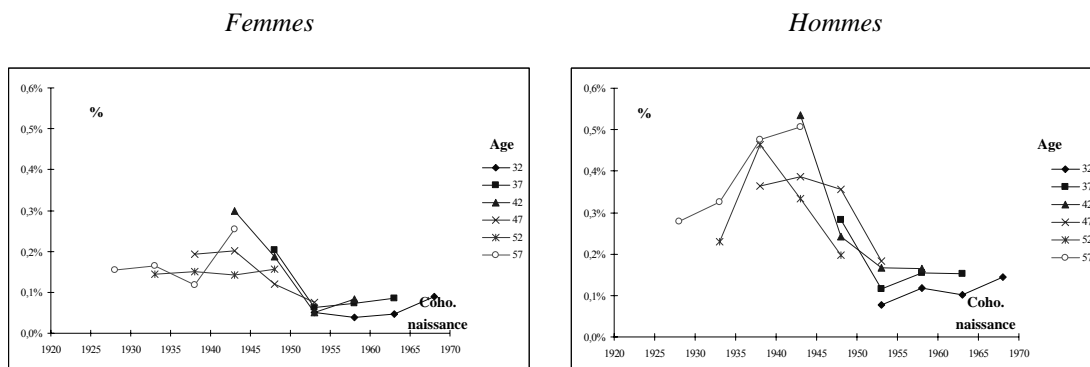
Ce travail n'a été envisageable que par la possibilité maintenant ouverte de consulter de grandes sources de microdonnées que nous avons ici retravaillées systématiquement selon nos méthodes d'analyse cohortale. Depuis peu d'années, il est possible de traiter assez confortablement, sur un matériel informatique standard, des fichiers de données comptant quelques dizaines de millions d'individus : ce type de travail n'aurait été accessible voilà dix ans qu'à l'INSEE et dans quelques rares lieux techniquement privilégiés, alors qu'aujourd'hui un ordinateur portable décent permet de faire la même chose en vacances. Nous avons surtout constaté ici le grand avantage que procure le modèle anglo-saxon d'accès aux données selon la logique du « *self service* » : les données sont archivées et accessibles soit gratuitement, soit sur abonnement, selon des procédures parfaitement automatisées (il suffit de télécharger l'enquête sur une adresse idoine), qui permettent rapidement de juger de l'intérêt d'une source de données pour l'objet de recherche. La méthode française, où le « clic » est remplacé par une procédure où il s'agit de contacter à chaque enquête souhaitée le centre d'archive pour effectuer des démarches préalables à toute consultation de la source de données désirée, alourdit assez nettement le travail : ici comme ailleurs, ce n'est qu'à l'essai voire à l'usage que l'on sait si l'on est satisfait.

Je n'ai donc utilisé ni l'enquête « Jeunes et carrières », ni l'enquête « Logement », ni un grand nombre d'autres sources certainement fascinantes mais dont le coût et le temps d'accès (en termes de démarches) font que, tant qu'à choisir, autant prendre ce que l'on sait pouvoir acquérir en un téléchargement de quelques dizaines de minutes tout au plus. Il reste que le LASMAS-IDL du CNRS nous a été d'une très grande utilité, et une fois encore Irène Fournier par ses compétences et son efficacité a permis de réaliser un grand nombre de travaux que nous n'aurions pu envisager sinon.

Enquêtes *Emploi* INSEE (1969-2002)

Les enquêtes *Emploi* (1969-2002) de l'INSEE sont la principale source de données ici mobilisées sur la structure sociale en France. La taille de l'échantillon (taux de sondage — presque — uniforme de l'ordre de 1/300) est confortable. Il est vrai que le mode d'échantillonnage est complexe : les logements sont échantillonnés sur une base géographique, et chaque logement est interrogé trois années de suite, correspondant ainsi à un renouvellement de l'échantillon total par tiers. Dès lors, les incertitudes statistiques sont plutôt à considérer sur le tiers de l'échantillon. Le rythme annuel permet de choisir exactement le rythme d'analyse désiré, en travaillant à l'année de naissance, tous les trois, quatre ou cinq ans selon les choix. Le fichier constitué le plus important (1969-2002) compte 5 221 470 individus, et présente l'ensemble des variables sociodémographiques de base, le diplôme, la profession, et différentes données décrivant l'emploi. La série qui débute en 1975 est plus intéressante en cela que l'âge de fin d'études apparaît (N=4 166 579) ; en 1982, parmi de nombreux détails supplémentaires concernant le caractère public de l'employeur, ou le fait d'être titulaire de la fonction publique, le salaire en tranches enrichit l'analyse par une approche du niveau de rétribution (N= 2 985 980) ; en 1990, le saut qualitatif est assez secondaire, avec l'apparition du salaire mesuré comme une variable continue (N= 1 899 956). Evidemment, ces fichiers sont de taille plus réduite dès que l'on circonscrit plus la population analysée : les 2 985 980 individus de la série 1982-2002 ne permettent de recueillir « que » 740 201 individus masculins de 25 à 54 ans. Il reste que ces données permettent de repérer de façon robuste des populations assez minoritaires, par exemple les titulaires d'un mandat syndical ou politique (code INSEE des professions P = 3318) ou les enseignants du supérieur (P = 3415).

a1-1- Part des enseignants du supérieur dans la population totale : diagramme cohortal



Source : Compilations Enquêtes *Emploi* 1969-2002 (source Lasmas-Quételet)

Note : champ ; seuls sont retenus les titulaires de la fonction publique d'Etat

Panel DADS (1976-1998)

Le Panel des Déclarations annuelles de données sociales (DADS) constitue une source originale de données du système statistique français. Théoriquement, tous les natifs d'octobre, nés une année paire, sont présents, pourvu que leur(s) employeur(s) ai(en)t abondé le fichier des DADS. Ces DADS suivent ainsi les salariés du secteur privé et semi-public, et excluent avant tout les indépendants et les agents de l'Etat, ainsi que d'autres populations spécifiques au nombre desquels les gens de maison. Il est néanmoins une source inestimable pour suivre les évolutions de la population correspondante, qui représente le noyau massif de la population active salariée. Au sein du champ échantillonné, sont membres du panel toutes les personnes nées au mois d'octobre d'une année paire, d'où un taux de sondage de l'ordre d' $1/24^e$, soit 700 000 individus par an suscitant 900 000 déclarations salariales, puisqu'un même individu peut avoir perçu des salaires provenant de différents employeurs, en raison d'activités secondaires, d'emplois simultanés, de changement en cours d'année.

Un identifiant anonyme permet de suivre au long de leur trajectoire les individus restant dans le champ échantillonné, du moins les années où une déclaration au moins correspondant à leur identifiant est appariée au fichier¹. Les individus accédant à la fonction publique, ou devenant indépendants, peuvent donc disparaître durablement de ce fichier. Les chômeurs une partie de l'année et d'autres catégories intermittentes peuvent être présentes en pointillé. Il reste que ce fichier permet de suivre sur plusieurs années des populations de taille importante, sans les risques inhérents aux déclarations rétrospectives, à l'absence de déclaration des disparus, et à toutes les difficultés similaires de l'analyse biographique. Le fichier constitué présente une déclaration par an : sont prises en compte la somme des salaires perçus par l'individu au cours de l'année et la catégorie socioprofessionnelle correspondant au salaire le plus élevé perçu au cours de l'année, lorsque ces ressources sont deux ou plusieurs.

Les informations ne sont pas d'une grande richesse, mais comme elles présentent tout à la fois les salaires selon des tranches relativement fines et la catégorie socioprofessionnelle, cette source est absolument essentielle pour l'analyse de

¹ Pour une année donnée, chaque individu est susceptible de présenter autant de lignes spécifiques qu'il a compté d'employeur assujettis à la déclaration.

long terme de la morphologie sociale. Espérons que nous pourrions bientôt utiliser et *a fortiori* publier des résultats à partir de cette source sans être en infraction.

IPUMS (1960-2000)

Parmi les merveilles que recèle le système d'information de la statistique sociale américaine, se trouve le projet du département d'histoire des populations de l'université du Minnesota : l'*Integrated Public Use Microdata Series* (IPUMS). Le site (www.ipms.org) offre une documentation complète et la possibilité de télécharger des extraits anonymisés au 1 % des recensements américains de 1790 à 2000. Ce n'est qu'à partir de 1950 que les variables présentes offrent un véritable intérêt pour l'analyse de la morphologie sociale et de 1960 que la plupart des données, d'une assez grande richesse, sont organisées de façon assez standardisées pour reproduire les recherches de façon identique. En effet, le revenu individuel et familial, la profession, le niveau d'éducation, ainsi qu'un large spectre de variables démographiques (le groupe ethnique, que les américains appellent « *Race* », le lieu de naissance détaillé, etc.), sont systématiquement présentes.

Nous avons donc constitué un extrait homogène comptant au total 11 415 570 individus. Ce fichier présente un seul inconvénient : le fait d'avoir une régularité décennale, ce qui peut poser de nombreuses difficultés, notamment pour valider un certain nombre de résultats dès que les nomenclatures changent, comme ce peut être le cas pour le recueil du niveau d'éducation qui change en 1990. Dès lors, utilisé en complémentarité de l'enquête annuelle *Current Population Survey*, de façon à valider les prolongements de série, ce fichier est d'un très grand apport.

CPS (1968-2002)

Homologue américain de l'enquête Emploi, les *Current Population Surveys* sont une source générale pour l'analyse des dynamiques de la stratification sociale. Contrairement à son homologue français, il s'agit d'une enquête mensualisée, comptant des questions de base régulières, et des questionnaires spécifiques ; celui du mois de mars relève de la démographie et permet d'en faire un équivalent annualisé du recensement. En fait, l'échantillon est assez complexe, puisque, tout comme l'enquête emploi, il est fondé en apparence sur un échantillonnage uniforme selon un taux de sondage de l'ordre d'1/1 500^e, qui dissimule en fait une interrogation répétée d'un ensemble de logements, présents quatre mois de suite,

puis disparaissant huit mois, pour revenir encore quatre mois de suite. A quelques difficultés près (Madrian and Lefgren, 1999), il est possible de « cylindrer » les enquêtes pour suivre sur 16 mois les individus qui n'auraient pas déménagé. Cette possibilité n'a pas été exploitée dans ces pages-ci. La présence dans les CPS d'indicateurs permettant de repérer le revenu en fait une base d'analyse absolument essentielle.

Ces données sont accessibles sur deux sites complémentaires : celui du *National Bureau of Income Dynamics* (NBER) (www.nber.org) et celui du Bureau des statistiques du département du travail (<http://ferret.bls.census.gov>). Cet accès est direct, puisque le gouvernement américain n'est pas propriétaire du copyright des informations produites par ses services, et, sauf problème de confidentialité des données, il doit remettre au public ce qui a été financé par lui. Sur la période 1968-2000, en se restreignant à la population de 20 à 64 ans, nous disposons d'un échantillon de 2 685 353 individus.

PSID (1968-2001)

Le *Panel study of income dynamics* (PSID) est une opération de recherche empirique universitaire développée depuis 1968 par l'*University of Michigan*. Ce panel réalise un suivi en général annuel d'individus issus de 5 000 à 7 000 familles sélectionnées selon un échantillonnage uniforme représentatif au niveau national (ce à quoi, certaines années, sont adjoints des échantillons supplémentaires d'Hispaniques). Le faible taux d'attrition (disparition de membres du panel) fait qu'au total 65 000 personnes sont passées par le panel. Les informations sont surtout d'ordre économique et démographique. Pour autant, il s'agit là d'une source d'une grande richesse, d'accès libre, permettant de valider un grand nombre de travaux sur une base longitudinale.

OCG (1962-1972)

L'enquête *Occupational change in a generation, 1962 and 1973* (Blau, Duncan, Featherman and Hauser, 1983) est un échantillon historique, puisqu'il a servi d'abord à Blau et Duncan (1967) pour leur *American occupational structure* puis à Featherman et Hauser (1978) pour *Opportunity and change*. A la source, ces enquêtes sont des suppléments de *Current Population Surveys*, qui permettent d'interroger les individus sur leurs origines familiales, en présentant notamment la profession (occupation) et le niveau d'éducation du père et de la mère. Ces

enquêtes historiques sont d'une extrême utilité, dans la mesure où elles permettent de comparer le présent à un passé suffisamment lointain pour juger des déplacements opérés depuis plus de quatre décennies.

J'ai une grande dette à l'égard de Robert Hauser (University of Wisconsin at Madison, WI) pour m'avoir aidé dans la fourniture et l'exploitation de l'enquête OCG. N = 62 651. Ce fichier est archivé et accessible (pour ceux qui disposent de l'abonnement) sur le site de l'ICPSR (*Inter-university Consortium for Political and Social Research*) de Michigan.

SPPIA (1982-1992-2002)

Les enquêtes *Survey of public participation in the arts 1982-1992-2002* (National Endowment for the Arts, 2003, Washington, D.C.) sont en quelque sorte les homologues des enquêtes « Pratiques culturelles ». Elles pourraient offrir les grandes bases de comparaisons passionnantes avec le cas français, mais semblent un peu ignorées de part et d'autre de l'Atlantique. Elles ont été utilisées dans le cas présent pour la raison que leur temporalité en fait un excellent prolongement annuel de *Occupational change in a generation, 1962 and 1973*, d'autant que les SPPIA présentent le niveau éducatif du père. N = 55 747 (ces données sont archivées et directement accessibles sur le site : <http://artsdata.princeton.edu>).

Eurobarometer Trend File (1970-1999)

Le *Mannheim Eurobarometer Trend File 1970-1999* (MZES-ZUMA-ZEUS données fournies par la BDSP-Grenoble) est un beau fichier constitué par le MZES de Mannheim, et qui agrège l'ensemble des Eurobaromètres standards et constitue ainsi des séries longues. Il s'agit là encore d'une mine d'information que de trop rares orpailleurs ont utilisée.

GSS (1972-1998)

Malgré sa taille réduite (environ 2000 individus par an), le *General Social Survey* est peut-être la principale source sur la mobilité sociale intergénérationnelle aux Etats-Unis. Pour les sociologues français, pour qui la profession du père est présente dans des enquêtes nombreuses et lourdes comme les FQP et les enquêtes Emploi (depuis 1982), cela peut donner un sentiment étrange : les Américains souhaitent-ils ne pas mesurer le degré auquel ils vivent dans une société mobile et fluide ?

Il est archivé et accessible (pour ceux qui disposent de l'abonnement) sur le site de l'ICPSR du Michigan. On me posera la question du pourquoi de l'arrêt de la série en 1998. C'est parce que j'étais à Berkeley en 2000 et on m'y a donné sympathiquement le dernier fichier disponible pioché sur l'ICPSR, en moins d'un quart d'heure. De France, c'est plus compliqué.

NES (1948-2000)

Le *National Election Surveys Cumulative Data File 1948-2000*, est une compilation d'enquêtes réalisées une fois tous les 2 ans à l'occasion des élections américaines. Ces enquêtes ne sont pas non plus d'une dimension considérable (environ 1500 personnes par enquête) mais le cumul commence à faire une base de données décente (N = 44 715). Elles permettent de suivre de façon intéressante des comportements politiques variés. Il faut signaler que ces micro-données sont gratuitement accessibles grâce à l'*University of Michigan* sur le site :

<http://www.umich.edu/~nes>

Roster of United States Congressional Officeholders and Biographical Characteristics of Members of the United States Congress (1789-1996)

Ce fichier est une sorte de trombinoscope cumulé de la population des Représentants et des Sénateurs américains du premier au 104^e Congrès américain (1789-1996), soit 11 455 individus et 42 862 lignes (pour chaque individu, la présence dans un nouveau congrès donne lieu à une ligne). Les informations ne sont pas d'une grande richesse, mais si nous disposions en France de l'équivalent, il serait possible de travailler plus aisément sur les parlementaires. C'est une source ICPSR qu'il me reste à régulariser.

Human Mortality Database, UC Berkeley

J'ai aussi utilisé une source importante pour l'analyse comparée de la mortalité, en données agrégées, qui est disponible sur plusieurs sites, et aisément accessible une fois donné un mot de passe idoine. La seule condition est de s'engager à citer de façon complète les données avec cette formule que je recopie ici :

Human Mortality Database. University of California, Berkeley (USA), and Max Planck Institute for Demographic Research (Germany). Available at www.mortality.org or www.humanmortality.de (data downloaded on 08-28-03).

WHO Mortality DataBase (MDB)

Une autre source utile pour la comparaison des taux de mortalité par cause est la WHO Mortality DataBase (MDB) qui est aisément accessible sur l'Internet :

http://www.who.int/health_topics/mortality/en/

Ces données présentent par année, pays et classe d'âge en tranches de 5 ans la population totale et le nombre de morts par cause. Les grands pays industrialisés sont suivis depuis les années soixante.

Annexe II : le diagramme cohortal, les modèles APC et les effets de rattrapage

L'analyse cohortale est fondée sur une multiplicité de méthodes complémentaires, descriptives et inférentielles, permettant de se représenter si un phénomène correspond ou non à une dynamique cohortale et d'en évaluer le degré de significativité. Cette annexe fait le point sur les principaux outils disponibles et offre un exemple de ce qui peut en être fait. Ces propositions ne sont pas un recueil exhaustif de ce qui peut être fait, notamment parce que certains auteurs (Becker, 2000 ; Préel, 1999) entendent par analyse générationnelle l'édiction d'une typologie de générations fondée sur leurs caractéristiques. Loin de suivre cette voie, cette annexe propose plutôt des instruments de recherche de fluctuations générationnelles, autrement dit d'effets de génération.

Le diagramme de lexis et la lecture du diagramme cohortal

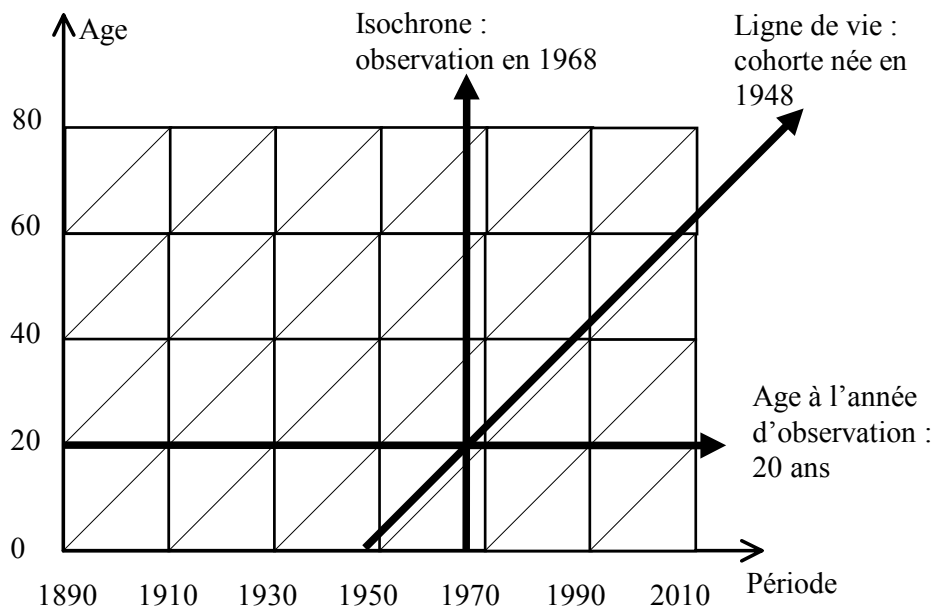
Les méthodes utilisées pour la décomposition des effets d'âge, de période et de cohorte sont nombreuses. Elles renvoient à une littérature méthodologique large et déjà ancienne. Elles dérivent toutes de l'utilisation du diagramme de Lexis ou de « Lexis-Becker-Verweij-Pressat » né en 1874¹, destiné à représenter simultanément les trois dimensions chronologiques (schéma 1) : l'année d'observation apparaît en abscisse, l'âge en ordonnée, l'année de naissance (la cohorte) apparaissant dès lors sur une des diagonales². C'est la forme moderne et standard de la représentation. Ainsi, pour des enquêtes ou des exploitations annuelles de fichiers, chaque nouvelle colonne à droite du diagramme apporte de nouvelles informations. Cette représentation permet de prendre simplement en

¹ Voir Vandeschrick (1992) pour la genèse confuse et laborieuse du diagramme et la difficile détermination de sa paternité.

² Présentation de type Pressat (1961, pp.16-30).

compte cette relation de base entre les trois dimensions : si un individu parvient à l'âge a l'année t , il aura, un an plus tard, en $t + 1$, l'âge $a + 1$; il est né en $c = t - a$. Cette relation exprime la parfaite colinéarité des trois dimensions, qui fait toute la difficulté méthodologique. En effet, toute évolution linéaire sur l'un des trois temps (âge, période, cohorte) peut se décomposer en un nombre infini de combinaisons des deux autres temps. En revanche, les ruptures (effet brutal de l'âge, de la période, de la cohorte) sont repérables par l'ensemble des instruments méthodologiques existants.

a2-1- Le diagramme de Lexis-Becker-Verweij-Pressat (présentation type Pressat)



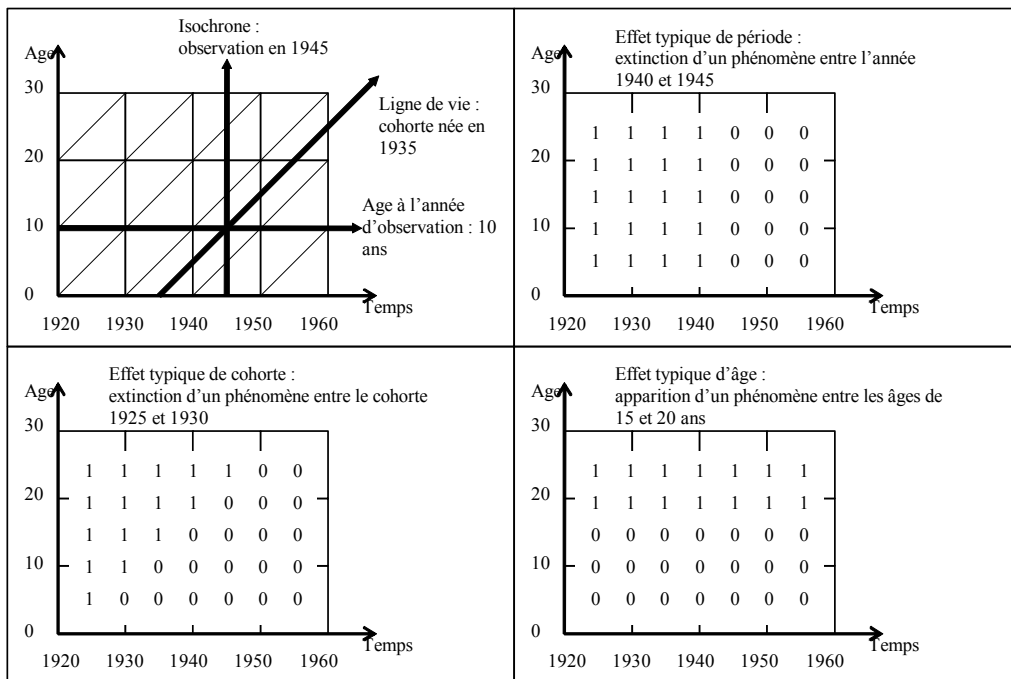
Pour le reste, le diagramme de Lexis et ses variantes ne sont pas une révolution scientifique, mais une astuce très ingénieuse de présentation permettant d'imbriquer les trois temps : en ligne se lit de devenir des âges au cours des différentes périodes, en colonne, le « cycle de vie apparent »³ pour une année donnée en colonne (appelée aussi *isochrone*), et le « cycle de vie réel », celui que

³ « Apparent » au sens où il ne décrit pas le devenir des individus d'une cohorte, mais la position relative des différents âges pour une année donnée, c'est-à-dire celui qu'observe un chercheur faisant une enquête à une date spécifique. L'un des premiers exemples d'analyse par cohorte, qui remonte à l'article de l'épidémiologue Frost (1939), montre l'inadaptation des raisonnements en termes de « cycle de vie apparent ». Frost mit ainsi en évidence que si, dans les années trente du XX^e siècle, la mortalité par tuberculose augmentait *apparemment* avec l'âge pour une année de mesure donnée, elle était la conséquence d'une baisse de l'incidence de la tuberculose au sein des nouvelles générations, mieux protégées par les méthodes de vaccination que ne le furent leurs aînés venus au monde vers 1870, et qui continuaient de décéder massivement de suites de la tuberculose.

connaît une cohorte donnée, en diagonale (appelée aussi *ligne de vie*). La technologie offerte par le diagramme de Lexis permet de mesurer des comportements ou caractéristiques *collectives* de cohortes sans faire appel à des données de panel — contrairement à une idée répandue — mais simplement en mobilisant une série de coupes transversales répétées (Deaton, 1985).

En raison de la liaison linéaire entre les trois dimensions temporelles que sont l'âge, la période et la cohorte, on peut représenter ces trois variables sur un plan. L'astuce de la représentation consiste en ce que toute cohorte pourra être suivie selon la direction de la diagonale principale. En outre, les mouvements de succession des âges au long du temps de la vie personnelle (le vieillissement), de succession des périodes (le temps du calendrier), de succession des cohortes (qui peut être vu comme le temps du sablier social), trouvent ainsi une représentation simultanée, mouvements correspondant pour le sociologue à des composantes distinctes des processus de changement social, les trois temps humains et sociaux pouvant chacun connaître des évolutions spécifiques (Riley, Foner, Waring, 1988, pp. 244-268).

a2-2- Exemples d'effets d'âge, de période, de cohorte et de recomposition du cycle de vie dans le diagramme de Lexis



Il est alors possible de reconnaître des phénomènes proprement liés à chacun de ces temps (schéma 2). Un phénomène rencontré uniformément par la population à partir d'un âge donné (« effet d'âge », en haut à gauche) sera caractérisé

typiquement par une rupture horizontale ; ce peut être le cas pour l'accèsion à la majorité — si la loi n'est pas modifiée sur la période. Un phénomène connu à une période donnée par la population quel que soit l'âge et la cohorte (« effet de période », en haut à droite) se signalera par une rupture verticale sur le diagramme ; ce peut être le cas d'une maladie sans séquelles qu'un vaccin éradique d'un seul coup. Un phénomène subi par les individus de certaines cohortes, et non par ceux des autres, quel que soit l'âge ou la période, sera caractérisé, quant à lui, par une rupture diagonale (« effet de cohorte », en bas à gauche) ; ce peut être le cas de ceux « qui ont connu la grande guerre ». Ces trois cas permettent d'illustrer les trois effets simples. Il existe des exemples où, sans ambiguïté, le modèle de séparation des effets d'âge, de période et de cohorte est justifié et adapté.

a2-3- Table des proportions de cadres et professions intermédiaires par âge et année (diagramme de Lexis)

Age \ Période	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000
25-29	22,8%	23,9%	21,8%	24,4%	25,4%	26,0%	28,8%
30-34	23,5%	27,3%	28,2%	29,5%	29,2%	30,8%	31,9%
35-39	19,0%	23,8%	29,0%	33,1%	30,9%	31,4%	31,2%
40-44	18,9%	21,3%	25,0%	32,9%	33,6%	33,5%	33,0%
45-49	19,2%	20,1%	21,2%	28,0%	33,3%	34,7%	33,0%
50-54	19,0%	20,4%	20,5%	24,1%	28,2%	34,9%	35,0%
55-59	16,5%	20,0%	21,3%	22,7%	24,3%	29,6%	34,3%

Source : Compilations Enquêtes *Emploi* 1969-2002 (source Lasmas-Quételet), population masculine

Note : les retraités sont situés dans la catégorie de leur dernier emploi

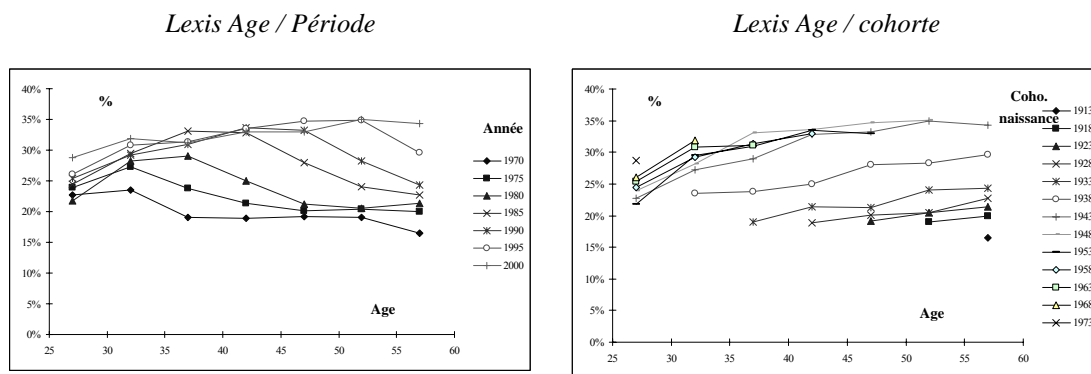
Une quatrième situation peut se rencontrer, lorsqu'il existe une interaction entre l'âge et la période qui ne suit pas la « ligne de vie ». On pourra parler alors de « recomposition du cycle de vie » (Chauvel, 1997a), le cycle de vie réel des différentes générations n'ayant pas la même structure pour les différentes cohortes. Il s'agit alors d'une interaction complexe entre deux dimensions parmi ces trois temps. Une modification de l'âge d'accèsion à la majorité relève typiquement de cet effet (en bas à droite). Clairement, l'évolution des cadres et professions intermédiaires⁴ apparaît comme un changement porté par les cohortes (schéma 3).

Toute la question est alors de donner une représentation rapidement lisible de ce diagramme, selon ses trois aspects temporels (âge, période, cohorte). Les

⁴ Proches respectivement des classes I and II su schéma de codage de Erikson-Goldthorpe-Portocarero (respectivement, *higher* et *lower service class*).

graphiques simples, à deux dimensions, susceptibles d'être bâtis sont en réalité de six types différents correspondant au nombre de couples formés sur les trois dimensions temporelles. Sans nul doute, le plus classique consiste en le couple (âge, période) représentant les « cycles de vie apparents » des différentes périodes (graphique 4). Il signale les plus fortes chances d'accès au salariat moyen et supérieur des jeunes des années soixante-dix, et la progressive croissance des plus âgés ensuite.

a2-4- Proportion de cadres et professions intermédiaires



Source : Compilations Enquêtes *Emploi* 1969-2002 (source Lasmas-Quételet), population masculine

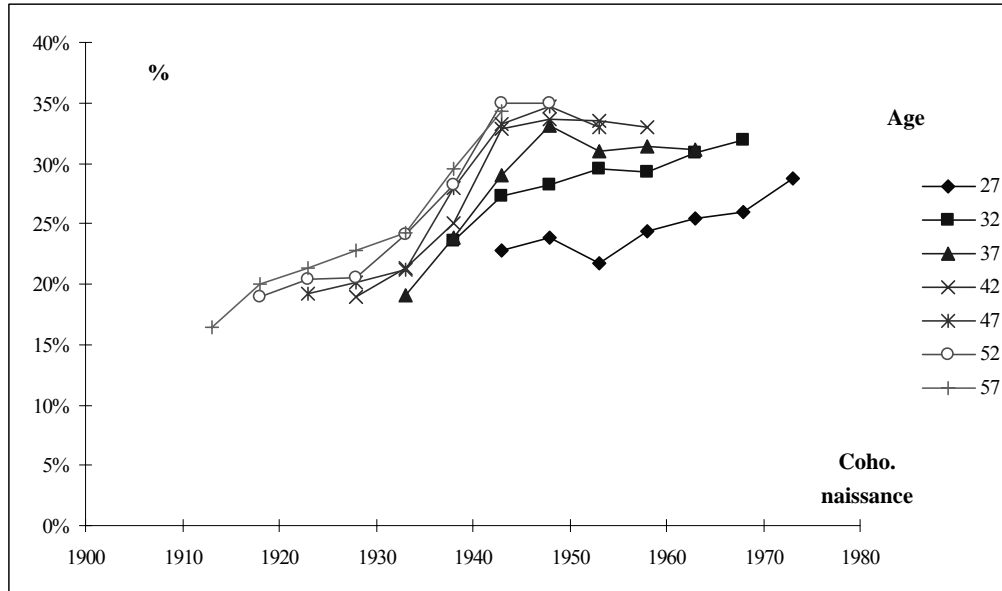
Note : les retraités sont situés dans la catégorie de leur dernier emploi

Clairement, sauf à utiliser différentes astuces de présentation qui exigent une certaine habitude de lecture (Galland, 1994 ; Lambert, 1995), il est difficile de situer véritablement l'effet de cohorte. Une autre présentation classique est celle qui repose sur le couple (âge, cohorte), qui représente le cycle de vie réel en suivi pseudo-longitudinal de chacune des cohortes que Surault (1995), par exemple, applique aux suicides : chaque courbe matérialise alors le devenir de chaque cohorte.

Un troisième diagramme est semble-t-il plus intéressant (graphique 5) : celui qui met en jeu le couple (cohorte, âge) ; on l'appellera **diagramme cohortal**. Il permet de comparer, à différents âges, le devenir des cohortes qui se succèdent. Si les courbes à l'âge de 30, 35, 40 ans, etc. présentent des formes géométriques proches, et des fractures empilées correspondant aux mêmes clivages cohortaux, l'effet de cohorte est alors repéré. Pour le salariat moyen et supérieur, si avec l'âge, après 25 et 35 ans essentiellement, on constate une progression régulière (effet d'âge) des chances d'accès, le destin atteint vers 30 ans engage alors la suite de la carrière. Dans cet exemple, clairement, l'intérêt de l'effet de cohorte n'est jamais aussi important que lorsqu'il relève non pas une progression linéaire et continue, mais bien lorsqu'il révèle des fractures successives d'accélération et de

freinage par rapport à une croissance linéaire qui se conservent à tout âge, comme c'est le cas de cette « marche d'escalier » des cohortes des années quarante.

a2-5- Proportion de cadres et professions intermédiaires Lexis Cohorte /Age (diagramme cohortal)



Source : Compilations Enquêtes *Emploi* 1969-2002 (source Lasmas-Quételet), population masculine

Note : les retraités sont situés dans la catégorie de leur dernier emploi

Diagramme cohortal : exemples théoriques

Le diagramme cohortal consiste en la représentation, pour les différentes cohortes (en abscisse), de la valeur d'un indicateur quelconque — pourcentages de propriétaires de leur logement, le taux de suicide, le pouvoir d'achat, ou la proportion de cadres, peu importe — à différents âges de la vie (en ordonnée), permettant ainsi de suivre le destin des différentes cohortes aux mêmes âges. Sur une série d'exemples hypothétiques, il est possible de comprendre ce que ce diagramme cohortal peut révéler.

Le diagramme (1) représente une société totalement fixe, sans progression collective, où les cohortes qui se succèdent rencontrent au même âge le même destin, à l'identique : 15 % de cadres à 30 ans pour la cohorte née en 1935 comme pour celle née en 1965. Il existe simplement, de façon semblable quelle que soit l'année de naissance, un accroissement de la proportion cadres, qui passent de 15 % à 30 ans à 25 % à 50 ans.

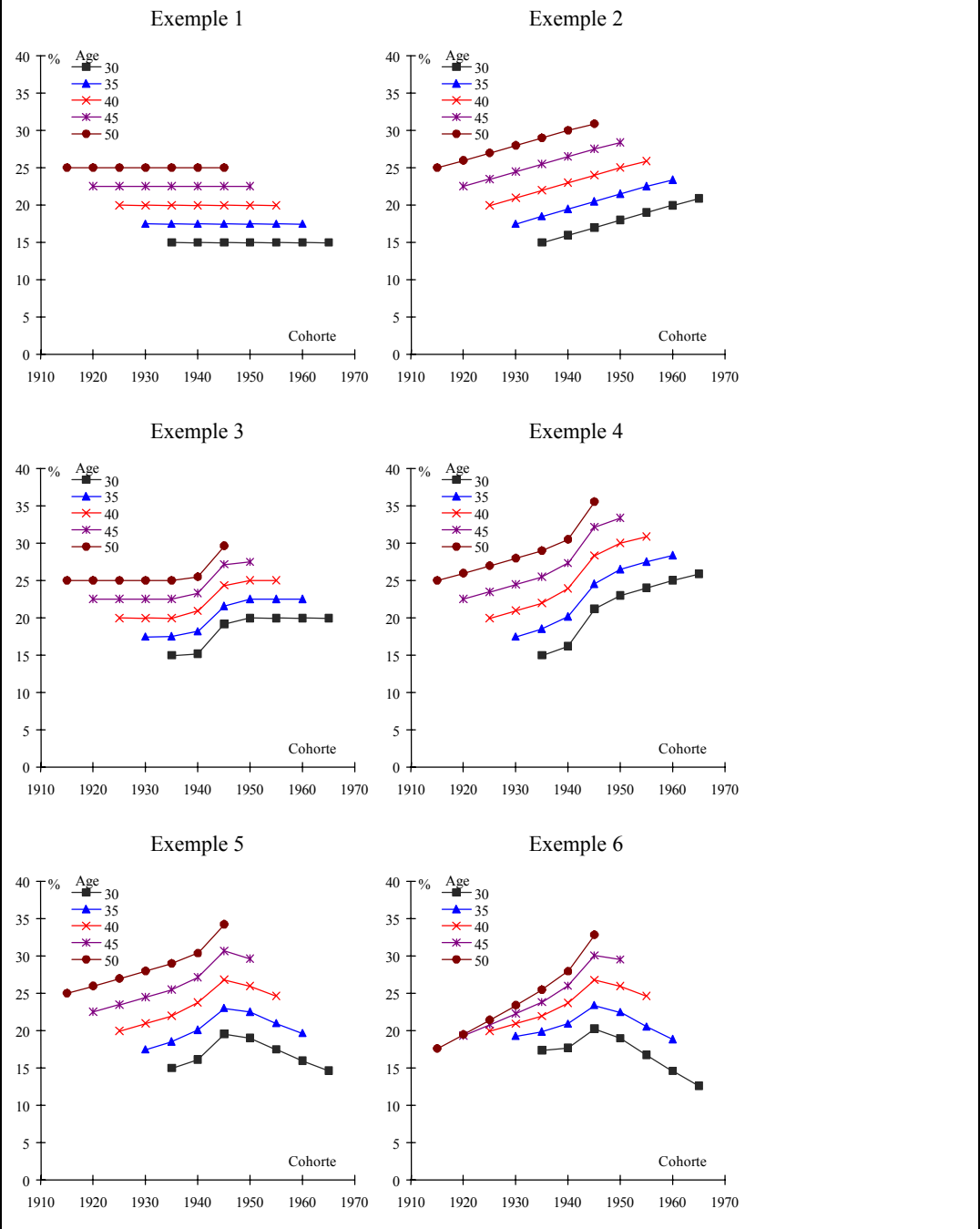
L'exemple (2) présente le cas d'un progrès social régulier, partagé par toutes les cohortes : pour celle née en 1935, 15 % de cadres à 30 ans et 21 % pour celle née en 1965. Avec l'âge, toute cohorte continue de voir croître son taux de cadres, mais il est clair que toute nouvelle cohorte doit normalement rencontrer un destin meilleur que celle qui la précède au même âge.

Le graphique (3) correspond à une évolution différente : le progrès existe, mais il est tout entier concentré sur une cohorte : celle de 1945. Les cohortes nées en 1940 et toutes celles qui précèdent comptent toutes 20 % de cadres à 40 ans ; celle née en 1945 et ses cadettes en comptent 25 % à ce même âge. Evidemment, le diagnostic peut être ambigu : certes, la cohorte 1960 a bénéficié du progrès initié par celle de 1945. Pour autant, le privilège de la cohorte 1945 est de compter plus de cadres que ses prédécesseurs immédiats au même âge, au point que à 40 ans — comme à tout autre âge —, son taux est supérieur à celui des 45 ans, nés en 1935. Pourtant, ce sont des contemporains immédiats. En revanche, ceux nés en 1960 rencontrent

exactement le même destin que leurs aînés immédiats. Ici, il y a aussi progrès de long terme, mais il échoit inégalement aux cohortes nées en 1945. Il est préférable de naître en 1945 et lors des quelques années qui suivent. Il est déplorable en revanche de naître en 1940. Pourtant, ceux nés en 1960 ne voient absolument pas, par expérience vécue, ce que signifie réellement le progrès dont leur parlent les cohortes nées 15 ans plus tôt. C'est une progression en marche d'escalier.

La figure (4) est une composition des situations deux et trois : croissance progressive, plus une marche d'escalier pour la cohorte 1945. Dans cette configuration, la cohorte 1960 continue de bénéficier du progrès, même s'il est moins important que celui rencontré par celle de 1945 sur ses aînés immédiats.

a2-6- Le diagramme cohorteal : six cas théoriques



Le cas (5) correspond à une situation d'arrêt et de repli du progrès de long terme pour les cohortes qui suivent celle de 1945 : il y a repli du taux de cadres au delà de la génération 1945, qui a, elle, bénéficié d'une situation meilleure par rapport à ses aînées. Les suivantes ne comprendront pas, en revanche, que l'on puisse parler de progression.

Le schéma (6) s'inspire du cinquième, mais il est plus complexe : il correspond à une situation où les âges de la vie s'écartent progressivement d'une génération à l'autre : la cohorte 1930 semble homogène, au moins de 35 à 50 ans. Les cohortes suivantes connaissent un écartement progressif d'une cohorte à l'autre : le cycle de vie connaît ainsi une recomposition, où jeunesse et vieillesse se ressemblent de moins en moins.

Il est possible aussi de faire appel à différentes formes de modélisations inspirées notamment du modèle de séparation des effets d'âge, de période et de cohortes (APC) de Mason, Mason, Winsborough et Poole (1973), et d'autres encore, discutés dans Chauvel (1997a). La difficulté permanente est la colinéarité parfaite des trois temps que sont l'âge, la période et la cohorte, qui impliquent l'impossibilité de les séparer clairement dès que les évolutions sont parfaitement linéaires (un effet croissant de cohorte linéaire correspondant formellement à un effet de période croissant auquel se surajoute un effet d'âge décroissant). Pour autant, dès que les effets sont d'une autre nature que des changements linéaires, la séparation peut révéler des phénomènes intéressants, très spécifiquement lorsque des ruptures sont repérables. D'autres modélisations de type loglinéaire sont aussi mobilisables, faisant appel à des variables telles que l'âge, la période et la cohorte.

Le modèle âge-période-cohorte (APC)

Il fallut attendre le milieu des années soixante-dix pour voir apparaître les premières tentatives de formalisation de modèles — au sens économétrique du terme — de séparation des trois effets, qui jusqu'alors n'étaient repérables que sur des diagrammes de Lexis ou d'autres représentations graphiques pertinentes : l'effet de la cohorte n'était repérable que s'il relevait de l'évidence. Parmi les nombreux auteurs qui se sont intéressés à la question⁵, Mason, Mason, Winsborough et Poole (1973) semblent avoir produit l'avancée la plus significative en proposant un modèle général de séparation des différents effets

⁵ Une grande partie des articles qui ponctuent l'émergence de la question de la séparation des effets d'âge, de période et de cohorte se trouvent concentrés dans Hastings et Berry (1979) et dans Mason et Fienberg (1985).

sur une variable V spécifique⁶ que nous pourrions présenter sous une formule générale du type :

$$(APC) \begin{cases} V_{\alpha\pi\kappa} = v + a_{\alpha} + p_{\pi} + c_{\kappa} \\ \sum_{\alpha} a_{\alpha} = \sum_{\pi} p_{\pi} = \sum_{\kappa} c_{\kappa} = 0, \text{ où :} \end{cases}$$

- $V_{\alpha\pi\kappa}$ est le comportement estimé,
- v est une constante du modèle,
- a_{α} les paramètres relatifs aux différentes classes d'âge,
- p_{π} les paramètres de période,
- c_{κ} les paramètres des différentes cohortes.

Cette formule générale, qui n'est guère différente d'une analyse de la variance lorsque V est continue⁷, offre tous les avantages d'une formule de décomposition se prêtant à un exercice de maximisation classique. La difficulté est cependant la suivante : le modèle n'est identifiable que sous la réserve de l'introduction d'une contrainte sur les paramètres, destinée à supprimer la surdétermination du modèle, puisque lorsque l'âge et la période sont donnés, la cohorte est déterminée. La solution proposée par Mason et *Alii.* (1973) est de fixer une contrainte supplémentaire entre les paramètres à estimer, par exemple en posant que le paramètre pour la période t_1 est égal au paramètre pour la période t_2 , ou toute autre contrainte linéaire reliant deux paramètres. Cette proposition fut accueillie avec scepticisme par Glenn (1977) qui doute de la possibilité de séparer des effets purs, de propositions de simplification peu utiles de Palmore (1978), des critiques méthodologiques de Rodgers (1982) pour qui l'inconvénient manifeste de la méthode est que la contrainte posée sur les paramètres est arbitraire et conduit, selon les choix, à des estimations potentiellement très différentes dès lors que les effets se composent et que les évolutions sont progressives. La réponse de Mason consiste en un rappel : le modèle ne doit être estimé sans quelque prudence lorsque des difficultés se présentent, mais l'ajout de contraintes *raisonnées*, issues d'une réflexion fonction de l'objet de recherche est *en général* envisageable, et

⁶ V peut être une variable continue, dichotomique, ou une transformée quelconque, comme le logarithme d'un revenu ou le logit d'une proportion ; l'usage de telle ou telle variable implique alors une spécification idoine de la fonction qui fera l'objet de la maximisation (*loss function*).

⁷ Elle peut trouver une variante simple, proche des modèles logit, lorsque V est dichotomique.

permet alors des évaluations satisfaisantes. Le modèle n'est cependant pas adapté lorsque l'interaction des trois variables ne peut être négligée ; dans ce cas, alors, le modèle devrait être rejeté par les tests de qualité d'ajustement du modèle — en tout cas lorsque le nombre d'individus est suffisant. Autrement dit, la méthodologie statistique n'est d'aucun secours si le sociologue abandonne toute réflexion théorique.

Malgré ces critiques, le modèle (APC) a connu de nombreuses applications⁸, du fait de sa pertinence. Pour autant, il n'est en rien une panacée : l'hypothèse posée d'un effet de cohorte peut être infondée, comme ce peut être le cas pour un effet de « recomposition du cycle de vie », comme c'est le cas pour le dernier exemple de l'encadré sur le diagramme de Lexis (chapitre précédent), ou pour le suicide depuis les années cinquante (Chauvel, 1997d). La difficulté est alors de se donner les moyens méthodologiques de valider cet effet pur de cohorte, validation sans laquelle il devient nécessaire de conceptualiser un peu plus les phénomènes à l'œuvre.

Plus récemment, Wilmoth (2001) parvient à montrer qu'en modifiant le point de vue cohortal pour insister moins sur une décomposition que sur un repérage des fluctuations, c'est-à-dire des non linéarités, il est possible de s'intéresser à une autre formulation où, en ajoutant une contrainte, les coefficients correspondant à la cohorte sont susceptibles d'être interprétés comme des écarts à la tendance linéaire :

$$(APC') \left\{ \begin{array}{l} V_{\alpha\pi\kappa} = cst + a_{\alpha} + p_{\pi} + c_{\kappa} \\ \sum_{\alpha} a_{\alpha} = \sum_{\kappa} c_{\kappa} = \sum_{\pi} p_{\pi} = 0 \\ \sum_{\kappa} (\kappa - (\alpha_{\omega} / 2 - 1)) c_{\kappa} = 0, \text{ si } \alpha_{\omega}, \text{ le nombre de cohortes, est pair} \\ \sum_{\kappa} (\kappa - ((\alpha_{\omega} - 1) / 2 - 1)) c_{\kappa} = 0, \text{ si } \alpha_{\omega} \text{ est impair} \end{array} \right.$$

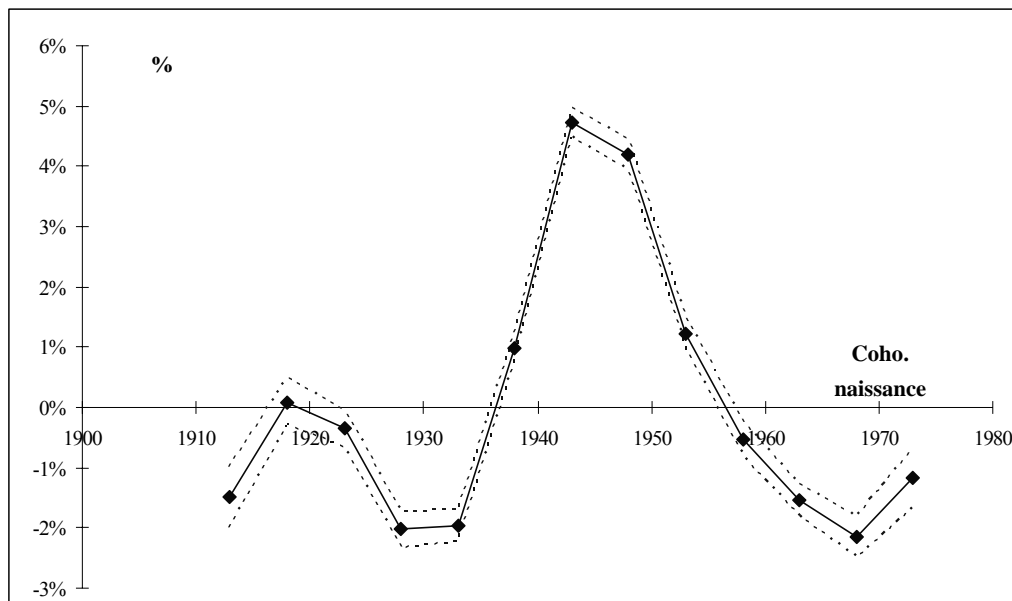
Cette formulation consiste simplement à supprimer la tendance linéaire des coefficients relatifs à la cohorte (tendance linéaire qui se reportera donc sur l'âge ou la période). Dès lors, l'indétermination préalablement pointée disparaît, et nous pouvons analyser alors les coefficients correspondant à la cohorte comme des

⁸ Clogg, 1982 ; Klevmarken, 1982 ; Bloom, 1985 ; Hanoch et Honig, 1985 ; Blossfeld, 1986 ; Halli et Rao, 1992 ; Allain, 1997 ; Chauvel, 1997d ; accessoirement sous des spécifications parfois différentes et une technicité plus ou moins achevée : Weiss et Lillard, 1978 ; Jonsson et Klevmarken, 1978 ; Smeeding, 1991 ; Pochet, 1995 ; Drouin, 1995.

fluctuations durables autour de cette tendance. Les tests de significativité permettent alors de juger de cette fluctuation. Le rejet du test ne permet pas de parler d'une absence d'effet de cohorte, mais de l'absence d'un écart à la tendance linéaire, ce qui est apparemment différent, mais, dans la théorie des générations, nous avons insisté sur le fait que si toute génération bénéficie, sur celle qui la précède, d'une amélioration, et que celle qui la suivra fera mieux encore, de façon régulière, la notion de génération perd de son importance.

Appliqué à la proportion d'individus en catégorie cadres et professions intermédiaires, le modèle (APC') permet de repérer que les cohortes nées autour de 1940-1950 ont bénéficié d'un surcroît de 4,5 points au dessus de la tendance (sur 25 %), ce qui n'a rien de négligeable, et qui, en raison des effectifs, est très significatif.

a2-7- Proportion de cadres et professions intermédiaires : coefficients exprimés de l'effet de cohorte du modèle (APC') et intervalles de confiance 95 %



Source : Compilations Enquêtes *Emploi* 1969-2002 (source Lasmas-Quételet), population masculine

Note : intervalles de confiance obtenus par « bootstrap », 100 itérations

Effets de cohorte, méthode des résidus (AP) et « méthode T »

L'effet de cohorte n'est en rien une nécessité : il peut ne pas exister, et peut aussi être « autre chose », comme une recomposition du cycle de vie. Il peut être utile de se donner la possibilité de valider la pertinence de la démarche consistant en son repérage. C'est l'objet de la méthode des résidus (AP). Dans quelle mesure le modèle (APC) pose-t-il une hypothèse inadaptée à un objet de recherche ? Il faut

comprendre que le C de (APC) est posé d'emblée, alors qu'il mériterait d'être validé. Autrement dit que, une fois tenu compte des effets simples de l'âge et de la période, plutôt que de poser qu'un effet de cohorte suit au long de la ligne de vie les groupes nés la même année, il faudrait le vérifier. Pour ce faire, on peut analyser les résidus du modèle (AP), celui qui se déduit de (APC) en lui retirant les paramètres de cohorte (AP : $V_{\alpha\pi} = v + a_{\alpha} + p_{\pi}$) :

1. Si (AP) reconstitue correctement les données (si les résidus⁹ $VR_{\alpha\pi}$ de ce modèle sont négligeables selon les critères standards, en termes de R^2 , de χ^2 , etc.), l'analyse de l'effet spécifique de la cohorte n'a guère d'intérêt crucial : tout fonctionne formellement *comme si* il n'y avait qu'un effet de période composé avec un effet d'âge.
2. Si (AP) reconstitue mal les données, alors, deux configurations repérables peuvent être à l'œuvre :
 - il se peut d'une part que les résidus $VR_{\alpha\pi}$ de (AP), une fois représentés dans un diagramme de Lexis, mettent en évidence des striures diagonales au long de la ligne de vie, typiques d'effets de cohorte, et l'analyse (APC) est valide. Elle peut alors livrer des informations importantes, pour montrer que le partage du progrès est inégal ;
 - il se peut d'autre part que les résidus $VR_{\alpha\pi}$ ne présentent pas d'alignement diagonal clair, et il s'agit alors de comprendre cette forme pour lui donner ensuite un sens, qui peut relever par exemple de ce que les âges ont connu une modification de statut à telle et telle période de l'histoire.

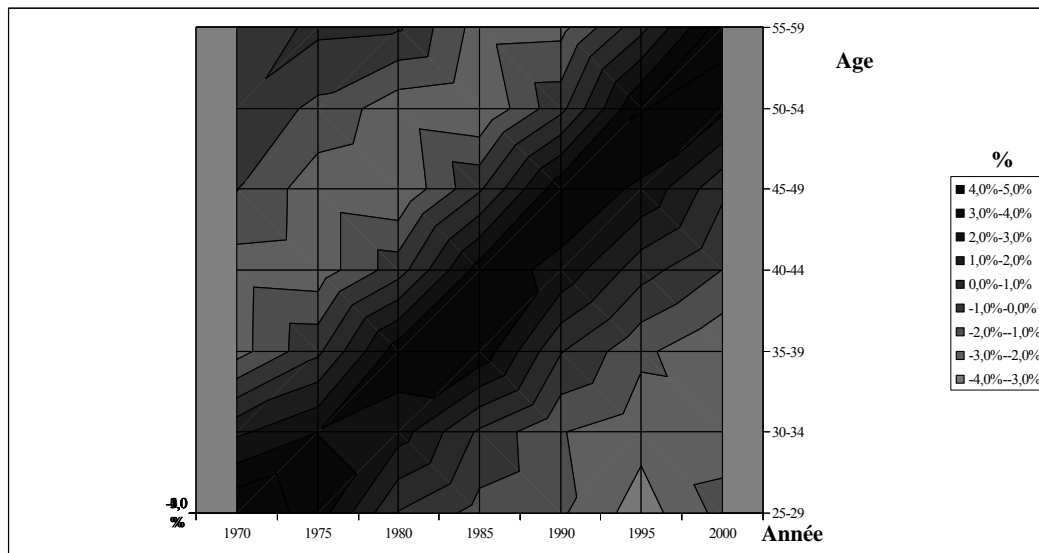
En définitive, puisque réaliser un tel modèle (AP) est un peu contraignant, il est possible de procéder autrement, selon une méthode graphique simple qui peut être aisément automatisée sur une feuille de calculs standard. Pour appliquer cette méthode dite « méthode T », il suffit en effet de disposer, pour les différents âges et aux différentes périodes, de la mesure du comportement $V_{\alpha\pi}$ auquel sera appliquée la transformation T :

$$T : V_{\alpha\pi} \longrightarrow V_{\alpha\pi} - M_{\alpha}(V_{\alpha\pi}) - M_{\pi}(V_{\alpha\pi}) + M_{\alpha\pi}(V_{\alpha\pi}),$$

⁹ C'est-à-dire les écarts entre les données empiriques et le modèle où il n'existe que des effets d'âge et de période, et donc sans effet de cohorte.

où $M(V_{\alpha\pi})$, par exemple, représente la moyenne du comportement $V_{\alpha\pi}$ pour l'ensemble des indices α de l'âge. Par construction, $T(V_{\alpha\pi})$, qui est en fait équivalent aux résidus du modèle (AP), est nul lorsque le comportement $V_{\alpha\pi}$ est parfaitement décomposable selon un effet d'âge et de période. Lorsque le comportement n'est pas décomposable ainsi, c'est-à-dire lorsqu'il existe une interaction entre l'âge et la période, $T(V_{\alpha\pi})$ est non nul, et une fois représenté sous une forme graphique, il révélera s'il correspond nettement à un effet de cohorte ou à des effets d'interaction âge-période plus complexes.

a2-8- Proportion de cadres et professions intermédiaires, transformation T (équivalent au résidu (AP)) représentée en courbes de niveau



Source : Compilations Enquêtes *Emploi* 1969-2002 (source Lasmas-Quételet), population masculine

La représentation de la transformation T de la proportion de cadres et professions intermédiaires permet ainsi de repérer que, au long de leur vie, et par rapport à la tendance linéaire des cohortes, les personnes nées autour de 1943 ont bénéficié d'un surcroît de postes de cadres et professions intermédiaires de 4 à 5 points (sur une proportion de 20 % de la population, c'est tout de même un accroissement de 20 à 25 %), ceux nés autour de 1931 de 4 à 5 points de moins, tout comme pour les cohortes nées à partir de 1954. Le diagramme de la transformation T montre que les chances d'accès au salariat moyen et supérieur sont un phénomène cohortal, du fait de l'indubitable alignement le long de la ligne de vie.

Ce n'est évidemment pas le cas général, toutes formes de combinaisons complexes des trois temps pouvant se présenter. Le travail critique et réflexif doit donc poser la question de la pertinence de la méthode appliquée à l'objet donné, et

cette question n'admet pas de réponse générale, parce que cette critique doit être concrète, *in situ*, en relation à une démarche donnée. Il s'agit pourtant de rappeler certaines précautions à respecter.

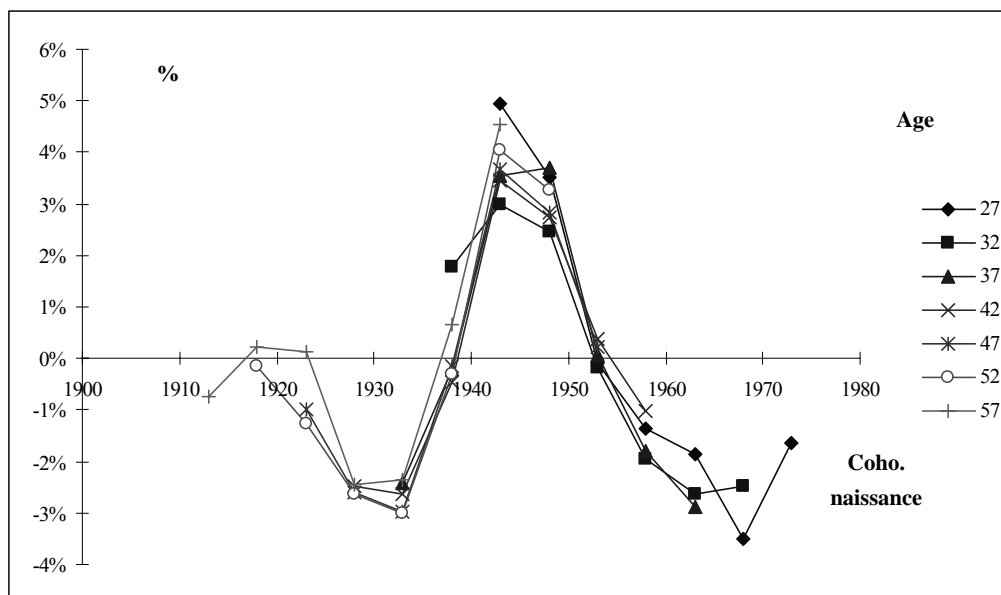
Par conséquent, ces méthodes permettent de souligner deux effets potentiels de cohorte, dont un seul est réellement intéressant :

- d'une part, une composante tendancielle linéaire progressive simple subie continûment par chaque cohorte, que le modèle (AP) considérera comme s'intégrant aux effets de période et d'âge. La cohorte peut être le facteur causal, mais aucune cohorte ne ressort réellement comme avantagée ou handicapée par rapport à son temps et ses contemporains ;
- d'autre part, en une *composante heurtée ou fluctuante*, autour de la tendance, qui ne peut « être statistiquement vue comme un effet d'âge et/ou de période ». Dès lors qu'une telle composante est non-nulle, le modèle (AP) et la méthode T, sont en mesure de la révéler de façon à diagnostiquer l'effet d'interaction entre âge et période. Si la méthode T met en évidence de clairs alignements des courbes de niveau selon la direction de la « ligne de vie » du diagramme de Lexis, il est possible alors de parler d'effet *statistique* de cohorte. Il faut pourtant conserver à l'esprit que cet effet peut être lié soit (1) à une caractéristique spécifique irréversible des différentes cohortes, plus ou moins socialisées par exemple à tel ou tel comportement, soit (2) au fait que, au cours de leur vie, une succession d'événements sélectifs selon l'âge contribue à renforcer ou à affaiblir les caractéristiques de la cohorte, sans que ce soit nécessairement le fait d'une socialisation ou d'une caractéristique spécifique propre à ces cohortes. Il s'agit alors de mobiliser les connaissances historiques, empiriques mais aussi logiques sur le phénomène, de façon à expliquer les singularités de cette composante.

C'est alors que le travail sociologique doit commencer. Il faut s'interroger d'abord sur la nature de l'âge, qui n'est pas un facteur universel et invariant, mais une caractéristique individuelle et un processus dont les conditions et les conséquences sociologiques sont étroitement historiques. Ensuite, derrière l'évolution moyenne d'une cohorte, il faut s'interroger sur la diversité sociale interne de ces cohortes où se trouve toute une diversité de conditions différentes, éventuellement divergentes.

Ainsi, les variations de l'âge médian de fin d'études peuvent dissimuler, par exemple, des divergences croissantes entre les étudiants le plus longtemps formés et ceux qui quittent les premiers le système, ce qui renvoie à des choix et contraintes, publiques et privés, différenciés selon les milieux sociaux. Cela invite à prêter attention aux effets de composition sous-jacents. Enfin, l'effet de cohorte pourrait ne pas être originel, immuable et irréversible, alors que la démarche du modèle (APC) suppose que « l'effet de cohorte serait déterminé à un moment donné de la constitution de la cohorte et resterait immuable pendant toute sa durée », alors qu'il pourrait se constituer en cours de vie. Si le modèle de séparation des trois effets est concluant d'un point de vue formel — et il peut ne pas l'être —, il s'agit alors de s'interroger sur les processus de conservation de ces différences durables entre cohortes : s'agit-il d'une irréversibilité totale comme la mort peut l'être, ou d'un équilibre dynamique que les processus de pouvoir, de décision, et de partage des rôles entre les générations contribuent à maintenir, les mieux lotis ayant le pouvoir de valider leur avantage que les moins bien lotis sont contraints de subir, faute de moyens ? Il faut alors concevoir la cohorte comme un ensemble d'individus qui, parce que nés à une même date, connaissent une succession d'événements collectifs, souvent sélectifs selon l'âge, rencontrés au long de leur cycle de vie, impliquant des univers contrastés d'opportunités ou de handicaps, et rien de plus.

a2-9- Proportion de cadres et professions intermédiaires, transformation T (équivalent au résidu (AP)) (diagramme cohortal)



Source : Compilations Enquêtes *Emploi* 1969-2002 (source Lasmas-Quételet), population masculine

Dès lors, un phénomène correspondant à une dynamique de fluctuation cohortale sera caractérisé par le fait que le modèle (AP) ajuste mal les données considérées, en mettant en évidence un fort résidu cohortal, alors que le modèle (APC) les ajuste correctement. Il serait ainsi possible de définir le « taux de cohortalité » d'une variable comme le ceci :

$$\text{taux de cohortalité} = 1 - \left[\frac{\text{somme des carrés des résidus du modèle (APC)}}{\text{somme des carrés des résidus du modèle (AP)}} \right]$$

Une cohortalité de 100 % correspond à un phénomène parfaitement cohortal, alors qu'une cohortalité de 0 % correspond à des fluctuations cohortales inexistantes. La proportion de cadres et professions intermédiaires a ainsi un taux de cohortalité de 97,9 %.

La modélisation des effets de rattrapage en données pseudolongitudinales

La difficulté du modèle (APC') est qu'il délivre des coefficients correspondants aux cohortes qui objectivent en définitive un « effet moyen » de cohorte au long du cycle de vie. Il est évident que des effets de rattrapage sont possibles, c'est-à-dire que cet effet moyen dissimule un écart important à la tendance en début de vie active, qui va diminuant au long de la carrière. Les esprits chagrins rappelleront qu'en termes de retraite, une carrière se calculant sur les 25 meilleures années, les retards anciens ne se rattrapent jamais, mais rattrapent au contraire l'intéressé au moment de la liquidation de ses droits à retraite.

Néanmoins, l'objection de la stabilité des effets de cohorte se pose. Pouvons nous en tester la stabilité, la diminution, l'amplification ? En fait, il est possible de tester de tels effets de rattrapage en reliant les résidus $VR_{\alpha\pi}$ du modèle (AP) qui donnent une mesure des avances et des retards par rapport à la tendance et la croissance d'une période à l'autre $\Delta_{t \Rightarrow t+1} = V_{\alpha+1, \pi+1} - V_{\alpha, \pi}$ qu'enregistre le groupe d'âge α à la période π considérée. En effet, s'il existe un lien négatif entre résidu et croissance, cela signifie que l'effet de cohorte est appelé à décliner (les groupes plus en avance progressent moins, les plus en retard croissant au contraire plus rapidement) ; au contraire, le lien peut être positif, ce qui correspond à un renforcement de cet effet de cohorte au long de la ligne de vie des cohortes.

Nous pouvons procéder en deux étapes : une première ANOVA est en situation de nous donner les résidus $VR_{\alpha\pi}$ puis une deuxième ANOVA exprime $\Delta_{t \Rightarrow t+1}$ en fonction de l'âge α , de la période π et du résidu $VR_{\alpha\pi}$. Une fois cette modélisation

appliquée aux données sur les cadres et professions intermédiaires, nous obtenons un coefficient négatif, extrêmement significatif (ce qui, du fait de la taille de l'échantillon, est normal). Est-il significatif pour autant ? Si ce coefficient valait -1, cela signifierait que le surcroît de progression d'une cohorte serait du même ordre de grandeur que son retard par rapport à la tendance, d'où une disparition de l'effet de cohorte en une étape dans le cycle de vie. Comme ici nous avons 6 étapes (entre la classe d'âge la plus jeune et la plus élevée), le rattrapage vaut 6 fois -0,0341, soit de l'ordre de 20 % : le rattrapage est significatif, mais 80 % des écarts précocement accumulés ne donnent pas lieu à un rattrapage.

a2-10- ANOVA objectivant la progression de cadres et professions intermédiaires en fonction de l'âge, la période, et l'avance et le retard

Paramètre	B	Erreur standard	T	Significatio n	Intervalle de confiance à 95%	
					Borne inf.	Borne sup.
Constante	-0,0020	0,00002	-112,4998 2544,975	0,0000	-0,0020	-0,0020
a=25-29	0,0466	0,00002	8	0,0000	0,0466	0,0467
a=30-34	0,0121	0,00002	656,8267	0,0000	0,0121	0,0122
a=35-39	0,0125	0,00002	665,5115	0,0000	0,0124	0,0125
a=40-44	0,0007	0,00002	34,6245	0,0000	0,0006	0,0007
a=45-49	0,0034	0,00002	177,6905	0,0000	0,0034	0,0034
a=50-54	Ref.	,	,	,	,	,
p=70-74	0,0077	0,00002	408,2848	0,0000	0,0076	0,0077
p=75-79	0,0034	0,00002	198,8320 1830,930	0,0000	0,0034	0,0035
p=80-84	0,0314	0,00002	6	0,0000	0,0313	0,0314
p=85-89	0,0006	0,00002	34,8053	0,0000	0,0006	0,0006
p=90-94	0,0080	0,00002	470,4582	0,0000	0,0080	0,0080
p=95-99	Ref.	,	,	,	,	,
Résidu VR _{απ}	-0,0341	0,00021	-165,3070	0,0000	-0,0345	-0,0337

La modélisation des effets de rattrapage par suivi de panel

Notons que ces méthodes peuvent être adaptées à une enquête de type panel, en reliant la progression individuelle (ou la probabilité de progression) à l'avance ou au retard accumulé par la cohorte. Cette adaptation montre que, en définitive, le gain offert par l'utilisation d'un panel est extrêmement réduit pour ces analyses collectives de cohortes. En revanche, les méthodes pseudolongitudinales ne permettent pas de savoir spécifiquement qui progresse.

Annexe III :

L'espace social, la stabilité des nomenclatures et le calcul du rang

La grande difficulté de la description de l'évolution du système de stratification sociale relève avant tout du jugement sur ce qui constitue un point fixe et sur ce qui est relatif. A partir du moment où on conçoit qu'en fait, il vaut mieux abdiquer une telle recherche de point fixe absolu pour lui préférer plutôt une compréhension de la cohérence des différentes formes de relativité dans le jeu de positions sociales, il devient possible alors d'enrichir les représentations que l'on se fait de cette morphologie dynamique de la société.

Dès lors, quel peut être le degré de stabilité des catégories sociales et professionnelles que les systèmes statistiques produisent depuis des décennies ? Est-il possible d'en tirer des renseignements tenables sur la modification des contours du système de stratification sociale ? Les résultats de la constitution et du rapprochement de telles séries tiennent-ils plutôt de l'artefact ou du matériau empirique sur lequel il est possible de développer des raisonnements tenables ?

Les catégories socioprofessionnelles font aujourd'hui l'objet d'âpres débats, entre ceux qui tentent d'unifier les nomenclatures (Erikson, Goldthorpe et Portocarero, 1979 ; Rose et Pevalin, 2002), ceux qui souhaitent changer la tradition française en matière de constitution du raisonnement des sciences sociales, en passant d'un découpage en termes de CSP à celui en termes de revenu (Piketty, 2001), et la multitudes de ceux qui, parce que l'économétrie s'accorde difficilement avec une variable qualitative qui est par essence synthétique et multiforme lui préfèrent des données simples telles que le diplôme et le revenu. Cette démarche est d'autant plus légitime que tout ne se réduit pas à la profession, même si, avant de gagner 1000 ou 2000 € par mois, ou d'être titulaire d'un diplôme donné, les individus ont des chances d'identifier une partie importante de leur existence à l'exercice d'une activité professionnelle spécifique qui occupe leurs journées. Quid de la stabilité des nomenclatures fondées sur cette occupation, au sens français comme anglais du terme ? Quid de la stabilité aussi d'une position spécifique sur une échelle de revenus ou de niveau d'éducation ? Sans répondre à toutes ces questions, il s'agit

de présenter ici une partie des choix faits ici en matière de représentation du système social.

Le système socioprofessionnel en France : les nomenclatures CSP et PCS

Dans le cas français, la question est avant tout celle de la stabilité de long terme de populations repérées par les catégories socioprofessionnelles de l'INSEE (Desrosières et Thévenot, 1988). La question se pose de savoir ce que l'on fait lorsqu'on prolonge et rétopole les séries en termes de Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) en revenant en deçà de l'année 1982, en mobilisant l'ancien code des Catégories socio-professionnelles (CSP). Dans le *Destin des générations*, ce type de travail a déjà été mené, mais il est intéressant de creuser un peu plus cette question, puisqu'à l'époque, nous avons procédé à l'aide des enquêtes *Emploi* de 1982 à 1995, et avec les enquêtes *Formation-Qualification-Professionnelle* (FQP) 1964-1970-1977 pour la période qui précédait. On pourra constater que dans la littérature générale de la sociologie française, ce rapprochement entre anciennes et nouvelles séries a fait l'objet de peu de travaux systématiques (Seys, 1986 et Chenu, 1990, sont de rares exceptions), et moins encore d'essai de prolongement des séries selon une même nomenclature unifiée. Cette abdication est peut-être une des causes centrales de la découverte tardive de ce que la croissance des « Cadres et professions intermédiaires » a cessé pour les cohortes nées à partir de 1955.

En définitive, les CSP et les PCS ne sont pas rigoureusement similaires, mais de nombreuses catégories de l'ancienne formulation se retrouvent dans la nouvelle, et même s'il existe de nombreux défauts dans le codage consistant à rapprocher de façon « naturelle » voire « sauvage » les anciennes catégories des nouvelles, les catégories semblent se correspondre correctement. La seule difficulté substantielle consiste en une baisse, avec le code de 1982, de la part des employés, une partie rejoignant les ouvriers (notamment des fractions de nettoyeurs et chauffeurs), une autre connaissant une promotion au sein des « professions intermédiaires ». Dès lors, il peut être difficile de se fonder sur ce codage « sauvage » sans plus de circonspection, mais l'ajout à ce recodage « sauvage » d'un recodage probabiliste consistant à reporter une fraction des « employés de bureau » de naguère au sein de la population des « cadres administratifs moyens », et une des « Autres personnels de service » au sein de la population des ouvriers pour trouver des évolutions structurelles des marges ne présentant plus d'aspérité entre 1981 et 1982. Il est possible d'affirmer que ce rapprochement est abstrait dans la mesure

où les employés d'avant et d'après ne sont plus les mêmes. Pour autant, comme le montre Seys dans son document de travail essentiel (1986), le noyau dur en est conservé, tout comme celui des autres catégories sociales.

a3-1- Population en emploi (25-54 ans) selon la catégorie socio-professionnelle (CSP) 1969-1981

	#	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Agriculteurs exploitants	0	8,3	8,2	8,0	7,9	7,6	7,4	7,3	7,0	6,8	6,3	6,2	6,0	5,7
Salariés agricoles	10	3,0	2,5	2,3	2,4	2,2	2,3	2,3	2,2	1,9	1,7	1,7	1,6	1,5
Industriels	21	0,6	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5
Artisans	22	4,2	4,1	3,9	3,9	3,9	4,0	3,7	3,5	3,6	3,6	3,7	3,8	3,8
Patrons pêcheurs	23	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Gros commerçants	26	1,0	1,1	1,0	1,0	1,1	1,0	1,1	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
Petits commerçants	27	4,0	4,0	3,7	3,7	3,5	3,5	3,4	3,5	3,3	3,3	3,1	3,0	3,2
Professions libérales	30	1,0	1,0	1,0	0,9	1,0	1,1	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,3	1,2
Professeurs, professions littéraires et scientifiques	32													
Ingénieurs	33	1,3	1,4	1,4	1,5	1,7	1,7	1,8	1,8	2,0	2,1	2,2	2,3	2,3
Cadres administratifs supérieurs	34	2,0	2,1	2,2	2,4	2,3	2,2	2,3	2,3	2,3	2,4	2,3	2,4	2,5
Instituteurs, professions intellectuelles diverses	41	3,6	3,8	4,3	4,3	4,5	4,5	4,9	4,9	4,9	5,1	5,0	5,4	5,6
Services médicaux et sociaux	42	1,9	1,9	2,0	1,9	1,9	2,0	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2	2,3	2,2
Techniciens	43	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7
Cadres administratifs moyens	44	4,9	5,3	5,2	5,5	5,8	6,2	5,8	6,0	5,7	5,7	5,9	6,3	6,3
Employés de bureau	51	4,6	4,7	5,0	4,9	5,0	5,0	5,9	4,7	4,4	4,4	4,8	4,6	4,7
Employés de commerce	53	6,6	6,6	6,6	6,7	6,8	6,7	7,0	6,7	6,9	7,5	7,3	7,0	7,4
Contremaîtres	60	1,9	1,9	2,0	2,2	2,2	2,0	2,0	2,1	2,2	2,2	2,3	2,3	2,3
Ouvriers qualifiés	61	3,8	3,6	4,2	4,4	4,7	4,3	4,2	3,9	4,2	4,3	4,3	4,3	4,2
Ouvriers spécialisés	63	17,9	17,8	18,3	18,3	18,5	19,6	19,4	20,2	19,8	20,4	21,0	21,2	21,0
Mineurs	65	16,0	16,1	16,0	15,8	15,4	14,6	15,0	14,8	15,5	14,8	14,2	14,2	14,3
Marins et pêcheurs	66	1,3	1,2	1,0	0,9	0,8	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6	0,5	0,4	0,4
Apprentis ouvriers	67	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3	0,2	0,1	0,2
Manoeuvres	68		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0
Gens de maison	70	6,3	6,4	5,9	5,7	5,4	4,9	4,9	5,0	5,1	4,9	4,7	4,4	4,0
Femmes de ménage	71	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Autres personnels de service	72	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Artistes	80	1,6	1,5	1,5	1,5	1,6	1,7	1,9	1,9	2,0	1,9	1,9	1,8	1,8
Clergé	81	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Armée et police	82	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
		2,8	2,7	2,5	2,2	2,1	2,6	1,6	2,8	2,6	2,5	2,5	2,6	2,7

Source : Compilations Enquêtes *Emploi* 1969-2002 (source Lasmas-Quételet), population masculine

Dès lors, l'usage d'un recodage permettant de suivre de 1969 à 2002 les évolutions des grandes catégories socioprofessionnelles est valide. Surtout, l'argument de la validité de ce recodage vient de ce présent travail : puisque les fluctuations cohortales obtenues avec l'ancien code se reproduisent avec le nouveau code, au vieillissement près des cohortes concernées, cela signifie que le rapprochement ne produit pas d'artefact.

a3-2- Population en emploi (25-54 ans) selon la catégorie socio-professionnelle (CSP) 1982-2002

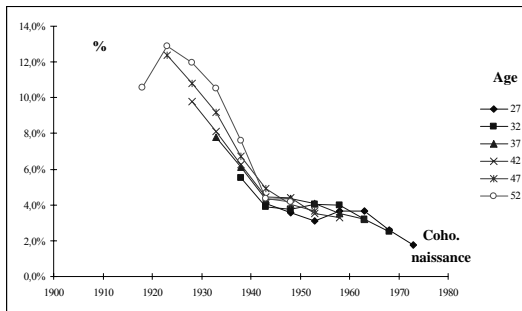
	#	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	
Agriculteurs sur petite exploitation	11	2,2	1,8	1,6	1,6	1,4	1,4	1,4	1,2	1,0	0,8	0,7	0,6	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	
Agriculteurs sur moyenne exploitation	12	2,1	2,1	2,1	2,0	1,9	1,9	1,7	1,8	1,5	1,5	1,3	1,2	1,0	1,1	1,0	1,0	0,8	0,8	0,7	0,8	0,8	
Agriculteurs sur grande exploitation	13	1,5	1,5	1,8	1,6	1,9	1,7	1,8	1,9	2,0	2,1	2,2	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	1,9	
Artisans	21	5,3	5,0	5,1	5,0	5,2	5,0	5,0	4,9	5,3	5,2	4,9	4,6	4,8	4,6	4,7	4,8	4,6	4,5	4,2	4,0	3,9	
Commerçants	22	2,9	2,8	2,9	2,9	3,1	3,1	3,2	3,0	3,4	3,2	3,3	3,2	3,4	3,2	3,2	3,2	3,2	3,3	3,3	2,9	2,8	2,8
Chefs d'entreprises de 10 salariés et plus	23	0,6	0,7	0,7	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,9	0,9	0,9	1,0	0,9	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7	0,8	0,9	0,8	
Professions libérales	31	1,2	1,3	1,2	1,2	1,3	1,5	1,6	1,5	1,6	1,6	1,6	1,7	1,7	1,8	1,8	1,7	1,7	1,6	1,5	1,4	1,3	
Cadres de la fonction publique	33	1,3	1,6	1,6	1,5	1,5	1,6	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6	1,6	1,7	1,7	1,7	1,6	1,7	1,7	1,7	1,6	1,7	
Professeurs, professions scientifiques	34	1,8	1,9	1,8	1,9	2,0	2,1	2,2	2,1	2,5	2,4	2,5	2,5	2,5	2,6	2,5	2,5	2,7	2,6	2,6	2,6	2,4	
Professions de l'information, des arts et spectacles	35	0,5	0,6	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	37	3,7	3,5	3,6	3,7	3,9	4,0	4,3	4,1	4,2	4,6	4,7	4,6	4,7	4,5	4,4	4,5	4,5	4,6	4,7	4,8	5,0	
Ingénieurs, cadres techniques d'entreprise	38	3,4	3,7	3,9	3,7	3,8	3,8	4,0	4,0	4,1	4,2	4,6	4,6	4,8	4,8	4,8	4,9	4,6	5,0	5,2	6,0	6,0	
Instituteurs ou assimilés	42	2,4	2,6	2,7	2,8	2,9	2,9	2,7	2,7	2,3	2,4	2,2	2,3	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,1	2,1	2,1	2,1	
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	43	1,3	1,4	1,6	1,7	1,7	1,6	1,6	1,5	1,5	1,6	1,6	1,7	1,6	1,6	1,7	1,6	1,6	1,8	1,9	1,9	2,0	
Clergé, religieux	44	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	45	1,4	1,5	1,6	1,4	1,7	1,6	1,6	1,7	1,7	1,6	1,7	1,9	1,8	1,7	1,5	1,6	1,7	1,6	1,4	1,5	1,6	
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	46	4,8	5,3	5,1	5,2	5,2	5,4	5,5	5,6	5,4	5,5	5,3	5,5	5,4	5,5	5,6	5,6	5,5	5,5	5,6	5,5	5,7	
Techniciens	47	5,6	5,8	6,1	6,3	6,3	6,1	6,0	6,0	6,0	6,1	6,2	6,5	6,5	6,8	6,7	6,7	6,6	6,9	6,7	6,6	6,6	
Contremaîtres, agents de maîtrise	48	5,3	5,1	5,1	5,0	4,7	4,6	4,4	4,5	4,5	4,6	4,5	4,4	4,4	4,4	4,2	4,0	4,2	3,8	3,8	3,8	3,9	
Employés civils, agents de service fonction publique	52	3,1	3,2	3,1	3,1	3,2	3,2	3,2	3,4	3,2	3,1	3,0	3,3	3,3	3,3	3,3	3,4	3,3	3,3	3,5	3,7	3,7	
Policiers et militaires	53	2,7	2,6	2,7	3,0	3,2	3,1	3,3	3,4	3,6	3,2	3,1	3,6	3,7	3,5	3,6	3,6	3,9	3,5	3,4	3,5	3,5	
Employés administratifs des entreprises	54	3,5	3,3	3,3	3,1	3,1	3,1	3,1	3,1	2,8	2,8	2,8	2,9	2,8	2,9	2,8	2,9	2,9	2,9	2,8	2,9	3,2	
Employés de commerce	55	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,2	1,3	1,4	1,3	1,3	1,4	1,5	1,6	1,6	1,7	
Personnels des services directs aux particuliers	56	0,8	0,9	1,0	0,9	0,8	1,0	0,9	1,0	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	1,1	1,0	1,2	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	
Ouvriers qualifiés de type industriel	62	11,7	11,5	11,0	11,2	11,0	10,9	10,9	10,8	10,7	10,6	10,6	10,6	10,6	10,6	10,6	10,6	10,6	10,6	10,6	10,6	10,6	
Ouvriers qualifiés de type artisanal	63	9,1	9,3	9,2	9,6	9,6	9,4	9,0	9,4	2,7	7,7	7,7	2,6	6,5	5,7	7,6	4,7	6,4	7,7	6,5	5,2	2,2	
Chauffeurs	64	4,4	4,5	4,4	4,3	4,2	4,2	4,4	4,4	4,4	4,3	4,3	4,2	4,3	4,4	4,7	4,5	4,6	4,5	4,7	4,5	4,5	
Ouvriers qualifiés, manutention, magasinage, transport	65	3,4	3,0	2,8	2,9	2,8	2,9	2,9	2,8	2,7	2,7	2,8	2,8	2,8	3,0	3,0	3,0	3,0	2,9	3,2	3,2	3,2	
Ouvriers non qualifiés de type industriel	67	8,0	7,9	7,9	7,8	7,2	7,1	6,9	6,8	6,4	6,0	6,0	5,7	5,2	5,1	4,8	4,7	5,0	5,1	5,3	5,4	5,1	
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	68	3,7	3,3	3,0	3,0	2,8	3,1	2,9	3,0	2,8	2,6	2,8	2,5	2,3	2,5	2,7	2,6	2,6	2,6	2,8	2,6	2,5	
Ouvriers agricoles	69	1,5	1,3	1,4	1,3	1,3	1,1	1,3	1,3	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	1,2	1,2	1,3	1,3	1,2	

Source : Compilations Enquêtes *Emploi* 1969-2002 (source Lasmas-Quételet), population masculine

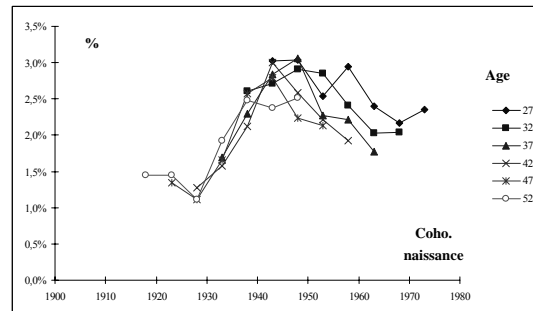
Si l'on observe avec plus de détails certaines catégories socioprofessionnelles particulières qui correspondent grossièrement au mêmes populations noyaux, on relèvera une fois encore des fluctuations cohortales qui laissent songeur quant à la validité de la tendance de « moyennisation » : si les ouvriers correspondent bien à cette dynamique, les fluctuations des instituteurs et assimilés, des professions scientifiques et des professions libérales laissent perplexes.

a3-3- Suivi de 4 CSP similaires de 1969 à 2002 (diagrammes cohortaux)

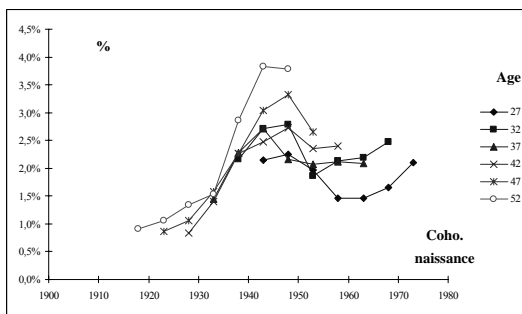
Agriculteurs



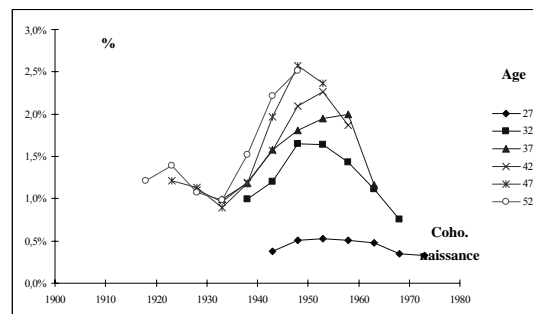
Instituteurs et assimilés



Professions scientifiques

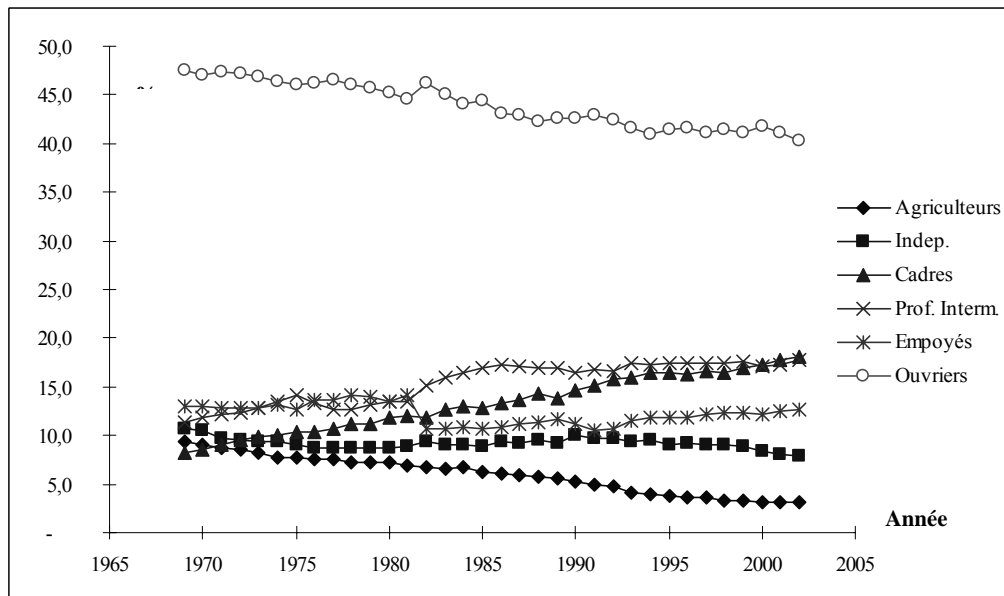


Professions libérales



Source : Compilations Enquêtes *Emploi* 1969-2002 (source Lasmus-Quételet), population masculine

a3-4- Evolution des grands groupes professionnels recodés selon le codage « rapide »



Source : Compilations Enquêtes *Emploi* 1969-2002 (source Lasmus-Quételet), population masculine

Les nomenclatures américaines d'Occupation

D'un point de vue théorique, la discussion sur la comparaison des structures sociales tourne court : puisqu'il n'a jamais existé d'équivalent des conventions collectives aux Etats-Unis, il ne peut exister non plus d'équivalent de CSP. Ce manque serait *a priori* un grand handicap pour caractériser la nature des emplois créés sur la période, s'il n'existait ici comme ailleurs la possibilité de se donner une approximation empiriquement recevable, sur le long terme, du code des CSP (voir sur cette discussion à l'échelle européenne : Chauvel, 1999). En effet, d'un point de vue pratique, ce manque peut être contourné : les enquêtes sur l'emploi et les recensements américains utilisent systématiquement depuis les années trente une liste officielle détaillée de 300 à 500 professions¹. Cette liste est réévaluée à la marge à l'occasion de chaque recensement, de façon à actualiser l'évolution des métiers et des emplois. Au long terme, depuis les années cinquante, il existe moins de variations sur la liste détaillée que sur les regroupements proposés par les publications officielles qui ne cessent de modifier la position sociale des catégories limites. De cette façon, en remontant à la liste détaillée, il est possible d'opérer des regroupements permettant d'obtenir une catégorisation sociale stable au long terme ressemblant dans ses grandes lignes aux CSP françaises. Il faut pour cela procéder en deux temps : d'abord, il s'agit de créer une liste semi-détaillée de groupes sociaux commune aux recensements depuis 1950 (cette liste compte chaque fois plus de 300 professions distinctes) ; ensuite, le regroupement ces postes, en tenant compte de la différence entre salariés et indépendants, permet de simuler un code proche dans ses grandes articulations de celui des CSP.

a3-5- Le code standardisé des Occupations 1960-2000 et pourcentage de l'emploi masculin, score de niveau de vie et code EGP semi-détaillé

	#	1960	1970	1980	1990	2000	Score	EGP s	EGP i
Professional, Technical									
Accountants and auditors	0	0,95	1,05	1,07	1,05	0,94	6,9	1	1
Actors and actresses	1	0,02	0,02			0,02	6,7	2	2
Airplane pilots and navigators	2	0,07	0,12	0,19	0,19	0,24	7,4	1	1
Architects	3	0,1	0,15	0,17	0,16	0,19	6,9	1	1
Artists and art teachers	4	0,18	0,15	0,15	0,13	0,16	6,2	2	2
Athletes	5	0,01				0,14	6	2	2
Authors	6	0,05	0,05	0,06	0,07	0,1	7,2	2	2
Chemists	7	0,23	0,25	0,15	0,17	0,1	6,7	1	1
Chiropractors	8	0,02	0,02	0,03	0,06	0,06	7,1	2	2
Clergymen	9	0,51	0,42	0,5	0,47	0,46	4,2	2	2
College presidents and deans	10	0,02	0,06				7,1	2	2
Professors and instructors:									
Agricultural sciences	12	0	0	0			6,4	1	1
Biological sciences	13	0,01	0,03	0,01	0		7,6	1	1
Chemistry	14	0,01	0,02	0,01	0,01		7,7	1	1
Economics	15	0,02	0,02	0,01	0		6,8	1	1
Engineering	16	0,02	0,03	0,02	0		7	1	1

¹ Voir par exemple le livre de Thernstrom (1972, annexe 1), pour une histoire de la création de cette nomenclature.

Mathematics	18	0,02	0,04	0,02	0,02		6,5	1	1
Medical sciences	19	0,01	0,03	0,02	0,01		8,2	1	1
Physics	23	0,01	0,02	0,01	0,01		6,1	1	1
Psychology	24		0,01	0,02	0		7,2	1	1
Natural sciences (n.e.c.)	26	0	0	0,01			7,4	1	1
Social sciences (n.e.c.)	27	0,04	0,05	0,02	0,01		6,7	1	1
Nonscientific subjects	28	0,05	0,12	0,05	0,03		6,4	1	1
Subject not specified	29	0,1	0,24	0,58	0,55	0,73	6,6	1	1
Dancers and dancing teachers	31	0,01	0		0,01	0,01	7,1	2	2
Dentists	32	0,17	0,22	0,26	0,21	0,14	8,3	1	1
Designers	33	0,16	0,19	0,31	0,36	0,46	6,4	2	2
Dietitians and nutritionists	34	0,01	0,01	0,02	0,01	0,01	5,3	2	2
Draftsmen	35	0,45	0,49	0,46	0,39	0,25	5,9	2	2
Editors and reporters	36	0,2	0,31	0,32	0,27	0,24	6,9	2	2
Engineers, aeronautical	41	0,12	0,18	0,15	0,21	0,12	7,4	1	1
Engineers, chemical	42	0,13	0,11	0,1	0,08	0,08	7,3	1	1
Engineers, civil	43	0,39	0,38	0,4	0,38	0,35	6,9	1	1
Engineers, electrical	44	0,47	0,64	0,59	0,66	0,39	7,1	1	1
Engineers, industrial	45	0,27	0,38	0,5	0,45	0,26	6,9	1	2
Engineers, mechanical	46	0,36	0,45	0,42	0,33	0,37	7,1	1	1
Engineers, metallurgical, metallurgists	47	0,05	0,04	0,04	0,01	0,05	6,7	1	1
Engineers, mining	48	0,02	0,04	0,07	0,05	0,03	6,9	1	1
Engineers (n.e.c.)	49	0,43	0,55	0,52	0,51	0,62	7,1	1	1
Entertainers (n.e.c.)	51	0,03	0,07	0,1	0,1	0,02	5,6	2	2
Farm and home management advisors	52	0,01	0,01				5,8	1	1
Foresters and conservationists	53	0,09	0,1	0,12	0,09	0,04	5,6	1	1
Funeral directors and embalmers	54	0,06	0,06	0,07	0,07	0,05	6,2	3	5
Lawyers and judges	55	0,48	0,51	0,92	0,88	0,86	8	1	1
Librarians	56	0,03	0,04	0,04	0,07	0,07	6,4	2	2
Musicians and music teachers	57	0,19	0,19	0,5	0,51	0,13	5,9	2	2
Nurses, professional	58	0,03	0,17	0,25	0,36	0,26	6,4	2	2
Nurses, student professional	59	0,01					3	5	
Agricultural scientists	61	0,02	0,02	0,03	0,04	0,04	6,3	1	1
Biological scientists	62	0,02	0,05	0,11	0,11	0,15	6,5	1	1
Geologists and geophysicists	63	0,06	0,06	0,07	0,08		7,4	1	1
Mathematicians	67	0,01	0,01	0,01	0	0	8,1	1	1
Physicists	68	0,05	0,06	0,07	0,07	0,03	7,8	1	1
Miscellaneous natural scientists	69	0,01	0,01	0,02	0,02	0,24	6,9	1	1
Optometrists	70	0,05	0,04	0,05	0,03	0,02	8,1	2	2
Osteopaths	71	0,02					8,1	2	2
Personnel and labor relations workers	72	0,17	0,5	0,76	0,62	0,5	6,5	2	2
Pharmacists	73	0,2	0,2	0,21	0,2	0,15	7,1	1	1
Photographers	74	0,11	0,11	0,13	0,14	0,07	6,3	2	2
Physicians and surgeons	75	0,51	0,5	0,67	0,68	0,7	8,2	1	1
Radio operators	76	0,05	0,15	0,14	0,09	0,16	6	8	5
Recreation and group workers	77	0,07	0,04	0,01	0,02	0,08	5,7	2	2
Religious workers	78	0,03	0,03	0,05	0,06	0,09	4,9	2	2
Social and welfare workers, except group	79	0,09	0,16	0,32	0,31	0,33	5,9	2	2
Economists	81	0,03	0,14	0,12	0,12	0,01	7,7	1	1
Psychologists	82	0,03	0,04	0,11	0,12	0,1	7,1	1	1
Statisticians and actuaries	83	0,03	0,03	0,05	0,05	0,03	7,4	1	1
Miscellaneous social scientists	84	0	0,02	0,05	0,03	0,02	5,9	2	2
Sports instructors and officials	91	0,12	0,08	0,08	0,07		5,9	2	2
Surveyors	92	0,08	0,12	0,14	0,15	0,14	5,5	2	2
Teachers (n.e.c.)	93	1,28	1,86	2,39	2,19	2,15	6,4	2	2
Technicians, medical and dental	94	0,12	0,22	0,27	0,42	0,56	5,5	2	5
Technicians, testing	95	0,36	0,56	1,08	1,15	0,79	5,8	2	2
Technicians (n.e.c.)	96	0,23	0,33	0,43	0,54	0,01	5,9	2	2
Therapists and healers (n.e.c.)	97	0,04	0,08	0,13	0,14	0,19	6	2	2
Veterinarians	98	0,04	0,04	0,04	0,06	0,06	7,3	1	1
Professional, technical and kindred workers (n.e.c.)	99	0,57	1,57	1,14	1,69	4,93	6,8	2	2
Farmers (owners and tenants)	100	4,9	2,56	1,73	1,28	0,92	4,2	11	5
Farm managers	123	0,04	0,11	0,21	0,38	0,29	4,7	11	6
Managers, Officials, and Proprietors									
Buyers and department heads, store	200	0,48	1,29	1,26	0,76	1,07	7	2	2
Buyers and shippers, farm products	201	0,04	0,04	0,02	0,02	0,03	5,6	2	2
Conductors, railroad	203	0,1	0,07	0,1	0,06	0,08	6,5	3	5
Credit men	204	0,11	0,1				6,6	2	5
Floormen and floor managers, store	205	0,01					6,4	3	3
Inspectors, public administration	210	0,19	0,22	0,29	0,17	0,07	6,2	2	5
Managers and superintendents, building	230	0,06	0,08	0,18	0,32	0,26	6,3	3	3
Officers, pilots, pursers and engineers, ship	240	0,09	0,07	0,06	0,07	0,07	5,9	1	5
Officials and administrators (n.e.c.), public administration	250	0,36	0,52	0,45	0,59	0,05	6,8	2	2
Officials, lodge, society, union, etc.	260	0,07	0,08				6,4	1	1
Postmasters	270	0,05	0,05	0,04	0,04	0,04	6,8	2	2
Purchasing agents and buyers (n.e.c.)	280	0,22	0,31	0,34	0,33	0,36	6,6	2	2
Managers, officials, and proprietors (n.e.c.)	290	9,73	8,63	11,49	13,2	11,96	6,6	2	2
Clerical and Kindred									
Agents (n.e.c.)	300	0,29	0,04			0,03	6,4	2	5
Attendants and assistants, library	301	0,01	0,01	0,02	0,02	0,02	4,1	3	5
Attendants, physician's & dentist's office	302		0,01	0,07	0,06	0,04	5,2	2	2
Baggagemen, transportation	304	0,01					6,9	9	5
Bank tellers	305	0,07	0,07	0,05	0,03	0,02	5,5	3	5
Bookkeepers	310	0,28	0,47	0,3	0,21	0,24	5,9	3	5
Cashiers	320	0,15	0,14	0,24	0,45	0,51	4,6	3	5
Collectors, bill and account	321	0,06	0,03	0,05	0,04	0,07	5,5	3	3
Dispatchers and starters, vehicle	322	0,13	0,1	0,12	0,16	0,14	5,7	3	3
Express messengers & railway mail clerks	325	0,02					6	9	5
Mail carriers	335	0,5	0,54	0,47	0,41	0,36	5,7	9	5
Messengers and office boys	340	0,05	0,04	0,05	0,12	0,17	4,7	9	5
Office machine operators	341	0,14	0,21	0,42	0,5	0,34	5,7	3	3

Shipping and receiving clerks	342	0,57	0,66	0,85	0,83	0,6	5	3	3
Stenographers, typists, and secretaries	350	0,15	0,25	0,14	0,11	0,18	6	3	3
Telegraph messengers	360	0,01	0				2	9	5
Telegraph operators	365	0,03	0,02	0,01			5,5	3	5
Telephone operators	370	0,04	0,05	0,12	0,05	0,02	5,5	3	5
Ticket, station, and express agents	380	0,12	0,17	0,07	0,12	0,07	6,1	3	5
Clerical and kindred workers (n.e.c.)	390	3,77	3,78	3,77	3,24	4,04	5,7	3	3
Sales workers									
Advertising agents and salesmen	400	0,06	0,11	0,13	0,12	0,11	6,7	2	5
Auctioneers	410	0,01	0,01	0	0,01		6,9	3	5
Demonstrators	420	0	0,01	0	0,01	0,01	4,9	3	5
Hucksters and peddlers	430	0,04	0,05	0,08	0,09	0,12	5	3	5
Insurance agents and brokers	450	0,87	1,07	0,95	0,8	0,56	6,5	2	2
Newsboys	460	0,02	0,05	0,04	0,07		4,2	3	5
Real estate agents and brokers	470	0,28	0,39	0,58	0,58	0,49	6,8	2	2
Stock and bond salesmen	480	0,05	0,22	0,2	0,33	0,34	7,7	2	2
Salesmen and sales clerks (n.e.c.)	490	4,97	5,02	4,12	4,08	4,07	6	3	5
Craftsmen									
Bakers	500	0,22	0,16	0,14	0,1	0,12	4,6	8	5
Blacksmiths	501	0,05	0,02				4,1	8	5
Bookbinders	502	0,02	0,03	0,02	0,02	0,04	5,1	8	5
Boilermakers	503	0,06	0,05	0,08	0,02	0,04	5,4	8	5
Brickmasons, stonemasons, and tile setters	504	0,55	0,48	0,41	0,4	0,31	4,5	8	5
Cabinetmakers	505	0,16	0,12	0,12	0,08	0,13	4,9	8	5
Carpenters	510	2,25	1,73	2,08	2,27	2,04	4,3	8	5
Cement and concrete finishers	511	0,1	0,15	0,13	0,13	0,15	3,9	8	5
Compositors and typesetters	512	0,39	0,28	0,05	0,03	0,11	6	8	5
Cranemen, derrickmen, and hoistmen	513	0,32	0,36	0,3	0,18	0,11	5,3	8	5
Decorators and window dressers	514	0,08	0,06				6,3	2	2
Electricians	515	0,89	0,91	1,23	1,04	1,08	5,5	8	5
Electrotypers and stereotypers	520	0,03	0,01				4,7	8	5
Engravers, except photoengravers	521	0,02	0,01	0,01	0,02	0,01	6,1	8	5
Excavating, grading, and road machinery operators	522	0,6	0,73	0,74	0,82	0,13	4,6	8	5
Foremen (n.e.c.)	523	2,97	3,4	3,78	2,61	3,95	5,8	7	5
Forgemen and hammermen	524	0,03	0,04	0,02	0,02	0,04	5,3	8	5
Furriers	525	0,01	0	0,01	0,01		5,8	9	5
Glaziers	530	0,05	0,06	0,06	0,05	0,08	4,9	9	5
Heat treaters, annealers, temperers	531	0,06	0,05	0,03	0,03	0,01	5,7	8	5
Inspectors, scalers, and graders, log and lumber	532	0,03	0,03				5,1	8	5
Inspectors (n.e.c.)	533	0,22	0,28	0,07	0,08	0,18	5,8	8	5
Jewelers, watchmakers, goldsmiths, and silversmiths	534	0,08	0,04	0,09	0,09	0,05	4,5	8	5
Job setters, metal	535	0,07	0,18	0,09	0,04		5,3	8	5
Linemen and servicemen, telegraph, telephone, and power	540	0,74	0,74	0,74	0,62	0,44	5,7	8	5
Locomotive engineers	541	0,13	0,11	0,12	0,07	0,08	6,9	9	5
Locomotive firemen	542	0,09	0,03				6	9	5
Loom fixers	543	0,04	0,04				5,7	8	5
Machinists	544	1,25	0,81	0,74	0,88	0,73	5,3	9	5
Mechanics and repairmen, airplane	545	0,31	0,35	0,19	0,23	0,31	5,7	8	5
Mechanics and repairmen, automobile	550	1,55	1,81	2,09	2,24	2,32	4,5	8	5
Mechanics and repairmen, office machine	551	0,05	0,14	0,15	0,19	0,33	5,6	8	5
Mechanics and repairmen, radio and television	552	0,25	0,29	0,28	0,26	0,25	5,3	8	5
Mechanics and repairmen, railroad and car shop	553	0,09	0,09			0,31	5,1	8	5
Mechanics and repairmen (n.e.c.)	554	3,1	2,31	2,6	2,5	2,97	5	8	5
Millers, grain, flour, feed, etc	555	0,02	0				4,3	9	5
Millwrights	560	0,14	0,18	0,24	0,18	0,14	5,7	8	5
Molders, metal	561	0,13	0,12	0,07	0,03		4,3	8	5
Motion picture projectionists	562	0,02	0,03	0,01	0,01	0,01	6,1	3	5
Opticians and lens grinders and polishers	563	0,04	0,04	0,05	0,06		4,9	8	5
Painters, construction and maintenance	564	0,94	0,78	0,82	0,9	0,82	4,2	8	5
Paperhangers	565	0,01				0,03	4,9		
Pattern and model makers, except paper	570	0,12	0,07	0,05	0,05	0,02	6,1	8	5
Photoengravers and lithographers	571	0,07	0,06	0,04	0,05		6,6	8	5
Piano and organ tuners and repairmen	572	0,02	0,01				5,2	8	5
Plasterers	573	0,12	0,07	0,05	0,06	0,06	4,1	8	5
Plumbers and pipe fitters	574	0,78	0,76	0,89	0,85	0,85	5,2	8	5
Pressmen and plate printers, printing	575	0,19	0,31	0,41	0,41		5,2	8	5
Rollers and roll hands, metal	580	0,08	0,04	0,03	0,01	0,03	5,4	8	5
Roofers and slaters	581	0,15	0,13	0,18	0,31	0,37	3,7	9	5
Shoemakers and shoe repairers, except factory	582	0,05	0,14	0,17	0,19	0,02	3,7	9	5
Stationary engineers	583	0,63	0,42	0,26	0,36	0,29	5,8	9	5
Stone cutters and stone carvers	584	0	0,01				6,8	8	5
Structural metal workers	585	0,17	0,21	0,18	0,15	0,18	5,1	8	5
Tailors and tailoresses	590	0,06	0,09	0,07	0,04	0,04	4,8	8	5
Tinsmiths, coppersmiths, and sheet metal workers	591	0,33	0,36	0,26	0,23	0,24	5,4	8	5
Tool makers, die makers, and setters	592	0,43	0,42	0,3	0,22	0,21	6	8	5
Upholsterers	593	0,17	0,1	0,07	0,09	0,07	4,1	9	5
Craftsmen and kindred workers (n.e.c.)	594	0,27	1,43			1,04	5,2	8	5
Members of the armed services	595	2,27	2,19	1,81	1,52	0,34	4,3	3	5
Operatives									
Apprentice auto mechanics	600			0,01	0		3,5	8	5
Apprentice bricklayers and masons	601	0,01	0	0	0		2,4	9	5
Apprentice carpenters	602	0,01	0	0,01	0		4,1	9	5
Apprentice electricians	603	0,01	0,02	0,01	0,01		5,1	9	5
Apprentice machinists and toolmakers	604	0,01	0,02	0,01	0		5,4	9	5
Apprentice mechanics, except auto	605	0,01	0,01				5	9	5

Apprentice plumbers and pipe fitters	610	0,01	0,01	0,01	0		4,7	8	5
Apprentices, building trades (n.e.c.)	611	0	0,01				4,3	9	5
Apprentices, metalworking trades (n.e.c.)	612	0,01	0,01	0	0		2,5	9	5
Apprentices, printing trades	613	0,01	0,01				5,2	9	5
Apprentices, other specified trades [i.e., trade n.e.c.]	614	0,01	0	0,01			5,3	9	5
Apprentices, trade not specified	615	0,01	0				4,4	9	5
Asbestos and insulation workers	620	0,05	0,06	0,09	0,1	0,06	4,5	9	5
Attendants, auto service and parking	621	0,56	0,51	0,23	0,27	0,14	3,8	9	5
Blasters and powdermen	622	0,02	0,02	0,01	0,01	0,02	4,7	8	5
Boatmen, canalmen, and lock keepers	623	0,02	0				4,2	8	5
Brakemen, railroad	624	0,15	0,09	0,15	0,07	0,01	5,6	9	5
Bus drivers	625	0,46	0,36	0,38	0,32	0,3	5	9	5
Chainmen, rodmen, and axmen, surveying	630	0,01	0,01	0	0		4,9	9	5
Conductors, bus and street railway	631		0,01				5,6	3	5
Deliverymen and routemen	632	0,85	1,05	1,08	0,18		4,8	9	5
Dressmakers and seamstresses except factory	633	0,01	0,02	0,01	0,01		4,6	8	5
Dyers	634	0,03	0,03			0,01	4,1	8	5
Filers, grinders, and polishers, metal	635	0,35	0,5	0,37	0,2	0,13	4,9	8	5
Fruit, nut, and vegetable graders, and packers, except factory	640	0,01	0,02			0,02	3,9	9	5
Furnacemen, smeltermen, and pourers	641	0,15	0,2			0,07	5,4	8	5
Heaters, metal	642	0,02	0,02				6,5	8	5
Laundry and dry cleaning operatives	643	0,25	0,22	0,14	0,21	0,16	4,1	9	5
Meat cutters, except slaughter and packing house	644	0,39	0,38	0,39	0,3	0,32	4,8	8	5
Milliners	645						3,4		
Mine operatives and laborers	650	0,77	0,51	0,48	0,4	0,14	4,1	8	5
Motormen, mine, factory, logging camp, etc.	660	0,04	0,03				4,1	9	5
Motormen, street, subway, and elevated railway	661					0,02	6,3	8	5
Oilers and greaser, except auto	662	0,13	0,14	0,09	0,05	0,04	4,8	8	5
Painters, except construction or or maintenance	670	0,29	0,24	0,28	0,25	0,25	4,4	9	5
Photographic process workers	671	0,05	0,05	0,06	0,06	0,04	5,3	8	5
Power station operators	672	0,06	0,03	0,04	0,06	0,09	5,9	9	5
Sailors and deck hands	673	0,08	0,06	0,07	0,03	0,07	4,8	9	5
Sawyers	674	0,21	0,15	0,16	0,17	0,08	3,4	8	5
Spinners, textile	675	0,02					5,6	9	5
Stationary firemen	680	0,19	0,16	0,23	0,15	0,03	4,9	9	5
Switchmen, railroad	681	0,12	0,12	0,01	0,01		6,1	9	5
Taxicab drivers and chauffeurs	682	0,44	0,33	0,28	0,26	0,26	4,5	9	5
Truck and tractor drivers	683	4,27	3,29	3,42	4,36	4,68	4,5	9	5
Weavers, textile	684	0,1	0,03	0,04	0,02	0,01	4,4	8	5
Welders and flame cutters	685	0,97	1,08	1,18	0,96	0,94	4,6	8	5
Operative and kindred workers (n.e.c.)	690	9,91	10	7,98	7,13	7,9	4,7	9	5
Service Workers (private household)									
Housekeepers, private household	700		0,02		0		5,3	3	5
Laundresses, private household	710	0	0					9	5
Private household workers (n.e.c.)	720	0,09	0,07	0,02	0,04	0,2	3,8	9	5
Service Workers (not household)									
Attendants, hospital and other institution	730	0,26	0,16	0,25	0,31	0,32	4,2	9	5
Attendants, professional and personal service (n.e.c.)	731	0,03	0,05	0,1	0,13	0,12	4,3	9	5
Attendants, recreation and amusement	732	0,05	0,07	0,1	0,12	0,06	5,2	3	5
Barbers, beauticians, and manicurists	740	0,46	0,38	0,28	0,22	0,17	5,1	8	5
Bartenders	750	0,41	0,29	0,28	0,21	0,2	4,4	3	5
Bootblacks	751	0,01	0				3,6	5	5
Boarding and lodging house keepers	752	0,01	0				1	5	5
Charwomen and cleaners	753	0,09	0,32	0,23	0,18		4	9	5
Cooks, except private household	754	0,44	0,47	0,67	0,92	1,42	3,8	8	5
Counter and fountain workers	760	0,06	0,02	0,02	0,03	0,01	4,7	3	5
Elevator operators	761	0,11	0,03	0,03	0,01		5	9	5
Firemen, fire protection	762	0,38	0,52	0,44	0,4	0,47	5,7	8	5
Guards, watchmen, and doorkeepers	763	0,54	0,56	0,85	1,15	0,79	4,8	9	5
Housekeepers and stewards, except private household	764	0,07	0,07	0,02	0,03		5,9	3	3
Janitors and sextons	770	1,01	1,81	2,22	2,53	2,01	4,2	9	5
Marshals and constables	771	0,01	0,01				5,8	1	5
Midwives	772						1	9	5
Policemen and detectives	773	0,68	0,75	0,95	0,91	1,1	5,9	2	5
Porters	780	0,33	0,04	0,02	0,03	0,06	4	9	5
Practical nurses	781	0,03	0,02	0,03	0,04	0,05	5	2	2
Sheriffs and bailiffs	782	0,05	0,07	0,1	0,16	0,51	5,4	9	5
Ushers, recreation and amusement	783	0,01	0	0,01	0,01	0,02	4,6	3	5
Waiters and waitresses	784	0,21	0,14	0,16	0,23	0,31	3,8	3	5
Watchmen (crossing) and bridge tenders	785	0,03	0,02	0,01	0,01	0,02	4,3	9	5
Service workers, except private household (n.e.c.)	790	0,33	0,79	0,3	0,47	1,04	3,7	3	5
Farm Laborers									
Farm foremen	810	0,05	0,05	0,09	0,07		4	11	5
Farm laborers, wage workers	820	1,97	1,28	0,85	0,92	0,91	2,6	10	6
Farm laborers, unpaid family workers	830	0,08	0,05				3	11	6
Farm service laborers, self-employed	840	0,01	0,01				3,2	11	6
Laborers									
Fishermen and oystermen	910	0,06	0,07	0,08	0,09	0,09	3,6	10	6
Garage laborers, car washers and greasers	920	0,15					4,3		
Gardeners, except farm, & groundskeepers	930	0,29	0,47	0,44	0,85	1,37	3,7	10	6
Longshoremen and stevedores	940	0,11	0,09	0,05	0,02		4,9	9	5
Lumbermen, raftsmen, and woodchoppers	950	0,26	0,2	0,23	0,24	0,22	3,1	9	6
Teamsters	960	0,03	0,02				2,5	9	6

Laborers (n.e.c.) 970 5,9 4,66 4,65 5,49 4,41 4,1 9 5

Note : Occupation, code, % dans l'emploi de 1960 à 2000. *Score* correspond au rang décilaire moyen en termes de niveau de vie du ménage de la personne. Le code EGP s est celui des salariés et EGP i celui des indépendants. Nous utilisons ici le code EGP semi-détaillé suivant : 1- Higher service class; 2- Lower service class; 3- Routine non manual; 5- Self employed; 7- Manual supervisor; 8- Skilled manual; 9- Semi-skilled manual; 10- Farm worker; 11- Farmer (selfemployed);

Ce type de liste détaillée se prête à de nombreux usages : inutilisable à l'état brut, contrairement au cas français, la richesse (parfois trompeuse) des détails permet d'envisager sa traduction en termes de schéma de classe EGP. Il en résulte un code pouvant ressembler aux CSP, même s'il ne s'agit pas là exactement d'une vraie catégorie socioprofessionnelle. En effet, les CSP se fondent par exemple un groupe appelé « cadres et professions intellectuelles supérieures », spécifique à la société française. Les nomenclatures américaines se fondent sur un autre groupe phare, celui des « professionnels » (« professions libérales », dans une traduction française trop rapide), groupe social situé au sommet de la pyramide sociale qui ne comporte pas simplement, comme dans la tradition française, les médecins, avocats, architectes et experts comptables, mais aussi toutes les professions fondées sur le partage d'une expertise reconnue, fondée sur des filières spécifiques de formation post-secondaire (Szreter, 1993). En définitive, les professions repérées dans un cas comme dans l'autre seraient à peu près identiques, pour former un groupe que l'on pourrait recouvrir de la périphrase approximative de « dirigeants, experts et professions libérales », si la nomenclature américaine n'avait pas la fâcheuse tendance à y inclure les « semi professionnels » que sont, par exemple, les infirmières qualifiées, les enseignants des kindergardens ou les sportifs « professionnels » que les nomenclatures françaises renvoient dans la catégorie des « professions intermédiaires ». En revanche, en revenant aux Etats-Unis à la nomenclature détaillée, il est possible de reconstituer profession par profession quelque chose ressemblant au groupe des « cadres et professions intellectuelles supérieures ». Techniquement, nous avons utilisé la nomenclature de 269 postes commune à l'ensemble des recensements américains et utilisé la table de conversion élaborée par Ganzeboom et Nieuwbeerta (1996) permettant de passer du code détaillé des professions américaines vers le code du schéma de classe d'Erikson, Goldthorpe et Portocarero (1979), code international en réalité très proche de celui des CSP françaises.

Il est possible aussi de traduire ce code en terme de score de « prestige » ou simplement de « hiérarchie » qui peut s'obtenir de nombreuses façons fort différentes. Dans la table présentée, il s'agit du score selon le rang moyen du niveau de vie de la famille. Ainsi, « Accountants and auditors » sont entre 1960 et

2000 au score moyen 6,9 sur une échelle de niveau de vie allant de 1 (décile le plus bas) à 10 (décile le plus haut).

Evidemment, au lieu de procéder à l'aide du code standardisé des professions, il est possible d'utiliser chaque année la liste détaillée (remaniée à l'occasion de chaque recensement) qui correspond à environ 600 professions différentes. Ainsi, une autre stratégie de recodage s'offre, dès lors que l'on s'intéresse au repérage des variations moyennes de grande ampleur au sein de la population plus qu'aux détails de chaque profession ou de chaque groupe spécifique.

Une stratégie de standardisation : la méthode du rang

Devant la diversité des informations mises en jeu par les catégories socioprofessionnelles, qui renvoient à une large diversité des mondes professionnels dans leur profusion inhérente, il est possible de procéder à des regroupements en larges groupes tels que ceux proposés par Erikson, Goldthorpe et Portocarero, ou ceux des CSP à un chiffre de l'INSEE. Une des difficultés consiste alors, comme nous l'avons vu, à faire en sorte qu'à chaque réforme du code (une fois toutes les deux ou trois décennies en France, une fois par recensement aux Etats-Unis) les groupes socioprofessionnels correspondants puissent mettre en évidence des raccordement de séries assez corrects pour ne pas faire apparaître de discontinuités préjudiciables à une analyse cohortale. Il est vrai que la méthode de l'analyse du résidu du modèle (AP) permet, en éliminant les effets de période, de limiter considérablement l'impact de ces discontinuités de séries.

Néanmoins, dès lors que l'on a en vue la dimension proprement hiérarchique d'une société, non seulement celle qui découle de l'échelle des diplômes, des revenus d'activité ou des niveaux de vie, mais celle correspondant à la division du travail (qui n'est pas que verticale, mais qui l'est en grande partie), les détails propres à la catégorie socioprofessionnelles ou, pire, aux codes d'*Occupation* à l'américaine, sont peut-être excessifs. Il est possible de réduire considérablement cette richesse d'information et de procéder avec plus de concision voire de parcimonie en se rapportant à une logique de rang social. Cette logique consiste à préhiérarchiser les CSP françaises ou les *Occupations* américaines en leur assignant un *score* selon un critère à préciser. Dans le cas français, il s'agit simplement du niveau de vie des PCS tel qu'il est observable au travers du revenu déclaré de l'enquête Revenus fiscaux 1997 (l'intérêt est qu'alors nous disposons d'un instrument recouvrant l'ensemble des PCS, alors que la hiérarchie des

salaires ne permet de couvrir qu'une partie seulement de la population, et de disposer d'un instrument applicable à l'identique aux Etats-Unis). Avec quelques difficultés néanmoins, il aurait été possible de procéder à une hiérarchisation similaire en suivant d'autres critères, tels que :

- le niveau d'homogamie des PCS et leurs échanges matrimoniaux
- le prestige selon Chambaz et al. (1998)
- le niveau de diplôme moyen des professions
- le niveau moyen de patrimoine économique.

Cette liste n'est pas exhaustive, et il faudrait se reporter au livre de Bihl et Pfefferkorn (1999) pour tenter un inventaire de ce que la statistique sociale française peut offrir. Nous ne proposons pas ici de comparaison systématique de ce que ces différents points de vue permettent d'obtenir comme visions complémentaires de la société, mais nous pouvons préciser qu'au-delà de différentes subtilités, la cohérence des hiérarchies sociales fait que les mêmes groupes sont généralement au faîte de l'ensemble de ces échelles, comme les professions libérales qui disposent simultanément de l'ensemble des ressources, et d'autres à l'opposé, comme les salariés agricoles (Chauvel, 1998e), sont systématiquement au bas du classement. Il est certain que cette hiérarchie peut se modifier dans le temps, point important que nous n'avons pas encore réellement creusé et devra faire l'objet d'un développement ultérieur : nous considérerons l'ordre hiérarchique qui en résulte comme intemporel, ce qui est à peu près exact à l'aune de quelques décennies.

Dès lors, l'idée est de transcrire cet ordre hiérarchique des scores des PCS en un rang social, que l'on simplifiera sous la forme d'un rang décilaire de 1 à 10. Ce qui veut dire que, pour une année donnée, s'il existe 10% de cadres et 10% de professions intermédiaires, en supposant que ces deux groupes forment le pyramidion de la société française, le rang moyen des cadres est de 10 et celui des professions intermédiaires de 9. Evidemment, en raison des effets de seuils liés au fait que les PCS forment un ensemble de groupes discontinus, le découpage en termes de déciles qui en est issu risque de donner des groupes irréguliers. Dès lors, une légère perturbation aléatoire est assignée à l'ensemble des individus de façon à « continuer » le score qui prenait au préalable des valeurs discrètes. Il en résulte un *rang social* où, quoi qu'il arrive, 10% de la population sont au faîte (au rang 10) et 10 % au rang le plus faible (rang 1). Il peut sembler que cette méthode ne présente aucun intérêt, dans la mesure où la moyenne des positions sera

toujours de 5,5 et l'écart-type de 2,8... En réalité, l'intérêt est d'offrir ici ce point de vue artificiellement fixe de façon à voir se déplacer dans le temps les groupes sociaux, les cohortes, les genres, etc. dans cette société simplement hiérarchisée.

En effet, dans une société fixiste, ou marquée par un changement social parfaitement linéaire, toute nouvelle cohorte devrait entrer au même rang social, mais si des variations durables de rang s'observent, selon la cohorte, nous pouvons alors parler de fluctuation cohortale ; si les nouvelles cohortes connaissent un accroissement de l'écart-type de leur rang social par rapport à leurs aînées, cela signifie que plus souvent que les précédentes elles tendent à se situer aux extrémités de la hiérarchie sociale. Ce rang social présente l'intérêt de se modifier d'année en année : en période d'up-grading, d'expansion des professions situées plus haut, les populations qui connaissent une stagnation voient régresser sur l'échelle des rangs sociaux. Ce rang social est donc un point fixe par rapport auquel nous observons les déplacements relatifs des groupes.

Evidemment, à côté de ce rang social qui renvoie à la division du travail dans sa dimension verticale, il peut être intéressant de considérer aussi le rang scolaire (résultant du niveau de diplôme personnel par rapport à leur répartition dans la société), ou le rang économique, selon deux dimensions que sont les revenus d'activité (à défaut, le salaire) et le niveau de vie de la famille. La corrélation entre ces échelles de rang sont plus ou moins fortes, et peuvent mettre en évidence des changements dans leur correspondance (ce que nous ne verrons pas ici).

L'intérêt de cette représentation de la société est d'observer plus facilement les régressions et les progressions moyennes de différents groupes sociaux par rapport à leurs contemporains au long de leur trajectoire sociale. L'intérêt supplémentaire est d'annuler l'effet de déformation des structures, notamment en termes d'étirement des échelles, en particulier du point de vue économique. La société américaine est marquée par des écarts interdéciles de niveau de vie de l'ordre du double de ceux que l'on observe en France (de l'ordre de 6,5 aux Etats-Unis, contre 3,5 en France), et en outre par un fort accroissement de ces inégalités. Dès lors, en termes de pourcentage de croissance ou de régression, il est très vraisemblable que, l'échelle étant plus étirée aux Etats-Unis, les Américains pauvres aient des chances de connaître d'année en année une variation de leur revenu d'une ampleur double de celle de leurs homologues français — argument qui a souvent été utilisé pour affirmer que les Américains pauvres connaissent des situations relatives moins pénibles que leurs homologues français. En se rapportant à une logique de rang, on annule ces effets d'accordéon en

s'intéressant avant tout à la façon dont les ordres s'établissent plutôt qu'à la façon dont la société « habille » ces ordres en intensité d'inégalité. Surtout, le gain est en termes de robustesse des résultats : les changements de nomenclatures et les recodages susceptibles d'être opérés en amont n'affectent que très peu les résultats. Evidemment, il s'agit aussi de vérifier la matière première des données et croiser les différentes échelles pour se parer contre d'éventuelles difficultés, comme c'est le cas avec le diplôme, où la modalité 3 « BEPC seul » est mal classée par rapport aux modalités 4 et 5 (respectivement : « CAP, BEP seul » et « CAP, BEP, et BEPC »), et qu'il faut reclasser pour établir l'échelle des diplômes, sans quoi des résultats ponctuellement incompréhensibles pourraient apparaître.

Notons aussi que lorsqu'on s'intéresse à cette logique de rang, les discussions rawlsiennes sur le maximin consistant à offrir le maximum de revenus aux individus le plus bas situés, jusqu'à ce que le surcroît de taux de transfert aux plus modestes ne se fasse plus à leur avantage faute de laisser aux autres, mieux situés, l'incitation nécessaire pour faire « bouillir la marmite », ne présentent plus aucun intérêt : de toutes les façons, il existe ici des premiers et des derniers.

Nous pouvons admettre aussi que cette vision proposée ici offre de la société une image excessivement concurrentielle, hiérarchisante, verticale, puisque l'enjeu est implicitement, pour tous, de se situer plus haut, selon une échelle univoque dans sa verticalité.

Références bibliographiques

Cette bibliographie présente l'ensemble des ouvrages référencés, mais un certain nombre de ces travaux répertoriés ici ne sont pas explicitement cités dans le texte de ce mémoire, mais ont servi à l'élaboration de cette réflexion.

A

- Adonis A. and S. Pollard, 1997, *A class act : the myth of Britain's classless society*, London, Hamilton.
- Agresti A., 1990, *Categorical Data Analysis*, New York, Wiley.
- Alberoni F., 1973, *Classi e generazioni*, Bologna, Il Mulino.
- Albrecht J.W., 1981, « A Procedure for Testing the Signalling Hypothesis », *Journal of Public Economics*, 12, pp. 123-132.
- Allain O., 1997, *La baisse du salaire relatif des jeunes en France (1967-1988) : marché du travail et capital humain*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Paris I Panthéon-Sorbone.
- Anguis M. , C. Cases et P. Surault, 2002, « L'évolution des suicides sur longue période : le rôle des effets d'âge, de date et de génération », *Etudes et résultats - Drees*, N° 185.
- Aristote, 1993, *Les politiques*, Paris, Flammarion.
- Aron R., 1964, *La lutte des classes*, Paris, Gallimard.
- Aron R., 1967, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard.
- Aron R., 1969, *Les désillusions du progrès, essai sur la dialectique de la modernité*, Paris, Calmann-Lévy.
- Atkinson A.B., L. Rainwater et T. M. Smeeding, 1995, « La distribution des revenus dans les pays de l'OCDE », *Etudes de politique sociale de l'OCDE*, n°18.
- Atkinson T., M. Glaude, L. Olier et T. Piketty, 2001, « Inégalités économiques », *Rapports du Conseil d'analyse économique*, n°33.
- Attias-Donfut C., 1988, *Sociologie des générations, l'empreinte du temps*, Paris, PUF.
- Attias-Donfut C., 1991, *Génération et âges de la vie*, Paris, PUF.
- Attias-Donfut C. (dir.), 1995, *Les solidarités entre les générations*, Paris, Nathan.
- Attias-Donfut C., 2000, « Rapports de générations : transferts intrafamiliaux et dynamique macrosociale », *Revue française de sociologie*, vol.41, n°4, pp.643-684.
- Auerbach A.J., J. Gokhale, L.J. Kotlikoff, 1994, "Generational Accounting: A Meaningful Way to Evaluate Fiscal Policy (in Symposia: Generational Accounting)", *The Journal of Economic Perspectives*, Vol. 8, No. 1., Winter, 1994, pp. 73-94.

B

- Bailly A., 1963, *Dictionnaire grec-français*, Paris, Hachette.
- Bakounine M.A., 1911, *Œuvres*, Paris, Stock.
- Balibar E., 1988, *Race, nation, classes : les identités ambiguës*, Paris, La Découverte.
- Balibar E., 1988, « Le 'racisme de classe' », pp. 272-288, dans E. Balibar et I. Wallerstein, *Race, nation, classes : les identités ambiguës*, Paris, La Découverte.
-

- Banderier G., 1970, « Les revenus des ménages en 1965 », *Les collections de l'INSEE*, M 7.
- Baudelot C., 1983, « L'évolution individuelle des salaires (1970-1975) », *Les collections de l'INSEE*, M 102-103.
- Baudelot C., 1985, « Effets d'âge et de génération dans l'évolution du salaire individuel », pp. 10-24, dans D. Kessler et A. Masson (éds.), *Cycles de vie et générations*, Paris, Economica.
- Baudelot C., 1989, « L'âge rend-il plus savant ? Un exemple de biais de réponse dans les enquêtes », pp. 159-173, dans INSEE, *Les ménages. Mélanges en l'honneur de Jacques Desabie*, Paris, INSEE.
- Baudelot C. et O. Choquet, 1981, « Du salaire au niveau de vie », *Economie et statistiques*, 139, pp. 17-28.
- Baudelot C. et R. Establet, 1971, *L'école capitaliste en France*, Paris, Maspero.
- Baudelot C. et R. Establet, 1984, *Durkheim et le suicide*, Paris, PUF.
- Baudelot C. et R. Establet, 1989, *Le niveau monte. Réfutation d'une vieille idée concernant la prétendue décadence de nos écoles*, Paris, Seuil.
- Baudelot C. et R. Establet, 2000, *Avoir trente ans : en 1968 et en 1998*, Paris, Ed. du Seuil.
- Baudelot C. et M. Glaude, 1989, « Les diplômés se dévaluent-ils en se multipliant ? », *Economie et statistiques*, 225, pp. 3-16.
- Baudelot C. et M. Gollac, 1997, « Le salaire du trentenaire : question d'âge ou de génération ? », *Economie et statistiques*, 304-305, pp. 17-35.
- Bauer M. et E. Cohen, 1983, « La fin des nouvelles classes : couches moyennes éclatées et sociétés d'appareils », *Revue française de sociologie*, XXIV, pp. 285-300.
- Bayet A., 1997, « Deux siècles d'évolution des salaires en France », *document de travail INSEE série verte*, n°97-02.
- Beaud S., 2002, « 80% au bac » et après ? : les enfants de la démocratisation scolaire, La Découverte, Paris.
- Becker G. S., 1993 (1964), *Human Capital*, Chicago, University of Chicago Press/NBER, troisième édition.
- Becker H.A. 1992, « A Pattern of Generations and its Consequences », in Becker H.A. (ed.), *Dynamics of Cohort and Generations Research*, Amsterdam: Thesis Publishers, p. 219-248.
- Becker H.A., 2000; "Discontinuous Change and Generational Contracts". Pp. 114 - 132 in: S. Arber, C. Attias-Donfut (Eds), *The Myth of Generational Conflict. The Family and State in Ageing Societies*, Routledge, London and New York.
- Becker M.P., 1990, « Quasisymmetric Models for the Analysis of Square Contingency Tables », *Journal of the Royal Statistical Society, Series B* 52, pp. 369-378.
- Bell D., 1973, *The Coming of Post-Industrial society : a Venture in Social Forecasting*, New York, Basic Books.
- Bell D., 1996 (1976), *The Cultural Contradictions of Capitalism*, New York, Basic Books.
- Bendix R. and S. Lipset (ed.), 1953, *Class, Status and Power*, London, Routledge and Kegan Paul, (1^o édition).
- Bendix R. and S. Lipset (ed.), 1966, *Class, Status and Power*, London, Routledge and Kegan Paul (2^o édition augmentée).
- Bénéton P., 1975, « Quelques considérations sur la mobilité sociale en France », *Revue française de sociologie*, XVI, pp. 517-538.
- Bennett M.J., 2000, *When dreams came true : the GI bill and the making of modern America*, Washington, D.C., Brassey's.

- Berger P. and T. Luckmann, 1966, *The social construction of reality : a treatise in the sociology of knowledge*, Doubleday, Garden City N.Y.
- Berle A.A. and G.C. Means, 1933, *The Modern Corporation and Private Ownership*, New York, Macmillan.
- Bernstein S., 1993, « Les classes moyennes devant l'histoire », *Vingtième siècle*, 37, pp. 3-12.
- Bertaux D., 1974, « Mobilité sociale biographique : une critique de l'approche transversale », *Revue française de sociologie*, XV, pp. 329-362.
- Besnard P. et C. Grange, 1993, « La fin de la diffusion verticale des goûts ? Prénoms de l'élite et du vulgum », *Année sociologique*, 43, pp. 269-294.
- Bidou C., 1988, « Classes et stratification », pp. 63-72, dans J. Ardonio et Alii., *La sociologie en France*, Paris, La Découverte.
- Bihl A. et R. Pfefferkorn, 1995 (1999), *Déchiffrer les inégalités*, Paris, Syros.
- Birnbacher D., 1994 [1988], *La responsabilité envers les générations futures*, Paris, PUF.
- Blau P.M. et O.D. Duncan, 1967, *The American Occupational Structure*, New York, Wiley.
- Blau P.M., O.D. Duncan, D.L. Featherman, and R.M. Hauser, 1983, *Occupational change in a generation, 1962 and 1973*, Madison, WI, University of Wisconsin [producer], Ann Arbor, MI: Inter-university Consortium for Political and Social Research [distributor], 1994.
- Bloom D.E., 1985, « On The Nature and Estimation of Age, Period, and Cohort Effects in Demographic Data », *NBER working papers*, 1700.
- Blossfeld H.P., 1986, « Career Opportunities in the Federal Republic of Germany », *European Sociological Review*, 2, pp. 208-225.
- Bodier M., 1999, « Les effets d'âge et de génération sur le niveau et la structure de la consommation », *Economie et Statistique*, n°324-325, pp.163-180.
- Boltanski L., 1982, *Les cadres : la formation d'un groupe social*, Paris, Editions de minuit.
- Bonnet C., « Comptabilité générationnelle appliquée à la France : quelques facteurs d'instabilité des résultats », *Economie et prévisions*, n° 154 - Avril / Juin 2002, 59-78
- Borjas G.J., 1992, « Ethnic Capital and Intergenerational Mobility », *Quarterly Journal of Economics*, 428, pp. 123-150.
- Bottomore T. and R. Brym (éd.), 1989, *The Capitalist Class*, New York, Harvester Wheatsheaf.
- Boudon R., 1973, *L'inégalité des chances*, Paris, Armand Colin.
- Boudon R. et F. Bourricaud, 1982, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, P.U.F.
- Bouffartigue P., 1991, « Le brouillage des classes », pp. 95-133, dans J.P. Durand et F.X. Merrien, *Sortie de siècle : la France en mutation*, Paris, Vigot.
- Bound J. and S.E. Turner, 1999, "Going to War and Going to College: Did World War II and the G.I. Bill Increase Educational Attainment for Returning Veterans?", *NBER Working Paper*, n°7452.
- Bourdieu P., 1974, « Avenir de classe et causalité du probable », *Revue Française de Sociologie*, n°1, pp. 3-42.
- Bourdieu P., 1979, *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Editions de minuit.
- Bourdieu P., 1984, *Questions de sociologie*, Paris, Editions de minuit.
- Bourdieu P. et J.C. Passeron, 1964, *Les héritiers*, Paris, Les Editions de Minuit.
- Bourdieu P. et J.C. Passeron, 1970, *La reproduction*, Paris, Les Editions de Minuit.
- Boy D. et N. Mayer, 1997 (à paraître), « Que reste-t-il des variables lourdes ? », dans D. Boy et N. Mayer (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences-po.
- Braungart R.G., *Life Course and Generational Politics*. Co-edited with Margaret M. Braungart. Lanham, MD: University Press of America, 1993, 1996.

- Braungart, R.G. and M.M. Braungart, 1986, "Life course and generational politics", *Annual Review of Sociology*, 12, 205-31.
- Brian E., 1992, « Histoire de chiffres : note sur la renaissance de l'arithmétique politique », *Genèses*, 9, pp. 107-113.
- Brokaw T., 1998, *The greatest generation*, Random House, New York.
- Bruno C. et S. Cazes, 1997, « Le chômage des jeunes : un état des lieux », *Revue de l'OFCE*, 62, pp. 75-107.
- Bücher K., 1893, *Die Entstehung der Volkswirtschaft*, Tübingen, Verlag der Lambschen Buch Handlung.
- Bui D.H.D., 1996, « Médecins et soins des prochaines décennies », pp. 253-258, dans INSEE, *Données sociales 1996*, Paris, INSEE.
- Bulle N., 1999, *La rationalité des décisions scolaires : analyse comparée de l'évolution des systèmes d'enseignement secondaire français et américain au cours du XX^e siècle*, Paris : Presses universitaires de France.
- Burgelin P., 1966, « Chronologie et introduction », in J.-J. Rousseau, *Du Contrat social*, Paris, Garnier-Flammarion.
- Burnham J., 1947 (traduction de *The Managerial Revolution*, 1940), *L'ère des organisateurs*, Paris, Calmann-Lévy.

C

- Cain L.D., 1964, « Life Course and Social Structure », pp. 272-309, dans R.E.L. Faris, *Handbook of Modern Sociology*, Chicago, Rand McNally.
- Campagne N., D. Contencin et C. Roineau, 1996, « Les revenus fiscaux des ménages en 1990 », *INSEE résultats, série Emploi-revenus*, 103.
- Card D. et T. Lemieux, 2000, « Can falling supply explain the rising return to college for younger men? : a cohort-based analysis », *NBER working paper series*, n°7655.
- Card D. et T. Lemieux, 2001, « Going to College to Avoid the Draft: The Unintended Legacy of the Vietnam War », *American Economic Review*, v.91, n°2, pp 97-102.
- Castel R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- Céline L.F., 1952 (1936), *La mort à crédit*, Paris, Gallimard.
- Cézard M., 1996, « Les ouvriers », *INSEE Première*, n°455.
- Chambaz C., E. Maurin, J.M. Hourriez, 1996, « Revenu et niveau de vie d'une génération à l'autre », *Revue économique*, 47, pp. 677-686.
- Chamboredon J.C. et M Lemaire, 1970, « Proximité spatiale et distance sociale, Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, XI, pp. 3-33.
- Champernowne D.G., 1953, « A Model of Income Distribution », *Economic Journal*, June, pp. 318-351.
- Charlety C., 1994, « Les développements récents de la littérature sur de 'gouvernement d'entreprise' », *Revue d'économie financière*, 31, pp. 33-48.
- Chambaz C., E. Maurin, C. Torelli, 1998, « L'évaluation sociale des professions en France », *Revue française de sociologie*, v.39, n°1, pp.177-226.
- Chauvel L., 1993, « Valeurs dans la Communauté européenne : l'érosion des extrémismes », *Revue de l'OFCE*, n°43, pp. 93-134.
- Chauvel L., 1994a, « La double dérive de l'électeur », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE*, n°49, pp. 236-243.

- Chauvel L., 1994b, « Répartition des revenus, catégories socioprofessionnelles et stratification sociale », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE*, n°50, pp. 130-139.
- Chauvel L., 1995a, « La peur de l'informatique », pp. 147-162, dans H. Mendras et C. Freeman, *Le paradigme informatique*, Paris, Descartes & Cie.
- Chauvel L., 1995b, « La religion des sans-religions », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE*, n°53, pp. 260-267.
- Chauvel L., 1995c, « Valeurs régionales et valeurs nationales en Europe », *Futuribles*, 200, pp. 167-200.
- Chauvel L., 1995d, « Inégalités singulières et plurielles : l'évolution de la courbe de répartition des revenus », *Revue de l'OFCE*, n°55, pp. 211-240.
- Chauvel L., 1995e, « L'élévation de l'âge de fin d'études depuis trente ans », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE*, n°54, pp. 152-157.
- Chauvel L., 1995f, « Sur les strobiloïdes, courbes de répartition du revenu : jalons pour une analyse internationale et diachronique des inégalités économiques », *Document de travail OFCE*, n°95-03.
- Chauvel L., 1996a, « L'extension du chômage et l'incertitude des familles », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE*, n°56, pp. 122-127.
- Chauvel L., 1996b, « L'évolution de la courbe d'ancienneté des salariés », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE*, n°56, pp. 134-140.
- Chauvel L., 1996c, « L'évolution de la structure sociale : des Trente glorieuses à la croissance ralentie », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE*, n°57, pp. 186-192.
- Chauvel L., 1996d, « La frontière entre jeunesse et âge adulte s'estompe », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE*, n°58, pp. 178-188.
- Chauvel L., 1997a, « La croissance des inégalités économiques », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE*, n°60, pp. 100-104.
- Chauvel L., 1997b, « Ralentissement économique et suicide », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE*, n°60, pp. 79-85.
- Chauvel L., 1997c, « Les inégalités au fil du temps : 1954-1994 », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE*, n°61, pp. 201-207.
- Chauvel L., 1997d, « L'uniformisation du taux de suicide masculin selon l'âge : effet de génération ou recomposition du cycle de vie ? », *Revue française de sociologie*.
- Chauvel L., 1997e, « Cadres et générations », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE*, n°62, pp. 207-216.
- Chauvel L., 1998, « Niveaux d'éducation en Europe : le rattrapage français » in Insee, *France, portrait social. 1998-1999*, Paris, Insee, pp. 109-121.
- Chauvel L., 1998e, « Fluidité et espace social : mobilité intergénérationnelle nette, distance sociale des PCS (Professions et catégories socioprofessionnelles) et multidimensionnalité des hiérarchies », *Cahier de l'Observatoire sociologique du changement*, n°22.
- Chauvel L., 1999 [2^e ed 2002], *Le destin des générations: structure sociale et cohortes en France au XX^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Chauvel L., 1999e, « Reproduction de la reproduction scolaire », *Mouvements*, n°5, pp.10-19.
- Chauvel L., 2001d, « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE*, n°79, pp. 315-359.
- Chauvel L., 2003c (à paraître), « Les classes sociales entre objectivité et subjectivité : une dynamique paradoxale », *Comprendre*, Numéro 4 : Les inégalités – hiver 2003.
- Chauvel L. et J.-P. Fitoussi, 1995, « Pareto and Pantaleoni : Parallel lives and secant lives », *Rivista di Politica Economica*, LXXXV (marzo), pp. 155-176.

- Chauvel L., A. Chenu, M. Oberti, E. Préteceille, 2002d, « Enjeux et usages des catégories socioprofessionnelles : traditions nationales, comparaisons internationales et standardisation européenne », *Sociétés contemporaines*, n°45-46, pp.1-29.
- Chenu A., 1990, *L'archipel des employés*, Insee, Paris.
- Chenu A., 1993, « Une classe ouvrière en crise », pp. 476-485, dans INSEE, *Données sociales 1993*, Paris, INSEE.
- Chenu A., 1997, « La descriptibilité statistique des professions », *Sociétés contemporaines*, n°26, pp. 109-136.
- Cherkaoui M., 1982, *Les changements du système éducatif en France 1950-1980*, Paris, PUF.
- Cherkaoui M., 1992, « Stratification », pp. 97-152, dans R. Boudon, *Traité de sociologie*, Paris, PUF.
- Clark T. N. and S. M. Lipset, 1991, « Are Social Classes Dying? », *International Sociology*, VI, pp. 397-410.
- Clément L., S. Destandau, D. Eneau, 1997, « Le budget des ménages en 1995 », *INSEE Résultats*, consommation-modes de vie, 90.
- Clogg C.C., 1982, « Cohort Analysis of Recent Trends in Labor Force Participation », *Demography*, 19, pp. 459-479.
- Cohen D., 1994, *Les infortunes de la prospérité*, Paris, Julliard.
- Cohen D., 1997a, « La troisième révolution industrielle au-delà de la mondialisation », *Notes de la fondation Saint-Simon*, 86, janvier.
- Cohen D., 1997b, *Richesse du monde, pauvretés des nations*, Paris, Flammarion.
- Coleman J.S., 1990, *Foundations of Social Theory*, Cambridge (Mass.), The Belknap Press of Harvard University Press.
- Coleman J.S., 1994, « A Rational Choice Perspective on Economic Sociology », pp. 166-180, dans N.J. Smelser and R. Swedberg, *The Handbook of Economic Sociology*, Princeton, Princeton University Press.
- Conley D., 1999, *Being Black, living in the red : race, wealth, and social policy in America*, University of California Press, Berkeley (CA).
- Corsten M., 1999, «The time of generations», *Time and Society*, 8, 249-272.
- Coupland D., 1991, *Generation X: tales for an accelerated culture*, St. Martin's Press, New York.
- Coutrot L., C. Dubar, CEREQ, IRESCO (éd.), 1992, *Cheminements professionnels et mobilités sociales*, Paris, La documentation française.
- Crouch C., 1999, *Social change in Western Europe*, Oxford, Oxford University Press.
- Cuin C.-H., 1993, *Les sociologues et la mobilité sociale*, Paris, PUF.
- Cuin C.-H., 1995, « La sociologie et la mobilité sociale : les énigmes du cas français », *Revue française de sociologie*, XXXVI, pp. 33-60.

D

- Dahrendorf R., 1959, *Class and Class Conflict in Industrial Societies*, Stanford, Stanford University Press.
- Dahrendorf R., 1968, *Essays in the Theory of Society*, Stanford, Stanford University Press.
- Dahrendorf R., 1972, *Classes et conflits de classes dans la société industrielle*, La Haye et Paris, Mouton (traduction de Dahrendorf, 1959).
- Dahrendorf R., 1979, *Life Chances : Approaches to Social and Political Theory*, London, Weidenfeld and Nicholson.
- Davis F.D. and H.R. Greve, 1997, « Corporate Elite Networks and Governance Changes in the 1980s », *American Journal of Sociology*, 103, pp. 1-37.

- Davis K. and W. E. Moore, 1945, « Some Principles of Stratification », *American Sociological Review*, 10, pp. 242-249.
- Deaton A., 1985, « Panel Data from Time Series of Cross-Sections », *Journal of Econometrics*, 30, pp. 109-126.
- Dechaux J.H., 1997, *Le souvenir des morts : essai sur le lien de filiation*, Paris, PUF.
- Delaporte F. et J. Gottely, 1988, « Les professions de santé, les liens entre la formation et l'exercice », *Solidarité santé*, 3, pp. 13-32.
- Desplanques G., 1993, « L'inégalité sociale devant la mort », pp. 251-258, dans INSEE, *Données sociales 1993*, Paris, INSEE.
- Desrosières A., 1978, « Marché matrimonial et structure des classes sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 20-21, pp. 97-107.
- Desrosières A., 1992, « Séries longues et conventions d'équivalence », *Genèses*, 9, pp. 92-97.
- Desrosières A., A. Goy et L. Thévenot, 1983, « L'identité sociale dans le travail statistique : la nouvelle nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles », *Economie et statistiques*, 152, pp. 55-81.
- Dirn L., 1998, *La société française en tendances, 1975-1995 : deux décennies de changement*, Paris, PUF.
- Domhoff G.W., 1990, *The Power Elite and The State : How Policy Is Made In America*, New York, Aldine De Gruyter.
- Doyle, B.M., "Urban Liberalism and the 'Lost Generation': Politics and Middle Class Culture in Norwich, 1900-1935", *The Historical Journal*, Vol. 38, n. 3, pp. 617-634.
- Drouin V., 1995, *Enquêtes sur les générations et la politique*, Paris, L'Harmattan.
- Dubet A. et D. Martuccelli, 1996, « Théories de la socialisation et définitions sociologiques de l'école », *Revue Française de Sociologie*, 1996, 4, p. 511-536.
- Dubet F. et D. Martuccelli, 1998, *Dans quelle société vivons-nous ?* Paris, Seuil.
- Durkheim, 1893, *De la division du travail social : étude sur l'organisation des sociétés supérieures*, Paris, Librairie Félix Alcan.
- Durkheim E., 1937, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Félix Alcan.
- Durkheim E., 1930 (1893), *De la division du travail social*, Paris, Félix Alcan.
- Durkheim E., 1970 (1906), « Internationalisme et lutte des classes », pp. 282-292, dans E. Durkheim, *La science sociale et l'action*, Paris, PUF.
- Duru-Bellat M. et A. Henriot-Van Zanten, 1992, *Sociologie de l'école*, Paris, Armand Colin.
- Duru-Bellat M. et A. Kieffer, 2000, « Démocratisation de l'enseignement : une comparaison européenne », *Revue de l'OFCE*, n°73, pp.243-258.
- Dutriez L. et L. Massot, 1994, « Recrutements : des besoins en forte croissance », *Education et Formations*, 37, pp. 37-41.

E

- Easterlin R.A., 1961, « The American Baby-Boom in Historical Perspective », *American Economic Review*, 51, pp. 869-911.
- Eisenstadt S.M., 1956, *From Generation to Generation : Age groups and Social Structure*, Glencoe, Free Press.
- Elder G.H., 1974, *Children of the Great Depression: Social Change in Life Experience*, Chicago (IL), University of Chicago Press.
- Erikson R., J.H. Goldthorpe et L. Portocarero, 1979, "Intergenerational Class Mobility in Three Western European Societies : England, France, and Sweden", *British Journal of Sociology*, 30, pp. 415-430.

-
- Erikson R. et J.H. Goldthorpe, 1992, *The Constant Flux. A study of Class Mobility in Industrial Societies*, Oxford, Clarendon Press.
- Esping-Andersen G., 1990, *The Tree Worlds of Welfare Capitalism*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Esping-Andersen G., 1993, *Changing Classes : Stratification and Mobility in Post-Industrial Societies*, London, Sage.
- Esping-Andersen G., D. Gallie, A. Hemerijck, and J.Myles, *A new welfare architecture for Europe ?*, Report submitted to the Belgian Presidency of the European Union, (Final version, September 2001), miméo.
- Estrade M.A., 1996, « La hausse du niveau de formation », *INSEE Première*, 488.
- Evan W.M., 1959, « Cohort Analysis of a Survey Data : a Procedure for Studying Longterm Opinion Change », *Public Opinion Quarterly*, 23, pp. 63-72.
- Eyerman, R. and Turner, B., 1998, "Outline of a Theory of Generations", *European Journal of Social Theory*, pp. 90-104.

F

- Featherman D.L. and R.M. Hauser, 1978, *Opportunity and change*, New York (NY), Academic Press.
- Featherman D., D. Jones et F. Hauser, 1975, « Assumptions of Social Mobility Research in the US : The Case of Occupational Status », *Social Science Research*, v. 4.
- Featherman D. and L.K. Selbee, 1988, « Class Formation and Class Mobility : A New Approach with Counts from Life History Data », pp. 249-264, dans M. W. Riley (éd.), *Social Structures and Human Lives*, Newbury Park, Sage.
- Fischer C., M. Hout, S.R. Lucas, M. Sánchez-Jankowski, A. Swidler and K. Voss, 1996, *Inequality by Design: Cracking the Bell Curve Myth*, Princeton, NJ, Princeton University Press.
- Fisher G.M., 1995, "Is There Such a Thing as an Absolute Poverty Line Over Time? Evidence from the United States, Britain, Canada, and Australia on the Income Elasticity of the Poverty Line", *Poverty Measurement Working Papers*, n°3.
- Fitoussi J.-P., 1992, « Chômage et contrat social », *Lettre de l'OFCE*, n°102.
- Foner A., 1988, « Age inequalities : Are They Epiphenomena of the Class System ? », pp. 176-191, dans M. W. Riley (éd.), *Social Structures and Human Lives*, Newbury Park, Sage.
- Forsé M., 1996, « La congruence des différentes dimensions du statut social est forte et stable », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE*, n°57, pp. 182-185.
- Forsé M., 1997a, « Diminution de la conscience de classe », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE*, n°60, pp. 85-89.
- Forsé M., 1997b, « Capital social et emploi », *L'année sociologique*, 47-1, pp. 143-181.
- Forsé M., 1997c, « La diminution de l'inégalité des chances scolaires ne suffit pas à réduire l'inégalité des chances sociales », *Revue de l'OFCE*, 63.
- Forsé M. et L. Chauvel, 1995, « L'évolution de l'homogamie en France », *Revue française de sociologie*, XXXVI, pp. 123-142.
- Fourastié J., 1979, *Les Trente Glorieuses ou la révolution invisible*, Fayard, Paris.
- Fourastié J., 1947, *La civilisation de 1960*, PUF, Paris.
- Fourastié J., 1949, *Le grand espoir du XX^e siècle : progrès technique, progrès économique, progrès social*, Gallimard, Paris.
- Freeman R.B., 1976, *The overeducated american*, New York, Academic Press.

Frost W.H., 1939, « Age Selection of Mortality from Tuberculosis Mortality Rates in Successive Decades », *American Journal of Hygiene*, 30, 3, Section A, pp. 91-96.

G

Galland O., 1994, « Ages et valeurs », pp. 251-296, dans H. Riffault (dir.), *Les valeurs des français*, Paris, PUF.

Galland O., 1997, *Sociologie de la jeunesse (2^e édition)*, Paris, Armand Colin.

Ganzeboom H.B.G., R. Luijkx and D.J. Treiman, 1989, « Intergenerational Class Mobility in Comparative Perspective », *Research in Social Stratification and Mobility*, 8, pp. 3-84.

Ganzeboom, Harry et Paul Nieuwbeerta, 1996, *International Social Mobility and Politics File (P1145)*, Amsterdam, Steinmetz Archive – SWIDOC.

Gautié J., 2003 (à paraître), « Des marchés internes aux marchés transitionnels », *Education, formation et emploi* (IV^eème conférence du Centre Saint-Gobain pour la recherche en économie), Albin Michel.

Gélinier O., 1996, *La réussite des entreprises familiales : les moyennes entreprises patrimoniales, un atout pour l'avenir*, Paris, Maxima.

Giddens A., 1973, *The Class Structure of Advanced Societies*, London, Hutchinson University Library.

Gifi A., 1990, *Nonlinear Multivariate Analysis*, New York, Wiley.

Girod R., 1971a, *Mobilité sociale*, Genève, Droz.

Girod R., 1971b, « La mobilité séquentielle », *Revue française de sociologie*, XII, pp. 3-18.

Girod R., 1977, *Inégalité, inégalités*, Paris, PUF.

Girod R., 1984, *Les inégalités sociales*, Paris, PUF.

Girod R., 1986, *Evolution des revenus et mobilité sociale (à Genève 1950-1980)*, Genève-Paris, Droz.

Glass D. and J.R. Hall, 1954, « Social Mobility in Britain : a Study of Inter-Generation Changes in Status », pp. 177-217, dans D. Glass (ed.), *Social Mobility in Britain*, London, Routledge and Kegan Paul.

Glenn N.D., 1977, *Cohort Analysis*, Beverly Hills, Sage.

Goldthorpe J.H., 1980, « The Study of Social Stratification in Great Britain », *Social Science Information*, 34.

Goldthorpe J.H., 1982, « On the Service Class, its Formation and Future », pp. 162-185, dans A. Giddens and G. Mackenzie, *Social Class and the Division of Labour*, Cambridge, Cambridge University Press.

Goldthorpe J.H., 1983, « Whomen and Class Analysis : in Defense of the Conventional View », *Sociology*, 17 (4), pp. 465-488.

Goldthorpe J.H., 1995, « Le noyau dur : fluidité sociale en Angleterre et en France dans les années 70 et 80 », *Revue française de sociologie*, XXXVI, pp. 61-79.

Goldthorpe J.H. and G Marshall, 1992, « The Promising Future of Class Analysis : a Response to Recent Critiques », *Sociology*, 26 (3), pp. 381-400.

Goldthorpe J.H., C. Llewellyn et C. Payne, 1980, *Social Mobility and Class Structure in Modern Britain*, Oxford, Clarendon Press.

Goldthorpe J.H., D. Lockwood, F. Bechhofer et J. Platt, 1972 (1969), *L'ouvrier de l'abondance*, Paris, Seuil.

Goodman L.A., 1979, « Simple Models for the Analysis of Association in Cross-Classifications Having Ordered Categories », *Journal of the American Statistical Association*, 74, pp. 537-552.

Gorz A., 1980, *Adieux au prolétariat : au delà du socialisme*, Editions Galilée, Paris.

- Gottschalk P. and R. Moffitt, 1994, « The Growth of Earnings Instability in the US Labor Market », *Brookings Papers on Economic Activity*, v. 2, pp. 217-272.
- Gouldner A.W., 1982, *The Future of Intellectuals and the Rise of the New Class*, New York, Oxford University Press.
- Goux D. et E. Maurin, 1995, « Origine sociale et destinée scolaire », *Revue française de sociologie*, XXXVI, pp. 81-121.
- Goux D. et E. Maurin, 1996, « La mobilité sociale en France », pp. 310-316, dans INSEE, *Données sociales 1996*, Paris, INSEE.
- Grafmeyer Y., 1981, « Un enseignement supérieur en quête d'universités », pp. 421-434, dans J.D. Raynaud et Y. Grafmeyer (dir.), *Français, qui êtes-vous ?*, Paris, La documentation française.
- Guillemard A.-M., 2003, *L'âge de l'emploi : les sociétés à l'épreuve du vieillissement*, Paris, Armand Colin.
- Gurvitch G., 1966, *Etudes sur les classes sociales : l'idée de classe sociale de Marx à nos jours*, Paris, Gonthier.

H

- Halbwachs M., 1905, « Remarques sur la position du problème sociologique des classes », *Revue de métaphysique et de morale*, 13, pp. 890-905.
- Halbwachs M., 1913, *La classe ouvrière et les niveaux de vie*, Paris, Félix Alcan.
- Halbwachs, 1955 [1938], *Esquisse d'une psychologie des classes sociales*, Librairie Marcel Rivière, Paris.
- Halbwachs M., 1972, *Classes sociales et morphologie*, Paris, Editions de minuit.
- Halbwachs M., 1946 (1942), *Les classes sociales*, Paris, Tournier et Constans, Coll. les cours de la Sorbonne, Centre de documentation universitaire, dactylographié.
- Hall P.A. et R.C.R. Taylor, 1997, « La science politique et les trois néo-institutionnalismes », *Revue française de science politique*, vol.47, n°3-4, pp.469-496
- Hall P.A. et D. Soskice (dir.), 2001, *Varieties of capitalism : the institutional foundations of comparative advantage*, Oxford, Oxford University Press.
- Halli S.S. et K.V. Rao, 1992, *Advanced Techniques of Population Analysis*, New York, Plenum Press.
- Hamermesh D.S. and J.E. Biddle, 1994, « Beauty and the Labor Market », *American Economic Review*, 84(5), pp. 1174-1194.
- Hanoch G. and M. Honig, 1985, « 'True' Age Profiles of Earnings : Adjusting for Censoring and for Period and Cohorts effects », *The Review of Economics and Statistics*, 67(3), pp. 383-394.
- Harsany J.C., 1966, « A Bargaining Model for Social Status in Informal Groups and Formal Organizations », *Behavioral Science*, 11, pp. 357-369.
- Hastings D.W. and L.G. Berry, 1979, *Cohort Analysis : a Collection of Interdisciplinary Readings*, Oxford (Ohio), Scripps Foundation for Research in Population Problems.
- Hauser R.M., and D.L. Featherman, 1977, *The process of stratification, trends and analyzes*, New York (NY), Academic Press.
- Heath A. et B. Cautrès, 1996, « Déclin du 'vote de classe' ? : une analyse comparative en France et en Grande Bretagne », *Revue internationale de politique comparée*, décembre.
- Heidenheimer A.J. , 1987, "Education and Social Security Entitlements in Europe and America", dans P. Flora and A. J. Heidenheimer, *The Development of Welfare States in Europe and America*, New Brunswick (NJ), Transaction Books, 1987), 269-304;
- Héran F., 1996, « Ecole publique, école privée : qui peut choisir ? », *Economie et statistiques*, 296, pp. 17-39.

-
- Héran F., 1997a, « La catégorie socioprofessionnelle : réflexions sur le codage et l'interprétation », pp. 49-68, dans E. Dupoirier et J.L. Parodi, *Les indicateurs socio-politiques aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan.
- Héran F., 1997b, « Les intermittences du vote : un bilan de la participation de 1995 à 1997 », *INSEE Première*, 546.
- Herrnstein R.J. and C. A. Murray, 1994, *The Bell curve : intelligence and class structure in American life*, New York, Free Press.
- Hout M., 1983, *Mobility Tables*, Beverly Hills, Sage.
- Hout M., 1988, « More Universalism, Less Structural Mobility », *American Journal of Sociology*, 93, pp. 1358-1400.
- Hout M., 1989, *Following in Father's Footsteps : Social Mobility in Ireland*, Cambridge, Harvard University Press.
- Hout M. and A.M. Greeley, 1989, "The Cohort Doesn't Hold: Comment on Chaves", *Journal for the Scientific Study of Religion*, n. 29, pp.519-524.
- Hout M., C. Brooks and J. Manza, 1993, « The Persistence of Class in Post-Industrial Societies », *International Sociology*, 8(3), pp. 259-277.
- Hout M. and C. Fischer, 2002, "Why More Americans Have No Religious Preference: Politics and Generations", *American sociological review*, v. 67, April, pp.165-190.
- Hout M. and R.M. Hauser, 1992, « Symmetry and Hierarchy in Social Mobility : a Methodological Analysis of the CASMIN Model of Class Mobility », *European Sociological Review*, 8, pp. 293-266.
- Howe C., 1992, *Political Ideology and Class Formation : a Study of the Middle Class*, Westport, Praeger.
- Howe N. and B. Strauss, 1993, *13th Gen. Abort, retry, ignore, fail?* Vintage Books, New York.

I

- Iedema J., H. A. Becker et K. Sanders, 1997, « Transitions into Independence : A Comparison of Cohorts Born since 1930 in The Netherlands », *European Sociological Review*, vol. 13, n° 2, pp. 117-137.
- Inglehart R., 1990, *Culture shift in advanced industrial society*, Princeton, Princeton University Press.
- INSEE, 1978, *Données sociales 1978*, Paris, INSEE.
- INSEE, 1990, *Données sociales 1990*, Paris, INSEE.
- INSEE, 1993, *Données sociales 1993*, Paris, INSEE.
- INSEE, 1996a, *Données sociales 1996*, Paris, INSEE.
- INSEE, 1996b, « Revenus et patrimoines des ménages, édition 1996 », *Synthèses*, n°5.
- Iribarne P. d', 1990, *Le chômage paradoxal*, Paris, PUF.

J

- Jaffe A.J. and R.O. Carleton, 1954, *Occupational Mobility in the United States*, New York, King's Crown Press.
- James D.R. and M. Soref, 1981, « Profit Constraints on Managerial Autonomy : Managerial Theory and the Unmaking of the Corporation President », *American Sociological Review*, 46, pp. 1-18.
- Jonas H., 1990 (1979), *Le principe responsabilité : une éthique pour la civilisation*, Paris, Cerf.
- Jones H. (ed.), 1997, *Towards a classless society ?*, London, Routledge.
- Jonsson A. and N.A. Klevmarcken, 1978, « On the Relationship between Cross-Sectional and Cohort Earning Profiles », *Annales de l'INSEE*, 30-31, pp. 331-354.

K

- Kaufman R.L. and S. Spilerman, 1982, « The Age Structure of Occupations and Job », *American Journal of Sociology*, 87, pp. 827-851.
- Kaelble H., 1988, *Vers une société européenne : une histoire sociale de l'Europe : 1880-1980*, Paris, Belin, (traduction de : *Auf dem Weg zu einer europäischen Gesellschaft : eine Sozialgeschichte Westeuropas, 1880-1980*, München, Beck, 1987).
- Kertzer D.I., 1983, « Generation as a Sociological Problem », *Annual Review of Sociology*, 9, pp. 125-149.
- Kessler D. et A. Masson, 1985, « Petit guide pour décomposer l'évolution d'un phénomène en termes d'effets d'âge, de cohorte et de moment », pp. 285-321, dans D. Kessler et A. Masson (éds.), *Cycles de vie et générations*, Paris, Economica.
- Kessler D. et A. Masson (éds.), 1985, *Cycles de vie et générations*, Paris, Economica.
- Klevmarken N.A., 1982, « On The Stability of Age-Earnings Profile », *The Scandinavian Journal of Economics*, 84 (4), pp. 531-554.
- Knight F.H., 1921, *Risk, Uncertainty and Profit*, Boston, Houghton Mifflin Company.
- Kremer M., 1993, « The O-Ring Theory of Economic Development », *The Quarterly Journal of Economics*, 434, pp. 551-575.
- Krugman P.R., 1992, *The age of diminished expectations : US economic policy in the 1990s*, Cambridge (Mass.), MIT Press.

L

- Lalande A., 1991 (1947), *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF.
- Lambert Y., 1995, « Ages, générations et christianisme en France et en Europe », *Revue française de sociologie*, XXXIV, pp. 525-555.
- Lamont M., 2002, *La dignité des travailleurs : exclusion, race, classe et immigration aux Etats-Unis*, Paris, Presses de Sciences-Po.
- Lautman J., 1980, « Où sont les classes d'antan ? », pp. 81-99, dans H. Mendras, *La sagesse et le désordre*, Paris, Gallimard.
- Le Cacheux J. et H. Mendras, 1992, « Eléments pour une nouvelle politique agricole », *Revue de l'OFCE*, 42, pp. 95-134.
- Lechevalier A., 1991, « Système d'assurance vieillesse par répartition et équité intergénérationnelle. Le temps des mondes », pp. 295-321, dans LES (Laboratoire d'économie sociale) (éd.), *Le financement de l'économie sociale*, Paris, LES.
- Lechevalier A., 1995, *Economie politique des systèmes publics d'assurance-vieillesse. Une comparaison entre la RFA et la France*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Paris I Panthéon-Sorbone.
- Lee D.J. and B.S. Turner (eds), 1996, *Conflicts About Class : Debating Inequality in Late Industrialism : a Selection of Readings*, London, Longman.
- Legris B. et S. Lollivier, 1996, « Le niveau de vie par génération », *INSEE-Première*, 423.
- Leigh N.G., 1994, *Stemming Middle-Class Decline : the Challenges to Economic Development Planning*, New Brunswick, Center for Urban Policy Research.
- Lemel Y., 1991, *Stratification et mobilité sociale*, Paris, Armand Colin.
- Lenski G., 1954, « Status Crystallization : a non Vertical Dimension of Social Status », *American Sociological Review*, 19, pp. 405-418.
- Lenski G., 1966, *Power and Privilege : A Theory of Social Stratification*, New York, McGraw-Hill.
- Lepetit B., 1992, « Séries longues, histoire longue », *Genèses*, 9, pp. 102-106.

-
- Lévy-Garboua L., 1976, « Les demandes de l'étudiant ou les contradictions de l'université de masse », *Revue française de sociologie*, XVII, pp. 53-80.
- Linbeck A. et D. Snower, 1986, "Wage Setting, Unemployment and Insider-Outsider Relations", *American Economic Review*, pp.235-239.
- Lipset S. et R. Bendix (dir.), 1959, *Social Mobility in Industrial Societies*, Berkley, University of California Press.
- Lipset S.M. et H. Zetterberg, 1956, « A Theory of Social Mobility », *Transactions of the Third World congress for Sociology*, 5, pp. 155-177.
- Littré E., 1889, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Librairie Hachette.
- Luijckx R., 1994, *Comparative Loglinear Analyses of Social Mobility and Heterogamy*, Tilburg, Tilburg University Press.

M

- Madrian B.C. et L.J. Lefgren, 1999, "A Note on Longitudinally Matching Current Population Survey (CPS) Respondents", *NBER Working Paper*, n°0247.
- Mannheim K., 1990 [1928], *Le problème des générations*, Nathan, Paris.
- Marchand O. et C. Thélot, 1991, *Deux siècles de travail en France*, Paris, INSEE.
- Marchand O. et C. Thélot, 1992, « Pour une statistique historique », *Genèses*, 9, pp. 98-101.
- Marchand O. et C. Thélot, 1997, *Le travail en France (1800-2000)*, Paris, Nathan.
- Mare R., 1995, « Changes in educational attainment and school enrolment », pp. 155-213, in R. Farley (dir.), *State of the Union : America in the 1990s*, New York, Russell Sage Foundation.
- Marshall G., D. Rose, H. Newby and C. Vogler, 1988, *Social Class in Modern Britain*, London, Unwin Hyman.
- Marshall G., 1997, *Repositioning class : social inequality in industrial societies*, London, Sage.
- Martinez-Melgar J., 1997, *Le territoire espagnol : unité et diversité. Emploi, précarité, chômage*, Mémoire de DEA de sociologie, Institut des sciences politiques de Paris.
- Marx K., 1963, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Editions sociales.
- Marx K., 1977, *Misère de la Philosophie*, Paris, Editions sociales.
- Marx K., 1978, *Le capital*, Paris, Editions sociales.
- Mason K.O., W.M. Mason, H.H. Winsborough et W.H. Poole, 1973, « Some Methodological Issues in Cohort Analysis of Archival Data », *American Sociological Review*, 38, pp. 242-258.
- Mason W.M. and S.E. Fienberg, 1985, *Cohort Analysis in Social Research : Beyond the Identification Problem*, Berlin, Springer Verlag.
- Masson A., 1995, « Préférence temporelle discontinue, cycle et horizon de vie », pp. 325-400, dans L.-A. Gérard-Varet et J.-C. Passeron, *Le modèle et l'enquête. Les usages du principe de rationalité dans les sciences sociales*, Paris, Editions de l'EHESS
- Mead M., 1970, *Culture and Commitment : A Study of the Generation Gap*, Garden City (NY): Natural History Press.
- Mendras H., 1967, *La fin des paysans*, Paris, SEDEIS (réédition, 1984, Arles, Actes Sud).
- Mendras H., 1980, *La sagesse et le désordre : France 1980*, Paris, Gallimard.
- Mendras H., 1988, *La seconde révolution française : 1965-1984*, Paris, Gallimard.
- Mendras H., 1995, *Comment devenir sociologue*, Arles, Actes Sud.
- Mendras H., 2002, *La France que je vois*, Autrement, Paris.

- Mendras H. et M. Forsé, 1983, *Le changement social. Tendances et paradigmes*, Paris, Armand Colin.
- Mentré F., 1920, *Les générations sociales*, Paris, Éd. Bossard.
- Merle P., 2000, « La démocratisation de l'enseignement. Présentation d'un dossier - Le concept de démocratisation de l'institution scolaire : une typologie et sa mise à l'épreuve », *Populations*, v.55, n°1, pp.15-50
- Merlié D., 1994, *Les enquêtes de mobilité sociale*, Paris, PUF.
- Merton R.K., 1938, 'Social Structure and Anomie', *American Sociological Review*, Vol. 3, No. 5. (Oct., 1938), pp. 672-682.
- Mesnard O., 2002, « L'allocation supplémentaire du minimum vieillesse – Bénéficiaires au 31 décembre 2000 », *Documents de travail DREES*, Série Statistiques, n° 34, mai.
- Michelat G. et M. Simon, 1996, « 1981-1995 : changements de société et changements d'opinion », pp. 167-186, dans *SOFRES, L'état de l'opinion 1996*, Paris, Seuil.
- Moffitt R., 1993, *Current Population Survey, March, Individual Level Extracts 1968-1992 [machine-readable data file]*, Madison and Ann Arbor, University of Wisconsin and ICPSR, données obtenues auprès du CIDSP de Grenoble.
- Molinié A.-F., 1998, « Déclin et renouvellement de la main-d'oeuvre industrielle : une lecture des structures d'âge », *Economie et statistique*, n°316-317, pp.109-125.
- Monjardet D. et G. Benguigui, 1982, « L'utopie gestionnaire : les couches moyennes entre l'Etat et les rapports de classe », *Revue française de sociologie*, XXIII, pp. 605-638.
- Moutardier M., 1982, « Les budgets des ménages en 1978-1979 », *Les collections de l'INSEE*, M-97.
- Moutardier M., 1989, « Les budgets des ménages en 1984-1985 », *Les collections de l'INSEE*, M-136.
- Moutardier M., 1991, « Le budget des ménages en 1989 », *INSEE Résultats*, consommation-modes de vie, 21-22.
- Mucchielli L., 1996, « Les désillusions du progrès culturel », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE*, n°61, pp. 192-197.
- Mucchielli L., 1997a, « L'évolution de la vie professionnelle des étrangers », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE*, n°60, pp. 92-100.
- Mucchielli L., 1997b, *La découverte du social. Naissance de la sociologie en France (1870-1914)*, Paris, La Découverte.
- Mucchielli L., 1998, « Clochards et sans-abri : actualité de l'œuvre d'Alexandre Vexliard », *Revue française de sociologie*, XXXIX.

N

- Newman K.S., 1993, *Declining Fortunes : the Withering of the American Dream*, New York, Basic Books.
- Nisbet R., 1959, « The Decline and Fall of Social Class », *Pacific Sociological Review*, 2(1), pp. 119-129.

O

- Olson M., 1965, *The Logic of Collective Action : Public Goods and The Theory of Groups*, Cambridge (Mass.), Cambridge (Mass.).
- Osberg L., 2000, "Long Run Trends in Income Inequality in the USA, UK, Sweden, Germany and Canada - A Birth Cohort View", *LIS Working Paper*, n°222.
- Ossowski S., 1963, *Class Structure in The Social Consciousness*, London, Routledge & Kegan.

P

-
- Paci M., 1992, *Il mutamento della struttura sociale in Italia*, Bologna, Il Mulino.
- Padioleau J.G., 1973, « L'analyse par cohortes appliquée aux enquêtes par sondage », *Revue française de sociologie*, XVI, pp. 513-538.
- Pakulski J., 1993, « The Dying of Class or of Marxist Class Theory ? », *International Sociology*, 8(3), pp. 279-292.
- Pakulski J. et M. Waters, 1996, *The Death of Class*, London, Sage.
- Palmore E., 1978, « When Can Age, Period, and cohort be separated ? », *Social Force*, 57-1, pp. 282-295.
- Papadimitriou D. B. et E. N. Wolff, 1993, *Poverty and Prosperity in the USA in the Late Twentieth Century*, New York, St Martin's Press.
- Pareto V., 1896-1897, *Cours d'Economie Politique*, Lausanne, Rouge.
- Parkin F., 1979, *Marxism and Class Theory : A Bourgeois Critique*, New York, Columbia University Press.
- Parkin F. (ed), 1974, *The Social Analysis of Social Structure*, London, Tavistock.
- Parsons T., 1951, *The Social System*, Glencoe, Free Press.
- Parsons T., 1954, « A Revised Analytical Approach to the Theory of Social Stratification », pp. 386-439, dans T. Parsons, *Essays in Sociological Theory*, Glencoe, Free Press.
- Parsons T., 1965 (1951), *The Social System*, New York, Free Press.
- Parsons T. and R. Bales, 1955, *Family, socialization and interaction process*, Glencoe (Ill.), The Free Press.
- Paugam S., 1993, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF.
- Paugam S. et D. Gallie (dir.), 2000, *Welfare regimes and the experience of unemployment in Europe*, Oxford, Oxford University Press.
- Percheron A., 1985, « Age, cycle de vie, génération, période et comportement électoral », pp. 228-263, dans D. Gaxie, *Explication du vote : un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Perrin G., 1967, « Pour une théorie sociologique de la Sécurité Sociale dans les sociétés industrielles », *Revue française de sociologie*, VIII, 3, pp. 299-324.
- Perrucci R. et E. Wyszog, 2003, *The New Class Society: Goodbye American Dream?* Second Edition, Lanham (MD), Rowman and Littlefield.
- Préel B., 2000, *Le choc des générations*, Ed. La Découverte, Paris.
- Pfirsich J.V., 1997, *La saveur des sociétés. Sociologie des goûts alimentaires en France et en Allemagne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Phillips K.P., 1993, *Boiling Point : Republicans, Democrats, and the Decline of Middle-Class Prosperity*, New York, Random House.
- Picard R., 1911, « La théorie de la lutte des classes à la veille de la Révolution française », *Revue d'économie politique*, Septembre-octobre.
- Piguet M.-F., 1996, *Classe. Histoire du mot et genèse du concept : des Physiocrates aux historiens de la Restauration*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- Piketty T., 2001, *Les hauts revenus en France au XXe siècle : inégalités et redistributions, 1901-1998*, Grasset, Paris.
- Piketty T. et E. Saez, 2001, "Income Inequality in the United States, 1913-1998", *NBER Working Paper*, n°8467.
- Pochet P., 1995, *Mobilité quotidienne des personnes âgées en milieu urbain : évolutions récentes et perspectives*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Lyon II Lumière.

- Polanyi K., 1983, *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard.
- Portocarero L., 1987, *Social Mobility in Industrial Societies : Women in France and Sweden*, Stockholm, Almquist & Wiskel.
- Pressat R., 1961, *L'analyse démographique*, Paris, PUF.
- Pressat R., 1981, « L'analyse par cohortes : origine et champ d'application », *Population*, 36 (4), pp. 643-640.
- Prost A., 1968, *Histoire de l'enseignement en France : 1800-1967*, Paris, Armand Colin.
- Prost A., 1981, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. Vol 4. L'école et la famille dans une société en mutation*, Paris, Nouvelle librairie de France.
- Prost A., 1992 (1986), *L'enseignement s'est-il démocratisé ?*, Paris, PUF.
- Putnam R.D., 2000, *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York (NY), Simon & Schuster.

R

- Raftery A.E., 1986, « Choosing Models for Cross-Classifications », *American Sociological Review*, 51, pp. 145-146.
- Raynaud J.D. et Y. Grafmeyer (dir.), 1981, *Français, qui êtes-vous ?*, Paris, La documentation française.
- Reich R.B., 1992, *The Work of Nations : Preparing Ourselves for 21st-Century Capitalism*, New York, Knopf.
- Ricardo D., 1977 (1821), *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, Paris, Flammarion.
- Riley M. W. (éd.), 1988, *Social Structures and Human Lives*, Newbury Park, Sage.
- Riley M.W., 1988, « On The Significance of Age in Sociology », pp. 24-41, dans M. W. Riley (éd.), *Social Structures and Human Lives*, Newbury Park, Sage.
- Riley M.W. and A. Foner, 1968, *Aging and Society, Vol. 1, an Inventory of Research Findings*, New York, Russel Sage.
- Riley M.W., A. Foner, J. Waring, 1988, « Sociology of Age », pp. 243-290, dans N.J. Smelser, *Handbook of Sociology*, London, Sage.
- Riley M.W., J.W. Riley and M.E. Johnson, 1969, *Aging and Society, Vol. 2, Aging and the Professions*, New York, Russel Sage.
- Riley M.W., M. Johnson, A. Foner, 1972, *Aging and Society, Vol. 3, A Sociology of Age Stratification*, New York, Russel Sage.
- Rodgers W.L., 1982, « Estimable Functions of Age, Period, and Cohort Effects », *American Sociological Review*, 47, pp. 774-787.
- Roemer J., 1982, *A General Theory of Exploitation and Class*, Cambridge, Harvard University Press.
- Rose D. (ed.), 1988, *Social stratification and economic change*, London, Hutchinson University Library.
- Rose D et D. Pevalin, 2002, «The national statistics socio-economic classification : unifying official and sociological approaches to the conceptualisation and measurement of social class in the United Kingdom», *Sociétés contemporaines*, n°45-46, pp.75-105.
- Rossi N., 1997, *Meno ai padri, più ai figli*, Il Mulino, Bologna.
- Roulleau-Berger L., 1999, *Le travail en friche : les mondes de la petite production urbaine*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube.
- Rouquette C. et C. Taché, 2002, « Les vacances des français : résultats de l'enquête "Vacances" 1999 », *Insee Resultats*. Collection Société, n°04.

- Ruggles S., M. Sobek et al., 2003, *Integrated Public Use Microdata Series: Version 3.0*, Minneapolis: Historical Census Projects, University of Minnesota.
- Ryder N.B., 1956, « La mesure des variations de la fécondité au cours du temps », *Population*, 11 (1), pp. 29-46.
- Ryder N.B., 1965, « The Cohort as a Concept in the Study of Social Change », *American Sociological Review*, 30, pp. 843-861.

S

- Sansot P., 1991, *Les gens de peu*, Paris, PUF.
- Schmoller G. von, 1906 (1901-1904), *Principes d'Economie Politique*, Paris, Giard et Brière.
- Schnapper D., 1994 (1981), *L'épreuve du chômage*, Paris, Gallimard.
- Schumpeter J., 1927, "The Explanation of the Business Cycle", *Economica*, n°21., pp. 286-311.
- Schumpeter J., 1984 (1927), « Les classes sociales en milieu ethnique homogène », pp. 155-227, dans J. Schumpeter, *Impérialisme et classes sociales*, Paris, Editions de Minuit.
- Schwartz O., 1990, *Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF.
- Schweisguth E., 1997 (à paraître), « Vote Front-National et évolution des valeurs : le mythe du néo-conservatisme », *Futuribles*, .
- Seillière E.A., 1997, « Comment travailler en famille », *Sociétal*, 6, pp. 35-38.
- Sen A., 1992, *Inequality reexamined*, Oxford, Clarendon Press.
- SESI (Service des statistiques, des études et des systèmes d'information), 1995, *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales 1995*, Paris, Ministère des affaires sociales de la santé et de la ville.
- Seys B., 1986, « De l'ancien code à la nouvelle nomenclature des CSP. Etude méthodologique », *Archives et documents de l'INSEE*, 156.
- Shavit Y. and H.P. Blossfeld, 1993, *Persistent Inequality : Changing Educational Attainment in Thirteen Countries*, Boulder, Westview Press.
- Simmel G., 1981 (1896-1897), *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF.
- Simmel G., 1999 [1908] *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF.
- Singly F. de, *Fortune et infortune de la femme mariée : sociologie des effets de la vie conjugale*, Paris, PUF.
- Singly F. de et C. Thélot, 1988, *Gens du privé, gens du public : la grande différence*, Paris, Dunod.
- Sirinelli J.-F., 2003, *Les baby-boomers : une génération, 1945-1969*, Fayard, Paris.
- Skocpol T., 1992, *Protecting soldiers and mothers : the political origins of social policy in the United States*, Cambridge, MA. Harvard University Press.
- Skocpol T., 2000, *The missing middle : working families and the future of American social policy*, New York, Norton.
- Smeeding T., 1991, « The Debt, the Deficit, and Disadvantaged Children : Generational Impacts and Age Period Cohort Effects », pp. 31-54, dans J.M. Rock (ed.), *Debt and the Twin Deficits Debate*, Mountain View (Col.), Mayfield Pub Co.
- Smith A., 1991 (1776), *La richesse des nations*, Paris, Flammarion.
- Smith R.D., 1996, « The Career of Status Crystallization : A Sociological Odyssey », *Sociological Research Online*, 1 (3), pp. revue virtuelle, adresse : <http://www.socresonline.org.uk/socresonline/1/3/3.html>.
- Smith T.W., 2000, "Changes in the Generation Gap, 1972-1998", *GSS Social Change Report*, No. 43, October.

- Snow, E.C., 1913, "The Intensity of Natural Selection in Man", *Biometrika*, Vol. 9, n. 1/2, pp. 58-68.
- Sobel M.E., M. Hout and O.D. Duncan, 1985, « Exchange, Structure, and Symmetry in Occupational Mobility », *American Journal of Sociology*, 91, pp. 359-372.
- Sombart W., 1992 [1906], *Pourquoi le socialisme n'existe-t-il pas aux Etats-Unis ?*, Presses universitaires de France, Paris.
- Sørensen A. B., 1986, « Theory and Methodology in Social Stratification », pp. 69-95, dans U. Himmelstrand (éd.), *Sociology from Crisis to Science ?*, London, Sage.
- Sørensen A. B., 1994, « The Basic Concepts of Stratification Research: Class, Status and Power », pp. 229-241, dans D. B. Grusky (dir.), *Social Stratification: Class, Race and Gender in Sociological Perspective*, Boulder, Westview Press.
- Sørensen A.B., 1991, « On the Usefulness of Class Analysis In Research on Social Mobility and Socioeconomic Inequality », *Acta Sociologica*, 34, pp. 71-87.
- Sorokin P. A., 1927, "A Survey of the Cyclical Conceptions of Social and Historical Process", *Social Forces*, Vol. 6, No. 1., pp. 28-40.
- Sorokin P.A., 1947, « What Is a Social Class », *Journal of Legal and Political Sociology*, , pp. 21-28.
- Sorokin P.A., 1959 (1927), *Social and Cultural Mobility*, New York, Free Press.
- Spence M., 1973, « Job Market Signalling », *Quarterly Journal of Economics*, 87, pp. 355-374.
- SPSS, 1994, *SPSS Professional Statistics 6.1*, Chicago, SPSS inc.
- Stinchcombe A. L., 1963, « Some Empirical Consequences of the Davis-Moore Theory of Stratification », *American Sociological Review*, 28, pp. 242-49.
- Stoetzel J., 1980, « Le cours de la vie selon la condition sociale. Une étude des revenus selon l'âge dans les diverses professions », *Revue française de sociologie*, XXI, pp. 155-170.
- Strobel F.A., 1993, *Upward Dreams, Downward Mobility : the Economic Decline of the American Middle Class*, Lanham, Rowman and Littlefield.
- Szreter S.R.S., 1993, « The Official representation of Social Classes in Britain, the United States and France: The Professional Model and 'Les Cadres' », *Comparative Studies in Society and History*, 35, 2:285-317.

T

- Terrail J.P., 1995, *La dynamique des générations : activité individuelle et changement social (1968-1993)*, Paris, L'Harmattan.
- Thélot C., 1982, *Tel père, tel fils ? : position sociale et origine familiale*, Paris, Dunod.
- Thélot C., 1983, « L'évolution de la mobilité sociale dans chaque génération », *Economie et statistiques*, 161, pp. 3-21.
- Therborn G., 1986, « Class Analysis : History and Defence », pp. 69-95, dans U. Himmelstrand (éd.), *Sociology from Crisis to Science ?*, London, Sage.
- Thernstrom S., 1973, *The Other Bostonians: Poverty and Progress in the American Metropolis, 1880-1970*, Harvard University Press, Cambridge (Mass.).
- Thomson D., 1992, « Naître la bonne année ? », *Sociétés contemporaines*, 10, pp. 47-65.
- Thurow L.C., 1996, *The Future of Capitalism : How Today's Economic Forces Shape Tomorrow's World*, New York, Morrow.
- Titmuss R.M., 1958, *Essays on "The welfare state"*, London, Allen & Unwin.
- Todd E., 1994, « Aux origines du malaise politique français », *Notes de la fondation Saint-Simon*, 67.
- Todd E., 1998, *L'illusion économique : essai sur la stagnation des sociétés développées*, Paris, Gallimard.

-
- Topalov C., 1992, « Réalistes, nominalistes et conventions statistiques », *Genèses*, 9, pp. 114-119.
- Touraine A., 1966, *La conscience ouvrière*, Paris, Seuil.
- Tumin M., 1985, *Social stratification : the Forms and Functions of Inequality*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.

U

- US Bureau of the Census, 1994a, *Statistical Abstract of the United States 1994*, Washington DC, US government Printing Office.
- US Bureau of the Census, 1994b, « 1994 income and poverty estimates », *Press briefing*, octobre.
- US Bureau of the Census, 1996, *Current Population Survey, March 1996 [machine-readable data file]*, Washington, US Bureau of the Census.
- US Bureau of the Census, 1997, « Educational Attainment in the United States : March 1996 (Update) », *Current Population reports - P20*, 493.
- U.S. Department of Education, National Center for Education Statistics (NCES), 2000, *Digest of Education Statistics, 1999*, Washington DC.

V

- Vallet L.-A., 1999, « Quarante années de mobilité sociale en France : l'évolution de la fluidité sociale à la lumière de modèles récents », *Revue française de sociologie*, 40(1), pp.5-64.
- Vandeschrick C., 1992, « Le diagramme de Lexis revisité », *Population*, 47 (5), pp. 1241-1262.
- Verret M. et Creusen J., 1979, *L'espace ouvrier*, Paris, Armand Colin.
- Villechaise A., 1997, « La banlieue sans qualités. Absence d'identité collective dans les grands ensembles », *Revue française de sociologie*, XXXVIII, pp. 351-374.

W

- Weber M., 1972, *Wirtschaft und Gesellschaft*, Tübingen, Mohr.
- Weir M., 2002, "The American Middle Class and the Politics of Education", in O. Zunz, L. Schoppa, and N. Hiwatari, *Social contracts under stress : the middle classes of America, Europe, and Japan at the turn of the century*, New York, Russell Sage Foundation.
- Weiss Y. and L.A. Lillard, 1978, « Experience, Vintage, and Time Effects in the Growth of Earnings », *Journal of Political Economy*, 86(3) , pp. 427-448.
- Whelpton P.K., 1949, « Cohort Analysis of Fertility », *American Sociological Review*, 14, pp. 735-749.
- Whelpton P.K., 1954, *Cohort Fertility. Native White Women in The US*, Princeton, Princeton University Press.
- Wilmoth J.R., 2001, "Les modèles âge-période-cohorte en démographie." Dans G. Caselli, J. Vallin, et G.Wunsch (eds.), *Démographie: Analyse et Synthèse. I. La Dynamique des Populations*, Paris: INED, pp. 379-397
- Wolff E., 1991, « The Distribution of Household Wealth : Methodological Issues, Time Trends, and Cross-Sectional Comparisons », pp. 92-133, dans L. Osberg (ed.), *Economic Inequality and Poverty : International Perspectives*, Armonk, Shape.
- Wolff E., 1995, *Top Heavy : the Increasing Inequality of Wealth in America and What Can Be Done About It*, New York, New Press.
- Wong R.S.-K., 1990, « Understanding Cross-National Variation in Occupational Mobility », *American Sociological Review*, 55, pp. 560-573.
- Wong R.S.-K., 1992, « Vertical and Nonvertical Effects in Class Mobility : Cross-National Variations », *American Sociological Review*, 57, pp. 396-410.
- Wright E.O., 1979, *Class Structure and Income Determination*, New York, Academic Press.
- Wright E.O., 1985, *Classes*, London, Verso.

Wright E.O., 1996, « The Continuing Relevance of Class Analysis - Comments », *Theory and Society*, 25, pp. 693-716.

Wright E.O. and R. Dwyer, 2002, "The Patterns of Job Expansions in the United States: a comparison of the 1960s and 1990s", *Socio-Economic Review*, v.1, n°3.

Wrong D.H., 1961, « The Oversocialized Conception of Man in Modern Sociology », *American Sociologic Review*, v.26, pp.183-93.

X

Xie Y., 1992, « The Log-Multiplicative Layer Effect Model For Comparing Mobility Tables », *American Sociological Review*, 57, pp. 380-395.

Z

Zighera J., 1982, « Métiers et générations », *Economie et statistiques*, 145, pp. 19-27.

Index des auteurs¹

- Adonis, 267
Agresti, 267
Albrecht, 267
Allain, 199, 245, 267
Andrian, 76
Anguis, 76, 267
Aristote, 51, 267
Aron, 267
Atkinson, 136, 267
Attias, 28, 29, 84, 196,
267, 268
Auerbach, 7, 79, 267
Bailly, 267
Bakounine, 267
Bales, 33, 281
Baudelot, 2, 7, 20, 23, 54,
91, 117, 199, 207, 268
Bayet, 268
Beaud, 40, 268
Bechhofer, 275
Becker, 21, 25, 39, 48, 49,
236, 237, 268, 277
Bénéton, 268
Bennett, 170, 268
Berger, 35, 36, 269, 282
Berle, 269
Bernstein, 269
Berry, 243, 276
Bertaux, 269
Besnard, 269
Bidou, 72, 269
Bihr, 264, 269
Birnbacher, 47, 269
Blau, 138, 232, 269
Bloom, 245, 269
Blossfeld, 245, 269, 283
Bodier, 269
Boltanski, 269
Bonnet, 9, 269
Boudon, 33, 269, 272
Bouffartigue, 269
Bound, 170, 269
Bourdieu, 139, 269
Bourricaud, 33, 269
Braungart, 7, 121, 269,
270
Brokaw, 132, 270
Brooks, 277
Bücher, 270
Bui, 270
Bulle, 172, 270
Burgelin, 41, 270
Burnham, 270
Cacheux, 2, 278
Cain, 270
Card, 21, 138, 168, 171,
178, 270
Carleton, 277
Cases, 76, 267
Castel, 41, 270
Cézard, 270
Chambaz, 264, 270
Chamboredon, 270
Chauvel, 42, 44, 45, 52,
57, 59, 73, 75, 106,
114, 147, 169, 198,
199, 239, 243, 245,
258, 264, 270, 271,
272, 274
Chenu, 2, 98, 199, 254,
272
Cherkaoui, 272
Choquet, 268
Clark, 272
Clément, 272
Clogg, 245, 272
Corsten, 25, 272
Coupland, 26, 121, 128,
272
Dahrendorf, 272
Deaton, 238, 273
Delaporte, 273
Department, 174, 285
Desplanques, 273
Desrosières, 254, 273
Destandau, 272
Dirn, 60, 270, 271, 273,
274, 280
Doyle, 26, 273
Drouin, 245, 273
Dubet, 28, 33, 273
Duncan, 2, 138, 232, 269,
284
Durkheim, 12, 16, 32, 33,
39, 51, 268, 273
Duru, 2, 161, 273
Dutriez, 273
Easterlin, 8, 49, 167, 169,
176, 273
Education, 174, 273, 275,
276, 285
Eisenstadt, 273
Elder, 132, 273
Eneau, 272
Erikson, 135, 199, 239,
253, 262, 263, 273, 274
Esping, 14, 15, 16, 79,
119, 203, 211, 212, 274
Estabiet, 20, 91, 268
Evan, 9, 39, 274
Eyerman, 274

¹ Ce n'est ici qu'une ébauche : les homonymes ne sont pas triés.

Farley, 279
 Featherman, 138, 232,
 269, 274, 276
 Fienberg, 243, 279
 Fischer, 154, 274, 277
 Fisher, 126, 274
 Fitoussi, 2, 271, 274
 Foner, 238, 274, 282
 Forsé, 274, 280
 Fourastié, 274
 Freeman, 178, 179, 271,
 274
 Frost, 23, 237, 275
 Galland, 42, 240, 275
 Gallie, 2, 17, 274, 281
 Ganzeboom, 262, 275
 Girod, 275
 Glass, 275
 Glaude, 267, 268
 Glenn, 244, 275
 Gokhale, 7, 79, 267
 Goldthorpe, 135, 199,
 239, 253, 262, 263,
 273, 274, 275
 Gollac, 7, 23, 54, 117,
 199, 207, 268
 Goodman, 275
 Gorz, 46, 275
 Gottely, 273
 Goux, 276
 Goy, 273
 Grafmeyer, 276, 282
 Grange, 269
 Greeley, 23, 277
 Greve, 272
 Grusky, 284
 Guillemard, 2, 36, 70, 276
 Halbwachs, 6, 77, 176,
 276
 Hall, 2, 14, 275, 276, 285
 Halli, 245, 276
 Hanoch, 245, 276
 Harry, 275
 Hastings, 243, 276
 Heidenheimer, 172, 276
 Hemerijck, 274
 Héran, 2, 115, 199, 276,
 277
 Hiwatari, 285
 Honig, 245, 276
 Hourriez, 270
 Hout, 21, 23, 137, 154,
 274, 277, 284
 Howe, 26, 128, 277
 Iedema, 67, 277
 Inglehart, 7, 23, 121, 277
 Jaffe, 277
 Johnson, 139, 213, 282
 Jonas, 277
 Jones, 274, 277
 Jonsson, 245, 277
 Kaelble, 135, 139, 278
 Kaufman, 278
 Kertzer, 25, 278
 Kessler, 268, 278
 Klevmarken, 245, 277,
 278
 Knight, 278
 Kotlikoff, 7, 79, 267
 Krugman, 278
 Lambert, 240, 278
 Lamont, 145, 278
 Lautman, 278
 Lechevalier, 278
 Lee, 278
 Lefgren, 232, 279
 Legris, 7, 57, 278
 Lemaire, 270
 Lemel, 278
 Lemieux, 21, 138, 168,
 171, 178, 270
 Lévy, 267, 270, 279
 Lillard, 245, 285
 Linbeck, 208, 279
 Lipset, 268, 272, 279
 Lockwood, 275
 Lollivier, 7, 57, 278
 Longman, 278
 Lucas, 274
 Luckmann, 35, 36, 269
 Luijckx, 275, 279
 Madrian, 232, 279
 Mannheim, 6, 23, 25, 26,
 27, 33, 34, 35, 50, 51,
 72, 81, 121, 233, 279
 Manza, 277
 Marchand, 279
 Mare, 161, 164, 279
 Marshall, 275, 279
 Martine, 80
 Martuccelli, 28, 33, 273
 Marx, 34, 276, 279
 Mason, 243, 244, 279
 Masson, 268, 278, 279
 Massot, 273
 Maurin, 270, 276
 Mead, 121, 207, 279
 Mendras, 61, 271, 278,
 279, 280
 Mentré, 6, 26, 50, 280
 Merllié, 280
 Merton, 42, 74, 149, 280
 Mesnard, 70, 280
 Moffitt, 276, 280
 Molinié, 280
 Moore, 273, 284
 Moutardier, 280
 Mucchielli, 280
 Myles, 274
 Newman, 127, 280
 Nieuwbeerta, 262, 275
 Nisbet, 280
 Oberti, 272
 Olier, 267
 Osberg, 21, 280, 285
 Ossowski, 280
 Padioleau, 281
 Pakulski, 281
 Palmore, 244, 281
 Papadimitriou, 281
 Paris, 6, 23, 70, 130, 267,
 268, 269, 270, 271,
 272, 273, 274, 275,
 276, 277, 278, 279,
 280, 281, 282, 283,
 284, 285
 Parsons, 33, 35, 281
 Passeron, 269, 279

Paugam, 2, 17, 84, 281
 Paul, 2, 268, 275
 Percheron, 281
 Perrin, 15, 281
 Perrucci, 281
 Pevalin, 253, 282
 Pfefferkorn, 264, 269
 Pierre, 76
 Piketty, 140, 170, 176,
 253, 267, 281
 Pitirim, 284
 Platt, 275
 Pochet, 245
 Pollard, 267
 Poole, 243, 279
 Portocarero, 239, 253,
 262, 263, 273, 282
 Prétel, 26, 236, 281
 Pressat, 236, 237, 282
 Prêteceille, 272
 Prost, 282
 Raftery, 282
 Rainwater, 267
 Rao, 245, 276
 Raynaud, 276, 282
 Reich, 188, 282
 Richard, 178, 179
 Riley, 238, 274, 282
 Robert, 41, 76, 138, 233,
 281
 Rodgers, 244, 282
 Rose, 253, 279, 282
 Rossi, 21, 282
 Roulleau, 36, 282
 Rouquette, 59, 282
 Ruggles, 124, 125, 127,
 129, 130, 131, 134,
 141, 142, 143, 145,
 162, 163, 164, 165,
 168, 171, 172, 177,
 179, 180, 181, 183,
 185, 186, 189, 197,
 201, 202, 283
 Sobel, 284
 Sombart, 172, 284
 Sørensen, 284
 Sorokin, 94, 284
 Spence, 284
 Spilerman, 278
 168, 171, 172, 177,
 179, 180, 181, 183,
 185, 186, 189, 197,
 201, 202, 283
 Ryder, 6, 7, 8, 25, 32, 33,
 39, 50, 283
 Saez, 140, 170, 176, 281
 Sánchez, 274
 Sanders, 277
 Schmoller, 283
 Schnapper, 283
 Schoppa, 285
 Schumpeter, 94, 283
 Schwartz, 283
 Schweisguth, 283
 Sen, 283
 Seys, 254, 255, 283
 Simmel, 34, 283
 Singly, 113, 283
 Sirinelli, 20, 154, 283
 Skocpol, 169, 196, 283
 Smeeding, 245, 267, 283
 Smith, 121, 283
 Snow, 25, 284
 Snower, 208, 279
 Sobek, 124, 125, 127,
 129, 130, 131, 134,
 141, 142, 143, 145,
 162, 163, 164, 165,
 168, 171, 172, 177,
 179, 180, 181, 183,
 185, 186, 189, 197,
 201, 202, 283
 Stoetzel, 60, 284
 Strauss, 26, 128, 277
 Surault, 76, 240, 267
 Swidler, 274
 Szreter, 262, 284
 Taché, 59, 282
 Terrail, 284
 Thélot, 279, 283, 284
 Thernstrom, 132, 258, 284
 Thévenot, 254, 273
 Thomson, 79, 284
 Thurow, 284
 Titmuss, 15, 284
 Todd, 284
 Touraine, 285
 Treiman, 275
 Turner, 170, 269, 274, 278
 Vallet, 285
 Vandeschrick, 236, 285
 Villechaise, 285
 Voss, 274
 Waring, 238, 282
 Waters, 281
 Weber, 9, 39, 53, 285
 Weir, 138, 168, 172, 187,
 285
 Weiss, 245, 285
 Whelpton, 7, 25, 285
 Wilmoth, 245, 285
 Winsborough, 243, 279
 Wolff, 281, 285
 Wong, 285
 Wright, 2, 285, 286
 Wrong, 33, 41, 286
 Wysong, 281
 Xie, 286
 Zighera, 286
 Zoyem, 84
 Zunz, 285

Table des illustrations

0-1- Les modèles d'Etat-providence, interprétation à partir de la typologie de Esping-Andersen	14
1-1- Le diagramme de Lexis	31
1-2- La suite des processus de socialisation.....	37
1-2- <i>La spirale ou « vortex » des classes sociales (forme dominée)</i>	44
2-1- Profils des salaires par âge en 1977 et 2000 (100=salaire moyen de l'année).....	54
2-2- Niveau de vie (euros 2000 par an et par UC) par âge de la personne de référence du ménage.....	57
2-3- Taux de départ en vacances : 30-39 ans et 50-54 ans.....	59
2-4- Les grandes catégories socioprofessionnelles (CSP).....	62
2-5- Proportion de cadres et de professions intermédiaires dans deux classes d'âge	63
2-6- Proportion de titulaires de la fonction publique dans deux classes d'âge	65
2-7 - Proportion de cadres et de professions intermédiaires (diagramme cohortal).....	66
2-8- Taux de mobilité ascendante et solde de mobilité ascendante (diagrammes cohortaux).....	70
2-9- Evolution du taux relatif de suicide masculin de deux classes d'âge entre 1950 et 2000 (100= taux moyen de la population âgée de 15 à 84 ans).....	73
2-10- Sursuicidité par cohorte de naissance entre 1950 et 2000	75
2-11- Evolution de la répartition par âge des députés 1981-1997-2002	81
2-12- Lecture quotidienne de la presse (%) (diagramme cohortal).....	81
2-13- Fréquence de participation à des discussions politiques pour deux classes d'âge.....	83
3-1- La transition entre deux pyramides : diplômes et positions sociales.....	88
3-2- Rang social moyen atteint selon l'expérience dans le monde du travail et l'âge de fin d'études.....	90
3-3- Rang social moyen atteint selon l'âge : 1969-2002.....	92
3-4- Rang social moyen atteint selon l'expérience : 1975-2002	93
3-5- Rang social moyen atteint selon l'expérience et la cohorte de sortie des études : diagramme cohortal	94
3-6- Rang social moyen atteint selon l'expérience et la cohorte de sortie des études : les fluctuations de long terme, diagramme cohortal.....	96
3-7- Rang social moyen atteint selon l'âge par cohorte de naissance, diagramme cohortal	97
3-8- Rang social moyen et rang salarial moyen selon l'âge par cohorte de naissance, diagrammes cohortaux à même échelle, – échantillon DADS <i>non</i> chaîné	99
3-9- Rang social moyen et rang salarial moyen selon l'âge par cohorte de naissance, diagrammes cohortaux – panel DADS chaîné.....	100
3-10- Résidus $\alpha_{a,p}$ exprimant l'avance relative par cohorte de naissance, diagramme cohortal....	102
3-11- Table de l'« avance relative » $\alpha_{a,p}$ et intervalles de confiance à 95 %.....	103
3-12- Anova de la progression $\Delta_{t \Rightarrow t+1}$ par l'âge, l'année et le rang initial.....	103
3-13- Rang scolaire moyen selon l'âge par cohorte de naissance, diagrammes cohortaux.....	108

3-14- « Rendement social » de la scolarité selon l'âge par cohorte de naissance, diagrammes cohortaux	109
3-15- Arbitrage entre éducation et expérience dans l'accès aux emplois les plus hauts situés	110
3-16- Rang social moyen atteint selon l'âge : diagrammes cohortaux pour les femmes et les hommes.....	111
3-17- Différences de rang éducationnel moyen et rang social moyen selon l'âge par cohorte de naissance, femmes et hommes, diagrammes cohortaux	112
3-18- Différences de rang salarial moyen selon l'âge par cohorte de naissance, et « rendement » salarial de la scolarité (différence entre le rang salarial et le rang scolaire) diagrammes cohortaux	112
4-1- Pourcentage de résidents US nés hors du territoire étasunien selon l'âge par cohorte de naissance, diagrammes cohortaux.....	124
4-2- Pourcentage de résidents US nés hors du continent nord américain (Mexique inclus) et pourcentage de résidents en France nés hors de la métropole selon l'âge par cohorte de naissance, diagrammes cohortaux	124
4-3- Croissance relative (niveau 100 = 1970) du pouvoir d'achat du salaire masculin des quartiles 1 et 3, de la moyenne, de la médiane et du vingtile 19 – population masculine totale et « wasp-like » (natifs américains blancs sans origine hispanique).....	125
4-4- Taux de pauvreté absolue (TPA) des moins de 18 ans et des plus de 65 ans, et taux de pauvreté relative (TPR) des 15-24 ans et des 65-74 ans	127
4-5- Rang social moyen US atteint selon l'âge : diagrammes cohortaux.....	128
4-6- Rang social moyen US et France atteint selon l'âge : diagrammes cohortaux à même échelle.....	130
4-7- Rang social moyen US atteint selon l'âge dans quatre macrorégions : diagrammes cohortaux à même échelle.....	131
4-8- Niveau de vie et indicateurs de bien-être selon l'âge : diagrammes cohortaux à même échelle.....	134
4-9- Degré de mobilité intergénérationnelle ascendante selon l'âge : diagrammes cohortaux	136
4-10- Différence entre la position sur l'échelle scolaire des fils et des pères selon l'âge : diagrammes cohortaux	138
4-11- Ecart-type du rang social US selon l'âge : diagrammes cohortaux	141
4-12- Ecart-type du rang économique (rang selon le niveau de vie familial) selon l'âge : diagrammes cohortaux	142
4-13- Taux de pauvreté et d'opulence relatives : diagrammes cohortaux à même échelle	143
4-14- Ecart-type du rang social US et taux de pauvreté pour les seuls blancs non hispaniques nés sur le territoire étasunien : diagrammes cohortaux à même échelle	145
4-15- Taux de suicides masculins pour cent mille selon l'âge (1960-1995).....	147
4-16- Taux de suicides masculins, résidu cohortal du logarithme népérien : diagrammes cohortaux à même échelle.....	148
4-17- Taux masculin de mortalité américain par homicide, pour cent mille, et résidu cohortal du logarithme népérien : diagrammes cohortaux à même échelle	149
4-18- Taux de mortalité masculins, résidu cohortal du logarithme népérien : diagrammes cohortaux à même échelle.....	150
4-19- Taux d'affiliation syndicale selon l'âge : diagrammes cohortaux	152
4-20- Absence d'affiliation religieuse selon l'âge : diagrammes cohortaux	153
4-21- Evolution des âges dans la <i>House of Representatives</i> 1790-1996.....	155
4-22- Sur et sous-représentations de cohortes à la Chambre des Représentants : diagrammes cohortaux	155
4-23- Evolution des groupes d'âges à la <i>House of Representatives</i>	156
5-1- Evolution des niveaux scolaires de la population masculine de 25 à 64 ans (% colonne), avant et après correction (entre parenthèses)	162

5-2- Proportion de titulaires d'un <i>Master's degree</i> ou plus, avant et après correction : diagrammes cohortaux	163
5-3- Proportion de titulaires d'un <i>Master's degree</i> ou plus, <i>Census</i> et <i>Curent Population surveys</i> : diagrammes cohortaux.....	164
5-4- Rang scolaire moyen selon l'âge par cohorte de naissance, diagrammes cohortaux.....	165
5-5- Taux de croissance de la population et taux de croissance des chance d'accès à un <i>Bachelor's degree</i> par cohorte de naissance.....	168
5-6- Statut de vétéran selon l'année de naissance.....	171
5-7- Proportion de vétérans et de titulaires d'un <i>Bachelor's degree</i> ou plus : diagrammes cohortaux	172
5-8- Coût unitaire moyen par étudiant inscrit dans l'enseignement supérieur (dollars 1995)	174
5-9- Rendement social du diplôme en termes de rang social : diagrammes cohortaux.....	177
5-10- Rendement économique du diplôme en termes de rang de revenu personnel (<i>personal earnings</i>) : diagrammes cohortaux.....	179
5-11- Rendement économique du diplôme en termes de rang de niveau de vie : diagrammes cohortaux	179
5-12- Rang social moyen atteint selon l'âge : diagrammes cohortaux pour les femmes et les hommes.....	180
5-13- Différences de rang éducationnel moyen et rang social moyen femmes et hommes selon l'âge par cohorte de naissance, diagrammes cohortaux	181
5-14- Différences de rang salarial moyen femmes et hommes selon l'âge par cohorte de naissance, et « rendement » salarial de la scolarité (différence entre le rang salarial et le rang scolaire) diagrammes cohortaux	181
5-15- Rang éducationnel moyen et rang social moyen sans distinction de genre selon l'âge par cohorte de naissance, diagrammes cohortaux.....	182
5-16- Rang économique (revenu personnel puis niveau de vie) moyen sans distinction de genre selon l'âge par cohorte de naissance, diagrammes cohortaux.....	183
5-17- Pourcentage de <i>Bachelor's degree</i> selon le « groupe ethnique » selon l'âge par cohorte de naissance, diagrammes cohortaux.....	185
5-18- Pourcentage de <i>Bachelor's degree</i> selon la région selon l'âge : diagrammes cohortaux à même échelle.....	186
5-19- Pourcentage de personnes en poursuite d'étude en France et aux Etats-Unis selon l'âge	189
5-20- Rang social moyen atteint selon l'âge : 1968-1999.....	190
5-21- Rang économique moyen (<i>personal income</i>) US atteint selon l'âge : diagrammes cohortaux	192
5-22- Table de l'« avance relative » $\alpha_{a,p}$ du revenu personnel et intervalles de confiance à 95 %.....	192
5-23- Anova de la progression $\Delta_{t \Rightarrow t+1}$ par l'âge, l'année et le rang initial.....	193
6-1- Rang éducatif, social et économique moyen US et France atteint selon l'âge : diagrammes cohortaux	197
6-2- Rendement social du diplôme en termes de rang social : diagrammes cohortaux.....	201
6-3- Différences de rang éducatif moyen selon l'âge par cohorte de naissance, femmes et hommes : diagrammes cohortaux	202
a1-1- Part des enseignants du supérieur dans la population totale : diagramme cohortale	229
a2-1- Le diagramme de Lexis-Becker-Verweij-Pressat (présentation type Pressat).....	237
a2-2- Exemples d'effets d'âge, de période, de cohorte et de recomposition du cycle de vie dans le diagramme de Lexis.....	238
a2-3- Table des proportions de cadres et professions intermédiaires par âge et année (diagramme de Lexis).....	239
a2-4- Proportion de cadres et professions intermédiaires	240

a2-5- Proportion de cadres et professions intermédiaires Lexis Cohorte /Age (diagramme cohortal).....	241
a2-6- Le diagramme cohortal : six cas théoriques.....	242
a2-7- Proportion de cadres et professions intermédiaires : coefficients exprimés de l'effet de cohorte du modèle (APC') et intervalles de confiance 95 %.....	246
a2-8- Proportion de cadres et professions intermédiaires, transformation T (équivalent au résidu (AP)) représentée en courbes de niveau.....	248
a2-9- Proportion de cadres et professions intermédiaires, transformation T (équivalent au résidu (AP)) (diagramme cohortal).....	250
a2-10- ANOVA objectivant la progression de cadres et professions intermédiaires en fonction de l'âge, la période, et l'avance et le retard.....	252
a3-1- Population en emploi (25-54 ans) selon la catégorie socio-professionnelle (CSP) 1969- 1981	255
a3-2- Population en emploi (25-54 ans) selon la catégorie socio-professionnelle (CSP) 1982- 2002	256
a3-3- Suivi de 4 CSP similaires de 1969 à 2002 (diagrammes cohortaux).....	257
a3-4- Evolution des grands groupes professionnels recodés selon le codage « rapide »	257
a3-5- Le code standardisé des <i>Occupations</i> 1960-2000 et pourcentage de l'emploi masculin, score de niveau de vie et code EGP semi-détaillé	258